



Livre

1997

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-
discursif

Bronckart, Jean-Paul

How to cite

BRONCKART, Jean-Paul. Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif. Paris : Delachaux et Niestlé, 1997.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch//unige:37758>

sciences



des discours

Directeur de la collection:
Jean-Michel Adam

Activité langagière, textes et discours

Publié en 1985 chez le même éditeur, l'ouvrage collectif *Le fonctionnement des discours* a suscité un ample débat théorique et engendré de multiples recherches, portant sur l'analyse des textes d'adultes, le développement des capacités textuelles de l'enfant et la didactique de la langue écrite.

Sur la base des résultats de ces travaux, le présent ouvrage propose une synthèse nouvelle, illustrée par 120 extraits de textes authentiques.

La première partie, *Les textes comme productions sociales*, présente les principes théoriques de l'*interactionisme socio-discursif* et analyse de manière approfondie le statut de l'activité langagière.

La seconde partie est centrée sur la description de *L'architecture interne des textes*. Elle propose d'abord une analyse des différents types de discours (narration, récit, discours interactif, discours théorique) et des différents types de séquences entrant dans la composition d'un texte (*infrastructure générale*). Elle décrit ensuite les mécanismes de *textualisation* (connexion, cohésion nominale, cohésion verbale), qui contribuent à l'établissement de la cohérence thématique des textes, ainsi que les mécanismes de *prise en charge énonciative* (voix et modalisations) qui confèrent aux textes leur cohérence pragmatique ou interactive.

Jean-Paul Bronckart est professeur de didactique des langues à l'Université de Genève. Depuis une vingtaine d'années, il a centré ses recherches, d'une part sur l'analyse de la structure et du fonctionnement des textes, dans leurs rapports à l'activité humaine, d'autre part sur les problèmes que pose l'enseignement de la langue et des textes.


delachaux
et niestlé

ISBN 2-603-01061-1



9 782603 010617

Jean-Paul Bronckart

Activité langagière, textes et discours


delachaux
et niestlé

sciences



des discours

Activité langagière, textes et discours

Pour un interactionisme socio-discursif

Jean-Paul Bronckart


delachaux
et niestlé

Du même auteur

Genèse et organisation des formes verbales chez l'enfant.
Bruxelles, Dessart et Mardaga, 1976.

Théories du langage. Une introduction critique.
Bruxelles, Mardaga, 1977.

Psycholinguistique de l'enfant ; recherches sur l'acquisition du langage.
Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé, 1983 (avec M. Kail et G. Noiret).

Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse.
Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1985 (avec D. Bain, B. Schneuwly,
C. Davaud et A. Pasquier).

Vygotsky aujourd'hui.
Paris, Delachaux et Niestlé, 1985 (avec B. Schneuwly).

Les sciences du langage, un défi pour l'enseignement ?
Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1985.

La Psychologie.
Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1987 (avec J. Piaget et P. Mounoud).

La langue française est-elle gouvernable ?
Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1988 (avec G. Schoeni et Ph. Perrenoud).

s c i e n c e s



d e s d i s c o u r s

Activité langagière, textes et discours

Pour un interactionisme socio-discursif

Jean-Paul Bronckart

delachaux
et niestlé

Collection Sciences des discours

dirigée par

Jean-Michel Adam

Si vous désirez être tenu au courant des publications de l'éditeur de cet ouvrage, il vous suffit d'envoyer votre adresse, en mentionnant le pays, aux éditions :

DELACHAUX ET Niestlé - Service de promotion

79, route d'Oron - CH 1000 Lausanne 21

Vous recevrez régulièrement, sans engagement de votre part, nos catalogues et une information sur toutes les nouveautés que vous trouverez chez votre libraire.

Composition : studio CB

Maquette : K@

ISBN 2-603-01061-1

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé analogique ou numérique), sans une autorisation écrite de l'éditeur.

● Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne (Switzerland) : Paris 1996.

79, route d'Oron - 1000 Lausanne 21 - Switzerland

Tous droits d'adaptation, de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

A Bernard Schneuwly,
mon compagnon sur les chemins théoriques,
sans lequel le voyage eut été
plus court,
plus difficile,
et de surcroît beaucoup moins drôle.

A Daniel Bain,
savant exemplaire,
qui a su comprendre nos projets,
baliser l'itinéraire,
et nous éviter tant d'ornières.

*A Marie-Josèphe Besson, Clairette Davaud,
Joaquim Dolz, Auguste Pasquier,*
et à tous les autres membres
de l'équipe de Didactique des langues,
qui nous ont accompagnés, rejoints, épaulés,
avec rigueur, ferveur et amitié.

SOMMAIRE

Introduction	9
--------------------	---

Première partie Les textes comme productions sociales

CHAPITRE 1	
Cadre et questionnement épistémologiques	19
1. De l'interactionisme social	19
2. Pour un interactionisme socio-discursif	22
3. Activité sociale et langage	30
4. Action et langage	38
5. Action langagière, pensée et conscience	50
6. Positionnement épistémologique et démarche méthodologique	66

CHAPITRE 2	
Les textes et leur statut; considérations théoriques, méthodologiques et didactiques	71
1. La langue et les textes	71
2. Les différents niveaux d'appréhension des textes	73
3. Démarche méthodologique générale	80
4. Quelques considérations didactiques	87

CHAPITRE 3	
Les conditions de production des textes	93
1. La situation d'action langagière	93
2. L'action langagière	101
3. L'emprunt à l'intertexte	103

Première synthèse intermédiaire	107
---------------------------------------	-----

Deuxième partie L'architecture interne des textes

CHAPITRE 4	
Vue d'ensemble	115
1. Soit un texte empirique..., relevant d'un genre	115
2. Les trois strates du feuilleté textuel	120
3. L'infrastructure générale du texte	121
4. Les mécanismes de textualisation	122
5. Les mécanismes de prise en charge énonciative	130
6. Problèmes et perspectives	133

CHAPITRE 5	
Les types de discours	137
1. Genres de textes et types de discours	137
2. Mondes discursifs et architypes psychologiques	151
3. Des architypes aux types linguistiques	167
4. Les infines limites d'un modèle fini	183
5. Les modèles de l'interdiscours et leur exploitation	211

CHAPITRE 6	
Séquences et autres formes de planification	219
1. Les séquences, selon J.-M. Adam	220
2. Le statut dialogique des séquences	235
3. Les autres formes de planification	241
4. Types de discours et planification	244
5. Le statut des plans de texte	250

Seconde synthèse intermédiaire	253
--------------------------------------	-----

CHAPITRE 7	
Les mécanismes de textualisation; connexion et cohésion nominale	263
1. Les mécanismes de textualisation	263
2. Les mécanismes de connexion	268
3. Les mécanismes de cohésion nominale	272

CHAPITRE 8	
Les mécanismes de textualisation; la cohésion verbale	277
1. De la valeur des verbes et de leurs déterminants	278
2. La cohésion verbale dans la narration	288
3. La cohésion verbale dans le récit interactif	298
4. La cohésion verbale dans le discours théorique	302
5. La cohésion verbale dans le discours interactif	304
6. Cohésion verbale et aspectualité	308
7. Du statut de la cohésion verbale	312

CHAPITRE 9	
Les mécanismes de prise en charge énonciative	317
1. De l'auteur d'un texte aux instances énonciatives	318
2. La régie des opérations langagières	322
3. La prise en charge énonciative	323

«Pour suivre»	335
---------------------	-----

Bibliographie	340
---------------------	-----

Introduction

Ce livre fait suite au *Fonctionnement des discours*, publié en 1985 dans la collection *Actualités pédagogiques et psychologiques*, chez le même éditeur. Cet ouvrage collectif présentait une méthode d'analyse et diverses techniques de traitement des données, sur la base desquelles étaient proposés un classement des types de textes du français contemporain et une description de leurs caractéristiques linguistiques spécifiques. Et ces travaux empiriques étaient eux-mêmes articulés à un ensemble de propositions théoriques (Chap. 1; *Pour un modèle de production des discours*), dont nous annonçons qu'elles ne constituaient qu'une ébauche et un point de départ.

Les propositions techniques et théoriques du *Fonctionnement des discours* (ci-après *FdD*) ont donné lieu à divers développements. Elles ont permis tout d'abord d'approfondir l'analyse des caractéristiques linguistiques et paralinguistiques de divers sous-ensembles de textes français (cf., notamment, Besson, 1993; Dolz, 1993; Peraya & Nyssen, 1995; Plazaola Giger & Bronckart, 1993), et elles ont également été adaptées pour l'analyse et le classement des textes de l'allemand, du basque (Larringan, 1996; Plazaola Giger, 1993), du castillan et du portugais (Machado, 1995; Mugarabi, 1997).

Elles ont en outre été exploitées dans le cadre de recherches acquisitionnelles, centrées sur les étapes de maîtrise, par l'enfant, des opérations de planification et de textualisation. Parmi les nombreuses recherches de ce type, relevons les travaux de Schneuwly (1988) et de Weck (1991) pour le français, ceux de Dolz (1990) pour le catalan, et de Ruiz Debe (1997) pour le castillan. Une vaste étude comparative a par ailleurs été conduite sur les étapes de la maîtrise des marques temporelles et des organisateurs textuels, en allemand, en basque, en catalan, en italien et en français (pour une synthèse, cf. Bronckart & Bourdin, 1993).

Ces propositions ont enfin servi de référence pour l'élaboration d'une démarche nouvelle de didactique des textes, qui s'est concrétisée par la création de grilles d'analyse et d'évaluation des productions écrites (Canelas-Trevisi, 1997; Commission *Pédagogie du texte*, 1985 et 1988), par l'élaboration de séquences d'enseignement (ou *séquences didactiques*; cf., notamment, Camps, 1994; Dolz, 1996; Dolz et Pasquier, 1993; Rosat, 1995) ainsi que par la conception de manuels destinés aux enseignants des degrés primaire (Schneuwly et Revaz, 1994) et secondaire (Besson & al., 1990). Elles ont en outre conduit à une remise en cause de la conception traditionnelle des *résumés* et ont permis d'en proposer une approche didactique radicalement nouvelle (cf. Bain, 1992).

Si la démarche initiée dans *FdD* s'est ainsi révélée pertinente et fructueuse, le développement de ces travaux, outre qu'il a conduit à divers ajustements des techniques de description et d'analyse, a tout naturellement fait apparaître certaines lacunes, des imprécisions, voire des erreurs d'appréciation qui émaillaient le cadre théorique *pour un modèle de production des discours*. Et les divers collègues qui se sont inspirés de nos travaux nous ont également fait part de leurs remarques, contestations et critiques à l'égard de certains aspects de ce texte initial.

L'objectif du présent ouvrage est dès lors d'intégrer l'ensemble de ces développements et de ces critiques, pour présenter un nouveau cadre théorique, plus complet et plus explicite, traitant à la fois des conditions de production des textes, de la problématique de leur classement, et de celle des opérations qui sous-tendent leur fonctionnement.

Sur le plan de son orientation générale, notre démarche s'inscrit néanmoins dans le droit-fil de *FdD*. Nos propositions théoriques relèvent d'une psychologie du langage, elle-même orientée par les principes épistémologiques de l'interactionisme social.

L'inscription dans la psychologie implique que les unités linguistiques, quelle que soit leur taille (du phonème au texte), soient, en dernière instance, saisies en tant que conduites humaines (ou en tant que propriétés des conduites humaines) dont il s'agit d'étudier les conditions d'acquisition et de fonctionnement. Ce qui n'empêche bien entendu nullement d'exploiter, dans le cadre de cette approche, certaines des descriptions et des interprétations de ces mêmes unités linguistiques, telles qu'elles sont proposées par les sciences des textes et/ou des discours.

Le cadre interactioniste social conduit à analyser les conduites humaines au titre d'actions sensées, ou d'«actions situées», dont les propriétés structurelles et fonctionnelles constituent avant tout un produit de la socialisation. Dans cette perspective, héritée des travaux de Vygotsky (1934/1985), mais qui emprunte aussi à la sociologie d'Habermas (1987) et de Ricoeur (1986), c'est dans le contexte de l'activité à l'oeuvre dans les formations sociales que se construisent les actions imputables à des agents singuliers, et c'est dans le cadre structurel des actions que s'élaborent les capacités mentales et la conscience de ces mêmes agents humains. Les conduites verbales sont dès lors elles-mêmes conçues comme des formes d'action (d'où le terme d'action langagière), à la fois spécifiques (en ce qu'elles sont sémiotiques) et en interdépendance avec les actions non langagières.

Ces quelques éléments de positionnement épistémologique, qui seront repris et développés dans le chapitre 1 (cf. aussi Bronckart, 1994, 1995a, 1995b et 1996; Bronckart & al., 1996), suffisent à indiquer que notre démarche se situe en opposition radicale avec les courants mentalistes et biologisants qui dominent actuellement les sciences humaines; en particulier avec les diverses variantes de cognitivisme en psychologie et avec le chomskysme en linguistique.

C'est donc l'adhésion à une psychologie interactionniste sociale qui nous conduit à aborder l'étude du langage dans ses dimensions discursives et/ou textuelles. D'une part les textes et/ou discours constituent les seules manifestations empiriquement attestables des actions langagières humaines (la langue n'est qu'un *construct*; les phrases et les morphèmes ne sont que des «découpes abstraites»), et d'autre part c'est au niveau de ces unités globales que se manifestent le plus nettement les relations d'interdépendance entre les productions langagières et leur contexte actionnel et social.

Il n'en demeure pas moins toutefois que toute action langagière se réalise dans le cadre d'une langue naturelle particulière, et que chaque langue naturelle a la réputation de constituer un *système*. Dans le cadre de ce travail, nous tenterons d'élucider certains aspects de la problématique complexe des rapports entre caractéristiques générales des actions langagières et caractéristiques spécifiques des langues naturelles dans lesquelles ces actions se matérialisent. Ce qui nous conduira à proposer une conception des opérations langagières (opérations sous-tendant la production des textes et/ou discours) distinguant des mécanismes généraux, ou communs à toute production langagière, et des mécanismes conditionnés par les propriétés (nécessairement particulières) de la langue naturelle en usage dans une formation sociale.

Nous ne pourrions par contre qu'évoquer brièvement la question du rapport entre LA LANGUE comme système sémantico-syntaxique autonome

(*context-free*), et les textes comme entités manifestement en interdépendance avec leur contexte actionnel et social. Au vu des résultats récents de certains courants d'inspiration pragmatique (cf. Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1989), nous pensons cependant que l'espace de validité de cet éventuel noyau structurel autonome des langues est d'une dimension bien inférieure à celle que lui attribuent les courants générativistes. Et en tout état de cause, nous soutiendrons que ce qui, dans la langue, relèverait d'un système autonome, ne peut être empiriquement attesté que dans le cadre d'une démarche méthodologique descendante (des textes à la phrase et aux morphèmes), au titre de «résidu structurel» se révélant effectivement à l'abri des variations du contexte et du co-texte.

La première partie de notre ouvrage, *Les textes comme productions sociales*, sera centrée sur la question du statut et des conditions de production des textes.

Nous présenterons d'abord l'ensemble des raisons qui nous conduisent à inscrire notre démarche dans le cadre épistémologique général de l'interactionnisme social, en même temps que nous défendrons une version plus spécifique de ce cadre, que nous qualifions d'*interactionnisme socio-discursif* (Chap. 1). Sur cette base, nous discuterons ensuite du statut des textes, des problèmes théoriques et méthodologiques que pose leur analyse, ainsi que des problèmes didactiques que pose leur enseignement (Chap. 2). Nous nous centrerons enfin sur la question des conditions externes de production des textes, ce qui nous permettra d'asseoir notre conception des actions langagières et de leur contexte (Chap. 3).

Dès cette première partie, d'importantes corrections théoriques seront introduites eu égard aux propositions formulées dans *FdD*. La notion de «type de texte» sera notamment abandonnée, au profit de celles de genre de texte et de type de discours. Ce sont désormais les genres, comme formes communicatives (roman, éditorial, encyclopédie, etc.) qui seront mis

en correspondance avec les unités psychologiques que constituent les actions langagières, alors que les types de discours (narration, discours théorique, etc.) seront considérés comme des *formes linguistiques* plus spécifiques, entrant dans la composition des genres.

Après avoir, en une *première synthèse intermédiaire*, réévoqué les éléments essentiels de ce cadre théorique, nous centrerons la seconde partie de l'ouvrage sur l'analyse de *l'architecture interne des textes*.

Le chapitre 4 proposera d'abord une *vue d'ensemble* de cette architecture; à partir d'un exemple simple, seront illustrées les propriétés majeures des trois niveaux de cette architecture que sont l'infrastructure textuelle, les mécanismes de textualisation et les mécanismes de prise en charge énonciative. L'*infrastructure* des textes sera abordée plus en détail dans les deux chapitres suivants. Dans le chapitre 5, qui est central à tous égards, après avoir confronté notre conception des *types de discours* à celles d'auteurs dont nous nous inspirons par ailleurs (Adam, Bakhtine, Benveniste et Weinrich notamment), nous tenterons de montrer que ces types sont les *matérialisations linguistiques* des «mondes virtuels» (ou *mondes discursifs*) qui se construisent nécessairement lors de toute production verbale. Nous décrirons les opérations langagières sous-tendant la construction de ces mondes, ainsi que les configurations d'unités linguistiques qui, dans le cadre d'une langue naturelle (en l'occurrence, le français), traduisent leurs propriétés spécifiques. Nous discuterons enfin longuement du statut heuristique et des inévitables limites de notre classement des types de discours. Dans le chapitre 6, nous traiterons plus brièvement de ces autres composants de l'infrastructure textuelle que sont les séquentialités (au sens d'Adam, 1990, 1992) et les plans de textes. Et une *seconde synthèse intermédiaire* nous permettra alors d'aborder la question de l'*hétérogénéité* constitutive des textes, et de revenir sur l'épineux problème de leur classement en genres.

Si les types de discours exhibent manifestement des propriétés spécifiques rendant possible les différenciations et les classements, les textes en lesquels ils s'intègrent constituent néanmoins de véritables unités verbales, organisées en un tout cohérent. Et les chapitres suivants seront centrés sur les différents mécanismes par lesquels, au-delà des contraintes et des frontières des types discursifs, sont assurées l'*unicité* et la *cohérence globale* d'un texte.

Les *mécanismes de textualisation* sont plus particulièrement dévolus au maintien de la cohérence du contenu thématique, en ce qu'ils organisent, en *séries linéaires*, la progression et le rappel des unités de représentation mobilisées et sémiotisées dans un texte. Le chapitre 7 sera consacré aux séries isotopiques assurant la *connexion* et la *cohésion nominale* (ou les relais *anaphoriques*). Le grain d'analyse de ces deux ensembles de mécanismes restera cependant assez grossier, et pour des approches plus complètes, on ne pourra que renvoyer le lecteur aux analyses fines et détaillées proposées par Charolles (1988a; 1988b) et bien d'autres auteurs (pour une synthèse, cf. de Weck, 1991). Sous le titre de *cohésion verbale*, le chapitre 8 abordera par contre de manière à la fois plus originale et plus approfondie les *mécanismes contribuant à l'organisation temporelle des discours* et des textes. En même temps qu'ils contribuent à la *cohérence thématique* (progression et reprises sur la chaîne verbale), ces mécanismes manifestent en effet aussi (ou plus nettement que les précédents) la cohérence pragmatique d'un texte. Dans le prolongement de l'analyse ébauchée dans *FdD*, nous proposerons un cadre général visant à clarifier le mode de fonctionnement des repérages temporels et des contrastes aspectuels, et nous aborderons en particulier la problématique de la dépendance de ces mécanismes à l'égard des types de discours qu'ils traversent.

Les *mécanismes de prise en charge énonciative* sont quant à eux spécifiquement dévolus au maintien de la cohérence pragmatique (ou interactive, ou encore configurationnelle) d'un texte; c'est par eux que l'auteur

tente de clarifier la signification actionnelle (ou la *valeur humaine*) de ce qu'il énonce, en même temps que le positionnement même d'où émane cette attribution de signification. Nous les aborderons en un chapitre 9, d'allure délibérément essayiste. Nous y discuterons d'abord du statut des instances formelles impliquées dans la prise en charge (énonciateur, narrateur, voix, etc.), ainsi que de leur rôle dans la construction des mondes discursifs et dans la régie des opérations langagières. Puis, sur cette base, nous traiterons des mécanismes relatifs à l'explicitation des voix et aux modalisations.

Malgré son souci d'harmonisation et de complétude, le parcours proposé dans cet ouvrage restera rapide, parfois allusif et bien évidemment non exhaustif. Notre chapitre conclusif tentera en conséquence d'identifier les principales zones d'ombre de notre démarche, ainsi que les problèmes qu'elle laisse en suspens. Et en réévoquant certaines des questions épistémologiques et psychologiques formulées dans notre chapitre initial, il suggérera la direction que nous pensons devoir donner à nos recherches «pour suivre».

Première partie

Les textes comme productions sociales

La forme et le contenu ne font qu'un dans le discours compris comme phénomène social: il est social dans toutes les sphères de son existence et dans tous ses éléments, depuis l'image auditive, jusqu'aux stratifications sémantiques les plus abstraites."

M. Bakhtine, 1978, p. 85.

Chapitre I

Cadre et questionnement épistémologiques

1. De l'interactionisme social

L'expression d'**interactionisme social** désigne une position épistémologique générale en laquelle peuvent se reconnaître divers courants de philosophie et des sciences humaines. Au-delà de la spécificité des questionnements disciplinaires et des variantes d'accentuation théorique ou d'orientation méthodologique, ces courants ont en commun d'adhérer à la thèse selon laquelle les propriétés spécifiques des conduites humaines constituent le résultat d'un processus historique de **socialisation**, rendu possible notamment par l'émergence et le développement des **instruments sémiotiques**.

Si l'homme est bien un organisme vivant, et si à ce titre certaines de ses propriétés comportementales restent conditionnées par la configuration du potentiel génétique et par les conditions de survie de l'espèce, ses conduites témoignent aussi de capacités nouvelles (en particulier de capacités de pensée et de conscience), qui se sont construites au cours de l'évolution par détachement progressif des contraintes biologiques et comportementales, et qui continuent de contribuer à son autonomisation par rapport aux «lois de la Nature». La position interactioniste implique en conséquence qu'il est illusoire de tenter d'interpréter les conduites humaines en

ce qu'elles sont spécifiques, soit par renvoi direct aux propriétés du substrat neuro-biologique humain (direction prise par le cognitivisme et les neuro-sciences), soit comme le résultat de l'accumulation d'apprentissages conditionnés par les contraintes d'un milieu préexistant (thèse fondatrice du behaviorisme). Prenant au sérieux l'historicité de l'humain, le questionnement interactionniste a trait d'abord aux conditions sous lesquelles se sont développées, dans l'espèce, des formes particulières d'organisation sociale en même temps que des (ou sous l'effet de) formes d'interaction à caractère sémiotique. Il se déploie ensuite en une analyse approfondie des caractéristiques structurelles et fonctionnelles de ces organisations sociales ainsi que de ces formes d'interaction sémiotique. Il concerne enfin les processus phylogénétiques et ontogénétiques par lesquels ces propriétés socio-sémiotiques font l'objet d'une appropriation et d'une intériorisation par les organismes humains, transformant ces derniers en personnes¹, conscientes de leur identité et susceptibles de collaborer avec les autres personnes à la construction d'une rationalité de l'univers qui les englobe.

S'agissant des processus d'homínisation, l'interactionnisme s'inscrit dans la problématique ouverte par la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel, dont il retient la démonstration du caractère fondamentalement dialectique du développement de l'activité et du psychisme humains. Il y intègre le «renversement de perspective» introduit par Marx et Engels, en particulier l'accent porté dans les *Thèses sur Feuerbach*, dans certains passages du *Capital* et des *Grundrisse*, ainsi que dans la *Dialectique de la nature*, sur le rôle que jouent les instruments, le langage et le travail (ou la coopération sociale) dans la construction de la conscience. Il est aussi compatible avec certaines

¹ Notre acception du concept de *personne* est assez nettement distincte de celle proposée par le courant personnaliste de W. Stern (1923). Comme nous le verrons plus loin (cf. pp.46-47), elle est plus proche de la conception développée notamment par M. Buber (1923, 1947), P. Ricoeur (1990) et L. Sève (1969).

des positions soutenues ultérieurement par le courant néo-kantien², en particulier avec les thèses développées par Cassirer dans *La Philosophie des formes symboliques* (1923/1972). Enfin la position interactionniste s'est trouvée revivifiée par les apports plus récents des courants d'anthropologie (Leroi-Gourhan, 1964; 1965), de socio-anthropologie (Morin, 1977) et surtout, comme nous le verrons plus loin, par les approches socio-philosophiques de Habermas (1987) et de Ricoeur (1986).

Pour l'analyse des structures et des modes de fonctionnement sociaux, l'interactionnisme se ré-alimente à la théorie originelle des faits sociaux élaborée par Durkheim, en particulier à l'articulation qu'il propose entre représentations collectives, représentations sociales et représentations individuelles (1898); et il puise en conséquence dans les quelques travaux de sociologie et de psycho-sociologie qui s'inscrivent dans cette lignée (Bourdieu, 1980; Moscovici, 1961).

L'approche interactionniste des systèmes sémiotiques peut certes bénéficier, pour une première approche, des innombrables descriptions des structures et des unités des langues naturelles fournies par trois quart de siècle de linguistique structurale. Mais en raison de leurs postulats fondateurs (soit behavioristes, soit néo-nativistes), ces courants s'interdisent généralement de saisir les faits langagiers au titre de traces de conduites humaines, socialement contextualisées. C'est donc aux approches intégrant ces dimensions psycho-sociales que se réfère plutôt l'interactionnisme. Aux travaux récents centrés sur les interactions verbales (pour une synthèse, cf. Vion, 1992) et surtout à l'analyse des genres et types textuels issue de Bakhtine (1978; 1984) et à celle des formations discursives élaborée par Foucault (1969), propositions qui font écho à la conception des interac-

² De ce courant en réalité au moins autant «néo-hégélien» que «néo-kantien», nous soulignons les apports de H. Cohen, P. Natorp et H. Rickert (cf. Trotignon, 1974), et, bien évidemment ceux de W. Dilthey (1925/1947).

tions entre *formes de vie* et *jeux de langage* développée par le second Wittgenstein (1961; 1975). En outre, comme nous l'avons soutenu à plusieurs reprises (Bronckart, 1977, 1987, 1994), la démarche interactionniste ne peut que s'appuyer sur l'analyse saussurienne de l'*arbitraire radical* du signe (1916), qui constitue un apport théorique essentiel pour la compréhension du statut des relations d'interdépendance entre le langage, les langues et la pensée humaine.

En ce qui concerne enfin les processus de construction du **psychologique** (de la personne dotée de capacités psychiques et de conscience), l'interactionnisme procède à une relecture critique de l'oeuvre considérable de Piaget, en particulier des trois ouvrages fondamentaux que constituent *La naissance de l'intelligence* (1936), *La construction du réel* (1937) et *La formation du symbole* (1946). Relecture déjà largement entreprise par certains courants de psychologie sociale (cf. Doise, Mugny & Perret-Clermont, 1975; Doise et Mugny, 1981; Perret-Clermont, 1979; Perret-Clermont & Nicolet, 1988), qui mettent en évidence le rôle décisif des conditions et des interventions sociales dans le façonnage des capacités cognitives de l'enfant. Mais c'est surtout l'oeuvre de Vygotsky qui, à nos yeux, constitue le **fondement le plus radical de l'interactionnisme en psychologie**, et c'est dès lors à elle que s'articule le plus nettement notre démarche propre.

2. Pour un interactionnisme socio-discursif

Quoique tardivement redécouvert, *La signification historique de la crise de la psychologie* (ci-après *La crise*, 1927/sous-presses) constitue le texte-princeps de la démarche vygotkienne; sur fond d'une analyse du statut des différentes écoles de cette discipline et de leurs rapports aux autres sciences humaines, l'auteur y formule en effet un programme théorique et méthodologique décisif, dont nous ne relèverons ci-dessous que quelques éléments centraux (pour une présentation plus détaillée, cf. Bronckart, 1996). Pour Vygotsky, la psychologie occupe une place nodale dans le champ des

sciences humaines, en ce que sa problématique est inéluctablement confrontée à la **dualité physique-psychique** des phénomènes attestables en l'humain. L'homme constitue en effet un organisme vivant, doté de propriétés biologiques et qui se comporte; mais il est aussi un organisme conscient, qui se sait disposer de ces capacités psychiques que traduisent les idées, les projets et les sentiments. Et la psychologie a comme tâche spécifique de décrire et d'expliquer ces deux ordres de phénomènes ainsi que leurs modalités d'articulation, en une démarche méthodologique unifiée. Selon l'auteur, les propositions des différentes écoles de la psychologie du début du siècle tendaient cependant, délibérément ou *de facto*, à sous-estimer voire à éluder cette problématique centrale des interactions physique-psychique; et à nos yeux ce diagnostic conserve toute sa pertinence pour la majorité des courants contemporains de la discipline. D'un côté, les psychologues d'inspiration réflexologique ou behavioriste centrent leurs analyses sur le substrat physiologique et sur les conditions environnementales d'apprentissage des comportements observables, et quand ils ne la nient pas, laissent en suspens la question du statut et des effets de capacités mentales réputées inobservables (parce que non inscrites dans l'espace-temps). D'un autre côté, les psychologues d'inspiration phénoménologique, psychanalytique ou cognitiviste, soit se limitent à une approche des phénomènes psychiques qui fait l'impasse totale sur le problème de leur substrat matériel (pour les deux premiers courants), soit proposent des modèles de l'architecture et du fonctionnement mental qui «découleraient» directement des propriétés du cerveau (pour le cognitivisme), cet isomorphisme quasi magique faisant abstraction des dimensions comportementales, historiques et sociales du développement humain. Cet état de fait s'expliquait, pour Vygotsky, par l'ancrage de fait de la psychologie moderne dans une épistémologie dualiste héritée de

Descartes³ et selon laquelle: a) les objets et les corps inscrits dans l'étendue matérielle d'une part, les idées et les sentiments du sujet pensant d'autre part, relèvent de deux substances différentes et indépendantes (que l'on peut qualifier, comme nous l'avons fait ci-dessus, de «physique» et de «psychique»); b) la substance psychique est donc une propriété de l'humain, érigeant ce dernier en *sujet conscient* (reliquat de la thèse créationniste: Dieu a attribué une âme aux seuls organismes humains); c) ce sujet est le régulateur de l'ensemble des états physiques de son propre corps.

Vygotsky soutenait au contraire que la psychologie devait s'inscrire dans l'épistémologie moniste issue de Spinoza, c'est-à-dire considérer: a) que la Nature ou l'univers relève d'une substance unique: la matière homogène et en perpétuelle activité; b) que le physique et le psychique constituent deux des multiples propriétés de cette substance matérielle active, en l'occurrence les deux seules propriétés accessibles à l'intelligence humaine; c) que cette intelligence, de par ses propriétés limitées, ne peut saisir la matière dont elle est issue comme entité homogène ou continue, mais qu'elle l'appréhende sous la forme partielle et discontinue des *phénomènes* physiques et psychiques.

L'imputation vygotkyenne d'un positionnement dualiste à l'ensemble des écoles de psychologie doit certes être nuancée; si les propositions de la psycho-phénoménologie, de la psychanalyse, du néo-nativisme chomskyen et de certains courants cognitivistes reposent —de fait— sur de tels postulats, le behaviorisme skinnérien et d'autres courants cognitivistes prétendent s'inscrire par contre dans la tradition moniste. Mais dans ces deux derniers cas, il s'agit d'un monisme matérialiste réducteur, qui dénie aux

³ La dualité radicale de la substance pensante ("je pense, donc je suis") et de la substance matérielle, telle qu'elle est posée dans la quatrième partie du *Discours de la méthode* (1637; cf. 1973, pp. 62-63) a ensuite été partiellement atténuée dans la *Correspondance avec la princesse Elisabeth* (notamment dans la lettre du 21 mai 1643; cf. 1955, pp. 116-117). C'est cependant la version radicale initiale qui a été reprise par la descendance du cartésianisme.

manifestations psychiques une véritable spécificité, en leur attribuant le statut soit de dérivés comportementaux, soit de dérivés biologiques, et qui leur applique dès lors des méthodologies d'analyse aboutissant à leur dilution dans le substrat duquel elles sont censées dériver.

Si, comme Vygotsky le soulignait, on accepte la réelle autonomie fonctionnelle des phénomènes psychiques, et si l'on adhère à une épistémologie moniste, alors la question centrale de la psychologie est celle des conditions évolutives et historiques de l'émergence de ce type de phénomène, et en particulier de l'émergence de la pensée consciente des organismes humains. En tenant compte des acquis de la psychologie animale, qui a démontré l'existence de capacités représentatives dans l'ensemble des espèces, et en tenant compte aussi du fait que tous les organismes vivants conservent des traces internes de leurs interactions avec le milieu, nous reformulerons ce positionnement moniste émergentiste en deux questions principales.

La première est celle des conditions sous lesquelles le comportement actif, conditionné à la fois par le potentiel génétique et par les contraintes de survie de l'espèce, produit, en tout organisme, des traces internes, plus ou moins stables et plus ou moins efficaces, de certaines propriétés du milieu. C'est ce que nous appellerons la *première précipitation*, du comportement (ou du physique) en un fonctionnement psychique élémentaire.

La seconde a trait aux conditions sous lesquelles, chez l'humain (voire chez quelques mammifères supérieurs), ce fonctionnement psychique élémentaire se détache plus nettement des contraintes génétiques et comportementales de sa constitution, et devient un mécanisme actif et auto-réflexif, apparemment sous le contrôle de l'organisme qui en est le siège. C'est ce que nous appellerons la *seconde précipitation*, du psychique dépendant (eu égard au comportemental) en psychique autonome; ou encore la transformation du psychisme élémentaire en un psychisme actif (pensée) et auto-réflexif (conscience).

L'approche des conditions de la première précipitation peut se satisfaire d'une étude du développement des mécanismes d'interaction entre l'organisme agissant et son milieu en ce qu'il est physique. Et, comme nous l'avons montré ailleurs (Bronckart, 1995a, 1995b et 1996), l'analyse piagétienne des conditions d'émergence d'une *intelligence sensori-motrice* (1936; 1937), c'est-à-dire de capacités psychiques pratiques (ou inconscientes) communes à l'homme et à l'animal, reste en ce domaine une référence quasi indépassable. Mais une telle approche se révèle inapte à aborder les conditions de la seconde précipitation, du psychisme élémentaire en une pensée consciente. Pour ce faire, il y a lieu, comme le soutenait Vygotsky, de renouer avec la tradition hégélienne et marxienne évoquée plus haut. D'admettre d'abord que le processus d'évolution des espèces a doté l'homme de capacités comportementales particulières, lui permettant de créer des instruments médiatisant sa relation au milieu, d'organiser une coopération dans le travail donnant naissance aux formations sociales, et de développer des formes langagières d'échange avec les congénères. D'admettre ensuite que c'est la ré-appropriation, en l'organisme humain, de ces propriétés instrumentales et langagières d'un milieu désormais socio-historique qui est la condition de l'émergence de capacités auto-réflexives ou conscientes entraînant une restructuration de l'ensemble du fonctionnement psychologique.

Dans sa courte vie scientifique, Vygotsky n'a pu mettre en oeuvre qu'une part restreinte du programme scientifique formulé dans *La crise*, et les plus significatifs de ses travaux ont porté sur l'ontogenèse des *fonctions psychologiques supérieures* (ou encore des fonctions «pénétrées de conscience»). Dans son ouvrage posthume *Pensée et langage* (1934/1985), il a montré notamment que c'est l'appropriation, par le bébé, des unités de signification de la langue de l'entourage qui entraîne la discrétisation et le dédoublement du fonctionnement psychique qui caractérisent la pensée

consciente. Et il a montré également que ce sont les interventions délibérées de l'entourage humain qui rendent possible et structurent cette appropriation, ce qui lui a permis de formuler une conception originale des relations entre apprentissage et développement, organisée autour du concept de **zone de développement proche**.

Oubliée pendant des décennies, sous l'effet d'un ostracisme politique (interdiction de sa diffusion par le pouvoir stalinien) et scientifique (dû à la domination, en Occident, des courants successifs de cognitivisme), l'oeuvre vygotkskyenne n'a été redécouverte, rééditée et traduite qu'à partir des années soixante. Elle a alors puissamment contribué au renouvellement théorique et empirique de la psychologie développementale; aux Etats-Unis, elle a inspiré les travaux de Bruner (1973; 1983) et de son école, comme ceux de Valsiner (1987), de Wertsch (1985, 1995) et de bien d'autres; en Europe, elle a orienté les démarches de Brossart (1993), Deleau (1990), etc., et surtout les approches plus radicalement sociales de l'école de Schneuwly (1987a, 1988, 1994a, 1994b), Alvarez et del Rio (1994, 1995), Moro et Rodriguez (1989, 1994), etc., dans laquelle nous nous inscrivons.

Si Vygotsky nous paraît ainsi avoir jeté les bases du véritable questionnement de la psychologie, et si ses recherches empiriques et celles de ses continuateurs se sont révélées d'une incontestable fécondité, la poursuite et le développement de sa démarche se heurtent pourtant à d'importantes difficultés théoriques et méthodologiques. Trois d'entre elles nous retiendront particulièrement.

La première concerne la (ou les) **unité(s) d'analyse** de la psychologie. Posé et longuement discuté dès *La crise*, ce problème résulte directement de la dualité physique-psychique évoquée plus haut, ou, en d'autres termes, de l'enchevêtrement complexe des dimensions bio-physiologiques, comportementales, mentales, sociales et langagières qui caractérise les conduites

humaines. Le reproche qu'adressait Vygotsky à ses contemporains était, nous l'avons vu, de «se simplifier la tâche» en limitant leurs approches, qui aux seuls aspects physiologiques, qui aux seuls aspects comportementaux, qui aux seuls aspects mentaux, qui encore aux seuls aspects verbaux, et son objectif était dès lors de construire le concept unifiant en lequel s'organiseraient ces différentes dimensions. Objectif qui n'a cependant pas été atteint dans la suite de l'oeuvre, l'auteur hésitant entre divers candidats à ce statut, en particulier entre les notions de *signification du mot*, de *conduite instrumentale* et d'*activité médiatisée par les signes* (cf. Zinchenko, 1985). Et ce n'est que plus tard que les disciples de Vygotsky, Léontiev (1979) en particulier, proposeront d'ériger l'*action* et/ou l'*activité* au rang d'unités intégratrices. Au-delà du choix terminologique, auquel nous souscrivons, la conceptualisation de ces unités dans l'école soviétique reste cependant partiellement insatisfaisante, notamment dans sa sous-estimation, voire son rejet des dimensions sociales et langagières de l'activité. Carence qui nous paraît découler directement des problèmes que nous allons évoquer maintenant.

La deuxième difficulté a trait en effet à la délimitation et à l'articulation de l'ordre du social et de l'ordre du psychologique, et ce problème présente deux aspects majeurs. Pour une psychologie interactionniste, il s'agit tout d'abord de se référer (et d'emprunter) à une conceptualisation pertinente des faits sociaux, dans leurs dimensions organisationnelle et représentationnelle. Sur ce point, les références de Vygotsky à la sociologie restaient assez limitées (cf. Schurmans, 1985), et cette situation s'aggraverait encore chez ses successeurs soviétiques, pour lesquels le marxisme était censé «suffire» à l'analyse des faits sociaux. Mais en outre, dans la mesure où l'interactionnisme postule que ces faits sociaux constituent les déterminants majeurs des faits psychologiques, il s'agit surtout, pour éviter la confusion et la tautologie, d'identifier et de définir indépendamment, des unités proprement sociologiques d'une part, des unités proprement psycholo-

giques d'autre part, de manière à pouvoir conceptualiser leurs interactions. Dans *La crise*, Vygotsky soulignait l'impérieuse nécessité de cette distinction entre *principes explicatifs* et *unités d'analyse* de la psychologie, mais cet objectif, étroitement dépendant du précédent, ne sera pas non plus atteint. Comme nous le verrons plus loin, en combinant les apports de Léontiev et de la sociologie compréhensive (Habermas, 1987), nous posons que c'est l'activité dans les formations sociales (unité sociologique) qui constitue le principe explicatif des actions imputables à une personne (unités psychologiques).

La troisième difficulté concerne alors le statut à accorder au langage dans ses rapports à l'activité sociale et aux actions. L'unité verbale prise en compte par Vygotsky était le *mot*, concept qu'il opposait (à tort, selon nous) au *signe* saussurien, et malgré son profond intérêt pour l'analyse des oeuvres littéraires (cf. *La tragédie de Hamlet*, 1915), il semblait ne pas avoir identifié ces entités verbales plus larges que Bakhtine commençait parallèlement à conceptualiser sous l'expression de *genres du discours*. Dans la mesure où ces entités se situent manifestement à un niveau d'analyse correspondant à celui de l'activité et des actions, ce sont bien elles qui constituent les véritables *unités verbales*, et c'est dans le cadre englobant des *textes et/ou discours* qu'un statut peut être conféré aux unités de niveau inférieur que constituent les mots ou les signes. Une psychologie interactionniste doit donc d'abord intégrer la dimension discursive du langage, emprunter aux travaux linguistiques et sociolinguistiques en ce domaine, et au besoin en élaborer une conceptualisation propre. Mais au-delà de cette contribution à la description des organisations textuelles et/ou discursives, elle doit surtout, en raison de son questionnement spécifique, clarifier les relations existant, en synchronie, entre les actions humaines en général et les actions sémiotisées (ou actions langagières). Et elle doit aussi, dans une perspective plus historique, tenter d'identifier les modalités par lesquelles l'activité langagière à l'oeuvre dans les groupes humains (l'*agir*

communicationnel, selon Habermas), en même temps qu'elle est constitutive du social, contribue à délimiter les actions imputables à des agents singuliers et, partant, contribue à façonner la personne humaine dans l'ensemble de ses capacités proprement psychologiques.

Pour atteindre ses objectifs propres, tels que les avait définis Vygotsky, la psychologie doit donc, à nos yeux, «sortir d'elle-même», ou plus précisément rejeter les postulats épistémologiques et les contraintes méthodologiques du positivisme qui l'a fondée, pour saisir les actions humaines dans leurs dimensions sociales et discursives constitutives. Tel est le projet de l'interactionisme socio-discursif, que nous avons condensé en un *Manifeste* récent (cf. Bronckart, Clémence, Schneuwly & Schurmans, 1996). Projet évidemment encore largement à réaliser, mais auquel devraient contribuer les propositions rassemblées dans cet ouvrage.

3. Activité sociale et langage

Inspirée de Léontiev (1979), la notion générale d'activité désigne les organisations fonctionnelles de comportements des organismes vivants, au travers desquelles ces organismes ont accès au milieu environnant et sont susceptibles de s'en construire des éléments de représentation interne (ou de connaissance). Dans l'ensemble des espèces, quelques grands types d'activité peuvent être distingués, en tenant compte notamment des fonctions de survie auxquelles ces activités s'articulent (nutrition, reproduction, évitement du danger, etc.). Dans la plupart des espèces animales, cette activité générale est associée à des processus de coopération, certes toujours orientés par les fonctions de survie, mais qui prennent des formes particulières, conditionnées par les caractéristiques de l'organisation hiérarchique de l'espèce (cf. la distribution des tâches et des rôles chez les abeilles) et/ou par les usages réglés d'un groupe déterminé (cf. les variations de rituels d'interaction entre différentes niches de chimpanzés). Dès lors qu'elles

sont ainsi collectivement organisées, les espèces animales témoignent donc d'une activité elle-même nécessairement collective ou «sociale», en un premier sens (trop large à nos yeux) de ce terme. L'espèce humaine se caractérise enfin par l'extrême diversité et par la complexité de ses formes d'organisations et de ses formes d'activité. Cette évolution spectaculaire est indissolublement liée à l'émergence d'un mode de communication particulier, le langage, et cette émergence du langage confère aux organisations et aux activités humaines une dimension particulière, qui justifie qu'on les qualifie de sociales, au sens, strict cette fois, du terme.

Dans les autres espèces animales, les individus engagés dans une activité se construisent des représentations du milieu environnant, et cette connaissance du contexte de l'activité inclut notamment la représentation des congénères qui y sont impliqués, ainsi que la capacité de réagir de manière appropriée aux signaux qu'ils émettent. Mais les épisodes communicatifs du monde animal présentent un caractère fondamentalement *déclencheur*. La correspondance entre le signal et la réponse comportementale y est directe; elle ne fait l'objet d'aucune procédure de négociation (et donc de contestation), comme en atteste l'absence apparente de tout dialogue: l'animal ne répond pas au signal en émettant un autre signal et en s'engageant dans une «conversation». Ceci implique que les connaissances élaborées par l'animal dans le cadre de sa participation à une activité sont des représentations **non négociées** du milieu, idiosyncrasiques en quelque sorte, quand bien même elles sont marquées par les modalités de coopération propres à l'espèce et/ou au groupe.

Dans l'espèce humaine, la coopération des individus dans l'activité est au contraire régulée et médiatisée par de véritables interactions verbales et l'activité se caractérise donc par cette dimension qu'Habermas (1987) a qualifiée d'**agir communicationnel**. Si, faute de données empiriques

pertinentes, il est sans doute définitivement exclu de proposer une analyse proprement scientifique des conditions phylogénétiques de l'émergence de cette capacité, il est néanmoins possible, en s'inspirant du même auteur, de postuler un processus évolutif qui intégrerait les éléments suivants.

Pour assurer leur survie, les membres des groupes humains primitifs collaborent concrètement, comme les autres mammifères supérieurs, à des activités générales liées à la survie (les activités de nutrition, par exemple). Mais étant biologiquement dotés de capacités comportementales plus puissantes que celles des autres mammifères, en raison notamment de la libération des mains, les humains produisent des instruments qui renforcent et prolongent leurs capacités comportementales. Et l'exploitation de ces instruments dans le cadre d'activités complexes requiert inéluctablement un mécanisme d'entente sur ce qu'est le contexte même de l'activité et sur la part que les individus instrumentés vont y prendre. Les productions sonores originelles auraient été motivées par cette nécessité d'entente; d'abord temporellement et déictiquement associées à des interventions sur les objets, elles auraient constitué, pour les congénères, des **prétentions concrètes à la désignation**⁴ de ces mêmes interventions. **Prétentions contestables et inévitablement contestées par les dits congénères qui auraient associé, eux, d'autres sons à ces interventions.** Et le langage proprement dit aurait alors émergé sous l'effet d'une négociation pratique (ou inconsciente) des prétentions à la validité désignative des productions sonores des membres d'un groupe engagés dans une même activité. C'est donc dans la coopération active que se stabiliseraient les relations désignatives, comme *formes communes* de mise en correspondance entre représentations sonores et représentations d'aspects quelconques du milieu, c'est-à-dire comme **signes**, dans l'acception saussurienne la plus

⁴ En nous inspirant de la notion générale de *prétention à la validité* introduite par Habermas (1987), nous avons introduit la notion de «prétention à la validité désignative» (cf. Bronckart, 1995b) pour exprimer la dimension active de l'*usage social* des signes.

profonde du terme. Signes qui, de par leur statut même de formes issues d'une négociation, auraient nécessairement restructuré les représentations, jusque-là idiosyncrasiques, des individus, et les auraient transformées en représentations au moins partiellement communes, partageables, ou encore *communicables*.

Outre qu'elle est ainsi constitutive de l'organisation du psychisme spécifiquement humain, comme nous le montrerons plus loin (sous 5), l'émergence de l'agir communicationnel est aussi **constitutive du social** proprement dit. En effet, les signes cristallisant les prétentions à la validité désignative, s'ils sont bien disponibles pour chacun des individus particuliers, ont nécessairement aussi, en raison toujours de leur statut de formes négociées, une dimension trans-individuelle; ils véhiculent des représentations collectives du milieu, qui se structurent en configurations de connaissances que l'on peut qualifier, à la suite de Popper (1972/1991) et d'Habermas, de **mondes représentés**. Comme le suggère plus particulièrement le dernier auteur, trois sortes de mondes peuvent être distingués. Les signes s'adressent d'abord aux aspects du milieu en ce qu'il est physique; pour être efficace dans l'activité engagée, il s'agit de disposer de **représentations pertinentes des paramètres de l'environnement**; et les connaissances collectives accumulées à ce propos sont **constitutives d'un monde objectif**. Mais dans le cadre de l'activité, les signes portent aussi nécessairement sur la manière d'organiser la tâche, c'est-à-dire sur les modalités conventionnelles de coopération entre membres du groupe, et les connaissances collectives accumulées à ce propos sont **constitutives d'un monde social**. Enfin, les signes portent inéluctablement aussi sur les caractéristiques propres à chacun des individus engagés dans la tâche («adresse», «efficacité», «courage», etc.), et les connaissances collectives accumulées à ce propos sont **constitutives d'un monde subjectif**. Sous l'effet **médiateur** de l'agir communicationnel, l'homme transforme le milieu (ou le *monde en soi* qui restera éternellement une «limite jamais atteinte»), en ces mondes représentés

qui constituent désormais le **contexte spécifique** de ses activités. Bien que lapidaire, cette analyse fait apparaître les niveaux successifs (ou emboîtés) de l'effet du «social» sur l'humain. Dès lors qu'elles procèdent de l'activité, qui est collective ou sociale au sens large, toutes les connaissances humaines présentent un caractère de *construit collectif*. Le sous-ensemble de ces constructions collectives ayant trait aux processus de coopération inter-individuelle se structure en un monde représenté spécifique: le monde social. Et ce monde social, parce qu'il régule les modalités d'accès des individus aux objets du milieu, conditionne à son tour les formes de structuration du monde objectif aussi bien que du monde subjectif.

Il découle de l'approche qui vient d'être développée que le langage humain se présente d'abord comme une production interactive associée aux activités sociales, production qui constitue l'instrument par lequel sont émises, à l'intention des interactants, des prétentions à la validité relatives aux propriétés du milieu dans lequel cette activité se déroule. Le langage est donc primairement une caractéristique de l'activité sociale humaine dont la fonction majeure est d'ordre communicatif ou pragmatique. Ce n'est que sous l'effet de la confrontation de la valeur *illocutoire* des productions des interactants que se stabilisent progressivement les **signes**, comme formes partagées (ou conventionnelles) de mise en correspondance entre représentations sonores et représentations d'entités du monde. Chaque signe véhiculant ainsi un signifié (ensemble des représentations particulières subsumées par un signifiant collectif), le langage se trouve alors doté d'une fonction seconde, de l'ordre du représentatif ou du **déclaratif**.

Produit de l'interaction sociale (de l'*usage*, comme le soulignait Wittgenstein), cette sémiotisation des rapports au milieu transforme les représentations des organismes humains; celles-ci sont désormais le produit d'une reformulation collective imposée aux représentations jusque-là idiosyncrasiques. Les représentations sémiotisées sont, en d'autres termes,

les produits d'une «mise en interface» de représentations individuelles et de représentations collectives. Cette sémiotisation introduit en outre une **distance** dans les rapports que les organismes humains entretiennent avec le milieu; celui-ci n'est plus la seule instance de *contrôle* des représentations. Et cette distance, à son tour, rend possible l'**autonomisation** des productions sémiotiques elles-mêmes. Celles-ci sont désormais susceptibles de s'organiser en une activité particulière, qui reste certes en interdépendance avec les autres activités d'espèce, mais qui se configure néanmoins en organisations de signes, dotées d'une autonomie partielle. La sémiotisation donne ainsi naissance à une **activité proprement langagière** qui s'organise en discours ou en **textes**. Et sous l'effet de la diversification des activités non langagières avec lesquelles ils sont en interaction, ces textes se diversifient eux-mêmes en **genres**.

Il convient de souligner ici, qu'étant des produits de l'interaction sociale (de l'usage), les signes, comme les textes en lesquels ils s'organisent, restent perpétuellement sous la dépendance de cet usage, et que les signifiés qu'ils véhiculent ne peuvent dès lors être considérés comme stables que momentanément, en un état synchronique (artificiellement) donné. Et il convient de souligner que puisque c'est au travers de ces textes et de ces signes aux significations perpétuellement mouvantes que se construisent les mondes représentés définissant le contexte des activités humaines, ces mondes eux-mêmes se transforment en permanence.

Les éléments d'analyse qui précèdent saisissent le langage dans ses propriétés d'espèce (ou anthropologiques), mais ce point de vue reste en l'occurrence trop général, dans la mesure où l'activité langagière ne se réalise effectivement que dans le cadre d'**une langue naturelle** particulière. Issus sans doute de souches différentes, et s'étant éparpillés à la surface du globe, les groupes humains ont inévitablement élaboré des ensembles de signes qui, outre qu'ils diffèrent sur le versant des signifiants (dans la sélec-

tion des caractéristiques sonores discriminatives), se différencient surtout sur le versant des signifiés (dans l'empan et l'organisation interne des représentations élémentaires subsumées par les signifiants). Dès lors, si chaque langue naturelle «met en oeuvre» le processus représentatif général du langage humain, elle le fait selon ses modalités propres, ce qui confère aux produits représentés (aux signifiés) des propriétés toujours d'abord particulières. Chaque langue a donc sa sémantique propre (il n'existe de «sémantique générale» qu'au titre d'abstraction et de généralisation par rapport aux sémantiques des langues particulières — cf., notamment, Rastier, 1991), et c'est au travers de la médiation de la sémantique propre à une langue que se construisent concrètement les mondes représentés. Ces mondes ne peuvent donc pas ne pas être «marqués» par cette sémantique particulière, et c'est à cette diversité des sémantisations des mondes représentés que s'origine sans doute un part importante des variations entre *cultures* humaines.

Réunissant ainsi l'ensemble des «associations ratifiées par le consentement collectif» (Saussure, 1916, p. 32), une langue naturelle est susceptible d'assurer l'intercompréhension entre les membres de ce que cet auteur qualifiait de *communauté verbale*, et elle constitue en cela, toujours selon Saussure, une *institution sociale*. Mais contrairement à l'implicite de la position saussurienne, si elles constituent assurément des réalités sociales globales, les communautés verbales ne sont pas sociologiquement homogènes; elles sont traversées par des organisations diverses, complexes et hiérarchisées, dans le cadre desquelles se déploient en permanence les rapports de forces et les conflits entre groupes sociaux aux intérêts divergents. Une communauté verbale est donc constituée de multiples formations sociales. Et chacune de ces formations, en fonction de ses objectifs et de ses intérêts propres, élabore des modalités particulières de mise en fonctionnement de la langue, que Foucault (1969) a qualifiées de *formations discursives*. Dans une perspective qui nous paraît parfaitement compatible

avec celle que nous développons, Foucault a montré que ces formations discursives (que nous qualifierons pour notre part de **formations socio-langagières**) sont des mécanismes qui, dans le mouvement même qui génère des modalités particulières d'organisation des signes, débouchant sur des formes variées de «discours» (que nous qualifierons, pour notre part, de **genres de textes**), façonnent d'une manière particulière les connaissances (objets, concepts, stratégies, etc.) des membres d'une même formation sociale. Deux conséquences découlent de cette analyse. Tout d'abord, quand bien même elle assure l'intercompréhension, une langue ne peut être considérée comme une entité unique et homogène. Comme le montrent par ailleurs les travaux de Berrendonner & al. (1983), toute langue se présente comme un ensemble de sous-systèmes emboîtés, mouvants et perméables, qui ne sont eux-mêmes que des saisies structurales abstraites des modalités de fonctionnement des différents genres de textes, seules réalités empiriquement attestables des langues. Ensuite, les mondes représentés constituant le contexte des activités humaines, s'ils sont déjà conditionnés par la sémantique globale de la langue naturelle utilisée, sont aussi marqués par les sémantisations particulières induites par les genres de textes en usage. Et cette sémantisation plus spécifiquement sociale constitue sans doute l'un des filtres au travers duquel s'élabore ce que l'on qualifie aussi parfois (dans une autre acception de ce terme redoutablement polysémique) de *culture* des membres d'une communauté verbale donnée.

Si la mise en oeuvre de la capacité d'espèce que constitue le langage se trouve ainsi traversée et sous la dépendance des différents niveaux d'organisation du social, elle présente aussi, comme toutes les productions humaines, un caractère profondément **historique**. Constat à première vue banal, mais dont la signification et les implications fondamentales, pourtant nettement mises en évidence dans l'oeuvre de Saussure, restent

négligées par les plupart des courants de linguistique et plus encore par les psychologies non interactionistes. L'homme n'a accès au milieu, nous l'avons vu, que dans le cadre d'une activité médiatisée par la langue, mais toute langue se présente comme une accumulation de textes et de signes en lesquels sont déjà cristallisés les produits des rapports au milieu élaborés et négociés par les générations précédentes. Les mondes représentés ont été «dits» bien avant nous, et les textes et signes qui les ont constitués continuent de porter les traces de cette construction historique permanente. En un état synchronique donné, le locuteur d'une langue se trouve donc confronté à ce double produit historique des mondes représentés et des textes déjà là. Et la poursuite de la négociation des significations des signes (de leurs prétentions à la validité désignative), en laquelle se poursuit la construction des connaissances des mondes, s'opère non seulement dans la confrontation aux représentations véhiculées par les textes des contemporains, mais aussi et surtout dans la confrontation avec les représentations véhiculées par les textes des générations antérieures. Les productions langagières d'un individu s'effectuent donc nécessairement dans l'interaction avec une **intertextualité**, dans ses dimensions sociales synchroniques, et dans ses dimensions historiques de traces des constructions conceptuelles et langagières des groupes sociaux précédents.

4. Action et langage

Dans ce qui précède, en examinant le statut de l'activité sociale médiatisée par l'agir communicationnel, et en analysant les effets de cette activité et de ce langage sur la transformation du milieu en *mondes représentés*, nous nous sommes centrés délibérément sur les dimensions sociologiques et historiques des conduites humaines, parce qu'elles sont premières. Dans ce qui suit, nous saisissons ces mêmes conduites humaines sous leurs dimensions **psychologiques**, qui sont secondes, et nous nous centrerons sur la problématique des capacités mentales et comportementales qui y

sont attestables. Pour ce faire, nous nous doterons d'une autre unité d'analyse, proprement psychologique, que Weber (1971) qualifiait de "*conduite orientée de façon sensée*", ou de "*comportement signifiant mutuellement orienté et socialement intégré*", qu'Habermas et Ricoeur appellent "*action sensée*", et que nous qualifierons pour notre part simplement d'**action**. Nous montrerons que l'action présente irrémédiablement un statut double; elle peut se définir d'un côté comme cette «part» de l'activité sociale qui se trouve imputée à un humain singulier (point de vue de l'observateur externe); et elle peut se définir d'un autre côté comme l'ensemble des représentations construites par cet humain singulier à propos de sa participation à l'activité, représentations qui érigent ce dernier en un organisme conscient de son faire et de ses capacités de faire, c'est-à-dire en un **agent** (point de vue interne). Nous soutiendrons que c'est l'agir communicationnel qui, en même temps qu'il est constitutif des mondes représentés, est également l'instrument par lequel se délimitent les actions. Nous montrerons enfin que, tout comme l'activité sociale en général peut être saisie sous l'angle psychologique de l'action, l'activité langagière peut être saisie sous ce même angle, comme **action langagière**, imputable à un agent, et qui se matérialise en cette entité empirique que constitue le **texte singulier**.

Pour circonscrire la signification du concept d'action, il convient d'abord de l'opposer à celui d'événement, et nous exploiterons à cet effet l'analyse que proposait Anscombe dans *Intention* (1957). Selon cette auteure, c'est dans le cadre de *jeux de langage* différents que l'on parle d'événements se produisant dans la nature d'une part, d'actions humaines d'autre part. A titre d'exemple, un énoncé comme "*deux tuiles tombent du toit sous l'effet du vent*" relate un pur événement, c'est-à-dire un enchaînement de phénomènes inscrits dans l'espace-temps, et dont les relations peuvent faire l'objet d'une **explication causale** (dans le sens très restreint de la *causalité efficiente* d'Aristote). Les deux phénomènes évoqués [a] *le vent souffle;*

b) *les tuiles tombent*] peuvent être définis de manière indépendante, et le phénomène a) est un antécédent nécessaire et suffisant pour provoquer l'occurrence du phénomène b). Par contre, un énoncé du type "*Pierre fait tomber deux tuiles du toit pour endommager la voiture du voisin qu'il déteste*" relate un enchaînement qui peut être saisi, soit comme événement, soit comme action. Dans le premier cas, on considèrera simplement que le phénomène a) (*Pierre manipule les tuiles*) est logiquement indépendant du phénomène b) (*la voiture du voisin est endommagée*), et l'on pourra alors interpréter l'enchaînement a-b en termes de causalité: la manipulation de Pierre est une cause et l'endommagement de la voiture est l'effet de cette cause. (On notera que c'est sans doute l'adhésion à cette interprétation événementielle des conduites humaines qui caractérise le plus nettement les différentes formes de behaviorisme). Mais une telle interprétation néglige délibérément les caractéristiques de l'enchaînement verbalisées dans l'énoncé-exemple par *fait tomber*, *pour* et *qu'il déteste*. Elle manque en d'autres termes les propriétés psychiques imputées à Pierre, en l'occurrence l'évocation de l'existence d'un motif (ou raison d'agir: *Pierre déteste son voisin*), d'une intention (*Pierre fait tomber ... pour*) et plus largement de la responsabilité que cet agent a prise dans cet enchaînement de phénomènes. Ce n'est que lorsque ces propriétés psychiques sont prises en compte, et que sont examinées leurs relations avec les propriétés comportementales, qu'un enchaînement de phénomènes impliquant un humain se trouve saisi en tant qu'action. L'action constitue donc bien cette unité d'analyse revendiquée pour la psychologie par Vygotsky, en ce qu'elle mobilise et met en interaction les dimensions physiques (ou comportementales) et psychiques (ou mentales) des conduites humaines.

Le statut de l'action humaine a été analysé en termes similaires par von Wright dans *Explanation and Understanding* (1971). Pour cet auteur, les conduites humaines peuvent être décrites au titre d'événements, comme des systèmes clos de comportements comportant un état initial, un

ensemble de transformations internes et un état final [ces systèmes simples ou actions de base (cf. Danto, 1965) pouvant par ailleurs être concaténés en systèmes plus complexes]. Mais ces mêmes conduites comportent aussi un aspect d'intervention intentionnelle, qui justifie qu'on les qualifie d'actions; pour produire l'état initial d'un système, un agent doit «intervenir dans le cours des choses», décider, exercer un pouvoir; et l'exercice de ce pouvoir, comme son orientation intentionnelle, sont dans une relation d'interdépendance, au moins partielle, avec des motifs. Comme l'indique le titre de son ouvrage, von Wright s'est cependant surtout centré sur les corrélats méthodologiques de cette distinction entre action et événement. Selon lui, dans la mesure où il n'existe pas de système de comportements sans état initial, pas d'état initial sans intervention humaine, et pas d'intervention sans l'exercice d'un pouvoir, l'observateur scientifique doit disposer d'une connaissance du pouvoir-faire (et du projet) de l'agent pour identifier l'état initial d'un système, pour délimiter ce système et pour appréhender ses conditions de clôture. Et en reformulant cette problématique des rapports entre dimensions comportementales et mentales en sens inverse, il faut admettre, à la suite d'Anscombe, que le projet et le pouvoir-faire de l'agent ne peuvent à leur tour être identifiés sans prendre en compte les comportements observables qui les réalisent, tout comme les motifs ne peuvent être totalement identifiés indépendamment des comportements dont ils sont la raison. Et cette impossibilité d'une appréhension et d'une définition totalement indépendantes des paramètres mentaux vs comportementaux a comme conséquence que l'action humaine ne peut faire l'objet d'une explication causale, au sens strict de ce terme: les intentions ou les motifs de l'agent ne peuvent être considérés comme des causes, dont les comportements propres seraient les effets. Dans un contexte pourtant bien différent, c'est une analyse et une argumentation analogues qu'a développées le behaviorisme radical (cf. Skinner, 1953; 1971). Mais le constat de l'impossibilité d'attribuer un

statut causal aux phénomènes mentaux a conduit ce courant soit à nier leur réalité, soit à ne les considérer que comme des «dérivés» comportementaux qui, en tant que tels, devraient pouvoir être expliqués en termes d'enchaînements causaux de phénomènes physiques se situant à l'intérieur de l'organisme. Ouvrant ainsi la voie, en un paradoxe qui n'est qu'apparent, à la résurgence du mentalisme le plus éculé, en lequel s'illustrent la plupart des neuro-cognitivismes contemporains. A la suite de von Wright et de bien d'autres, nous tirerons pour notre part d'autres conclusions de cette analyse par ailleurs fort salutaire. Dans la mesure où c'est à l'évidence la dimension actionnelle et non la dimension événementielle qui est spécifique des conduites humaines, c'est donc l'action en tant que telle, dans l'ensemble de ses composantes mentales et comportementales, qui constitue l'objet de la psychologie et qui doit être scientifiquement interprétée. Mais cette interprétation ne peut effectivement se déployer en une explication causale; elle ne peut relever que d'une **compréhension** des relations, à caractère probabiliste, qui se nouent et se dénouent en permanence entre le mental et le comportemental⁵. Et nous évoquerons plus loin (sous 6) les conséquences pratiques que nous tirons de cette situation pour la mise en place d'une méthodologie de recherche en psychologie, et singulièrement en psychologie du langage.

Le statut de l'action ayant été ainsi circonscrit, il s'agit maintenant de se demander d'où elle procède, ou encore de s'interroger sur les conditions de sa constitution.

La thèse centrale de l'interactionisme socio-discursif est que l'action constitue

⁵ L'explication causale au sens strict semble d'ailleurs abandonnée par toutes les sciences de la vie, et même par la physique. Il n'y a plus qu'une certaine psychologie qui, dans un souci de respectabilité scientifique mal placé, la revendique. Les interprétations scientifiques contemporaines deviennent probabilistes, les relations causales strictes n'y apparaissant que comme des lectures locales et artificielles de mécanismes bien plus complexes. Et cette complexité n'est pas sans rapport avec la mise en question de l'identité du physique proprement dit, ce qui pourrait nous conduire à considérer que la distinction physique-psychique n'est elle-même qu'un effet d'échelle d'analyse.

le résultat de l'**appropriation**, par l'organisme humain, des propriétés de l'activité sociale médiatisée par le langage. L'agir communicationnel produit, comme nous l'avons proposé plus haut en convoquant conjointement les théories d'Habermas et de Saussure, des formes sémiotisées véhiculant les connaissances collectives et/ou sociales, connaissances qui s'organisent elles-mêmes en ces trois mondes représentés qui définissent le contexte propre de l'agir humain. Comme le souligne en outre Habermas, s'ils sont historiquement construits, les mondes représentés constituent aussi, en un état synchronique donné, des *systèmes de coordonnées formelles* à partir desquels s'exerce un contrôle de l'activité humaine. Les lois ou théories codifiant les connaissances élaborées à propos du milieu en ce qu'il est physique (monde objectif), les normes, valeurs et symboles élaborés pour réguler les interactions entre groupes ou entre individus (monde social), ainsi que les attentes construites à propos des qualités requises d'un agent humain (monde subjectif), dès lors qu'elles sont collectivement disponibles, constituent des cadres d'**évaluation** de l'activité, et partant, d'évaluation des modalités de participation des agents singuliers à cette activité. Par le fait même qu'elle est émise dans le contexte des mondes représentés, chaque conduite humaine exhibe en effet des **prétentions à la validité**⁶ relatives à ces trois mondes; sous son aspect d'**agir téléologique**, elle exhibe des prétentions à la *vérité* des connaissances, vérité qui conditionne elle-même l'*efficacité* de l'intervention dans le monde objectif; sous son aspect d'**agir régulé par les normes**, elle exhibe des prétentions à la *conformité* eu égard aux règles sociales; sous son aspect d'**agir dramaturgique**, elle exhibe enfin des prétentions à l'*authenticité* de ce qu'un

⁶ Nous avons bien conscience d'introduire ici un «déplacement» de la notion de *prétention à la validité* telle qu'elle est proposée par Habermas (1987). Chez ce dernier, c'est au niveau de l'agir communicationnel que se forment explicitement les prétentions à la validité; nous pensons quant à nous que l'agir lui-même, indépendamment de (ou antérieurement à) toute médiation langagière, constitue en soi une *prétention pratique* à la validité eu égard aux coordonnées des mondes représentés.

agent donne à voir de son monde subjectif. En un premier aspect, ces prétentions à la validité sont donc des propriétés objectives ou pratiques de l'activité humaine, mais dès lors que cette activité est médiatisée par l'agir communicationnel, ces prétentions se trouvent automatiquement sémiotisées, verbalisées ou encore codifiées dans l'activité langagière. Et c'est par ce processus d'évaluation sociale et langagière des modalités de participation d'un humain singulier à l'activité, à l'aune des construits collectifs que constituent les mondes, que se trouvent —de fait— délimitées des actions, dans leur premier statut, externe, c'est-à-dire comme *portions de l'activité sociale imputables à un organisme humain singulier*.

Contribuant à l'activité langagière, chaque humain participe donc aux évaluations sociales; et dans ce cadre, il applique les critères collectifs d'évaluation et il «juge» de la pertinence de l'agir des autres eu égard aux mondes représentés. Ce faisant, non seulement il contribue à la délimitation externe des actions que nous venons d'évoquer, mais encore et surtout, il attribue aux congénères des propriétés singulières, qui les érigent en agents. C'est en effet dans et par l'évaluation des dimensions téléologiques, sociales et dramaturgiques de l'agir des autres, que ceux-ci se trouvent construits en tant qu'agents; qu'ils se trouvent dotés de capacités cognitives et comportementales inférables de leur rapport au monde objectif; qu'ils se trouvent dotés d'un rôle et d'une position inférables de leur rapport aux normes du monde social; qu'ils se trouvent dotés enfin de propriétés plus personnelles, inférables du style propre de leur participation à l'activité, en lequel se révèle ce qu'ils donnent à voir de leur monde subjectif. C'est donc ce processus d'évaluation qui attribue aux autres des capacités d'action (un *pouvoir-faire* probable) des intentions (un *vouloir-faire* plus ou moins sincère) et des motifs (des *raisons d'agir* plus ou moins crédibles), et qui les dote plus généralement de cette responsabilité singulière dans l'intervention active, en laquelle se résume le statut d'agent. L'évaluation sociale érige ainsi d'abord «les autres» en agents responsables

de leurs actions. Mais les humains singuliers, dès lors qu'ils pratiquent ces évaluations et qu'ils en connaissent les critères codifiés par le langage, d'une part finissent inmanquablement par savoir qu'ils sont eux-mêmes évalués à l'aune de ces critères, et d'autre part deviennent capables de se les appliquer à eux-mêmes. Sous ce second aspect, les humains singuliers s'approprient donc des capacités d'action, des rôles sociaux et une image de soi, c'est-à-dire des représentations d'eux-mêmes comme agents responsables de leur action. Et c'est cette auto-représentation du statut d'agent, associée à la connaissance des caractéristiques des comportements propres ainsi qu'à celle des effets de ces comportements sur le milieu, qui délimite l'action, dans son statut second ou interne: celui d'une *connaissance, disponible en l'organisme actif, des diverses facettes de sa propre responsabilité dans le déroulement de portions d'activité sociale*. Mais cette auto-connaissance de l'agent agissant est, comme on le sait, tout autant «croyance» que «savoir», et ceci nous ramène au premier aspect de l'effet des évaluations sociales que nous évoquions ci-dessus: l'humain, contribuant pratiquement aux jugements collectifs verbalisés, se sait lui-même objet de ces évaluations. Et tout comme son agir ne constitue qu'une proposition, qu'une prétention à la validité eu égard aux paramètres actuels des mondes représentés (dans une perspective dialectique plus large, ces prétentions individuelles sont, bien évidemment, en même temps *constitutives* des mondes représentés), sa connaissance de lui-même comme agent n'est, elle aussi, qu'une proposition; qu'une prétention d'auto-délimitation d'un espace personnel d'agent, et qu'une prétention d'auto-attribution de capacités actionnelles, intentionnelles et motivationnelles. Prétentions qui se trouveront toujours confrontées aux évaluations des autres, et qui feront en conséquence l'objet d'une négociation permanente. Négociation qui se déroulera dans le cadre de l'instrument d'espèce que constitue l'agir communicationnel, en l'occurrence dans le cadre plus restreint d'une langue naturelle et de son orientation sémantique globale, et plus concrètement encore, dans le cadre

des orientations sémantiques particulières émanant des genres de textes en usage dans une formation socio-langagière donnée. Produits des évaluations socio-langagières, l'action et la personne humaines sont donc, en cela même, des produits de ces sémantiques enchevêtrées⁷ en lesquelles se façonnent les cultures.

L'action humaine en général se présente donc, du point de vue externe, comme une découpe de l'activité sociale opérée par les évaluations collectives, et du point de vue interne, comme le produit de l'appropriation, par l'organisme devenant ainsi agent, des critères de cette évaluation. Dans la mesure où l'activité langagière constitue une forme autonomisée d'activité sociale, elle fait l'objet d'une évaluation analogue, mais qui présente cette fois un caractère *méta-langagier*. Cette évaluation entraîne d'une part un découpage de l'activité langagière en portions imputables à un humain singulier (point de vue externe) et l'appropriation des critères de cette évaluation, par l'organisme parlant, dote ce dernier d'une représentation de lui-même comme «responsable de son dire» (point de vue interne). Tout comme les évaluations de l'activité non sémiotisée produisent des actions non verbales, les évaluations métalangagières produisent donc des actions **spécifiques, ou actions langagières, imputables à des agents verbaux**. Cette proposition théorique peut paraître plus scandaleuse encore que la précédente, tant est vif, parfois, le sentiment qu'ont les humains de l'autonomie, voire de l'irréductible singularité de leur parole. Et pourtant, sans revenir ici sur les conditions phylogénétiques de la construction du langage, cette thèse se trouve largement confortée par l'examen attentif des circonstances réelles de son acquisition par l'enfant. Sans interventions évaluatives du social, aucun bébé, quelles que soient par ailleurs ses capacités

⁷ Comme nous l'avions indiqué dans la note 1, notre conception de la *personne* est donc fondamentalement relationnelle ou «dialogique»; la *personne* se constitue comme complément et comme conséquence de la constitution des *autres* (cf. Ricoeur, 1990).

sensori-motrices «naturelles», n'est capable de construire à lui seul un langage, contrairement à l'implicite de la position piagétienne. Dès sa naissance, le bébé est exposé à l'activité langagière de l'entourage humain, en l'occurrence aux modèles que constituent les énoncés d'une langue naturelle; dans ses tentatives de s'intégrer à cette activité et de reproduire les caractéristiques de ces modèles, il est soutenu par ce même entourage, qui dote de signification (avec quel optimisme et quelle ténacité!) ses productions vocales initiales, c'est-à-dire qui corrige et ajuste leurs prétentions à la validité désignative (et ce processus se prolongera d'ailleurs durant toute la vie). Comme l'ont démontré les travaux de Vygostky (1934/1985) et de ses successeurs (cf. Bruner, 1983; 1991), d'abord simples manifestations d'une participation pratique à l'activité langagière de l'entourage humain, les productions vocales initiales font l'objet d'évaluations permanentes de la part de ce même entourage; et c'est l'appropriation par l'enfant des critères de cette évaluation qui transforme les productions initiales en actions langagières, en même temps que l'enfant se transforme lui-même en agent verbal, susceptible de gérer les intentions et les motifs de son dire. Et comme nous le verrons plus loin (sous 5), cette construction de l'agent verbal est en réalité indissociable de la construction, plus générale, de la personne humaine.

Si les conditions de constitution des actions langagières sont ainsi analogues à celles des actions en général, en raison de leur statut sémiotique, les conditions de leur fonctionnement synchronique sont cependant particulièrement complexes.

Lorsqu'il s'engage dans une action langagière, l'agent humain dispose d'abord, comme pour toute autre action, d'une connaissance des mondes représentés; il s'est approprié, dans l'interaction sociale et verbale, des connaissances relatives au monde objectif, au monde social et au monde subjectif, connaissances qui ne sont toutefois que des versions personnelles et nécessairement partielles de ces coordonnées sociales globales. Dans le

processus de sémiotisation requis par l'action langagière, des sous-ensembles de ces connaissances personnelles se trouvent alors subsumées et *sémantisées* par les signifiés des signes utilisés. Ces connaissances personnelles se trouvent, en d'autres termes, mobilisées au titre de référent (ou de contenu thématique) de l'action langagière.

Mais d'autres connaissances, relevant plus particulièrement des mondes social et subjectif, se trouvent aussi mobilisées aux fins de *contrôle* du processus même de sémiotisation. Des représentations personnelles ayant trait aux normes sociales ainsi qu'à l'image qu'il est bon de donner de soi orientent le choix des signes parmi les diverses possibilités qu'une langue offre pour sémantiser un même référent; elles orientent, en d'autres termes, la sélection des signes à l'intérieur des paradigmes d'unités qui, en langue, renvoient à un même univers de référence. Et ces représentations constituent ainsi un premier aspect, *socio-subjectif*, du *contexte* de l'action langagière.

Dans sa dimension événementielle, l'action langagière constitue en outre aussi un comportement ou un acte matériel, oral ou scriptural, inscrit dans les coordonnées de l'espace-temps. Et toute langue naturelle présente cette caractéristique de proposer des signes spécifiques (les unités *déictiques*) qui explicitent les modalités de cet ancrage de l'action langagière dans le monde objectif. Les coordonnées de ce monde étant elles-mêmes des connaissances, la mise en fonctionnement des unités déictiques se trouve alors nécessairement sous le contrôle des représentations construites par l'agent à propos de lui-même en tant que locuteur ou scripteur, à propos de ses interlocuteurs potentiels, et à propos de la situation spatiale et temporelle de son acte. Et ces représentations des paramètres objectifs de l'acte verbal constituent un deuxième aspect, *physique*, du *contexte* de l'action langagière.

Le processus de sémiotisation à l'oeuvre dans l'action langagière s'effectue enfin nécessairement dans le cadre d'une langue naturelle. Il se trouve par conséquent conditionné par les connaissances, pratiques et/ou conceptua-

lisées, qu'a l'agent de cette langue, et plus spécifiquement par les connaissances qu'a l'agent des genres de textes en usage. Et cette connaissance de l'*intertextualité* constitue alors un troisième aspect, proprement *verbal*, du *contexte* de l'action langagière.

Il convient de souligner que les dimensions référentielle et contextuelle de l'action langagière que nous venons d'évoquer sont, de par les conditions de leur constitution, toujours en étroite interdépendance. Les connaissances de l'intertextualité sont, par exemple, nécessairement *indexées* par des représentations relatives au contexte social général; connaître un genre de texte, c'est aussi connaître ses conditions d'usage, sa pertinence, son efficacité ou plus généralement son *appropriété* eu égard aux caractéristiques de ce contexte social. Et en retour, les signes se trouvent eux aussi toujours *indexés* par l'intertextualité; s'ils sont choisis en raison de leur appropriété aux paramètres du contexte social, cette sélection ne s'effectue qu'au travers du critère de leur appropriété au genre de texte dans lequel ils vont apparaître.

Les distinctions que nous venons de poser entre référent, contexte social, contexte physique et contexte verbal présentent donc une part non négligeable d'artificialité. Mais ce «grossissement du trait» nous paraît cependant constituer une caractéristique inévitable, voire indispensable, de toute démarche de conceptualisation.

Nous serons d'ailleurs en butte à une artificialité plus grande encore lorsque, dans les chapitres 2 et 3, nous présenterons l'action langagière comme unité proprement psychologique, définissable sur les seuls critères du référent, du contexte social et du contexte physique, et que nous présenterons le *texte empirique* comme la même unité, mais saisie cette fois sous l'angle linguistique, au terme du processus de sémiotisation réalisé dans le cadre d'une langue et d'une intertextualité particulières. Si l'on peut admettre en effet qu'entre l'action langagière en tant que psychologique et le texte en

tant que linguistique, il existe une différence de niveau d'approche (l'action langagière est une entité plutôt abstraite et le texte un objet plus concret), il n'en demeure pas moins que, conformément aux thèses énoncées tout au long du présent chapitre, l'unité psychologique que constitue l'action langagière n'«existe» qu'en tant que produit sémiotique.

Nous serons encore confronté à un problème analogue lorsque, dans les chapitres ultérieurs, nous tenterons d'identifier et de conceptualiser les opérations qui sous-tendent la production des unités linguistiques constitutives des textes. Nous présenterons d'abord ces opérations en tant que *psychologiques*, c'est-à-dire en tant que manifestant des capacités propres à tout humain parlant (capacités en ce sens universelles), et nous présenterons ensuite ces opérations en tant que *sémantiques*, comme traductions des opérations universelles dans le cadre d'une langue particulière. Mais au-delà de la commodité d'une présentation allant du général au particulier, il faudra ne pas oublier que ce niveau psychologique général ne constitue qu'une *abstraction*, ou encore qu'il est toujours second par rapport à un niveau sémantique empiriquement premier.

5. Action langagière, pensée et conscience

Même si ce questionnement n'a que peu d'incidence directe sur les thèmes qui seront développés dans la suite de cet ouvrage, pour parachever la présentation de notre cadre théorique, nous aborderons dans ce qui suit le problème, central pour la psychologie, des conditions d'émergence du psychique. Et l'on se souvient que dans notre reformulation du positionnement *moniste émergentiste* hérité de Vygotsky, nous avons indiqué que celui-ci pouvait se décomposer en deux questions.

- Par quels processus le fonctionnement biologique et comportemental donne-t-il naissance, chez tous les organismes vivants, à un fonctionnement psychique élémentaire ou pratique (*première précipitation*)?

- Par quels processus, ce fonctionnement psychique pratique se transforme-t-il, chez l'homme, en pensée consciente (*seconde précipitation*)?

La première question ne nous retiendra guère. Même si elle fait l'impasse sur l'activité sociale dans le cadre duquel ces processus se réalisent, et même si elle ne saisit ces processus qu'au stade initial de l'ontogenèse des connaissances humaines, l'analyse que Piaget en a proposée reste en effet, comme nous l'avons indiqué plus haut, globalement pertinente. Dans son analyse des comportements effectifs du bébé, de la naissance à 18 mois environ, Piaget a montré d'abord comment le contact actif de l'organisme humain avec son milieu, initialement sous le contrôle des réflexes innés, génère progressivement, par le jeu des mécanismes biologiques d'assimilation et d'accommodation, des traces internes (ou indices) de certaines propriétés du milieu: d'une part des indices ayant trait aux objets rencontrés; d'autre part et surtout des indices relatifs aux comportements mêmes par lesquels s'effectuent ces rencontres (comportements de déplacement, de substitution, etc.). Il a montré ensuite que, sous l'effet des mêmes mécanismes d'assimilation et d'accommodation, ces indices s'organisent ultérieurement en configurations plus abstraites et plus stables (en images mentales); images qui rendent possibles les processus de reconnaissance (des visages, des objets), de différenciation et de généralisation. Piaget a montré enfin que les images de comportements, en s'appliquant aux images d'objets, finissent par donner naissance à un fonctionnement psychique structuré, rendant possible notamment les processus plus actifs d'évocation et d'imitation différée. Ce premier stade du développement humain se caractérise donc par l'émergence de formes représentatives (indices et images) organisées en ce que Piaget qualifie de *schématisme sensori-moteur*. Mais ces formes représentatives initiales restent dépendantes des objets ou des comportements qui les ont suscitées, au double sens où elles sont structurellement liées aux

objets qu'elles traduisent (c'est pour cette raison que Piaget les qualifie de *signifiants indifférenciés*) et où elles ne se maintiennent qu'au prix d'une présentation régulière de ces stimulus-objets (comme en atteste l'évanescence des images mentales avant le stade de la *permanence de l'objet*). Et si elles rendent possibles un contrôle et une régulation des comportements du bébé (si elles assurent, en termes piagétiens, la *coordination des actions*), ces formes représentatives initiales restent cependant inaccessibles au contrôle conscient du bébé agissant. Le fonctionnement psychique du stade sensori-moteur ne permet donc pas une activité de pensée proprement dite; il ne constitue qu'une *intelligence pratique*.

Diverses recherches d'inspiration piagétienne ont montré par ailleurs qu'un processus développemental de même ordre pouvait être attesté chez tous les organismes vivants, et qu'ils donnaient naissance, *modulo* les contraintes biologiques et comportementales propres à chaque espèce, à des manifestations plus ou moins complexes de la même intelligence pratique: pour certains organismes, capacités de reconnaissance et de différenciation seulement; pour d'autres, capacités supplémentaires d'évocation, d'imitation, etc.

Si l'analyse piagétienne fournit ainsi une réponse relativement satisfaisante à la question des conditions de la première précipitation, elle reste cependant insuffisante pour ce qui concerne la question des conditions de transformation du psychisme pratique en pensée consciente (seconde précipitation).

Piaget soutient en effet que c'est le même processus naturel d'interaction entre organisme individuel et milieu, qui s'appliquait jusque-là aux comportements et aux objets non langagiers, qui va provoquer ensuite la rencontre avec les mots (ou les signes) de la langue de l'entourage. Dès lors qu'il est déjà doté de capacités d'imitation, cette rencontre va permettre au bébé de reproduire les propriétés de cette langue, de «parler», et de devenir ainsi un «enfant»⁸. Mais cette rencontre va aussi et surtout, par

l'application récursive des mécanismes biologiques d'assimilation et d'accommodation, produire en lui des traces représentatives des signes de la langue; signes qui sont par définition immotivés, c'est-à-dire structurellement indépendants des objets ou comportements auxquels ils réfèrent. A cette nouvelle étape de l'ontogenèse, l'organisme humain ne dispose donc plus seulement de traces directement dépendantes des objets ou des comportements qui les ont suscitées; il dispose aussi de traces d'origine langagière, autonomes eu égard à leurs référents, et que Piaget qualifie pour cette raison de *signifiants différenciés*. Et ce serait cette *intériorisation* d'unités de représentation autonomes qui rendrait possible l'émergence de la pensée proprement dite. Par le jeu notamment des mécanismes d'*abstraction réfléchissante*, les structures objectives de coordination des actions du stade sensori-moteur se transposeraient au plan des représentations, et se transformeraient en *structures opératoires*, ébauches des structures logiques du raisonnement ou de la pensée.

Cette interprétation, développée notamment dans *La formation du symbole* (1946), est d'une importance indiscutable, si ce n'est que Piaget ne semble y prendre au sérieux ni le statut des signes langagiers, ni le rôle des interventions de l'entourage humain (cf. Bronckart, 1997a); et ce faisant, les processus par lesquels l'organisme humain accède à la maîtrise de son propre fonctionnement psychique demeurent, comme les lecteurs attentifs de Piaget l'auront constaté, largement mystérieux. Revenant sur ce thème en d'autres ouvrages, Piaget se borne simplement à déclarer que ce passage capital procède des seules capacités naturelles de l'organisme, et que les interventions sociales et langagières n'y jouent aucun rôle particulier: "les opérations de la pensée (...) tiennent aux coordinations générales de l'action (...) et non pas au langage et aux transmissions sociales particulières, ces coordinations générales de l'action se fondant elles-mêmes sur les coordi-

⁸ Malgré le paradoxe étymologique; *infans*: «celui qui ne parle pas».

nations nerveuses et organiques qui ne dépendent pas de la société" (1970, p. 177). Et cette dénégation se prolonge en la thèse étrange de la construction du social par le biologique, dans laquelle s'engouffrera le neuro-cognitisme: "les structures générales mentales et les structures générales sociales (donc le langage) sont de formes identiques et témoignent donc d'une parenté de nature, dont les racines sont sans doute en partie biologiques" (1970, pp. 180-181).

Ces thèses piagétienne se trouvent en réalité automatiquement rejetées dès lors que l'on accepte de prendre en compte l'ensemble des propriétés sémiotiques du langage humain, ainsi que les conditions effectives de son appropriation par l'enfant.

A commencer par le second point, il est largement démontré que l'enfant n'a pas, à lui seul (dans une relation solitaire au milieu), la capacité d'accéder aux signes et de re-crée la langue de son entourage. C'est cet entourage qui, en même temps qu'il intègre délibérément le bébé à ses actions en général (cf. les mécanismes de *co-action* analysés par l'école de Bruner), y associe des productions sonores, ou encore des actions langagières. **L'entourage humain intervient dans le développement en proposant objectivement des relations de correspondance entre objets et/ou comportements d'une part, segments de productions sonores d'autre part.** Sous l'effet de ce guidage social des actions langagières et non langagières, l'enfant s'intègre aux pratiques désignatives de l'entourage; il devient progressivement apte à reproduire des séquences sonores plus ou moins conformes et plus ou moins appropriées à la désignation des objets. Il commence en d'autres termes à reproduire les formes de mise en correspondance entre domaine du sonore et domaine des autres objets, telles qu'elles lui sont proposées par son entourage social; bref, il commence à pratiquer les signes d'une langue naturelle. Et si c'est bien alors, comme l'affirme Piaget, l'Inté-

riorisation des signes qui est la condition de constitution de la pensée, il faut souligner que ce processus développemental capital, loin d'être «naturel» (ou biologiquement fondé), est au contraire doublement marqué par le social. Dans ses aspects processuels tout d'abord: si, de par ses capacités psychiques pratiques, le bébé peut, on l'a vu, se construire seul des représentations élémentaires des objets aussi bien que des productions sonores, ce n'est que sous l'effet des interventions sociales qu'il peut se construire des signes, comme formes de mise relation entre représentations relatives à ces deux domaines; et en l'absence de telles interventions, il n'y a construction ni du langage ni de la pensée. Sous l'aspect des produits que constituent les signes ensuite: unités représentatives radicalement arbitraires (cf. ci-dessous), les signes langagiers sont donc radicalement a-naturels; ce ne sont que des formes de mise en correspondance, temporairement cristallisées par l'usage historique d'un groupe humain particulier; et c'est en tant que tels que l'enfant les intériorise.

A en revenir maintenant au premier point, c'est un examen plus approfondi du statut de ces signes qui permet de comprendre en quoi leur intériorisation par l'enfant peut donner naissance à un fonctionnement psychique conscient.

Comme Piaget l'avait justement noté, de par leur caractère **immotivé** (ou arbitraire, au sens «banal» du terme), les entités représentatives que constituent les signes intériorisés confèrent au fonctionnement psychique une réelle **autonomie** à l'égard des paramètres du milieu; en termes behavioristes, ce fonctionnement se libère du contrôle direct des contingences de renforcement. Il faut souligner cependant que le fonctionnement psychique du stade sensori-moteur se caractérise déjà par un certain degré d'autonomie eu égard au milieu, comme en attestent les capacités d'évocation et d'imitation différée du bébé, que Piaget a mises en évidence. Dans l'optique «continuiste» de cet auteur, ce que provoque donc l'intériorisation des

signes, c'est un *surcroît* d'autonomie psychique, et ce *surcroît* suffirait, à lui seul, à rendre les entités représentatives élémentaires susceptibles de s'organiser désormais en opérations de pensée. A nos yeux, si cette condition d'autonomie est importante, elle ne permet cependant pas de comprendre comment émerge un fonctionnement psychique auto-réflexif; elle ne permet pas, en d'autres termes, de comprendre l'émergence de l'activité de conscience proprement dite. Et il faut noter par ailleurs que si l'intériorisation des signes rend le fonctionnement psychique indépendant des contingences du milieu en ce qu'il est physique, elle ne le rend pas pour autant indépendant de toute contrainte (elle n'est pas constitutive de ce *sujet* auto-suffisant postulé par la psychologie idéaliste); comme le soulignait Vygotsky, elle place désormais ce fonctionnement sous la dépendance du social, dans la mesure où la signification des signes devra, en permanence, faire l'objet de négociations et/ou d'apprentissages.

Dans son rejet du social, Piaget n'a pas voulu voir que le signe, s'il est immotivé, est aussi **radicalement arbitraire**. Réexhumée des notes saussuriennes par Godel (1957) et de Mauro (1975), la notion d'arbitraire radical exprime le fait que, dans la mesure où ils s'originent dans l'usage social, les signes soumettent les représentations individuelles à une ré-organisation dont le caractère est radicalement *non naturel*. Le signifiant d'un signe (le terme *fruit* par exemple) impose à la fois une délimitation et une fédération des diverses images mentales qu'un humain est susceptible de se construire dans son interaction solitaire avec ce type d'objet; et le signifié du signe est constitué par l'ensemble des images mentales qui se trouvent ainsi subsumées par le signifiant. Les langues naturelles se différenciant non seulement par leurs signifiants apparents, mais surtout par l'empan et la structure interne des images constitutives des signifiés, comme en attestent les problèmes de traduction, c'est dès lors dans le cadre de ces formes socio-langagières particulières et arbitraires que s'organisent les représentations humaines. Outre qu'elle conforte la thèse du caractère principalement social de la pen-

sée humaine, sur laquelle nous reviendrons plus loin, cette analyse fait apparaître également que les signes sont des entités représentatives doubles ou dédoublées; ils se présentent, selon la formule de Sapir (1921/1953), comme des *enveloppes* fédérant des représentations individuelles, ou encore comme des représentations (sociales) de représentations (individuelles). Et lorsque l'enfant intériorise les signes, il les intériorise **avec** cette propriété méta-représentative, propriété qui rend elle-même possible un **dédoublement** du fonctionnement psychique. Dédoublement qui, à l'évidence, est une condition *sine qua non* de l'émergence d'un psychisme auto-réflexif, mais qui n'est cependant pas suffisant pour comprendre comment émerge le mouvement même de cette réflexion.

Pour comprendre les conditions de ce mouvement, il faut admettre, en accord avec ce qui nous paraît constituer la thèse saussurienne nodale, que la propriété d'arbitraire radical est en réalité indissociable du statut actif ou **communicatif** des signes. S'ils sont bien, nous venons de le voir, des instruments complexes de représentation, les signes sont aussi et d'abord des instruments de régulation de l'activité collective; ils constituent des instruments de coopération ou encore d'intervention sur les comportements et sur les représentations des autres. Lorsque l'enfant entre dans la pratique des signes, il s'approprie (il apprend à connaître) leur valeur communicative d'action sur les autres, tout autant que leur valeur représentative de désignation d'objets; et lorsque l'enfant intériorise les signes, il les intériorise avec cette même valeur communicative. Mais du fait même de l'intériorisation, cette dimension actionnelle ne s'adresse plus désormais aux comportements ou représentations des autres, elle s'adresse aux comportements et aux représentations propres. Sachant que par le langage, il agit sur les autres, l'enfant finit par comprendre que par le langage, il peut agir sur lui-même, sur ses comportements, puis sur ses représentations; et dès lors, il commence à «penser». C'est cette thèse centrale que Vygotsky s'est efforcé de valider par les recherches expérimentales présentées dans *Pensée*

et langage. Ces travaux ont montré que le langage de l'enfant, d'abord exclusivement moyen d'échange avec l'entourage social, devient ensuite, tout en conservant ses caractéristiques externe d'oralisation, un instrument de contrôle des comportements propres (*langage égocentrique*); puis qu'il perd ses propriétés externes pour devenir un langage intérieur, un discours à l'égard de soi-même, un instrument d'action sur ses propres représentations ou encore une *pensée*. Ces recherches ont donc montré, selon la formule du même Vygotsky, que la conscience émerge ainsi au titre de "contact social avec soi-même" (1994, p. 48).

Si l'intériorisation de la valeur communicative des signes constitue ainsi la condition décisive de l'émergence de la pensée consciente, il faut ajouter cependant que cette émergence n'est possible que dans la mesure où les signes présentent une propriété supplémentaire, dont Saussure, une fois encore, avait pressenti l'importance: les signes du langage humain sont **discrets**, c'est-à-dire «découpés» en unités discontinues. *"Psychologiquement, abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. [...] La substance phonique n'est pas plus fixe ni plus rigide; ce n'est pas un moule dont la pensée doit nécessairement épouser les formes, mais une matière plastique qui se divise à son tour en parties distinctes pour fournir les signifiants dont la pensée a besoin. [...] Le rôle caractéristique de la langue vis-à-vis de la pensée n'est pas de créer un moyen phonique matériel pour l'expression des idées, mais de servir d'intermédiaire entre la pensée et le son, dans des conditions telles que leur union aboutit nécessairement à des délimitations réciproques d'unités. La pensée, chaotique de sa nature, est forcée de se préciser en se décomposant. Il n'y a donc ni matérialisation des pensées, ni spiritualisation des sons, mais il s'agit de ce fait en quelque sorte mystérieux, que la "pensée-son" implique des divisions et que la langue élabore ses unités en se constituant entre deux masses amorphes"* (1916, pp. 155-156). Au-delà de quelques problèmes termino-

logiques et des indices du découragement saussurien que commente par ailleurs de Mauro (1975, p. 463), ce passage du Cours est selon nous décisif, et nous le reformulerons dans les termes suivants. Avant l'émergence du langage, il existe certes un fonctionnement psychique pratique, mais celui-ci repose sur des formes représentatives, non seulement idiosyncrasiques, mais qui surtout constituent une masse continue et inorganisée, un amalgame d'images sans frontières nettes. Avec l'intériorisation de signifiants discontinus, des portions de formes représentatives se trouvent réorganisées en signifiés, comme nous l'avons évoqué plus haut, et elles sont par ce fait même érigées en véritables **unités représentatives**, délimitées et relativement stables. Et cette **discrétisation** du fonctionnement psychique constitue la condition ultime de l'émergence d'une pensée consciente. Ce n'est que lorsque les formes représentatives sont dédoublées et organisées en unités discrètes, sous l'effet de l'intériorisation des signes, que peut se déployer le mouvement auto-réflexif caractéristique du fonctionnement psychique conscient.

La seconde précipitation, donnant naissance à la pensée consciente, est donc bien ainsi un produit de la **sémiotisation du psychisme**, un produit de l'appropriation et de l'intériorisation des propriétés sociales, communicatives, immotivées, arbitraires et discrètes des signes des langues naturelles humaines. Cette approche des conditions de constitution de la pensée a de multiples conséquences sur la conception que l'on peut avoir de son fonctionnement et de son développement ultérieurs. Dans ce qui suit, nous en évoquerons quatre, avec un accent particulier sur la dernière d'entre elles, parce qu'elle confère aux thèses développées dans la suite de cet ouvrage leur véritable signification, du point de vue psychologique qui est le nôtre. Il convient d'abord de considérer que les découpages et les réorganisations opérées par les signes dans le fonctionnement psychique humain, d'une part viennent «des autres», du social, et d'autre part ne parviennent jamais

à imposer leur structuration à la totalité des formes représentatives élémentaires d'un humain singulier. Ce qui explique ce sentiment vécu de malaise, face à l'artificialité des signes et face à leur inappropriété relative à traduire l'ensemble des représentations idiosyncrasiques. Il subsiste toujours, en d'autres termes, du «reste» représentatif pratique, des entités psychiques de l'ordre du *monde vécu* et/ou de l'inconscient, qui ne cessent de presser aux portes de la pensée et du langage.

En deuxième lieu, la pensée consciente se trouve quant à elle principalement organisée en ces unités représentatives que constituent les signifiés d'une langue naturelle. Elle repose, plus spécifiquement encore, sur les signifiés tels qu'ils sont façonnés par les genres de texte en usage dans les formations sociales où s'inscrivent les membres de l'entourage humain. Dans son fondement même, la pensée est donc orientée par cette «sémantique du social» que constitue la culture d'un groupe humain. Et c'est en ce sens, comme l'indique le titre du remarquable ouvrage de Bruner (1991), que *«la culture donne forme à l'esprit.»*

En ce qui concerne, en troisième lieu, les opérations complexes qui caractérisent la pensée active, tous les philosophes et scientifiques, quelles que soient par ailleurs leurs orientations épistémologiques, s'accordent à considérer que celles-ci relèvent d'une logique propositionnelle, ou d'une logique de l'implication, par opposition à une logique de causalité. Comme l'affirme par exemple Piaget, *«un état de conscience exprime essentiellement une signification, et une signification n'est pas la cause d'une autre, mais elle l'implique (plus ou moins logiquement): les concepts de 2 et 4 ne sont pas cause, par exemple, de la proposition $2 + 2 = 4$ mais l'impliquent nécessairement [...]. En bref, la conscience constituerait un système d'implications (entre concepts, valeurs affectives, etc.) [et] le système nerveux un système causal»* (1970, pp. 115-116). Si l'on ne peut qu'agréer à ces considérations piagetiennes, on doit admettre en même temps qu'elles rendent explicite ce qui constitue le «mystère», voire la contradiction de son analyse des conditions

d'émergence de la pensée. L'auteur affirme en effet nettement, en un passage déjà cité, que *«les opérations de pensée [...] tiennent aux coordinations générales des actions [...] et non pas au langage et aux transmissions sociales [...], ces coordinations de l'action se fondant elles-mêmes sur les coordinations nerveuses et organiques qui ne dépendent pas de la société»* (1970, p. 177). Pour lui, la logique d'implication caractéristique de la pensée procéderait donc directement de la logique de causalité propre au système nerveux; elle n'en serait qu'une «transposition» représentative. Mais pourquoi et comment, au cours de cette transposition, la logique de causalité originelle se transformerait-elle en logique d'implication? La seule réponse possible à cette question est que, dans la mesure précisément où les interventions actives et langagières humaines sont organisées selon une logique non causale, c'est bien, contrairement à ce qu'affirme Piaget, leur intériorisation qui est la condition même de cette transformation. Une précision doit cependant d'emblée être introduite. Comme nous l'avons vu, les structures actionnelles, langagières ou non, articulent les comportements observables aux intentions, motifs et raisons d'un agent humain, en des relations dont le caractère implicatif reste toujours soumis à évaluation et à interprétation. Et pour cette raison, la logique en laquelle s'organise le fonctionnement psychique initial ne peut être, d'emblée, de l'ordre des implications logico-mathématiques proprement dites; elle relève plutôt d'enchaînements flous et probabilistes entre unités de signification par ailleurs fortement contextualisées (notamment parce qu'elles s'originent dans les signifiés particuliers d'un groupe). Ce qui explique à la fois l'hyperréalisme actionnel de la pensée du jeune enfant (qualifiée, à tort, de *pensée magique*) et la longue période de latence, mise en évidence dans l'oeuvre de Piaget, entre la phase d'émergence et d'intériorisation du langage (12 à 18 mois environ) et celle d'émergence des opérations logico-mathématiques (à partir de 5 ou 6 ans). Si elle est d'emblée «raison», la pensée du jeune enfant est d'abord *raison pratique*⁹; et ce n'est qu'au terme d'un long processus de généralisation et

de décontextualisation (de «dé-sémantisation») qu'elle peut donner naissance aux opérations et aux catégories abstraites de la *raison pure*. Il résulte de cette analyse que la pensée «pure» ou logico-mathématique n'est qu'un dérivé secondaire de la pensée «pratique» ou actionnelle; et il en résulte également que ces deux modes de pensée continuent à co-exister durant toute la vie humaine, comme le mettent en évidence les résultats des recherches contemporaines ayant trait aux processus de *logique naturelle* (par opposition à la logique formelle; cf. Grize, 1981a; 1984), ou encore les travaux ayant trait aux mécanismes de *représentation sociale* (cf. Beauvois, 1984; Moscovici, 1961).

Il nous reste, en dernier lieu, à aborder la question du rôle que jouent les actions langagières et les textes (ou «discours», pour nous en tenir au vocabulaire des auteurs que nous allons solliciter) dans le développement du contenu et des opérations de la pensée consciente. A aborder, en d'autres termes, les mécanismes d'interaction qui continuent de se déployer tout au long de la vie entre activité langagière et organisation psychique. La pratique du langage, chez l'enfant puis chez l'adulte, consiste essentiellement en une pratique des différents genres de «discours» en usage dans les formations sociales en lesquelles chaque individu est appelé à s'insérer. Parmi cette multiplicité de genres, Bakhtine, on le sait, propose de distinguer des *discours premiers* (ou libres), qui entretiendraient un rapport immédiat avec les situations dans lesquelles ils sont produits, et des *discours seconds* (standardisés) qui apparaîtraient «dans les circonstances d'un échange culturel plus complexe et relativement plus évolué» (1984, p. 267), et qui entretiendraient un rapport indirect (ou «médiat») avec leur situation de

⁹ Il s'agit ici d'une acception de l'adjectif «pratique» qui est malheureusement différente de celle utilisée par ailleurs dans notre ouvrage; en empruntant au vocabulaire utilisé par Kant dans sa deuxième *Critique*, il serait plus judicieux d'ailleurs de parler de «raison pure pratique», au sens de «système de représentation des pratiques humaines».

production. A s'en tenir à cette position, on devrait considérer que les discours premiers ont une structure qui est dépendante des actions non langagières auxquelles ils s'articulent. Et si, comme Bakhtine, on prend comme exemple-type de discours premier l'échange dialogué, cette interprétation pourrait sembler recevable: les productions verbales observables au cours d'une démarche d'achat dans un magasin, par exemple, pourraient être considérées comme de simples adjuvants de l'action non langagière d'achat, et ne constitueraient pas eux-mêmes une action langagière à structure autonome. Et la plupart des concepts introduits par la pragmatique pour décrire ce type d'interaction verbale (actes, interventions, etc.) sont --de fait-- compatibles avec cette lecture. Alors que les discours premiers seraient ainsi structurés par les actions non langagières, les discours seconds (romans, ouvrages scientifiques, etc.) s'en détacheraient et feraient l'objet d'une structuration autonome, conventionnelle, ou encore spécifiquement linguistique; ils constitueraient, eux, de véritables actions langagières.

Si l'on accepte cette distinction, il reste cependant à déterminer le statut et la fonction de cette structuration autonome des discours seconds, et l'évocation bakhtinienne de «*circonstances culturelles propices*» n'est sur ce point guère satisfaisante. Ricoeur a par contre proposé, dans la série *Temps et récit* (1983, 1984, 1985), une interprétation de la fonction de la structuration propre aux discours seconds qui, bien qu'elle ne concerne que les seuls genres narratifs, nous paraît décisive pour notre propos. Selon l'auteur, qui prend appui en ce point sur la philosophie d'Augustin aussi bien que sur celle d'Heidegger (1964), l'humain, dans son *monde vécu*, est confronté au *souci* existentiel et en particulier aux apories du temps. Au travers de ses *pré-connaissances*, il perçoit certes certains des traits structurels des actions dans lesquelles il est engagé, comme il identifie certains aspects des médiations symbolico-sociales qui les sous-tendent, comme il accède enfin à certains aspects de la dimension temporelle de l'action. Mais ces

représentations restent hétérogènes, discordantes, ou encore non rationnelles. Prenant appui alors sur la conception aristotélicienne de la *mimesis*, Ricoeur soutient que l'élaboration de structures narratives peut être interprétée comme une démarche visant à dépasser cet état de discordance, visant à comprendre le monde en en proposant une re-figuration ou une schématisation. La narration propose un monde fictif dans lequel agents, motifs, intentions, raisons, circonstances, etc., sont mis en scène de manière telle qu'ils forment une structure concordante (cf. Chap. 6, les *schémas narratifs*: situation initiale, complication, action, résolution, etc.); les événements et incidents individuels peu intelligibles s'organisent en une structure configurationnelle sensée ou *histoire*, et c'est par rapport à cette histoire même que les événements et leur succession temporelle prennent leur sens. Disponibles dans l'intertextualité, les narrations ainsi constituées ont en définitive le statut d'*oeuvres ouvertes*, sur la base desquelles les sujets construisent leur compréhension des actions humaines, en même temps qu'ils construisent une compréhension de leur statut d'agent.

Si, après bien d'autres, nous adhérons globalement à la thèse de Ricoeur, nous ne pouvons évidemment nous satisfaire de la notion philosophique de *monde vécu*, qui semble amalgamer des entités psychologiques trop hétérogènes. D'une part, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, de par les conditions de sa constitution, le psychisme humain conserve des formes représentatives inaccessibles au contrôle conscient, parce que non sémiotisées. D'autre part, comme nous venons de l'évoquer également, les représentations sémiotisées de la pensée consciente restent, pour une large part, de l'ordre de la *raison pratique*; elles sont organisées selon les modalités des pratiques actionnelles humaines dont elles sont issues. Et dans ce cadre, les déterminants des actions humaines (le rôle des intentions, des motifs, des circonstances extérieures, etc.) ne peuvent jamais être définitivement identifiés; ils posent en permanence un problème d'interprétation que cette autre part de la pensée consciente que constitue le raisonnement proposi-

tionnel ou logico-mathématique ne peut jamais suffire à résoudre. Et c'est pour faire pièce à la fois aux pressions du psychisme inconscient et aux apories de l'interprétation des actions, que les discours narratifs proposent des re-figurations, clarifiées ou interprétables; et c'est au travers de l'interprétation des discours narratifs que le fonctionnement psychique humain s'élargit, s'enrichit et se restructure perpétuellement.

Selon nous, cette thèse de la restructuration permanente de la pensée pratique par les genres narratifs peut être généralisée sans difficulté à l'ensemble des discours seconds. L'analyse que propose Foucault dans *L'archéologie du savoir* (1969) montre bien que l'élaboration d'un genre discursif nouveau (le discours scientifique médical) est indissociable de la création d'unités de pensée nouvelles, et que les processus en lesquels s'organisent ces unités représentatives ne sont eux-mêmes que des reflets des règles conventionnelles organisant ce nouveau genre de discours. Et dans *Maladie mentale et sens commun* (1990), Schurmans montre que, face à la discordance qu'entraîne le spectacle de la «folie», un discours médical rationalisant s'est progressivement élaboré pour la re-figurer (construction du concept de *maladie mentale*), et que ce discours constitue désormais le filtre au travers duquel les humains interprètent et comprennent la «folie». Enfin, on notera que Ricoeur lie fortement la fonction restructurante des discours seconds à la distanciation qu'opère l'écrit par rapport aux situations de production. Cette position ne nous paraît guère soutenable, en raison de l'émergence historique extrêmement tardive de la production écrite proprement dite (ou production originellement écrite - cf. Chap. 5, pp. 186-189). Les mythes de l'Antiquité, comme les œuvres de Platon ou d'Aristote, sont des élaborations originellement orales, qui ont fait (parfois) ensuite l'objet d'une transcription; et l'élaboration directement écrite des discours ne date en fait que de la Renaissance. On ne peut dès lors guère concevoir, dans l'optique même de Ricoeur, que les œuvres de l'Antiquité «échappent» à son analyse, et qu'il ait fallu attendre la Renaissance pour

que se déploie l'activité restructurante des discours! En réalité c'est l'organisation textuelle elle-même, qu'elle soit produite en modalité orale ou en modalité écrite, qui est dotée de cette fonction de restructuration. Cette dernière remarque nous conduit à revenir sur (et à contester) la distinction opérée par Bakhtine entre discours premiers et discours seconds, qui nous semble fortement liée à cette conception inappropriée des rapports entre oral et écrit. Sans pouvoir développer ce thème dans le cadre du présent ouvrage, nous soutiendrons en fait que les discours interactifs ou dialogués, qu'ils soient oraux ou écrits, constituent eux-aussi, selon des modalités sans doute spécifiques, des instruments de re-figuration des actions humaines.

6. Positionnement épistémologique et démarche méthodologique

Nous soulignerons d'abord que la thèse que nous venons d'emprunter à Ricoeur, comme celles que nous avons développées tout au long de ce chapitre, nous paraissent s'inscrire dans le droit-fil du positionnement épistémologique de Spinoza; qu'elles constituent, plus spécifiquement, un prolongement du programme de l'*Ethique*. Dans cette oeuvre, Spinoza insiste longuement sur la difficulté qu'ont les humains à comprendre l'organisation générale de l'univers, à apprécier les déterminismes multiples des activités auxquelles ils participent, à identifier la place qu'ils y occupent et le rôle qu'ils y jouent en tant qu'individus. Il soutient alors que, pour faire face à cette «discordance», l'homme a tendance à poser sa propre nature, abstraction faite de toute cause externe, comme une entité indépendante, autonome et toute puissante. Et c'est cette tendance qu'illustrerait, selon lui, toute l'histoire de la philosophie dominante. Cette discipline a cherché la raison de l'activité du monde dans la faculté d'agir de l'homme, et a érigé cette faculté en l'absolu d'un «libre arbitre», ayant son siège dans l'âme, la conscience et la pensée, et gouvernant le monde des

phénomènes matériels. Par cette inversion de l'ordre de la chaîne causale (par ce remplacement de la cause par l'effet, que Spinoza qualifiait de *véritable délire*), la philosophie a engendré non seulement le dualisme, mais également la croyance généralisée aux causes finales de laquelle procèdent les superstitions aussi bien que les religions constituées. Le programme de l'éthique spinozienne consiste alors à se dégager de cet anthropocentrisme, pour aboutir à une forme supérieure de connaissance, qui serait «rationnelle», en ce qu'elle ne ferait que retrouver la position effective de l'homme dans l'univers. L'homme n'est pas une substance spécifique, mais une entité discrète et finie produite par l'activité permanente de la matière, et en tant que tel, il doit son existence à des causes extérieures; si l'individu est bien doué d'activité, s'il produit un effet dans la nature, cet effet ne peut dès lors s'expliquer par la seule référence à ses capacités propres; il faut y ajouter l'action des autres corps et, en définitive, l'activité de l'univers tout entier. Dans ce cadre, le corps humain doit être appréhendé comme un *système défini de rapports*, qui n'est affectable (qui ne perçoit ou qui ne se comporte) que dans le cadre d'une transformation plus générale de l'équilibre de ces rapports, transformation impliquant nécessairement l'intervention de corps étrangers. C'est à cette connaissance que doit accéder l'homme; il doit cesser de se considérer comme autonome et «abstrait» des causes agissant sur lui, mais au contraire se situer comme effet et se mettre en rapport avec ses causes; il doit, en d'autres termes, prendre pour objet central de sa réflexion les rapports de causalité de l'ordre universel auquel il appartient.

L'orientation générale du positionnement spinozien nous paraît toujours d'actualité, et sa critique de la philosophie cartésienne peut s'appliquer, avec certes quelques nuances, à l'épistémologie qui a dominé les sciences humaines, de Kant à Piaget et au cognitivisme. Le retournement épistémologique radical auquel appelle l'*Ethique* a pourtant toujours été en gestation dans une autre tradition philosophique, minoritaire, qu'analyse de

Mauro en sa remarquable (et trop méconnue) *Introduction à la sémantique* (1969): dans la *Poétique* d'Aristote, chez les nominalistes, chez Croce, et plus tard, chez le second Wittgenstein et chez Saussure «bien compris». Mais ce n'est cependant qu'au travers des relais décisifs de l'hégélianisme et du marxisme que cette position a véritablement pu prendre corps: au travers de la thèse de la transformation du milieu humain en *mondes socialement représentés*, sous l'effet des activités instrumentales et langagières; et au travers de la thèse selon laquelle la conscience résulte de la réabsorption, dans le fonctionnement psychique, des propriétés de ces mondes. Ce qui a abouti à la proposition ultime selon laquelle la conscience est d'abord connaissance des autres avant d'être connaissance de soi, ou encore que la connaissance de soi n'est qu'un cas particulier de la connaissance sociale. Comme l'affirmait Vygotsky, "*nous nous connaissons nous-même parce que nous connaissons les autres, et par le même procédé que celui par lequel nous connaissons les autres, parce que nous sommes par rapport à nous-même les mêmes que les autres par rapport à nous*" (1925/1994, p. 47). Et cette position trouve un écho magistral dans l'oeuvre récente de Ricoeur (dans *Du texte à l'action*, 1986, et dans *Soi-même comme un autre*, 1990), comme dans certains aspects des propositions d'Habermas (1987).

Malgré Vygotsky et ses successeurs, la psychologie contemporaine peine cependant à inscrire sa démarche propre dans ce questionnement. Outre les raisons proprement philosophiques, cette situation découle largement de l'adhésion de cette discipline à une conception de la méthodologie scientifique qui reste marquée par le positivisme. Qui, dans un souci déplacé de «respectabilité» et de «prestige», prétend appliquer à son objet propre les méthodes en usage dans les sciences de la Nature (en une appréciation du statut de ces méthodes qui est, d'ailleurs, terriblement datée; cf. Bronckart, 1995b). Qui prétend plus spécifiquement, comme nous l'avons noté plus haut, que les unités d'analyse de la psychologie doi-

vent faire l'objet d'une démarche d'explication causale stricte: explication des comportements par des causes environnementales chez les behavioristes; explication des phénomènes mentaux par des causes biologiques chez les cognitivistes. Et qui dénie en conséquence tout statut scientifique aux démarches méthodologiques qui relèveraient de la compréhension et/ou de l'herméneutique. Certes, depuis sa formulation par Dilthey et sa reprise par Von Wright et bien d'autres, la dichotomie explication/compréhension a fait l'objet de multiples contestations. Apel (1979), Groeben (1991) et Habermas (1976) en ont montré les limites, et par ailleurs la démarche piagétienne d'explication par les modèles, par l'établissement de relations d'isomorphisme entre structures d'implication et structures de causalité, constitue de fait une sorte de moyen terme entre explication et compréhension (on pourrait même considérer que la méthodologie piagétienne relève plus nettement de la compréhension que de l'explication). Mais en dépit de cette évidente nécessité d'un affinement de la conceptualisation et du classement des méthodes possibles des sciences humaines, il n'en demeure pas moins que dès lors que ses deux unités d'analyse centrales sont les actions et les textes, la méthodologie de la psychologie ne peut se déployer globalement qu'en une interprétation de l'ordre de la compréhension et/ou de l'herméneutique.

Concernant les actions en général, cette méthodologie compréhensive globale peut se décomposer en plusieurs temps. L'approche scientifique doit porter d'abord sur les caractéristiques structurales et fonctionnelles d'ensemble des actions humaines, et ceci implique un examen des rapports que ces actions entretiennent avec les paramètres du monde social en lequel elles s'inscrivent. Analyse déjà entreprise par certains courants de psychologie sociale, et qui ne peut se soutenir que de méthodes adaptées au caractère probabiliste de ce rapport. La démarche scientifique peut porter ensuite sur les capacités mentales et comportementales que les actions mettent en oeuvre, et en particulier sur les conditions de construction de

ces capacités; et cette seconde démarche peut se soutenir de méthodologies diverses: descriptives, «structuralistes» à la Piaget ou même strictement explicatives. Mais ce n'est cependant qu'eu égard aux structures effectives d'action que les résultats obtenus en ce domaine peuvent prendre leur signification psychologique véritable.

On relèvera que cette perspective méthodologique implique que soient prises en compte toutes les variétés d'actions humaines, et qu'un accent particulier soit notamment porté sur celles qui sont spécifiquement orientées vers le développement et la formation des autres humains. En ce sens, les interventions éducatives, y compris sous leur forme scolaire, constituent un des objets majeurs de la psychologie et ceci explique l'engagement de la plupart des psychologues d'inspiration vygotskyenne dans le champ didactique et/ou pédagogique. Et on relèvera encore que si la critique de ces mêmes psychologues à l'égard des options épistémologiques du cognitivisme est radicale, cela n'implique pas que l'ensemble des résultats empiriques accumulés par ce courant soient à rejeter. Comme nous l'avons fait ci-dessus pour les travaux de Piaget, et dans d'autres écrits pour les travaux de Rosch, par exemple (cf. Bronckart, 1994), la plupart de ces résultats doivent pouvoir faire l'objet d'une ré-interprétation dans le cadre interactionniste socio-discursif.

Concernant les actions langagières et les textes qui les matérialisent, la méthodologie compréhensive globale que nous préconisons se décompose de manière assez semblable. L'analyse d'abord du statut de ces actions sémiotisées et de leur relations d'interdépendance avec le monde social d'une part, avec l'intertextualité d'autre part. L'analyse ensuite de l'architecture interne des textes et du rôle qu'y jouent les caractéristiques propres à chaque langue naturelle. L'analyse enfin de la genèse et du fonctionnement des opérations mentales et comportementales impliquées dans la production et la maîtrise des textes. Même si la dernière d'entre-elles ne sera qu'allusivement abordée, c'est de ces trois démarches que sont issues les propositions rassemblées dans la suite de cet ouvrage.

Chapitre 2

Les textes et leur statut

Considérations théoriques, méthodologiques et didactiques

1. La langue et les textes

Nonobstant les remarques formulées dès notre *Introduction*, toute langue naturelle se présente comme sous-tendue par un code, ou par un système, composé de règles phonologiques, lexicales et syntaxiques relativement stables, système qui rend possible l'intercompréhension au sein d'une communauté verbale. Comme le soulignait cependant Saussure, le système de la langue ne peut être considéré comme stable qu'en un état synchronique donné, par une démarche méthodologique faisant abstraction des changements qui, sous l'effet du temps et des variations de l'usage, le transforment en permanence. En outre, même en s'en tenant à cette approche synchronique, une langue naturelle n'est appréhendable qu'au travers des productions verbales effectives, et celles-ci prennent des allures très diverses, notamment parce qu'elles sont articulées à des situations de communication différentes. Et ce sont ces formes de réalisation empiriques diverses que nous qualifions de *textes*.

Il résulte de ce qui précède que si toute langue naturelle semble bien sous-tendue par les règles d'un système, ces dernières ne peuvent toutefois être identifiées et conceptualisées que par une démarche d'abstraction-généra-

lisation, à partir des propriétés observables des divers textes en usage dans une communauté.

En raison de ce statut double des langues naturelles, la philosophie et les sciences du langage se sont développées dans deux directions distinctes: d'un côté, l'étude du système de la langue; d'un autre côté, l'étude de la structure et du fonctionnement des différentes sortes de textes en usage.

Le premier type d'étude procède d'une démarche méthodologique que l'on peut qualifier d'interne. L'ensemble des propriétés du système sont décrites et analysées en faisant abstraction des conditions effectives de la production verbale, c'est-à-dire en ne prenant en considération ni les effets qu'exercent sur ces productions les différentes situations de communication, ni les effets que ces productions mêmes entraînent sur le milieu humain. Ce type d'approche débouche généralement sur l'élaboration de *grammaires*, que celles-ci soient inspirées de la tradition gréco-latine et de ses divers relais (cf. *La grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, 1660/1970), ou qu'elles procèdent de méthodologies d'analyse plus modernes, mises en oeuvre notamment par la linguistique structurale ou générative. La démarche interne est légitime et, dans une certaine mesure, efficace: certaines des unités, des catégories et des règles d'une langue sont identifiables et définissables indépendamment de leur contexte d'utilisation et elles peuvent dès lors être considérées comme des propriétés du système. Mais comme tout processus d'abstraction-généralisation, cette démarche comporte également des limites: ne peuvent être décrites dans cette perspective que les caractéristiques structurales des *phrases* et de leurs constituants, et même en s'en tenant à ce niveau phrastique, il existe un certain nombre d'unités qui échappent partiellement aux contraintes du système et qui ne peuvent être complètement analysées qu'en tenant compte du contexte et du co-texte¹. En réalité, toute grammaire vise à

décrire le maximum de faits dans une perspective interne, mais elle est parfois contrainte de tenir compte aussi, de manière plus ou moins explicite, de l'effet de certains facteurs externes.

Les études du second type visent à étudier les productions verbales dans leurs dimensions empiriques effectives, et elles se centrent en conséquence sur l'analyse de l'organisation et du fonctionnement des textes. Si certains courants de linguistique ou de psychologie cognitive tentent parfois d'aborder ces entités dans une perspective strictement interne, la plupart des démarches contemporaines adoptent cependant une méthodologie externe ou contextuelle. Elles tiennent compte des relations d'interdépendance entre caractéristiques des situations de production et caractéristiques des textes, et, parfois, de l'effet qu'exercent les textes sur leurs récepteurs ou interprétants.

Comme il ressort du chapitre précédent, c'est bien évidemment dans ce second courant que s'inscrivent les propositions qui seront formulées dans la suite de cet ouvrage.

2. Les différents niveaux d'appréhension des textes

Le texte comme entité générique (ou générale)

Dans une première acception, très générale, la notion de texte peut s'appliquer à toute *production verbale située*, qu'elle soit orale ou écrite. Un dialogue familier, un exposé pédagogique, un mode d'emploi, un article de quotidien, un roman, etc., constituent autant de textes, de tailles éventuellement très différentes, mais qui sont néanmoins dotés de caractéris-

¹ Dans la plupart des terminologies contemporaines, le terme de *contexte* désigne l'environnement extralangagier (externe) du discours, et le terme de *co-texte* désigne l'environnement linguistique (interne) d'une unité quelconque. Ces deux notions remplacent celles de *contexte situationnel* et de *contexte linguistique*, qui tendent à être abandonnées.

tiques *communes*: chaque texte est en relation d'interdépendance avec les propriétés du contexte dans lequel il est produit; chaque texte exhibe un mode déterminé d'organisation de son contenu référentiel; chaque texte est composé de phrases articulées les unes aux autres selon des règles compositionnelles plus ou moins strictes; chaque texte enfin met en oeuvre des mécanismes de textualisation et de prise en charge énonciative destinés à lui assurer sa cohérence interne.

En ce premier sens, la notion de texte désigne donc toute **unité de production verbale** véhiculant un message linguistiquement organisé et tendant à produire sur son destinataire un effet de cohérence. Et cette unité de production verbale peut dès lors être considérée comme l'**unité communicative** de rang supérieur.

Si l'on peut ainsi légitimement se doter d'une définition générique du texte, les exemplaires de textes observables se signalent par leur grande diversité, et donc par un ensemble de caractéristiques différentielles. Parmi celles-ci, nous distinguerons les caractéristiques qui découlent de l'existence, dans un groupe social donné, de multiples «sortes de textes», et celles qui découlent des variations que chaque producteur individuel introduit lorsqu'il re-produit une sorte de texte et qu'il l'adapte à la situation de communication particulière qui est la sienne.

Les «sortes de texte»

Les textes sont des produits de l'activité humaine, et à ce titre, comme nous l'avons souligné au chapitre précédent, ils sont articulés aux besoins, aux intérêts et aux conditions de fonctionnement des formations sociales au sein desquelles ils sont produits. Les contextes sociaux étant divers et évolutifs, au cours de l'Histoire, se sont dès lors élaborées différentes «manières de faire» les textes, ou encore différentes sortes de textes. Cette notion de *sorte de texte*, qui reste ici volontairement vague et provisoire², désigne tout ensemble de textes présentant des caractéristiques

communes. L'émergence d'une sorte de texte peut être liée à l'apparition de motivations sociales nouvelles (cf. les conditions d'élaboration du roman à la fin du moyen-âge, ou celles de l'émergence des articles scientifiques au cours du XIX^e siècle, etc.); elle peut être consécutive à l'apparition de circonstances d'échange nouvelles (cf. les textes commerciaux ou publicitaires), ou encore à l'apparition de nouveaux supports de communication (cf. les articles de quotidien, les interviews radiophoniques ou télévisés, etc.).

Face à cette diversité des sortes de textes s'est manifesté, de l'Antiquité grecque à nos jours, un souci de délimitation et d'étiquetage, qui s'est traduit par l'élaboration de multiples propositions de classement, centrées dans la plupart des cas sur la notion de **genre de texte** (ou genre de discours). Chez Diomède, chez Aristote et chez la plupart de leurs successeurs, cette notion de genre ne s'appliquait qu'aux textes à valeur sociale ou littéraire reconnue: distinction, dès l'Antiquité, des genres épique, poétique, mimétique, fictionnel, lyrique, apodictique, etc.; distinction, à partir de la Renaissance, des formes littéraires écrites nouvelles que constituent le roman, l'essai, la nouvelle, la science-fiction, etc. Mais au cours de ce siècle, et plus particulièrement depuis Bakhtine, cette notion a progressivement été appliquée à l'ensemble des productions verbales organisées: aux formes écrites usuelles (article scientifique, compte rendu, fait divers, publicité, etc.), et à l'ensemble des formes textuelles orales, qu'elles soient normées ou qu'elles relèvent du «langage ordinaire» (exposé, récit d'événements vécus, conversation, etc.). Il en résulte que toute *sorte de texte* est désormais susceptible d'être qualifiée en terme de *genre*, et que tout exemplaire de texte peut donc être considéré comme relevant d'un genre déterminé.

² Si nous ne l'utilisons pour notre part que de manière provisoire, la notion de *sorte de texte* a cependant été exploitée et conceptualisée de manière plus systématique dans certains courants de linguistique textuelle, en particulier en Allemagne (cf., par exemple, Gülich, 1986).

Les genres de textes demeurent cependant des entités foncièrement vagues; les multiples classements existant aujourd'hui restent divergents et partiels, et aucun d'entre eux ne peut prétendre constituer un modèle de référence stabilisé et cohérent (cf. Canvat, 1996; Chiss, 1987; Genette & al., 1986; Isenberg, 1978; Petitjean, 1989 et 1992; Schneuwly, 1987b). Cette difficulté de classement tient d'abord à la diversité des critères qui peuvent légitimement être utilisés pour définir un genre: critères ayant trait au type d'activité humaine impliquée (genres littéraire, scientifique, journalistique, etc.); critères centrés sur l'effet communicatif visé (genres épique, poétique, lyrique, mimétique, etc.); critères ayant trait à la taille et/ou à la nature du support utilisé (roman, nouvelle, article de quotidien, reportage, etc.); critères ayant trait au contenu thématique évoqué (science-fiction, roman policier, recette de cuisine, etc.). Et bien d'autres critères sont possibles encore. Cette difficulté découle aussi du caractère fondamentalement historique (et adaptatif) des productions textuelles: certains genres tendent à disparaître (le récit épique), mais peuvent parfois réapparaître sous des formes partiellement différentes; certains genres se modifient (cf. l'émergence du «roman polyphonique» ou du «nouveau roman»); de nouveaux genres apparaissent (cf. le tract publicitaire); bref, les genres sont en perpétuel mouvement. Il résulte enfin de cette mobilité que les frontières entre genres ne peuvent pas toujours être clairement établies (cf. le problème des frontières entre roman et nouvelle, ou entre article scientifique et article didactique, etc.), et que certaines sortes de textes nouvelles peuvent ne pas encore avoir reçu d'appellation consacrée en terme de *genre*. De sorte que l'organisation des genres se présente aux yeux des usagers d'une langue sous la forme d'une *nébuleuse*, comportant des îlots plus ou moins stabilisés (genres clairement définissables et étiquetables), et des ensembles de textes aux contours flous et en intersection partielle (genres pour lesquels les définitions et les critères de classement restent mobiles et/ou divergents).

Le critère sans doute le plus objectif qui pourrait être utilisé pour identifier et classer les genres est celui des **unités** et des **règles linguistiques spécifiques** qu'ils mobilisent. Proposée par de nombreux auteurs, l'application de ce critère se heurte cependant à une difficulté de taille (cf. notamment Biber, 1988). Dès l'émergence des théories littéraires, il a été noté en effet qu'un texte relevant d'un même genre pouvait être composé de plusieurs segments distincts. Un roman historique, par exemple, peut être composé d'un segment principal dans lequel la chronologie des événements est exposée, et de segments intercalaires introduisant des dialogues de personnages ou des commentaires d'auteur. De la même manière, un article scientifique peut être composé d'un segment principal dans lequel est exposée la théorie de l'auteur, et de segments intercalaires relatant par exemple la chronologie de la constitution de théories concurrentes. Et une conversation quotidienne peut à son tour comporter, à côté de segments dialogués, de longs segments monologués introduisant un récit, une argumentation ou une explication. Le développement des techniques d'analyse linguistique a permis de mettre en évidence que c'est au seul niveau de ces segments spécifiques que pouvaient être identifiées des configurations d'unités et des formes d'organisation syntaxique relativement stables. Quels que soient les genres dans lesquels ils s'inscrivent, les segments de récit d'événements vécus, de narration, de dialogue, d'argumentation, etc., présentent en effet des ressemblances linguistiques (présence de sous-ensembles déterminés de temps du verbe, de pronoms, d'organismes, etc.), et ce sont donc ces segments, et non les genres en lesquels ils s'inscrivent, qui peuvent être identifiés sur la base de leurs propriétés linguistiques.

Si chaque texte constitue bien une **unité communicative**, le genre dont il relève ne peut jamais être complètement défini sur la base de **critères linguistiques**; seuls les différents segments composant un genre peuvent être reconnus et classés sur la base de tels critères. Et cette situation explique, en partie au moins, la confusion terminologique qui règne aujourd'hui en

matière de classement de textes, et qui fait s'entrecroiser les expressions de *genre de texte*, *genre de (ou du) discours*, *type de texte*, *type de discours*, etc.

Pour tenter d'échapper à cette confusion, nous avons pris, pour notre part, les décisions théoriques et terminologiques qui suivent³.

Nous avons qualifié de *texte* toute unité de production verbale située, finie et auto-suffisante (du point de vue actionnel ou communicationnel). Et dans la mesure où tout texte s'inscrit nécessairement dans un ensemble ou dans un *genre*, nous avons adopté l'expression de *genre de texte*, de préférence à celle de *genre de discours*.

Alors que, de par leur relation d'interdépendance avec les activités humaines, les genres sont multiples, voire en nombre infini, les segments qui entrent dans leur composition (segments de récit, d'argumentation, de dialogue, etc.) sont en nombre fini, et ils peuvent, au moins partiellement, être identifiés par leurs caractéristiques linguistiques spécifiques. Ces deux propriétés nous paraissent étroitement liées; si les sortes de segments sont en nombre limité, c'est parce qu'ils mettent en oeuvre des sous-ensembles de ressources d'une langue naturelle, ressources qui sont elles-mêmes finies ou limitées. Ces segments différents entrant dans la composition d'un genre constituent le produit d'un travail particulier de sémiotisation ou de *mise en forme discursive*, et c'est pour cette raison que nous les qualifierons désormais de *discours*. Dans la mesure où ils présentent de fortes régularités de structuration linguistique, nous considérerons qu'ils relèvent de *types*, et nous utiliserons donc pour les désigner l'expression de *type de discours*, de préférence à celle de *type textuel*.

³ D'autres décisions terminologiques, tout aussi légitimes que les nôtres, auraient pu être prises. Les avantages et inconvénients de nos propositions seront discutés plus longuement au chapitre 5.

Les textes singuliers ou « empiriques »

L'identification des types de discours entrant dans la composition d'un texte ne suffit cependant pas pour rendre compte de la totalité des caractéristiques de ce même texte. Même lorsqu'ils relèvent d'un même genre et qu'ils sont composés de types de discours identiques, les exemplaires concrets de texte peuvent encore se différencier sous de nombreux aspects. Chaque texte singulier exhibe, en d'autres termes, des caractéristiques individuelles et constitue de ce fait un objet toujours unique.

Comme nous le montrerons au chapitre 3, lorsqu'il produit un texte, l'agent verbal dispose d'une certaine connaissance des genres et des types en usage; genres et types constituant des *modèles sociaux*, ou encore des exemples-type adaptés à des situations de communication-type. Mais la situation de communication d'un agent verbal est toujours, au moins en partie, nouvelle ou particulière, et cette singularité conduit l'agent à organiser d'une certaine façon les types de discours constituant son texte et à utiliser les ressources linguistiques propres aux types d'une manière au moins partiellement originale. Dès lors, si tout texte singulier est nécessairement élaboré en référence aux modèles sociaux des genres et des types, il se caractérise aussi par des modalités particulières de mise en application de ces modèles, qui découlent de la représentation particulière qu'a l'agent de la situation dans laquelle il se trouve. Si elle s'inspire bien de modèles délimitant des *possibles* linguistiques, chaque production textuelle repose ainsi également sur un ensemble de *décisions* relatives aux modalités d'application de ces modèles, décisions qui confèrent au texte son aspect définitif, en même temps que son style propre.

La notion de *texte singulier* ou *empirique* désigne donc une unité concrète de production verbale, qui relève nécessairement d'un genre, qui est composée de plusieurs types de discours, et qui porte également les traces des décisions prises par le producteur individuel en fonction de la situation de communication particulière qui est la sienne.

3. Démarche méthodologique générale

Cette approche préliminaire fait apparaître que les textes constituent des entités dont l'organisation et le fonctionnement sont sous la dépendance de paramètres multiples et hétérogènes: situations de communication, modèles des genres, modèles des types discursifs, règles du système de la langue, décisions particulières du producteur, etc. Les propositions théoriques actuellement disponibles sont dès lors diverses, et quelles que soient leurs qualités intrinsèques, présentent inmanquablement un caractère d'incomplétude. Et ce diagnostic d'inachèvement s'applique bien entendu aussi aux propositions qui sont formulées dans cet ouvrage.

La diversité des propositions théoriques découle d'abord des options épistémologiques et/ou disciplinaires qui orientent le travail des chercheurs; options qui conduisent à privilégier telle dimension de la textualité au détriment des autres, et qui débouchent sur la formulation de modèles nécessairement orientés par cette hiérarchisation. Mais cette diversité nous semble également découler du type de méthodologie adoptée, notamment des caractéristiques des données empiriques sollicitées et de celles de la démarche d'analyse qui leur est appliquée.

Pour notre part, nous nous inscrivons bien évidemment dans le cadre épistémologique présenté au chapitre précédent, cadre qui nous conduit à nous centrer d'abord sur les conditions socio-psychologiques de production des textes, et, en tenant compte de ces conditions, d'analyser ensuite leurs propriétés structurales et fonctionnelles internes. Et notre démarche méthodologique présente les caractéristiques générales qui suivent.

Les données empiriques et leur recueil

Notre démarche débute par le recueil (en situation *naturelle* ou *expérimentale*) d'un corpus de textes empiriques, qui, selon les canons de la méthodologie scientifique, devrait être *représentatif* de l'ensemble des textes «tout venants» attestables dans une langue. Il convient cependant d'admettre

d'emblée qu'en raison de l'hétérogénéité et de la perpétuelle mobilité des productions textuelles, il n'existe aucune procédure qui permettrait d'assurer, *a priori*, ce caractère représentatif d'un corpus de texte, quelle que soit par ailleurs son ampleur. Et l'on sait en outre qu'en fonction du niveau de compétence et de maîtrise de leurs producteurs, les textes empiriques peuvent présenter des niveaux de «qualité» très différents; ils peuvent être plus ou moins clairement organisés, plus ou moins bien écrits, plus ou moins littéraires, etc. Face à cette situation, les scientifiques se donnent le plus souvent comme corpus des textes empiriques dont la qualité est reconnue dans une communauté linguistique donnée, c'est-à-dire des textes, pour la plupart écrits, qui leur paraissent conformes à ces modèles que constituent les genres socialement valorisés⁴. Mais depuis quelques décennies, d'autres chercheurs constituent par contre leurs corpus sans tenir compte de ces critères de «distinction»; ils analysent des conversations courantes, des slogans publicitaires, des productions écrites d'élèves débutants, etc. Et les théorisations élaborées à partir de ces différentes sortes de corpus présentent évidemment des caractéristiques elles-mêmes très différentes.

Pour notre part, nous avons tenté de nous doter d'un corpus qui intègre toutes les sortes de textes attestables en français contemporain.

Nous avons recueilli plusieurs centaines de textes, oraux et écrits, produits soit par des adultes chevronnés, soit par des enfants en situation d'apprentissage, et relevant des genres les plus divers: romans, contes, récits autobiographiques, ouvrages encyclopédiques, scientifiques ou didactiques, éditoriaux, lettres, conférences, interviews, conversations, etc. etc.

⁴ Cette reconnaissance de la qualité des textes présente à l'évidence un caractère subjectif; elle peut en outre varier avec les époques et en conséquence les critères sur lesquels elle s'appuie ne peuvent être définis *a priori*. Cependant, comme le note Genette (1986), malgré cette difficulté d'explicitation des critères d'évaluation, chaque période se caractérise par l'existence d'un large consensus sur ce qui constitue la qualité textuelle. Et c'est ce consensus qui fonde, raisonnablement, les démarches scientifiques aussi bien que pédagogiques.

Deux procédures de recueil ont été adoptées. La première consistait à sélectionner, dans une catégorie de textes définie *a priori*, des exemplaires déjà produits (ou des extraits de ces exemplaires); par exemple, cinquante extraits de manuels destinés à l'enseignement de l'économie. La seconde procédure consistait à demander, à des adultes ou à des enfants, de produire de nouveaux textes en réponse à une consigne précise; il s'agissait, par exemple, d'inciter un groupe d'élèves à prendre position, oralement, sur un thème d'actualité.

Pour chaque exemplaire de texte empirique, nous nous sommes efforcés d'obtenir le maximum d'informations concernant les paramètres de la situation de communication dans laquelle il semblait s'inscrire. Pour les textes nouveaux, ces informations n'étaient autres que celles proposées dans les consignes; pour les textes déjà là, nous avons rassemblé toutes les indications disponibles ayant trait à l'auteur, à ses destinataires, au type de support communicatif, etc. (en consultant, par exemple, les 4èmes de couverture des ouvrages édités).

Les textes ou extraits de textes, aussi bien que les informations relatives à leurs conditions de production, ont fait l'objet d'une transcription, assortie dans la plupart des cas d'une codification rendant possible divers traitements statistiques.

Malgré ce souci d'exhaustivité et de contrôle, pour les raisons évoquées plus haut, notre corpus ne peut prétendre fournir une représentation équilibrée de l'ensemble des sortes de textes du français contemporain. Il nous faut admettre que les textes oraux y restent assez minoritaires (pour les raisons techniques bien connues de lourdeur de leurs conditions de recueil et de transcription), et que les textes écrits relevant des genres conventionnels y demeurent vraisemblablement sur-représentés. La portée des propositions d'analyse qui seront formulées plus loin, en particulier dans les chapitres 5 à 9, doit donc être évaluée en tenant compte de ce déséquilibre vraisemblable de notre corpus en faveur des textes écrits normés.

Les procédures d'analyse

Régulièrement enrichi depuis le travail-princeps présenté dans *FdD*, notre corpus a fait l'objet de multiples recherches, évoquées dans notre introduction. En fonction de leurs objectifs spécifiques, ces recherches pouvaient ne concerner que certains sous-ensembles de textes, et elles mettaient en oeuvre des procédures d'analyse qui pouvaient varier sur l'un ou l'autre point. Mais au-delà de ces variantes, notre démarche méthodologique générale s'est développée en quatre phases successives.

Tout texte empirique fait d'abord l'objet d'une procédure d'observation, ou plus simplement de lecture, et cette prise d'information initiale porte sur trois sous-ensembles d'observables.

- Observables d'ordre sémantique.

Le texte (ainsi que son environnement immédiat: 1ère et 4ème de couverture) produit sur son lecteur un effet global de signification, effet qui se traduit notamment par l'identification du ou des thèmes traités et par l'appréhension de certains éléments du cadre et du projet dans lesquels le texte s'inscrit. La lecture initiale fournit, en d'autres termes, des indices relatifs au contenu référentiel sémiotisé dans le texte, ainsi que des indices relatifs au contexte et à la manière dont l'auteur se situe à l'égard de ce contexte.

- Observables d'ordre lexico-syntaxique.

Une lecture attentive fait aussi apparaître les modalités spécifiques de codification lexicale des unités de contenu, c'est-à-dire les choix effectués parmi les paradigmes de lexèmes disponibles en langue pour renvoyer à un même référent. Elle permet également une première appréhension des sous-ensembles de catégories et de règles grammaticales qui paraissent plus particulièrement mobilisées par le texte.

- Observables d'ordre para-linguistique.

Pour les textes écrits, la lecture initiale permet d'identifier les entités sémiotiques non verbales (tableaux, images, schémas, etc.) que nous qualifions d'unités para-textuelles; le statut de ces unités, ainsi que leurs modalités

d'articulation au texte proprement dit, font l'objet d'analyses spécifiques, qui ne seront pas évoquées dans cet ouvrage (cf. Peraya & Nyssen, 1995). La lecture permet également de relever les procédés supra-textuels de mise en page (titres, intertitres, découpage en paragraphes) et d'accentuation (soulignements, italiques, gras), qui traduisent certains aspects des procédures de planification et/ou de prise en charge énonciative. Pour les textes oraux, *modulo* le degré d'explicite et de finesse des codes de transcription, la lecture permet de relever certains des procédés supra-textuels qui semblent équivaloir aux procédés de mise en page et d'accentuation des textes écrits (silences, changements de ton, accents prosodiques, etc.).

Chaque texte empirique fait ensuite l'objet d'un **découpage**, qui délimite les segments semblant relever d'un même **type de discours**. Ce découpage s'opère en tenant compte des trois sous-ensembles d'indices fournis par la lecture initiale, et en confrontant ces données aux descriptions et théorisations déjà disponibles en ce qui concerne les types discursifs. Sous cette forme d'«intuition théoriquement armée», l'identification des types présente un caractère hypothétique ou provisoire. Et ce sont les analyses subséquentes, en particulier les **analyses quantitatives**, qui permettent de valider (ou d'invalider) le découpage initial et de préciser le statut discursif de chacun des segments isolés.

Sur ce point, notre démarche présente —de fait— un certain degré de *circularité*; circularité qui n'est assumable que dans la mesure où des moyens sont mis en place pour éviter qu'elle ne débouche sur de la *tautologie*. La tautologie consisterait à isoler les types discursifs sur la base de la lecture des indices évoqués plus haut, et de se borner à confirmer ce découpage par une description, quantifiée cette fois, des mêmes indices. Dans notre démarche «circulaire assumée», les segments initialement isolés font l'objet d'analyses quantitatives complexes, qui portent notamment sur des unités linguistiques qui n'ont pas *a priori* la réputation de contribuer à la

différenciation des types. A l'issue de ces analyses, certains segments initialement différenciés peuvent se trouver ré-assemblés en une même catégorie, et des segments initialement considérés comme équivalents peuvent se trouver différenciés. Notre démarche méthodologique permet donc à passer d'une intuition des caractéristiques des types à leur objectivation.

Conçues et présentées en détail par Bain dans *FdD* (pp. 61-99), ces analyses quantitatives des types discursifs se décomposent en trois phases principales.

A chaque segment de texte empirique est tout d'abord appliquée une grille d'analyse, qui permet de recenser les occurrences de 27 catégories ou structures linguistiques⁵ (pour une description complète, cf. Davaud et Pasquier in *FdD*, pp. 145-167). Recueillies sous forme de fréquences d'utilisation (par exemple, dans le segment x, 45 occurrences d'IMPARFAIT sont observées), ces données quantitatives brutes font ensuite l'objet d'un codage, destiné à neutraliser les variations de longueur des segments analysés; en prenant comme référentiel, selon les cas, le nombre de mots ou le nombre de verbes du segment, les fréquences sont transformées en indices comparables (par exemple, dans le segment x, on observe 25,7 IMPARFAITS pour 100 verbes). Les indices de l'ensemble des segments relevant *a priori* d'un même type discursif sont enfin rassemblés, ce qui permet d'établir les moyennes d'occurrence, les écarts-types et les marges de variation (fréquences minimum et maximum observées) des unités et structures apparaissant dans chaque type discursif.

Ces données codifiées font alors l'objet d'un premier traitement (analyse de variance), testant l'importance et la signification statistique des diffé-

⁵ Outre le relevé de catégories (les pronoms de 1^{ère} personne du singulier, par exemple) et de structures (les phrases passives, par exemple), la grille d'analyse fournit également deux indices de rapport: la *densité verbale* (rapport entre le nombre de verbe et le nombre de mots) et la *densité syntagmatique* (rapport, dans le syntagme nominal, entre le nom-noyau et les unités lexicales qui en dépendent: adjectifs et compléments du nom).

rences observées entre types discursifs. Traitement qui permet donc de déterminer quelles sont les catégories et structures dont les fréquences d'occurrence contribuent à différencier les types discursifs, et quelles sont celles dont les fréquences d'occurrence peuvent être considérées comme semblables dans les différents types.

En tant que tel, ce premier traitement ne fournit cependant pas de vue d'ensemble des configurations d'unités et de structures caractérisant les types discursifs, et il ne permet pas en outre de remettre en question le classement *a priori* de ces mêmes types. Pour atteindre le premier de ces deux objectifs, est appliquée une **analyse discriminante** (cf. Benzécri et Benzécri, 1980), qui met en corrélation l'appartenance à un type (variable indépendante) et les indices relevés (variables dépendantes), et qui permet ainsi d'identifier les combinaisons (ou profils ou encore *configurations*) d'unités et de structures qui caractérisent le mieux les différents types. Les regroupements d'unités linguistiques peuvent ainsi être visualisés sur un *plan* constitué à partir des deux premiers *axes discriminants* (expliquant une bonne part de la variance totale). Pour atteindre le second objectif (et éviter la tautologie évoquée plus haut), une **analyse factorielle** en composantes principales est appliquée à l'ensemble des segments de textes, sans tenir compte de leur classement intuitif initial. Ce dernier traitement fournit une autre «photographie», confirmatoire, de la distribution des textes; quel qu'ait été leur classement intuitif initial, les textes agglutinés dans le même «nuage» ou *cluster* peuvent alors être attestés comme relevant d'un type discursif déterminé.

Le statut des types discursifs composant un texte ayant de la sorte été établi, diverses **analyses qualitatives** portent alors sur les conditions d'emploi de sous-ensembles d'unités et/ou de structures. Ces analyses visent à établir les valeurs que prennent ces unités et/ou structures dans le type de discours, et plus généralement dans le texte où elles apparaissent.

4. Quelques considérations didactiques

Au début de ce chapitre, nous avons confronté deux modalités d'approche du langage et de son fonctionnement: les approches centrées sur l'unicité de la langue, comme système rendant possible l'intercompréhension, et les approches centrées sur la diversité des textes et sur les rapports que ceux-ci entretiennent avec leur contexte de production.

Si ces deux approches peuvent être considérées comme nécessaires et complémentaires, l'histoire des idées linguistiques est cependant marquée par le postulat de la prééminence d'une dimension sur l'autre: le système de la langue serait *premier*, et les textes ne constitueraient qu'une mise en fonctionnement *seconde* de ce même système. Dans la perspective *représentationaliste* héritée de Port-Royal (cf. de Mauro, 1969), le langage servirait d'abord à traduire la logique du monde et/ou celle des opérations de pensée, et il ne servirait qu'ensuite seulement à transmettre ces représentations verbalisées aux autres. C'est cette idée du primat de la représentation sur la communication qui continue de sous-tendre explicitement les travaux de Chomsky (cf. *Le langage et la pensée*, 1970) et des cognitivistes contemporains; elle implique la pré-existence d'un substrat langagier, universel et inné, sur la base duquel se seraient développés ensuite, d'une part les différentes langues naturelles, et d'autre part les multiples genres de textes qui y sont attestables. Sans toutefois que soient conceptualisés les conditions et les processus ayant entraîné ces différenciations successives, conditions et processus qui restent dès lors, malgré la théorie plus récente des *principes et paramètres* (cf. Chomsky, 1985), largement mystérieux.

C'est manifestement en articulation à ce positionnement épistémologique dominant que se sont élaborées les démarches et méthodes traditionnelles d'enseignement des langues. Celles-ci préconisent en effet d'abord une approche *grammaticale* (au sens de *grammaire de phrases*), destinée à doter les élèves d'une connaissance explicite des principales catégories et

structures du système de la langue. Et c'est sur cette base que les élèves sont censés développer ensuite une maîtrise textuelle, dans ses aspects de production aussi bien que de compréhension-interprétation.

Ce schéma postule donc que les connaissances relatives au système, telles qu'elles sont construites dans le cadre de l'enseignement grammatical, peuvent être efficacement exploitées dans le cadre des activités de production et d'interprétation des textes. Or, l'observation des pratiques traditionnelles d'enseignement des textes et de la littérature montre qu'en réalité ce sont d'autres concepts, issus notamment de la tradition rhétorique, qui sont exploités à cet effet. Et de manière plus générale, l'utilité des connaissances grammaticales traditionnelles pour le développement de la maîtrise textuelle n'a, à ce jour, jamais pu être démontrée.

Au cours des dernières décennies, ce schéma traditionnel d'enseignement des langues a fait l'objet de divers aménagements. D'une part, la conceptualisation des catégories et règles grammaticales a été modernisée, certaines des notions traditionnelles ayant été remplacées par des notions issues du structuralisme ou de la grammaire générative; mais cette réforme grammaticale n'a toutefois pas entraîné la remise en cause de la thèse du primat du système sur le fonctionnement textuel, et donc du caractère préalable de l'enseignement grammatical par rapport à l'enseignement textuel. On a assisté d'autre part à une réévaluation de l'enseignement textuel lui-même, visant à développer d'abord chez l'élève de solides capacités de production, avant de se centrer sur les capacités d'interprétation. Dans ce cadre, en écho au mouvement théorique d'extension de la notion de genre à toutes les sortes de textes attestables, les programmes scolaires ont évolué dans la direction d'une diversification des genres proposés aux élèves, et par ailleurs, de nouvelles notions ont été introduites pour conceptualiser certains des paramètres et des mécanismes en jeu dans les activités de production.

Ces rénovations récentes posent cependant divers problèmes, que nous

avons commentés en détail ailleurs (cf. Bronckart, 1991a). En particulier, comment articuler les notions construites dans l'enseignement grammatical-phrastique avec les notions introduites par emprunt aux sciences des textes? En principe en effet, dans la mesure où ils procèdent de démarches méthodologiques disjointes, ces sous-ensembles de notions restent peu compatibles, et le problème du transfert des acquis grammaticaux dans les activités d'enseignement-apprentissage des textes continue donc de se poser. Et par ailleurs, dans quelle mesure les textes «tout venants» constituent-ils nécessairement un matériau adapté à l'enseignement textuel, enseignement qui, à nos yeux, ne peut se soutenir que de *modèles* aisément lisibles, à partir desquels une progression didactique peut être établie?

En présentant, au chapitre 1, le cadre épistémologique général de nos travaux, nous avons montré que ce qui, dans une langue, «fait système» (les catégories d'unités et les structures phrastiques) ne peut être considéré que comme le produit d'une démarche d'abstraction opérée sur ces entités fonctionnelles et empiriquement observables que constituent les textes: les textes sont donc premiers et le système de langue n'est qu'un *construct* second, à l'élaboration duquel se sont livrés (avec plus ou moins de bonheur) des générations de grammairiens. Sur fond de ce renversement radical de perspective théorique, pourrait être envisagée une démarche didactique *idéale*, qui consisterait à faire débiter l'enseignement de la langue par des activités de lecture et de production de textes, et à articuler ensuite à cette démarche initiale des activités d'inférence puis de codification des régularités observables dans le corpus de textes ainsi mobilisé.

L'inférence et la codification porteraient d'abord sur les régularités d'organisation et de fonctionnement des genres de texte et des types de discours, dans leurs relations aux contextes de production: - critères de choix de genres adaptés à une action langagière donnée; - modalités d'organisation du contenu thématique (construction d'un plan de texte); - règles

présidant au «marquage» de cette planification (conditions d'emploi des organisateurs textuels); - modalités de gestion des réseaux isotopiques contribuant à la cohérence textuelle (conditions d'emploi des pronoms, des temps des verbes, etc.); - modalités de distribution des voix, et des prises de position de l'énonciateur; etc. On observerait dans ce cadre que si certaines des règles d'organisation des textes ont un aspect relativement contraignant, la plupart d'entre elles proposent plusieurs solutions acceptables (cf., par exemple, les possibilités d'usage du *passé simple*, du *passé composé* ou du *présent* comme temps de base d'un récit), et que leur maîtrise présente dès lors toujours un caractère fonctionnel ou contextualisé. L'activité d'inférence et de codification ne porterait qu'ensuite, au titre de généralisation, sur les régularités majeures d'organisation des phrases et sur les catégories d'unités disponibles dans la langue, en l'occurrence sur les quelques règles de la morpho-syntaxe, dont la connaissance est notamment nécessaire pour la maîtrise de l'orthographe grammaticale.

Ce schéma *idéal* d'enseignement de la langue ne nous paraît cependant **pas applicable** comme tel.

Tout d'abord parce qu'une réforme pédagogique ne peut consister en une *application*, ou en une transposition directe, de conceptions théoriques au champ pratique. Comme nous l'avons soutenu ailleurs (cf. Bronckart & Schneuwly, 1991b), toute intervention didactique implique d'abord une prise en compte de la *situation* de l'enseignement d'une matière, c'est-à-dire de l'histoire dont elle procède aussi bien que des contraintes actuelles du système scolaire en lequel elle s'insère. Et l'histoire des pratiques scolaires, tout comme les représentations des agents du système (parents, enseignants, élèves) restent profondément marquées par la conception représentationnelle du langage évoquée plus haut. Aucune réforme didactique ne peut prétendre modifier, d'emblée, cet état des choses; elle doit, au contraire, en tenir compte et s'y articuler.

Toute proposition de rénovation didactique doit en outre tenir compte des processus d'apprentissage mis en oeuvre par l'enfant-élève. L'acquisition de connaissances ou de pratiques nouvelles ne procède ni de la simple reproduction guidée (et fractionnée) des modèles sociaux, comme le pensait la tradition scolastique et comme le pensent certains behavioristes, ni de la simple auto-réalisation d'une puissance cognitive toujours déjà là (d'une compétence innée), comme le pensent les néo-nativistes d'inspiration chomskyenne. Comme l'ont montré les travaux de Piaget aussi bien que de Vygotsky, le développement de connaissances et de pratiques nouvelles exige certes d'abord le contact avec les modèles à acquérir, mais il procède aussi, chez l'apprenant, par généralisation et par conceptualisation, c'est-à-dire par construction de systèmes de représentation successifs.

Face à l'*impossibilité sociale* de modifier radicalement le statut et la prééminence de l'enseignement grammatical, et en tenant compte des processus d'apprentissage effectivement mis en oeuvre par les élèves, il nous semble que l'enseignement de la langue ne peut qu'évoluer dans la direction d'un **compromis**, et en l'occurrence, se déployer selon deux axes parallèles. D'une part, sur la base d'un corpus de phrases ou d'énoncés *triés*, la mise en place d'activités d'inférence et de codification aboutissant à une maîtrise des principales notions et règles du système de la langue. D'autre part et simultanément, sur la base d'un corpus de textes empiriques eux-aussi *triés*, la mise en place d'activités de sensibilisation aux conditions de fonctionnement des textes dans leur contexte communicatif, débouchant, localement, sur la conceptualisation de quelques règles de planification et de textualisation.

Mais un tel compromis n'est acceptable que s'il est assorti du **pari** selon lequel les concepts construits dans le cadre de l'enseignement grammatical pourront, à terme, constituer des instruments généralisables aux activités de production et d'interprétation des textes. Pour qu'un tel pari puisse

être tenu, il est évidemment indispensable que se poursuive l'entreprise de réforme de la conceptualisation des notions et règles proprement grammaticales. Et si elles ont peut-être quelque mérite, les tentatives que nous avons nous-même entreprises en ce sens (cf. Bronckart, 1988; Bronckart & Besson, 1988) restent insuffisantes, parce que trop marquées par les contraintes du structuralisme et de la grammaire générative. Il convient d'accepter qu'il s'agit ici d'une démarche de longue haleine, qui ne pourra être couronnée de succès que dans la mesure où la recherche linguistique arrivera à proposer un appareil de notions valides à la fois pour le niveau de structuration phrastique et pour le niveau de structuration textuelle (cf., à ce propos, Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1989).

A en revenir enfin plus spécifiquement à la problématique de l'enseignement textuel, il nous paraît important de souligner que si la démarche d'analyse théorique dans laquelle nous sommes engagés vise bien à l'élaboration d'un modèle général des conditions de production des textes, ainsi que de leur organisation interne, ce n'est pas à ce titre qu'elle nous paraît pouvoir être exploitée dans les démarches didactiques. Dans le cadre de l'enseignement de la production et/ou de l'interprétation des textes, nos propositions théoriques ne devraient être utilisées qu'au titre d'**instruments d'analyse** parmi d'autres, susceptibles d'éclairer certains aspects seulement de l'organisation textuelle. C'est dans le cadre d'un projet pédagogique d'ensemble, que celui-ci vise la maîtrise de certaines techniques de production ou qu'il vise à sensibiliser les élèves aux enjeux de la littérature, que les instruments théoriques peuvent être utilisés, localement, et seulement lorsqu'ils s'avèrent pertinents et efficaces. Comme nous l'avons évoqué plus haut, les modèles théoriques de la textualité restent nécessairement lacunaires et simplificateurs, et à vouloir à tout prix les *appliquer* aux textes empiriques proposés en classe, on court le risque de manquer certaines de leurs caractéristiques essentielles, et de les travestir.

Chapitre 3

Les conditions de production des textes

Dans ce qui suit, nous entreprendrons d'abord une analyse des paramètres de la situation d'action d'un agent, analyse qui débouchera sur une conceptualisation de l'action langagière comme *unité psychologique*. Nous reviendrons ensuite sur les processus d'emprunt à l'intertexte, au terme desquels l'action langagière se matérialise en cette *unité communicative* que constitue le texte empirique.

Ces propositions ne concernent donc que le versant de la **production** textuelle, et elles ne sont pas transposables, en tant que telles, à l'analyse des conditions de lecture et d'interprétation des textes.

1. La situation d'action langagière

Cette expression générale désigne les propriétés des mondes formels (physique, social et subjectif) qui sont susceptibles d'exercer une influence sur la production textuelle.

Ces mondes formels constituent des ensembles de représentations sociales qui peuvent faire l'objet d'une description *a priori*. Toutefois, dans une situation de production donnée, l'agent ne dispose que de versions parti-

culières de ces représentations sociales. Il convient dès lors de distinguer la situation d'action langagière *externe*, à savoir les caractéristiques des mondes formels, telles qu'une communauté d'observateurs pourrait les décrire, et la situation d'action langagière *interne* ou *effective*, c'est-à-dire les représentations de ces mêmes mondes, telles qu'un agent les a intériorisées. Et il faut admettre que c'est cette situation d'action intériorisée qui influe réellement sur la production d'un texte empirique.

Le chercheur n'a, en principe, pas d'accès direct à cette situation intériorisée. A titre d'exemple, si un texte ayant trait à l'entretien des rhododendrons est publié dans un quotidien par un jardinier renommé, le chercheur peut recueillir des informations relatives à ce cadre communicatif, au thème traité, au statut de l'auteur, etc. Il n'a pas accès pour autant aux représentations spécifiques dont dispose le jardinier à propos de lui-même, de ce thème et de ce cadre communicatif. Méthodologiquement, à partir des informations relatives à la situation d'action externe, on ne peut que formuler des hypothèses concernant la situation d'action effective de l'agent. Les rapports entre une situation d'action et un texte empirique ne peuvent dès lors jamais présenter un caractère de dépendance *directe* ou *mécanique*. Pour les raisons qui viennent d'être évoquées d'abord, et ensuite parce que, même si l'on disposait d'une connaissance exhaustive de la situation d'action intériorisée par l'agent, celle-ci ne permettrait nullement de prévoir l'ensemble des caractéristiques du texte empirique produit. Les représentations de l'agent ne constituent qu'un point de départ, qu'une **base d'orientation** (cf. Schneuwly, 1988), à partir de laquelle un ensemble de décisions doivent être prises. Celles-ci consistent d'abord à choisir, parmi les modèles disponibles dans l'intertexte, le genre de texte qui paraîtra le plus adapté aux caractéristiques de la situation intériorisée, et à choisir encore, comme nous le verrons dans les chapitres ultérieurs, les types de discours, les séquences, les mécanismes de textualisation et de prise en charge énonciative qui composeront le genre de texte choisi.

Pour produire un texte, l'agent va donc devoir mobiliser certaines de ses représentations des mondes, et cette mobilisation s'effectue dans deux directions distinctes. D'une part, des représentations des trois mondes sont sollicitées au titre de contexte de la production textuelle (quelle est la situation d'interaction dans laquelle l'agent-producteur pense se trouver?), et ces connaissances vont exercer un contrôle pragmatique ou illocutoire sur certains aspects de l'organisation du texte. D'autre part, des représentations des trois mondes sont sollicitées au titre de contenu thématique ou de référent (quels thèmes vont être verbalisés dans le texte?), et cet autre réseau de connaissances va influencer sur les aspects locutoires ou déclaratifs¹ de l'organisation du texte.

Le contexte de production

Le **contexte de production** peut être défini comme l'ensemble des paramètres susceptibles d'exercer une influence sur la manière dont un texte est organisé. Si de multiples aspects d'une situation d'action pourraient, théoriquement, être invoqués, en accord avec la plupart des théoriciens, nous mettrons l'accent pour notre part sur les seuls facteurs qui exercent une *influence nécessaire* (mais non mécanique!) sur l'organisation des textes. Ces facteurs sont regroupés en deux ensembles, le premier relevant du monde physique, le second des mondes social et subjectif.

Sur le premier plan, tout texte résulte d'un **comportement verbal** concret, accompli par un agent situé dans les coordonnées de l'espace et du temps; tout texte procède donc d'un acte accompli dans un **contexte «physique»**, contexte qui peut être défini par quatre paramètres précis.

¹ Le terme *déclaratif* n'est pas utilisé ici dans son acception grammaticale (phrases déclaratives par opposition à des phrases impératives ou interrogatives), mais dans son acception logique et cybernétique (qui n'est toutefois pas sans lien avec la première): une connaissance stabilisée et conceptualisable (ordre du savoir), par opposition à une connaissance *procédurale* (ordre du savoir-faire).

- Le **lieu de production**: l'endroit où le texte est produit;
- Le **moment de production**: l'étendue de temps pendant laquelle le texte est produit;
- L'**émetteur** (ou producteur, ou locuteur): la personne (ou la machine) qui produit physiquement le texte, cette production pouvant s'effectuer selon la modalité orale ou selon la modalité **écrite**;
- Le **récepteur**: la (ou les) personne(s) qui est (sont) susceptible(s) de percevoir (ou de recevoir) concrètement le texte.

Lorsque la production est orale, le récepteur est généralement situé dans le même espace-temps que l'émetteur et est ainsi susceptible de lui répondre directement; il peut être qualifié aussi, dans ce cas, de *co-producteur* ou d'*interlocuteur*. Lorsque la production est écrite, le récepteur n'est généralement pas situé dans les coordonnées de l'espace-temps du producteur. Dans certains cas, ce récepteur éloigné peut répondre au producteur et devenir ainsi son interlocuteur (dans l'échange de lettres, par exemple); dans d'autres cas, le récepteur ne dispose d'aucun moyen de réponse et ne constitue donc pas un interlocuteur.

Sur le second plan, la production de tout texte s'inscrit dans le cadre de l'activité d'une formation sociale, et plus précisément dans le cadre d'une forme d'**interaction communicative** impliquant les mondes social (normes, valeurs, règles, etc.) et subjectif (image que l'on donne de soi en agissant). Ce **contexte socio-subjectif** peut, lui-aussi, être décomposé en quatre paramètres majeurs.

- Le **lieu social**: dans le cadre de quelle formation sociale, de quelle institution, ou plus généralement de quel mode d'interaction le texte est-il produit: école, famille, média, armée, interaction commerciale, interaction informelle, etc.?
- La position sociale de l'émetteur (qui lui donne son statut d'**énonciateur**); **quel est le rôle social que joue l'émetteur dans l'interaction en cours**: rôle

- d'enseignant, de parent, de client, de supérieur hiérarchique, d'ami, etc.?
- La position sociale du récepteur (qui lui donne son statut de **destinataire**); **quel est le rôle social attribué au récepteur du texte**: rôle d'élève, d'enfant, de collègue, de subordonné, d'ami, etc.
- Le **but** (ou les buts) de l'interaction: quel est, du point de vue de l'énonciateur, l'effet (ou les effets) que le texte est susceptible de produire sur le destinataire?

Cette conceptualisation du contexte de production appelle un ensemble de remarques.

a) Il est important de clairement distinguer le statut d'émetteur et de récepteur (organisme qui produit ou reçoit un texte) de celui d'énonciateur et de destinataire (rôle social assumé respectivement par l'émetteur et le récepteur). **Un même émetteur peut produire un texte, tantôt en jouant son rôle de parent, tantôt depuis sa position d'enseignant, tantôt en tant qu'enseigné, etc.**; et un texte peut s'adresser à un même récepteur en tant qu'il est parent, en tant qu'il est voisin, enseignant, etc. Cette distinction posée, il faut reconnaître cependant que l'instance responsable de la production d'un texte est une entité unique (sauf cas rares de *co-écriture*), **qui doit être définie à la fois d'un point de vue physique et d'un point de vue socio-subjectif**. On pourrait donc qualifier cette entité d'*émetteur-énonciateur*; mais par souci de simplicité, nous la désignerons dans la suite de cet ouvrage par l'expression d'**agent producteur**, ou plus simplement encore d'**auteur**.

b) Telle qu'elle vient d'être définie, la notion d'**énonciateur** désigne les propriétés socio-subjectives de l'auteur, telles qu'elles peuvent être appréhendées en une analyse externe de sa situation d'action. Il existe cependant une autre acception de la même notion (cf. Ducrot, 1984), qui découle d'une analyse des propriétés, non de la situation d'action mais du texte effectivement produit, et qui a trait aux **différentes voix qui y sont**

mises en scène (Qui «parle» dans le texte? Qui est responsable de ce qui y est exprimé?). Dans un texte, l'auteur peut sembler «s'exprimer en son nom», c'est-à-dire depuis la position socio-subjective qu'il assume dans l'intervention verbale en cours; mais il arrive aussi très fréquemment qu'un texte mobilise des voix «autres»: celles de personnages ou d'entités sociales (la science, le parti socialiste, les cognitivistes, etc.) auxquelles est imputée la responsabilité de ce qui est exprimé. C'est pour rendre compte de cette multiplicité possible des voix s'exprimant dans un texte (de cette *polyphonie*) que Ducrot a introduit le concept d'*énonciateur* (et que les narratologues ont introduit la notion similaire de *narrateur*). Comme nous le développerons au Chap. 9, dans cette autre acception, la notion d'*énonciateur* désigne en réalité un *construct* théorique; une instance purement formelle à partir de laquelle sont régies les voix s'exprimant dans un texte. Pour éviter toute confusion terminologique, nous conserverons pour notre part le terme d'*énonciateur* pour désigner le statut socio-subjectif de l'auteur, et nous introduirons les notions de *textualisateur*, d'*expositeur* et de *narrateur* pour désigner les instances formelles de gestion des voix.

c) Le schéma de la communication attribué à Jakobson constitue une autre version de la description des paramètres du contexte, partiellement compatible avec celle que nous proposons. Ce schéma postule l'existence d'un message (ou texte empirique), qui est transmis d'un émetteur à un récepteur dans un certain canal (lieu et moment de production), et qui remplit une ou plusieurs des six fonctions du langage (ou buts). S'il peut être utilisé pour une première introduction à la problématique du contexte, ce schéma doit cependant être ensuite complété, en particulier par la distinction des dimensions physiques et socio-subjectives (émetteur-énonciateur et récepteur-destinataire), ainsi que par une clarification de la problématique des buts.

d) S'agissant précisément des buts, on notera que les fonctions *expressive*, *conative*, *référentielle*, etc., invoquées par ce schéma constituent des classes très générales des sortes de buts possibles d'un texte. Pour identifier les buts d'un texte, il faut connaître les buts de l'action langagière à laquelle ce texte est articulé: convaincre quelqu'un d'effectuer un choix, lui faire comprendre un problème, le divertir, etc. Le nombre de ces buts d'action étant théoriquement infini, les buts d'un texte sont donc eux-aussi théoriquement infinis, et il semble dès lors illusoire d'en proposer une liste exhaustive.

e) Rappelons enfin que les paramètres qui viennent d'être énumérés, même s'ils peuvent être définis *a priori*, n'influent sur un texte qu'au travers des représentations propres à l'agent producteur. Les représentations des paramètres du contexte physique reposent sur deux capacités cognitives: l'identité de la personne (et sa distinction d'avec les «autres») et les coordonnées de l'espace-temps. Ces capacités se construisant dans la toute première enfance, tout agent producteur en dispose, sauf cas pathologique, de sorte que la description *a priori* de ce premier ensemble de paramètres coïncide quasi nécessairement avec la représentation qu'en a l'agent producteur.

Il n'en va pas de même pour les représentations des paramètres du contexte socio-subjectif, qui font l'objet d'un apprentissage plus long et plus complexe. Notre connaissance des lieux sociaux, de leurs normes et des rôles qu'ils engendrent, comme celle des mécanismes d'exhibition-protection de notre image (ou face; cf. Goffman, 1973) se construit lentement, au gré de notre expérience de la vie sociale, et elle est en permanence susceptible de se modifier. Il n'est pas rare que nous nous trompions sur le lieu social d'une de nos productions verbales; lorsqu'un interlocuteur est à la fois ami et supérieur hiérarchique, nous pouvons nous adresser à lui en tant qu'ami, croyant que l'interaction est informelle, alors que lui joue son rôle de supérieur et se situe dans une interaction professionnelle. Cet exemple

illustre la difficulté que tout agent producteur peut rencontrer pour se représenter les paramètres de l'interaction sociale dans laquelle il se situe, et il illustre par là-même les difficultés que peut rencontrer l'analyste pour identifier les représentations des mondes social et subjectif effectivement mobilisées par un agent producteur déterminé.

Le contenu thématique

Le contenu thématique (ou référent) d'un texte peut être défini comme l'ensemble des informations qui y sont explicitement présentées, c'est-à-dire qui y sont traduites par les unités déclaratives de la langue naturelle utilisée. Pour l'analyse de ce contenu thématique, la distinction entre les trois mondes formels n'a, en soi, aucune importance particulière. Un texte peut avoir comme thème des objets ou phénomènes relevant du monde physique (la description d'un animal et de ses conditions de vie, par exemple); il peut évoquer des phénomènes relevant du monde social (discuter, par exemple, des valeurs en usage dans un groupe); il peut véhiculer des thèmes à caractère plus subjectif. Et il peut encore combiner des thèmes relevant de deux de ces mondes ou des trois.

Au même titre que les paramètres du contexte, les informations constitutives du contenu thématique sont des représentations construites par l'agent producteur. Il s'agit de connaissances, qui varient en fonction de l'expérience et du niveau de développement de l'agent et qui sont stockées et organisées dans sa mémoire, préalablement au déclenchement de l'action langagière elle-même.

Cette organisation préalable des connaissances prend des formes diverses, qui avaient été analysées par Piaget, et qu'étudient aujourd'hui plus en détail les sciences cognitives (cf. Fayol, 1997). Et pour qualifier globalement les différentes formes que prennent les sous-ensembles de connaissances qui vont se trouver mobilisés dans un texte, on pourrait emprunter

à ces sciences cognitives l'expression de **macro-structure sémantique**². Lorsqu'une action langagière se déclenche et qu'un texte se produit, ces connaissances font cependant nécessairement l'objet d'une restructuration, qui comporte deux aspects majeurs. D'une part, alors que les connaissances préalables sont *simultanées* (elles co-existent chez un agent en un temps donné) et semblent organisées de manière *logique* ou *hiérarchique*, leur mobilisation dans un texte exige un ordonnancement dans le *successif*, qui perturbe inéluctablement leur structuration logique préalable. De par leur linéarité même, les plans de texte et les séquences organisant le contenu thématique ne peuvent jamais constituer des copies conformes des macro-structures. D'autre part, par le fait même qu'elles sont sémiotisées, les connaissances mobilisées dans un texte s'organisent en des mondes «autres», ou *mondes discursifs*, dont les coordonnées sont distinctes des coordonnées du *monde ordinaire* dans lequel se déploie l'action de l'agent. Ce second aspect de la restructuration des connaissances préalables est fondamentalement lié au *type de discours* dans lequel celles-ci sont mobilisées; il sera présenté et discuté en détail au chapitre 5.

2. L'action langagière

Ainsi que nous l'avons soutenu au chapitre 1, l'action langagière, comme toute action humaine, peut être définie à un premier niveau, sociologique, comme une *portion de l'activité langagière du groupe, découpée par le mécanisme général des évaluations sociales et imputée à un organisme humain singulier*; et elle peut être définie à un second niveau, psychologique, comme *la connaissance, disponible en l'organisme actif, des différentes facettes de sa propre responsabilité dans l'intervention verbale*. De ce second point de vue,

² Dans la mesure où la sémantique a trait à l'effet restructurant et différentiel qu'exercent sur les représentations humaines les paradigmes et structures spécifiques d'une langue naturelle (dans la mesure donc où il n'existe pas de «sémantique universelle», il serait plus approprié de parler ici de *macro-structures cognitives* ou de *macro-structures propositionnelles*, cette dernière expression correspondant d'ailleurs à la teneur effective des structures décrites.

qui seul nous intéresse ici, la notion d'action langagière fédère et intègre donc les représentations des paramètres du contexte de production et du contenu thématique, telles qu'un agent déterminé les mobilise lorsqu'il entreprend une intervention verbale.

Décrire une action langagière revient dès lors à identifier les valeurs précises qui sont attribuées par l'agent producteur, d'une part à chacun des paramètres du contexte, d'autre part aux éléments du contenu thématique mobilisé. L'agent se fait une certaine représentation de l'interaction communicative dans laquelle il est inséré, et il a, en principe, une connaissance exacte de sa situation dans l'espace-temps; sur cette base, il mobilise certaines de ses représentations déclaratives des mondes au titre de contenu thématique, et il intervient verbalement.

Une action langagière peut en conséquence être définie sans faire aucune référence aux caractéristiques linguistiques du texte qui va la concrétiser ou la sémiotiser. En voici deux exemples:

a) - *action langagière orale*: le 12 décembre 1996, dans le préau d'une école d'Yverdon (espace-temps de production) et dans le cadre de ses activités professionnelles (lieu social «Ecole»), monsieur X (émetteur), assumant son rôle d'enseignant (énonciateur), s'adresse oralement à mademoiselle Y (récepteur), ayant le statut d'élève (destinataire), pour la convaincre de s'inscrire à un cours de rattrapage (but).

b) - *action langagière écrite*: le 14 janvier 1994, dans son bureau (espace-temps de production), et dans le cadre de ses activités politiques (lieu social), madame Z (émetteur), députée au grand conseil (énonciateur), rédige un texte destiné aux électeurs (destinataire) pour les convaincre de répondre «oui» à une votation sur l'interdiction de la vivisection (but).

C'est dans la mesure où elle peut être ainsi définie par les seules représen-

tations disponibles en l'agent producteur que l'action langagière constitue une **unité psychologique**.

Mais à une seule et même action langagière peuvent à l'évidence correspondre des textes empiriques très différents. En d'autres termes, à l'unité psychologique que constitue l'action peuvent correspondre des unités communicatives variées, et ceci ne constitue qu'une reformulation de la relation de dépendance *non mécanique* entre situations d'action et textes empiriques que nous avons posée plus haut.

Cette variabilité de réalisation d'une même action langagière tient d'abord aux caractéristiques morpho-syntaxiques et lexico-sémantiques propres à la langue naturelle utilisée. Elle découle en outre de ce que, comme nous l'avons noté, l'action langagière ne constitue pas un système de contraintes, mais une **base d'orientation**, à partir de laquelle l'agent producteur doit prendre un ensemble de décisions.

Et la plus générale des décisions de l'agent consiste à choisir, parmi les genres de textes disponibles dans l'intertextualité, celui qui lui paraît le plus adapté et le plus efficace, eu égard à sa situation d'action spécifique.

3. L'emprunt à l'intertexte

L'**intertexte** est constitué de l'ensemble des genres de textes élaborés par les générations précédentes, tels qu'ils sont utilisés, et éventuellement transformés et ré-orientés, par les formations sociales contemporaines. Comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent, l'organisation de ces genres se présente sous forme d'une *nébuleuse*, comportant des ensembles de textes assez clairement délimités et étiquetés par les évaluations sociales, et des ensembles plus flous composés de sortes de texte pour lesquels les critères d'étiquetage et de classement restent mobiles et/ou divergents. Ces genres sont nécessairement **indexés**, c'est-à-dire qu'ils sont porteurs d'une ou de plusieurs valeurs d'usage: dans une formation sociale donnée, tel genre est considéré comme plus ou moins pertinent

pour telle situation d'action. En un état synchronique donné, cette nébuleuse de genres indexés constitue une sorte de réservoir de *modèles* textuels, auquel tout agent d'une action langagière devra nécessairement puiser. Comme l'affirmait Bakhtine, "si les genres (du discours) n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible" (1984, p. 285).

Mais aucun agent ne dispose toutefois d'une connaissance exhaustive des genres, de leur indexation fonctionnelle et de leurs caractéristiques linguistiques. En fonction des circonstances de son développement personnel, chaque agent a été exposé à un nombre plus ou moins important de genres; il a appris à reconnaître certaines de leurs caractéristiques structurales, comme il a expérimenté pratiquement (en un apprentissage social par *essais et erreurs*) leur appropriation à des situations d'action déterminées. A nouveau, ce n'est donc pas sur la base de l'intertextualité en soi, mais sur la base de sa connaissance *effective* des genres et de leurs conditions d'utilisation, que l'agent choisit un modèle textuel.

Ce choix s'effectue alors dans une confrontation entre les valeurs attribuées par l'agent aux paramètres de sa situation d'action (entre les représentations qu'il a du contexte physique et socio-subjectif de son agir), et les valeurs d'usage attribuées aux genres disponibles dans l'intertexte. Et ce choix présente les caractéristiques d'une véritable décision **stratégique**: le genre adopté pour réaliser l'action langagière devra être efficace eu égard au but visé; il devra être approprié aux valeurs du lieu social impliqué et aux rôles que celui-ci génère; il devra enfin contribuer à promouvoir l'«image de soi» que l'agent soumet à l'évaluation sociale de son action. Et ces différents critères de décision peuvent éventuellement se trouver en compétition. A reprendre notre premier exemple, pour réaliser son *action langagière orale*, l'enseignant concerné pourrait, en se fondant sur une certaine repré-

sentation de l'efficacité et de la conformité à l'institution scolaire, emprunter à un genre monologué injonctif (voire menaçant); mais il pourrait aussi estimer que l'emprunt à un genre dialogué et maïeutique aurait une efficacité équivalente, tout en contribuant à préserver son image de pédagogue; et il pourrait encore, dans une autre lecture de sa situation d'action, emprunter à un genre narratif et conter les malheurs des élèves qui refusent de s'inscrire aux cours de rattrapage.

De même, dans notre second exemple, pour réaliser son *action langagière écrite*, la députée pourrait, en fonction de la lecture de sa situation d'action, soit s'inspirer du modèle du *tract*, et entrer ainsi en dialogue rhétorique avec ses destinataires, soit emprunter au modèle de l'*éditorial*, et exposer plus théoriquement la signification éthique et scientifique de cette votation, soit encore s'inspirer d'un des genres narratifs et raconter ses propres expériences en la matière, ou même se lancer dans l'élaboration d'une parabole à caractère moralisateur, etc.

Ces exemples montrent bien en quoi la représentation intériorisée d'une situation d'action ne constitue qu'une *base*, à partir de laquelle l'agent, en fonction de son appréciation de l'efficacité et de l'appropriété des différents genres disponibles, prend sa décision d'emprunt. Et ces exemples montrent donc que toute décision d'emprunt conserve ainsi une large part de *liberté*.

S'il s'inspire nécessairement d'un modèle existant, le processus d'emprunt ne débouche cependant quasi jamais sur une copie intégrale ou sur une reproduction exacte d'un exemplaire de ce modèle. Les valeurs du contexte socio-subjectif et du contenu thématique d'une action langagière étant toujours, en partie au moins, nouveaux, l'agent qui a adopté un modèle de genre doit aussi nécessairement l'adapter à ces valeurs particulières. Ce processus d'adaptation portera sur la compositionnalité interne du texte, ainsi que sur les modalités de gestion des mécanismes de textualisation et de prise en charge énonciative. Et, au terme de ce processus, le texte empi-

rique produit se trouvera alors doté de son style propre ou individuel. Comme l'a soutenu ailleurs Schneuwly (1994b), les genres constituent des *moyens socio-historiquement construits pour réaliser les buts d'une action langagière*; en termes marxistes, ils constituent donc des *outils, ou encore des méga-outils*, qui médiatisent l'activité des humains dans le monde. Au cours du processus d'adoption-adaptation des genres, l'agent, et plus particulièrement l'agent apprenant, leur applique des *schèmes d'utilisation*, qui comportent deux aspects complémentaires; comme nous venons de le montrer, l'agent effectue d'une part un calcul de l'appropriété du genre à sa situation d'action, mais en même temps (ou en retour), la connaissance des genres définit le spectre des actions langagières possibles: "*une situation ne peut être conçue, connue comme situation (...) d'action langagière d'un certain type que dans la mesure où un genre est disponible*" (Schneuwly, *op. cit.*, p. 161). L'appropriation des genres constitue dès lors un mécanisme fondamental de socialisation, d'insertion pratique dans les activités communicatives humaines. Et, par une succession de mécanismes que nous avons décrits au chapitre 1, c'est dans ce processus général d'appropriation des genres que se façonne la personne humaine.

Soulignons enfin que ce processus d'adoption-adaptation génère lui-même de nouveaux exemplaires de genres, plus ou moins différents des exemplaires pré-existants. Et que c'est en conséquence par l'accumulation de ces processus individuels que les genres se modifient en permanence, et prennent un statut fondamentalement dynamique ou historique.

Première synthèse intermédiaire

1. Un positionnement épistémologique

Les propositions formulées dans cet ouvrage s'articulent à un positionnement épistémologique général qui, comme nous l'avons soutenu au chapitre 1, concerne l'ensemble des sciences humaines et/ou sociales (cf. aussi Bronckart, 1995a et 1995b; Bronckart & al., 1996).

Ce positionnement s'adosse à une contestation radicale de la conception dominante des rapports existant entre monde, pensée et langage, telle qu'elle émane de la tradition aristotélécienne et des amendements qui y ont été apportés par la philosophie idéaliste, et telle qu'elle est —de fait— ré-assumée par la majorité des courants contemporains des sciences humaines/sociales.

Les tenants de cette conception posent d'abord l'existence et d'un monde empirique et de sujets humains dotés de capacités de représentation ou de cognition. Quelles que soient les variantes d'appréciation du statut et du rôle respectifs des propriétés du monde et des propriétés de la cognition, ils adhèrent au même postulat: *la représentation du monde est première et le langage est un phénomène second*. Ce dernier est conçu en effet comme un système de re-codification des représentations cognitives préalables, systè-

me qui, par ailleurs et de manière quasi accessoire, rend possible les échanges communicatifs entre membres d'un groupe social.

Au plan méthodologique, une telle conception implique que l'on analyse d'abord les capacités cognitives du sujet, telles qu'elles s'élaborent dans un «pur» rapport au monde, c'est-à-dire dans un rapport vierge de toute histoire, de toute sémantisation des rapports sociaux, et donc miraculeusement à l'abri de toute influence du langage et des autres instruments sémiotiques. Et elle implique que l'on analyse, en un second temps seulement, la manière dont les langues naturelles procèdent à la re-codification des représentations du monde.

Comme l'a montré de Mauro (1969), depuis la Renaissance, ce schéma et cette démarche ont fait l'objet de multiples contestations, s'alimentant à des arguments philosophiques, linguistiques et psychologiques décisifs. Mais pour un ensemble complexe de raisons (dont la «commodité de pensée» n'est pas la moindre), il s'est cependant maintenu jusqu'à nos jours. Les arguments que nous avons plus particulièrement développés dans le chapitre 1 s'inspirent notamment de la reformulation de la critique du statut des connaissances humaines, telle qu'elle a été entreprise par la psychologie développementale. Les travaux de l'école vygotskyenne montrent d'abord que les formes initiales de connaissances (les manifestations de l'intelligence sensori-motrice) se construisent dans le cadre d'activités toujours d'abord collectives, et toujours médiatisées par les interactions verbales. Elles montrent ensuite que la transformation de cette intelligence pratique en une pensée consciente est consécutive à l'appropriation de la valeur arbitraire, active et discrète des signes véhiculés par les textes de l'entourage social. Elles montrent enfin que les formes de pensée active ainsi construites restent longtemps organisées en une logique naturelle (c'est-à-dire en une logique à la fois actionnelle et langagière), avant de se réorganiser, par abstraction et décontextualisation, en opérations «pures» ou logico-mathématiques. Dans l'ontogenèse humaine, les activités et les

productions verbales de l'entourage social jouent donc un rôle premier; ce sont elles qui ré-orientent le développement proprement biologique des organismes humains dans la direction d'une pensée consciente, d'abord dépendante des contextes d'action, puis s'en détachant progressivement. D'un point de vue génétique, les capacités de représentation logique du monde constituent donc un produit tardif, second, ou encore dérivé des pratiques actionnelles et langagières.

S'intégrant à la perspective tracée par Spinoza, Hegel, Marx et Engels, et prenant appui sur les propositions de Bakhtine, Habermas et Ricoeur notamment, cette prise en compte des dimensions historique et socio-sémiotique du fonctionnement humain conduit à un renversement complet du schéma traditionnel des rapports entre connaissance et langage. L'interactionisme socio-discursif que nous soutenons pose que, dans l'espèce humaine, les activités collectives médiatisées par les pratiques langagières sont premières, phylogénétiquement et ontogénétiquement. C'est dans le cadre des évaluations socio-langagières de l'activité que sont délimitées des actions et des textes imputables à des humains singuliers. C'est ensuite par l'appropriation et l'intériorisation des propriétés socio-sémiotiques de ces évaluations que se construisent des agents ou personnes susceptibles de se représenter les contextes d'action et d'agir. La pensée consciente émerge ainsi comme un produit de l'action et du langage, et elle reste longtemps déterminée par la seule logique actionnelle et discursive (pensée naturelle) avant de parvenir à s'en détacher et de se transformer, localement, en pensée formelle. Et le rapport au monde des personnes humaines reste toujours organisé par ces deux formes de pensée, dans des proportions variables, dépendant de l'acculturation et des apprentissages sociaux.

2. De l'action langagière au texte empirique

Il découle de cette orientation épistémologique que les productions langa-

gères doivent d'abord être saisies dans leur rapport à l'activité humaine en général. Nécessité qui conduit à délimiter, dans l'activité collective, des actions langagières, comme *unités psychologiques synchroniques*, fédérant les représentations dont dispose un agent à propos des contextes d'action, dans leurs aspects physiques, sociaux et subjectifs.

La réalisation effective d'une action langagière, dans le cadre d'une formation sociale donnée, procède de l'exploitation des *formes communicatives* qui y sont en usage; en d'autres termes, elle requiert l'emprunt à ces *construits historiques* que constituent les genres de textes. Disponibles dans l'*intertexte*, ces genres s'adaptent en permanence à l'évolution des enjeux socio-communicatifs, et ils sont dès lors porteurs de multiples *indexations* sociales. Ils sont organisés en *nébuleuses*, aux frontières floues et mouvantes, et ne peuvent en conséquence faire l'objet d'un classement définitif.

La réalisation effective d'une action langagière s'effectue aussi dans le cadre sémiotique particulier d'une des multiples *langues naturelles*. En même temps qu'elles exploitent un matériau ou sonore spécifique, ces langues sont organisées en *paradigmes* lexicaux et en *structures* syntaxiques, qui témoignent des modalités particulières de sémantisation des rapports aux mondes élaborées par les formations sociales antérieures.

En conséquence de ce qui précède, l'agent qui entreprend une action langagière doit nécessairement *mettre en interface* la connaissance de sa situation d'action et celle des genres de textes, tels qu'ils sont indexés dans l'*intertexte* et tels qu'ils mobilisent les ressources et les préconstruits particuliers d'une langue naturelle.

Ce processus débouche sur la production d'un *texte empirique*, qui, de la sorte, est toujours un produit de la *dialectique* qui s'est instaurée entre représentations des contextes d'action et représentations relatives aux

langues et aux genres de texte. Tout texte empirique est le produit d'une *action langagière*, il en est le pendant, le correspondant verbal ou sémiotique; tout texte empirique est réalisé par *emprunt à un genre*, et il relève donc lui-même toujours d'un genre; tout texte empirique procède cependant aussi d'une *adaptation* du genre-modèle aux valeurs attribuées par l'agent à sa situation d'action, et dès lors, outre les caractéristiques communes au genre emprunté, il exhibe également des propriétés singulières, qui définissent son *style* propre.

Soulignons encore que cette dimension dialectique caractérise en réalité l'ensemble du processus qui vient d'être schématiquement résumé. La connaissance des propriétés d'une situation d'action s'élabore dans la pratique même des genres de textes disponibles dans une langue naturelle donnée, tout comme la connaissance de l'appropriété des genres se construit dans des situations d'action déterminées.

Et dès lors, la production de chaque texte empirique nouveau contribue à la *transformation historique* permanente des représentations sociales ayant trait non seulement aux genres de textes (*intertextualité*), mais aussi à la langue et aux rapports d'appropriété entre textes et situations d'action.

3. De l'analyse des conditions de production à l'analyse des textes

La seconde partie de cet ouvrage sera centrée sur l'analyse de l'*architecture interne des textes*. Celle-ci étant, on le sait, éminemment complexe, nous aurons à y distinguer des niveaux, en l'occurrence, comme nous le verrons au chapitre 4, les niveaux superposés de l'*infrastructure générale*, des *mécanismes de textualisation* et des *mécanismes de prise en charge énonciative*.

A chacun de ces niveaux d'organisation, nous procéderons d'une part à une description, reposant éventuellement sur des analyses quantitatives,

des propriétés linguistiques qui permettent d'identifier les configurations, les structures et/ou les mécanismes invoqués. Mais nous tenterons d'autre part aussi de conceptualiser les opérations psychologiques qui sous-tendent ces phénomènes linguistiques.

Introduite dans *FdD*, cette notion d'opération psychologique a suscité de nombreuses critiques, qui tiennent pour une large part aux connotations piagétienne dont elle est porteuse. Les opérations que nous invoquons ont certes une parenté avec les opérations cognitives postulées par Piaget, en ce qu'elles présentent un caractère *extemporané*: elles ne décrivent pas les mécanismes mentaux et comportementaux qu'un agent met à l'oeuvre *on line*, c'est-à-dire dans la temporalité et le cours effectifs de la production d'un texte; mais, en tenant compte de l'éventail des possibles, elles tentent de conceptualiser et de hiérarchiser, *in abstracto*, les choix ou décisions dont les caractéristiques d'un texte témoignent objectivement, quelle que soit par ailleurs la conscience qu'en a l'agent, et quel que soit l'ordre dans lequel les choses se font. Cela dit, les opérations que nous postulons se distinguent cependant nettement des opérations piagétienne en ce qu'elles ne peuvent être considérées comme *purement cognitives*: si elles transitent inéluctablement par un agent (qui en est le «siège»), ces opérations ne sont pas déterminées, comme chez Piaget, par les seules capacités biologiques de ce même agent; elles préexistent historiquement dans l'environnement socio-sémiotique, et lorsque l'agent se les est appropriées, elles consistent toujours en cet *interfaçage dialectique* entre dimensions historico-sociales des genres, dimensions sémantiques des langues naturelles et dimensions synchroniques des représentations des situations d'action, que nous évoquions plus haut.

Deuxième partie

L'architecture interne des textes

Chapitre 4

Vue d'ensemble

1. Soit un texte empirique..., relevant d'un genre

LE SERPENT AU DIAMANT¹

(1) Nos conteurs populaires sont loin d'être d'accord sur le lieu où SE PASSA l'événement dont nous ALLONS PARLER. Le domicile des narrateurs influe beaucoup sur le choix du théâtre qu'on lui donne. *Tantôt* on en place la scène à Lacs, près de La Châtre ; *tantôt* au milieu de l'étang de Villiers, dans le Cher ; *tantôt* et le plus souvent, à *Sablancay, Sainblancay*, localité qui nous est inconnue, *mais* qui existe ou a dû exister, assurent les conteurs, du côté de Bourges. *Quoi qu'il en soit*, à quelques variantes près dans les détails, le fond de l'histoire est partout le même, et voici, en somme, ce que l'on rapporte.

(2) *Il y a de cela bien des siècles, un pauvre bûcheron, qui habitait près d'un vaste étang au milieu duquel s'élevait un bois de chênes, avait l'habitude de se rendre, de loin en loin, dans cette île pour y recueillir des branches mortes dont il composait son bûcher. Un jour donc qu'il se LIVRAIT à cette occupation, il ne FUT pas peu ÉTONNÉ de rencontrer dans une clairière de la forêt un énorme amas de serpents dont les corps emmêlés, noués les uns aux autres, formaient une boule vivante, affreuse à voir, qui se mouvait lentement et au hasard, et de laquelle partaient des sifflements stridents et continus.*

(3) *Un point brillant scintillait à la surface de cette sphère inextricable, et il semblait qu'il allait toujours grossissant à mesure que les sifflements des reptiles augmentaient d'intensité. Lorsque ce point brillant EUT ATTEINT le*

¹ Ce texte de L. de la Salle est extrait de l'ouvrage *Contes populaires et légendes du Berry et de la Sologne* (1976, pp 163-168). À l'exception des italiques du paragraphe 1 (*Sablancay, Sainblancay*), tous les italiques, gras et petites capitales, de même que la numérotation des paragraphes, ont été introduits par nous.

volume d'un oeuf, tout bruit CESSA ; les corps *des serpents* se détendirent, s'allongèrent et se laissèrent aller, un à un, sur le sol, comme brisés par la violence de l'exercice auquel *ils* venaient de se livrer.

(4) **Bientôt** il ne resta plus de *cette boule hideuse qu'un serpent monstrueux qui, roulé sur lui-même*, en formait le noyau. Sur son front resplendissait un énorme diamant. A la vigueur avec laquelle il développa les interminables spirales de son corps, il était aisé de voir qu'il ne partageait pas l'énervement de ses frères. Loin de rester comme eux étendu sur la terre, il déploya rapidement les ressorts nerveux de ses anneaux, et se dirigea, tête levée, vers le lac. Arrivé là, il laissa tomber son diamant sur le gazon qui tapissait le rivage, plongea sa tête dans les flots, et but avidement et longtemps.

(5) **Cela fait**, et le globe lumineux ayant repris sa place sur son front, le monstre gagna l'orée de la forêt et disparut dans ses noires profondeurs. Il était déjà loin que l'oeil, guidé par les feux qui jaillissaient de sa couronne, pouvait encore suivre, à travers l'épaisseur des halliers, les sinuosités de sa marche.

(6) *Ce spectacle merveilleux* fit, on le croira sans peine, une impression bien vive sur l'esprit du pauvre bûcheron. Il abandonna aussitôt son travail, s'ACHEMINA vers le batelet qui l'AVAIT AMENÉ dans l'île, le détacha de la rive et reprit tout rêveur le chemin de sa cabane.

(7) **A partir de ce moment**, il n'eut plus qu'une idée en tête, celle de s'emparer du diamant. Il ne se préoccupa plus d'autre chose, s'ingéniant, nuit et jour, à trouver le moyen de mettre son projet à exécution ; mais plus il y songeait, plus *cette conquête* lui paraissait pleine de dangers, sinon impraticable. **RETRouvÂT-il jamais le serpent dans des circonstances pareilles à celle où il ne l'avait encore rencontré qu'une seule fois, nul doute qu'il lui SERAIT impossible de mettre la main sur le diamant sans être aperçu par le monstre qui alors le POURSUIVRAIT jusque sur le lac, FERAIT chavirer sa barque aussi facilement qu'une coquille de noix, et le DÉVORERAIT infailliblement.**

(8) Quelque tristes, quelque désespérantes que fussent les conclusions de tous ses calculs, de toutes ses combinaisons, il n'en persista pas moins dans son hardi dessein. A force de le ruminer, de le sasser et resasser, il en arriva à se persuader qu'au moyen d'un grand et solide tonneau auquel il ADAPTERAIT une porte, qu'il POURRAIT ouvrir et fermer à volonté, il VIENDRAIT à bout de mener son entreprise à bonne fin.

(9) Il se mit sans retard à l'oeuvre, et aussitôt que cette singulière embarcation fut terminée, il la hissa sur son bateau, la dirigea vers l'île et l'amarra sous le vent qui soufflait de ses bords. **Après quoi**, il s'enfonça dans le bois, se mit en quête *des serpents*, battit, fouilla dans tous les sens et fourrés et clairières sans parvenir à trouver ce qu'il cherchait.

(10) Combien d'excursions il fit ainsi dans l'île, toutes aussi infructueuses les unes que les autres, nul ne saurait le dire. Loin, **toute-fois**, de perdre espoir, il s'acharna tellement à son idée que bientôt

il ne se passa plus une journée sans qu'il ne se rendît dans la forêt. (11) **Enfin, au bout d'un an**, jour pour jour, après celui qui lui EUT ENLEVÉ tout repos, ses vœux furent exaucés : il REVIT *les serpents* !

(12) L'étrange spectacle auquel il AVAIT DÉJÀ ASSISTÉ se REPRODUISIT dans ses détails les plus minutieux : serpents enlacés en boule, sifflements aigus, diamant radieux, rien n'y manqua.

(13) **Aussitôt** qu'il vit le *serpent-roi* se détacher du groupe et s'avancer majestueusement vers le lac, il le suivit avec résolution, tout en cherchant à dissimuler sa présence en se glissant derrière le tronc des chênes.

(14) **A peine le dragon** A-T-IL CONFIE son diamant à la verte pelouse et dardé sa langue enflammée vers les flots, que le bûcheron s'élança, SE SAISIT du trésor tant désiré et s'ENFUIT à pas précipités vers son tonneau.

(15) **Au moment de s'embarquer**, il EMBRASSE d'un coup d'oeil rapide et inquiet tout ce qu'il PEUT découvrir des contours de l'île, et REMARQUE avec surprise et satisfaction qu'il n'est point poursuivi. Il n'en MET pas moins de hâte à s'éloigner de ces bords, car déjà il ENTEND sortir de la forêt des sifflements épouvantables auxquels un puissant bourdonnement sert de basse continue. **Bientôt aussi** l'horrible tête du dragon APPARAÎT au-dessus de la cime des plus grands arbres : elle s'AGITE dans tous les sens et VOMIT des torrents de flamme et de fumée. **Mais** il EST aisé de juger, aux mouvements saccadés et incertains du monstre, qu'il ne SAIT de quel côté se diriger, et qu'en lui enlevant son diamant, on lui A RAVI la vue.

(16) Le bûcheron arriva donc chez lui sain et sauf. **Aussitôt** qu'il fut un peu remis de son émotion, il pensa à ce qu'il ferait de son diamant. Comme il ne manquait pas d'intelligence, il eut bientôt compris que personne, dans la contrée, n'était à même de lui compter le prix d'un pareil joyau ; c'est pourquoi il se décida sur-le-champ à le porter au roi.

(17) Or, il paraît que ce prince, jaloux de consacrer tous ses moments au bonheur de ses peuples, était tellement avare de son temps, qu'il avait coutume de condamner à une prison perpétuelle toute personne qui, admise à l'une de ses audiences, ne l'avait entretenu que de matières frivoles.

(18) *Cette circonstance* n'était pas ignorée de notre bûcheron ; aussi lui donna-t-elle à réfléchir. **Mais**, rassuré bientôt par l'importance de l'objet de sa démarche, il se rendit résolument au palais du roi et demanda à lui parler.

(19) A son grand étonnement, le roi le reçut de la façon la plus amicale, lui prit affectueusement les mains et l'interrogea de l'air le plus gracieux sur le but de sa visite.

(20) — Sire, *dit le bûcheron* tout confus, je ne SUIS VENU céans qu'à la seule fin de vous faire un cadeau.

(21) **Alors** il sortit de sa poche le diamant. Le roi en fut d'abord ébloui ; puis il le prit dans sa main et *dit aussitôt au bûcheron* :

(22) — *Je* sais ce que c'est, mon ami ; mais *vous*, connaissez-*vous* toute la vertu de cette pierre précieuse ?

(23) — *Je* soupçonne seulement, sire, qu'elle est d'un grand prix, et c'est pour**quoi** l'idée m'EST VENUE de l'offrir à Votre Majesté.

(24) — Ce diamant, *reprit* le roi en souriant, a deux propriétés très remarquables : l'une, c'est de bien faire accueillir par tous les puissants de la terre celui qui le porte sur soi, et *vous* lui devez la réception que *je* *vous* fais en ce moment ; la seconde, la voici :

(25) Le prince, à ces mots, détacha des parois de l'appartement une lourde masse d'armes tout en fer, et, la touchant avec le diamant, elle fut à l'instant même changée en or. Des haches, des coutelas, des fers de lance, éprouvèrent une transformation semblable.

(26) L'étonnement du *bûcheron* était à son comble.

(27) **Cependant** le roi, qui s'était recueilli et qui réfléchissait sans doute au trouble profond qu'un pareil talisman, s'il venait à s'égarer, pourrait jeter dans le système monétaire de son gouvernement, ne tarda pas à prendre une décision héroïque.

(28) — Mon ami, *dit-il* au *paysan*, *votre* fortune et celle de *votre* famille sont assurées. Mais comme *je* pense que le fer est plus utile que l'or, et qu'il **POURRAIT** se faire qu'un jour ce diamant tombât entre les mains d'un vaurien qui, alors, **SERAIT** à même d'abuser des bonnes grâces du pouvoir, *je* *vous* ordonne d'aller sans retard le jeter dans le lac qui environne l'île où *vous* l'AVEZ TROUVÉ. Allez...., *je* *vous* le répète: *je* me charge de *votre* sort et de celui des *vôtres*.

(29) Le *paysan*, qui au bout du compte, n'avait jamais rêvé rien de mieux, et ne pouvait rien désirer de plus, s'empressa d'exécuter l'ordre du roi.

Ce texte empirique est extrait d'un recueil publié dans une collection de *Contes populaires et légendes*, et cette désignation explicite peut nous suffire pour considérer qu'il relève bien du genre *conte*. Il s'agit plus précisément de la réécriture d'un récit originellement oral, comme l'indique le commentaire initial sur les variantes de localisation de l'histoire dans la tradition orale (paragraphe 1). Ce paragraphe pourrait de ce fait être considéré comme ne faisant pas partie du conte proprement dit ; mais d'un autre côté, dès son amorce, il présente des propriétés formelles [Nos conteurs populaires (...) sur le lieu ou se passa l'événement] qui ressemblent à celles du genre *conte* et qui, en quelque sorte, l'annoncent; caractéristiques que l'on retrouve également dans les paragraphes initiaux de nombre de textes publiés dans le même recueil.

Comme dans tout conte, on retrouve dans ce texte un ensemble de segments (du paragraphe 2 au paragraphe 29) dans lesquels, à partir d'une origine temporelle (*il y a de cela bien des siècles*), est racontée une succession d'événements aboutissant à une clôture (... *s'empressa d'exécuter l'ordre du roi*) et formant donc un tout ou une *histoire*. Intercalés dans cet ensemble dominant, apparaissent également, comme dans la plupart des contes, des segments reproduisant des dialogues (paragraphe 20, 22, 23, 24 et 28). Enfin, le paragraphe 1 constitue un segment rassemblant des commentaires d'auteur, commentaires qui, sous des formes analogues ou voisines, sont attestables dans de nombreux modèles de contes.

On peut admettre également que ce texte est sous-tendu par un processus de *mise en intrigue*, qui crée une première tension (le désir du diamant) puis la résoud (du paragraphe 2 au paragraphe 16), qui crée ensuite une seconde tension (l'enjeu de la visite au roi) puis la résoud également (du paragraphe 16 au paragraphe 29). Et l'on peut admettre enfin que ce texte est porteur d'une intention morale, qu'il débouche sur une leçon de sagesse à l'intention des destinataires (le bon usage des trésors ou de la richesse).

Outre qu'elles sont assez banales, ces considérations ont ceci de paradoxal qu'elles ne nous permettent pas d'identifier les **propriétés spécifiques** du conte ; on retrouve **habituellement** dans des genres voisins, comme le *roman* ou la *nouvelle*, les trois sortes de segments que nous venons de décrire, de même que les processus de mise en intrigue, souvent orientés par une visée morale. Si donc, pour tout lecteur averti, notre texte-exemple constitue bien un conte, le problème de l'objectivation de cette évidence, c'est-à-dire de l'identification des caractéristiques qui le différencieraient des autres genres, demeure largement ouvert.

Pour progresser dans cette direction, il convient de procéder à une analyse plus fine de l'organisation interne du texte, allant au-delà des indications intuitives fournies par la lecture, et allant également au-delà des indices para-linguistiques qui y sont disponibles. Et une telle analyse doit reposer

sur les hypothèses, les concepts et les méthodes que les sciences du langage élaborent aujourd'hui, à partir de l'examen comparatif des multiples sortes de textes attestables.

Nous présenterons dans ce qui suit notre propre appareil conceptuel, qui s'articule à l'hypothèse générale selon laquelle tout texte est organisé en trois niveaux superposés, et en partie interactifs, qui définissent ce que nous appelons le *feuilleté textuel*².

2. Les trois strates du feuilleté textuel

Nous concevons l'organisation d'un texte comme un *feuilleté* constitué de trois couches superposées: l'*infrastructure générale du texte*, les *mécanismes de textualisation* et les *mécanismes de prise en charge énonciative*. Cette distinction de niveaux d'analyse répond bien sûr à la nécessité méthodologique de démêler l'écheveau complexe de l'organisation textuelle, mais la logique de *superposition* que nous proposons repose plus profondément sur le constat du caractère *hiérarchique* de toute organisation textuelle. Les *mécanismes de textualisation*, en particulier les séries isotopiques d'organisateur et de reprises nominales, contribuent à *marquer* ou à «rendre plus apparente» la structuration du contenu thématique (plan général combinant des types de discours et éventuellement des séquences) ; ils présupposent donc cette organisation plus profonde que nous qualifions d'*infrastructure*. Quant aux *mécanismes de prise en charge énonciative*, dans la mesure même où ils paraissent peu contraints par la linéarité du texte (la distribution des *modalisations*, par exemple, est quasi indépendante de la progression du plan de texte), on peut considérer qu'ils relèvent du niveau le plus «superficiel», au sens de plus directement lié au type d'interaction qui se noue entre l'agent producteur et ses destinataires.

² Cette métaphore du *feuilleté* est inspirée de celle introduite par S. Haller dans son Mémoire de licence (1995) consacré au «feuilleté énonciatif».

Comme toute distinction méthodologique, ce schéma présente cependant un caractère partiellement artificiel, et nos analyses ne pourront qu'imparfaitement rendre justice aux multiples interactions existant entre les trois niveaux.

3. L'infrastructure générale du texte

Ce niveau le plus «profond» est constituée par le plan général du texte, par les types de discours qu'il comporte, par les modalités d'articulation de ces types de discours, ainsi que par les séquences qui y apparaissent éventuellement.

Le plan général concerne l'organisation d'ensemble du contenu thématique ; il se donne à voir dans le processus de lecture et peut être codifié dans un *résumé*. Pour notre texte-exemple, ce résumé se présente de la manière suivante:

- a) commentaires sur le statut du récit (par. 1) ;
- b) le bûcheron rencontre les serpents (par. 2 à 6) ;
- c) le bûcheron rêve du diamant et prépare sa conquête (par. 7 à 10) ;
- d) le bûcheron s'empare du diamant (par. 11 à 15) ;
- e) le bûcheron se rend chez le roi (par. 16 à 18) ;
- f) dialogue entre le roi et le bûcheron et décision finale (par. 19 à 29).

La notion de *type de discours* désigne les sortes de segments que comporte le texte. Dans notre exemple, on peut distinguer un segment de *discours théorique* (par. 1), suivi d'un long segment de *narration* (par. 2 à 29), à l'intérieur duquel sont enchâssés des segments de *discours interactif* (en l'occurrence de *discours direct*: par. 20, 22, 23, 24 et 28).

Les articulations entre types de discours peuvent prendre des formes diverses. Nous venons d'évoquer la forme que constitue l'*enchâssement* de segments de discours direct dans un segment de narration. Ce terme d'*enchâssement* désigne un ensemble de procédés qui explicitent la relation de dépendance d'un segment par rapport à un autre; dans notre texte-

exemple, il s'agit des *tirets* introduisant les paragraphes 20, 22, 23, 24 et 28, ainsi que des *verbes de parole* (en italique + gras) inclus dans les paragraphes 20, 21, 24 et 28. Une autre forme d'articulation consiste en la *fusion*, dans un même segment, de deux types de discours différents; le passage en *discours indirect libre* (en italique + gras) du paragraphe 7 combine les propriétés de la narration et du discours interactif monologué (forme de *monologue intérieur*). D'autres formes d'articulation sont encore possibles, que nous commenterons dans notre *seconde synthèse intermédiaire*.

La notion de *séquence* (ou de *séquentialité*; cf. Adam, 1992) désigne des modes de planifications, plus conventionnelles ou plus spécifiquement langagières, qui se déploient à l'intérieur du plan général de texte (séquences narrative, explicative, argumentative, etc.). Dans notre texte-exemple, les paragraphes 2 à 29 sont manifestement organisés en une longue *séquence narrative*, dans laquelle on peut distinguer les phases suivantes.

- a) Orientation générale (par. 2 à 6).
Phase qui peut elle-même être décomposée en trois phases sous-ordonnées:
a1) situation initiale (par. 2, jusqu'à *un jour donc*);
a2) actions (suite du par. 2 et par. 3, 4 et 5);
a3) évaluation et résolution (par. 6).
- b) Complication (par. 7 à 10).
Phase qui peut elle-même être décomposée en deux phases sous-ordonnées:
b1) situation initiale (par. 7 et 8);
b2) actions (par. 9 et 10).
- c) Actions (par. 11 à 15).
- d) Résolution intermédiaire (par. 16, jusqu'à *sain et sauf*).
- e) Nouvelle complication (par. 16, à partir d'*aussitôt que*; par. 17 et par. 18, jusqu'à *réfléchir*).
- f) Nouvelles actions (par. 18, à partir de *mais* et par. 19 à 26).
- g) Résolution finale (par. 27 et 29).

4. Les mécanismes de textualisation

Les mécanismes à l'oeuvre à ce niveau intermédiaire consistent en la

création de *séries isotopiques* qui contribuent à l'établissement de la *cohérence thématique*. Fondamentalement articulés à la linéarité du texte, ils en explicitent, à l'intention du destinataire, les grandes articulations hiérarchiques, logiques et/ou temporelles. Nous y distinguerons les mécanismes de connexion, de cohésion nominale et de cohésion verbale.

La connexion

Les mécanismes de *connexion* contribuent au marquage des articulations de la progression thématique; ils sont réalisés par des *organiseurs textuels* qui peuvent s'appliquer au plan général du texte, aux transitions entre types de discours, aux transitions entre phases d'une séquence, ou encore aux articulations plus locales entre phrases syntaxiques.

Dans notre texte-exemple, nous avons fait apparaître en gras (sans souci particulier d'exhaustivité³) les unités ou groupes d'unités que l'on peut considérer comme des organisateurs textuels (conjonctions, adverbess ou locutions adverbess, groupes prépositionnels, groupes nominaux et segments de phrases).

La formule *il y a de cela bien des siècles* (par. 2) marque d'une part l'articulation entre le segment de discours théorique du paragraphe 1 et le segment de narration qui domine la suite du texte, et il explicite d'autre part l'origine de ce segment narratif.

Une série d'organiseurs contribue au marquage des articulations entre phases de la séquence narrative⁴:

- *un jour donc que* (par. 2); articulation des phases sous-ordonnées a1 (situation initiale) et a2 (actions) constitutives de la phase a (orientation générale);

³ Les conjonctions de coordination (*et, car, etc.*), ainsi que nombre de conjonctions de subordination n'ont notamment pas été mises en évidence; ces unités constituent cependant bien des organisateurs textuels, même si elles ne marquent généralement que des articulations très locales.

- à partir de ce moment (par. 7) ; articulation des phases a (orientation générale) et b (complication) ;
- enfin, au bout d'un an (par. 11) ; articulation des phases b (complication) et c (actions) ;
- donc (par. 16) ; articulation des phases c (actions) et d (résolution) ;
- aussitôt que (par. 16) ; articulation des phases d (résolution intermédiaire) et e (nouvelle complication) ;
- mais (par. 18) ; articulation des phases e (nouvelle complication) et f (nouvelles actions) ;
- cependant (par. 27) ; articulation des phases f (nouvelles actions) et g (résolution finale).

D'autres séries d'organisateur marquent des articulations internes aux phases de cette séquence narrative :

- phase a2: lorsque (par. 3), bientôt (par. 4), cela fait (par. 5) ;
- phase b1: mais (par. 7) ;
- phase b2: aussitôt que, après quoi (par. 9), toutefois (par. 10) ;
- phase c: aussitôt que (par. 13), à peine (par. 14), au moment de, bientôt aussi, mais (par. 15) ;
- phase e: comme, c'est pourquoi (par. 16), or (par. 17), aussi (par. 18) ;
- phase f: alors, d'abord, puis, aussitôt (par. 21), c'est pourquoi (par. 23) ;
- phase g: mais, un jour, alors (par. 28).

La cohésion nominale

Les mécanismes de cohésion nominale ont pour fonction d'une part d'introduire les thèmes et/ou personnages nouveaux, et d'autre part d'assurer leur reprise ou leur relais dans la suite du texte. Les unités réalisant ces mécanismes sont qualifiées d'anaphores ; il peut s'agir de pronoms, personnels ou relatifs, de démonstratifs, de possessifs, mais aussi de certains syntagmes nominaux (ci-après SN).

Les séries de relais anaphoriques étant très nombreuses dans notre texte-

⁴ On observera que toutes les phases ou sous-phases de la séquence narrative ne sont pas introduites par un organisateur, ce qui montre bien qu'il y a lieu de différencier la séquence narrative elle-même de son «marquage» éventuel par des organisateurs.

exemple, nous n'avons mis en évidence (en italique) que certaines d'entre elles, qui sont en outre incomplètes.

La série anaphorique principale est dévolue à l'introduction et aux reprises du personnage-héros du conte :

- par. 2: introduction du personnage par un SN indéfini (*un pauvre bûcheron*) ;
- par. 2: reprises du personnage par des pronoms relatifs (*qui*) et personnels (*il, il, il*) ;
- par. 6: après l'introduction et le développement d'un autre thème (les serpents), reprises du personnage principal, d'abord par un SN défini (*du pauvre bûcheron*) puis par une longue série de pronoms personnels (*il, le lui*, non mis en évidence) s'échelonnant jusqu'au par. 13 ;
- par. 14: reprises du personnage par un SN défini (*le bûcheron*), suivi, au par. 15, d'une série de pronoms personnels (*il*, non mis en évidence) ;
- par. 16: reprises du personnage par un SN défini (*le bûcheron*), suivi d'une série de pronoms personnels (*il, lui*, non mis en évidence) ;
- par. 18: reprises du personnage par un SN possessif (*notre bûcheron*), suivi d'une série de pronoms personnels (*lui, il, le*, non mis en évidence) ;
- par. 20: reprises du personnage par un SN défini (*le bûcheron*), suivi, au par. 21, d'un pronom personnel (*il*, non mis en évidence) ;
- par. 21: reprise du personnage par un SN défini (*au bûcheron*) ;
- par. 26: reprise du personnage par un SN défini (*du bûcheron*) ;
- par. 28: reprise du personnage par un SN défini, avec changement lexical (*au paysan*) ;
- par. 29: dernière reprise du personnage par un SN défini (*le paysan*).

Une autre série anaphorique est dévolue à l'introduction et aux développements du thème des serpents ; elle est plus complexe, dans la mesure où elle articule trois sous-thèmes. Le premier d'entre eux concerne la masse des serpents :

- par. 2: introduction de ce premier sous-thème par un SN indéfini (*un énorme amas de serpents*), puis reprise par un pronom relatif (*dont*) ;
- par. 3: reprises du sous-thème par un SN démonstratif (*cette sphère inextricable*), puis par un SN défini (*des serpents*), puis par un pronom personnel (*ils*) ;

- par. 4: reprise du sous-thème par un SN démonstratif (*cette boule hideuse*) ;
- par. 9 et 11: après le développement des deux autres sous-thèmes, reprises de ce sous-thème par deux SN définis (*des serpents* ; *les serpents*).

Le deuxième sous-thème concerne le diamant et il est en quelque sorte enchâssé dans le thème précédent:

- par. 3: introduction de ce sous-thème par un SN indéfini (*un point brillant*) ; reprise par un pronom personnel (*il*), puis par un SN démonstratif (*ce point brillant*) ;
- par. 4: reprise du sous-thème par un SN indéfini, avec changement lexical (*un énorme diamant*) ;
- par. 5: reprise du sous-thème par un SN défini, avec nouveau changement lexical (*le globe lumineux*) ;
- à partir du par. 7, ce sous-thème est encore repris par divers SN non mis en évidence (*du diamant, le diamant, du trésor, un pareil talisman, etc.*).

Le troisième sous-thème, qui devient le plus important, concerne le serpent porteur du diamant:

- par. 4: introduction de ce sous-thème par un SN indéfini (*un serpent monstrueux*) ;
- par. 4: reprises du sous-thème par un pronom relatif (*qui*), puis par une série de SN possessifs (*son front, son corps, ses frères, ses anneaux, son diamant, sa tête*), qui se déploie parallèlement à une série de pronoms personnels (*il, il, il, il*) ;
- à partir du par. 5, ce sous-thème est repris de nombreuses fois, notamment par des SN définis avec changement lexical (par. 5: *le monstre* ; par. 13 ; *le serpent-roi* ; par. 14: *le dragon* ; par. 15: *du dragon, du monstre*).

Nous n'avons pas mis en évidence la série anaphorique dévolue au personnage du roi (introduite à la fin du par. 16: *au roi*), qui présente des caractéristiques analogues aux séries qui viennent d'être évoquées.

Nous relèverons par contre la forme particulière que prennent les relais de personnages dans les segments de discours direct:

- par. 20 et 23: relais du personnage du bûcheron par des pronoms de 1^{ère} personne (*je, me*) ; relais du personnage du roi par des pronoms et déterminants de 2^{ème} personne (*vous, votre*) ;

- par. 22, 24 et 28: relais du personnage du roi par des pronoms de 1^{ère} personne (*je, me*) et par des déterminants possessifs (*mon*) ; relais du personnage du bûcheron par des pronoms et déterminants de deuxième personne (*vous, votre*).

La cohésion verbale

Les mécanismes de **cohésion verbale** assurent l'organisation temporelle et/ou hiérarchique des procès⁵ (états, événements ou actions) verbalisés dans le texte, et ils sont essentiellement réalisés par les *temps des verbes* (PRE⁶, PC, IMP, PQP, PS, PANT, FUTS, FUTP, FUTA, CONDS, CONDC, SUBJP, SUBJI, etc.). Ces marques morphologiques sont cependant en interaction avec les types de lexèmes verbaux auxquels elles s'appliquent, ainsi qu'avec d'autres unités à valeur temporelle (adverbes et organisateurs textuels notamment), et leur distribution dépend en outre, plus nettement que pour les deux autres mécanismes de textualisation, des types de discours dans lesquels elles apparaissent.

Dans notre texte-exemple, nous n'avons mis en évidence (petites capitales) que les séries présentant un intérêt spécifique, ou encore les occurrences illustrant un mécanisme relativement moins fréquent.

Le segment initial de **discours théorique** (par. 1) comporte un temps dominant, ou *temps de base*, le PRE, qui est ici porteur d'une valeur *gnomique*. Ce temps confère aux procès verbalisés auxquels il s'applique une validité générale, indépendante de toute temporalité particulière. Dans ce même segment on observe en outre l'occurrence d'un FUTP (*allons parler*), qui annonce la suite du texte, et celle d'un PS (*se passa*), qui semble indiquer que cette suite consistera en une narration.

⁵ Le terme de *procès* à une valeur générique ; il désigne toutes les sortes de relations exprimables par le sémantisme du verbe, relations parmi lesquelles nous distinguons, par commodité, les trois classes majeures que sont les états, les événements et les actions.

⁶ PRE pour Indicatif présent ; PC pour Passé composé ; IMP pour Imparfait ; PQP pour Plus-que-parfait ; PS pour Passé simple ; PANT pour Passé antérieur ; FUTS pour Futur simple ; FUTP pour Futur périphrastique ; FUTA pour Futur antérieur ; CONDS pour Conditionnel présent ; CONDC pour Conditionnel passé ; SUBJP pour Subjonctif présent ; SUBJI pour Subjonctif imparfait.

Le segment de **narration** comporte deux temps de base, le PS et l'IMP, qui sont dominants dans tous les paragraphes relevant de ce type de discours (à l'exception des par. 14 et 15). Ces deux temps contribuent à l'organisation de la *temporalité première* de la narration, c'est-à-dire à l'explicitation du type de rapport existant entre la progression de l'activité narrative et la progression effective des procès constitutifs du contenu thématique (ou procès constitutifs de la *diégèse*). Plus spécifiquement, les PS et IMP confèrent à la série de procès auxquels ils s'appliquent une valeur d'*isochronie* ; ils indiquent que la progression de l'activité narrative se déploie en parallèle avec la progression des événements de la diégèse, qu'elle reproduit cette succession effective ou, à tout le moins, qu'elle est compatible avec elle. Mais dans le cadre de cette même fonction de *temporalité première*, d'autres temps peuvent marquer un décalage entre la progression de l'activité narrative et la succession des événements de la diégèse. A titre d'exemple, les trois occurrences de CONDS du paragraphe 8 (*adapterait, pourrait, viendrait*) sont porteurs d'une valeur *proactive* ; ils indiquent le caractère anticipé ou postérieur (eu égard au moment de l'activité narrative) des procès auxquels ils s'appliquent. Et de manière symétrique, les occurrences de PQP des paragraphes 6 (*avait amené*) et 12 (*avait déjà assisté*), de même que le PANT du paragraphe 11 (*eut entevé*) sont porteurs d'une valeur *rétroactive* ; ils indiquent le caractère antérieur (eu égard au moment de l'activité narrative) des procès auxquels ils s'appliquent. S'ils sont porteurs d'une même valeur temporelle d'*isochronie*, les PS et les IMP assurent par contre un rôle différent dans l'organisation hiérarchique des procès verbalisés ; dans le cadre de la fonction que nous qualifions de *contraste global*, les PS indiquent que les procès auxquels ils s'appliquent sont posés à l'*avant-plan*, alors que les IMP indiquent que les procès auxquels ils s'appliquent sont posés dans un *arrière-plan*. Le paragraphe 3 illustre bien cette distribution des procès entre un arrière-plan marqué par l'IMP et un avant-plan marqué par le PS.

Dans ce même segment de narration, on observe encore la mise en oeuvre de mécanismes de cohésion verbale qui ne s'inscrivent pas à proprement parler dans des séries isotopiques.

La fonction de *temporalité relative* (ou *seconde*) pose une relation temporelle locale entre deux procès verbalisés ; comme le montre la phrase centrale du paragraphe 3 (*Lorsque ce point brillant eut atteint le volume d'un œuf, tout bruit cessa*), l'antériorité relative du premier procès par rapport au second est marquée à la fois par un enchâssement syntaxique et par l'opposition entre le PANT et le PS.

La fonction de *contraste local* consiste à poser un procès comme cadre sur fond duquel émerge, en *figure*, un autre procès ; comme le montre la phrase centrale du paragraphe 2 (*Un jour donc qu'il se livrait à cette occupation, il ne fut pas peu étonné ...*), cet effet est produit par un enchâssement syntaxique, combiné à l'opposition des temps IMP et PS.

Les segments de **discours interactif** ont comme temps de base le PRE, qui est porteur ici d'une valeur de *simultanéité* ; ce temps indique que le moment du procès auquel il s'applique coïncide avec le moment de la prise de parole. Selon un fonctionnement analogue, les occurrences de PC des paragraphes 20 (*suis venu*), 23 (*est venu*) et 28 (*avez trouvé*) indiquent que les procès auxquels ils s'appliquent ont une valeur d'*antériorité* eu égard au moment de la prise de parole ; et les occurrences de CONDS du paragraphe 28 (*pourrait, serait*) indiquent que les procès auxquels ils s'appliquent ont une valeur de *postériorité* eu égard à ce moment.

Comme on le constate, les mécanismes de cohésion verbale sont particulièrement complexes, et l'analyse assez allusive que nous venons d'en fournir sera reprise et approfondie dans le chapitre 8.

Il aura lieu en outre de s'interroger sur le statut de l'organisation temporelle des paragraphes 14 et 15: s'ils s'insèrent en effet dans la séquence narrative, et si y apparaissent les organisateurs caractéristiques de la narration (à peine, au moment de, bientôt), ces paragraphes ont néanmoins comme temps de base le PRE! Et il conviendra aussi de s'interroger sur l'étrange combinaison des temps (IMP, SUBJ et CONDS) du passage en *discours indirect libre* de la seconde partie du paragraphe 7. Le statut de ces *narrations au présent* ainsi que celui des différentes formes de *discours rapportés* seront discutés au chapitre 5 (cf. pp 201-203 et 207-210).

5. Les mécanismes de prise en charge énonciative

Les mécanismes à l'oeuvre à ce dernier niveau participent à la confection de la *cohérence pragmatique* (ou interactive) du texte; ils contribuent d'une part à la clarification des *responsabilités énonciatives* (quelles sont les instances qui *prennent en charge* ce qui est énoncé dans le texte? Quelles sont les *voix* qui s'y expriment?) et ils traduisent d'autre part les diverses *évaluations* (jugements, opinions, sentiments) qui sont formulées à l'égard de certains aspects du contenu thématique. Visant plus directement à orienter l'interprétation du texte par ses destinataires, ces mécanismes opèrent dans une quasi indépendance à l'égard de la progression du contenu thématique; ils ne s'organisent donc pas en séries isotopiques et peuvent, pour cette raison, être qualifiés de mécanismes *configurationnels* (par opposition à *séquentiels*).

Responsabilité énonciative et voix

A première vue, c'est l'auteur (ou l'agent producteur du texte) qui assume ou *prend en charge* ce qui est énoncé, ou qui au contraire attribue explicitement cette responsabilité à des tiers (par des formules du type *selon x*; *certain philosophes pensent que*, etc.). Comme nous l'avons déjà relevé (cf. Chap. 3, p. 98), l'identification des responsabilités énonciatives constitue

cependant un problème bien plus complexe; en produisant son texte, l'auteur crée en réalité automatiquement un (ou plusieurs) *monde(s) discursif(s)*, dont les coordonnées et les règles de fonctionnement sont «autres» que celles du monde ordinaire dans lequel il est plongé. Et c'est alors depuis ces «mondes virtuels», et plus spécifiquement depuis les instances formelles qui les régissent (*textualisateur, expositeur, narrateur*) que sont distribuées et orchestrées les *voix* qui s'expriment dans le texte.

Dans la mesure où cette question sera reprise et développée dans les chapitres 5 et 9, il nous suffira pour l'instant de considérer que différentes *voix* sont susceptibles de s'exprimer dans un texte; celles-ci peuvent être regroupées en trois sous-ensembles:

- la *voix de l'auteur empirique*;
- les *voix sociales*, c'est-à-dire les voix d'autres personnes ou d'institutions humaines extérieures au contenu thématique du texte;
- les *voix de personnages*, c'est-à-dire les voix de personnes ou d'institutions qui sont directement impliquées dans ce parcours thématique.

Quel que soit le sous-ensemble dont elles relèvent, ces voix peuvent rester implicites; n'étant pas traduites par des marques linguistiques spécifiques, elles ne peuvent qu'être inférées de la lecture du texte. Dans certains cas cependant, ces voix sont explicitées, par des formes pronominales, par des syntagmes nominaux, ou encore par des phrases ou segments de phrases.

Dans notre texte-exemple, il ne semble y avoir aucune trace de la voix de l'auteur empirique. Par contre, dans le paragraphe initial, une voix sociale, celle des *conteurs populaires*, est explicitée par des segments de phrase ainsi que par des pronoms indéfinis:

- *Nos conteurs populaires sont loin d'être d'accord ...* ;
- ... *on lui donne* ;
- ... *on en place la scène* ;
- ... *assurent les conteurs* ;
- ... *ce que l'on rapporte*.

D'autres voix sociales, indéterminées cette fois, sont en outre exprimées plus loin dans le texte, par des phrases introduites par un pronom indéfini :

- par. 6 : *on le croira sans peine* ;
- par. 10 : *nul ne saurait le dire*.

Les voix de personnages sont quant à elles explicitées par les pronoms de 1^{ère} et 2^{ème} personne qui apparaissent dans les segments de discours direct (par. 20, 22, 23, 24 et 28).

Les modalisations

Les *évaluations* formulées à l'égard de certains aspects du contenu thématique sont, dans la tradition grammaticale, désignées par le terme de **modalisation**. Depuis Aristote, de multiples classements des sortes de modalisation ont été proposés, et pour des raisons que nous expliciterons au chapitre 9, nous retiendrons pour notre part les quatre sous-ensembles qui suivent :

- les *modalisations logiques*, qui consistent en jugements relatifs à la *valeur de vérité* des propositions énoncées ; celles-ci sont présentées comme certaines, possibles, probables, indécidables, etc. ;
- les *modalisations déontiques*, qui évaluent ce qui est énoncé à l'aune des *valeurs sociales* ; les faits énoncés sont présentés comme (socialement) permis, interdits, nécessaires, souhaitables, etc. ;
- les *modalisations appréciatives*, qui traduisent un jugement plus *subjectif* ; les faits énoncés sont présentés comme heureux, malheureux, étranges, aux yeux de l'instance qui évalue ;
- les *modalisations pragmatiques*, qui introduisent un jugement relatif à l'une des facettes de la *responsabilité d'un personnage* eu égard au procès dont il est l'agent ; ces facettes sont notamment la capacité d'action (le pouvoir-faire), l'intention (le vouloir-faire) et les raisons (le devoir-faire).

Quel que soit le sous-ensemble dont elles relèvent, les modalisations sont réalisées par des unités ou ensembles d'unités linguistiques de niveaux très divers, que nous qualifions de **modalités** : les temps du verbe au mode conditionnel, les auxiliaires de modalisation (*pouvoir, falloir, devoir, etc.*), un sous-ensemble d'adverbes (*certainement, sans doute, heureusement, etc.*), certaines phrases impersonnelles (*il est évident que ... ; il est possible que ...*), voire encore d'autres types de phrases ou des ensembles de phrases.

Dans notre texte-exemple, on peut observer les réalisations modales qui suivent :

a) modalisations logiques :

- par. 1 : l'indécision à l'égard du lieu de l'histoire est marquée par un segment de phrase (*Nos conteurs populaires sont loin d'être d'accord ...*) ;
- par. 1 : l'incertitude à propos de l'existence de la localité est marquée par un auxiliaire de modalisation (*qui ... a dû exister*) ;
- par. 27 : la possibilité-probabilité de la réflexion du roi est marquée par une locution adverbiale (*... qui réfléchissait sans doute ...*) ;
- par. 27 et 28 : l'éventualité du mauvais usage du talisman est marquée par des auxiliaires de modalisation conjugués au conditionnel (*... qu'un pareil talisman ... pourrait jeter ... ; ...il pourrait se faire ...*), ou par un verbe conjugué au conditionnel (*...qui serait ...*) ;

b) modalisations appréciatives :

- par. 6 : l'évidence subjective de l'effet sur le personnage est marquée par une phrase incise (*on le croira sans peine*) ;

c) modalisations pragmatiques :

- par. 5 : la capacité d'action du héros est marquée par un auxiliaire de modalisation (*... l'œil ... pouvait encore suivre*) ;
- par. 8 : la capacité d'action du héros est marquée par un auxiliaire de modalisation conjugué au conditionnel (*... qu'il pourrait ouvrir*) ;
- par. 15 : la capacité d'action du héros est marquée par un auxiliaire de modalisation (*... ce qu'il peut découvrir*) ;
- par. 29 : la capacité de sentiment du héros est marquée par un auxiliaire de modalisation (*... ne pouvait rien désirer de plus*).

6. Problèmes et perspectives

Dans ce qui précède, nous avons présenté les rubriques constitutives de l'architecture interne des textes, telle que nous la concevons, et à partir de

notre texte-exemple, nous avons illustré certaines des formes d'organisation et/ou des mécanismes qui y sont à l'oeuvre. Ce tableau d'ensemble a, comme on l'aura constaté, été *brossé à larges traits*⁷, et les chapitres qui suivent auront dès lors pour objectif de problématiser certaines questions, d'aborder de manière plus détaillée certains mécanismes et de répondre aux diverses questions laissées en suspens.

Le premier des problèmes qui se pose est sans nul doute celui de la conceptualisation de *l'infrastructure générale des textes*, et plus spécifiquement celui des rapports qui doivent être posés entre dimensions actionnelles, textuelles, discursives et séquentielles. Nous avons soutenu que ces rapports se présentaient sous la forme d'un emboîtement hiérarchique du type: situation d'action \leftarrow genre de texte \rightarrow type de discours \rightarrow type de séquence. Nous avons bien conscience du caractère relativement marginal de cette position et de ces choix terminologiques, et nous aurons donc à revenir, dans les chapitres 5 et 6, sur les raisons qui nous ont conduit à amender la terminologie dominante, en associant résolument la notion de *texte* à celle de *genre* et la notion de *type* à celle de *discours*.

La théorisation des *mécanismes de textualisation* ne pose pas de problèmes de cette ampleur, dans la mesure notamment de leur organisation en trois rubriques principales (*connexion*, *cohésion nominale* et *cohésion verbale*) est aujourd'hui largement admise. Les divergences qui subsistent ont trait à la conceptualisation détaillée des différents sous-ensembles de mécanismes et des paramètres qui les contrôlent. Divergences relativement peu impor-

⁷ Notre analyse du texte-exemple n'a notamment pas mis en évidence les relations d'interdépendance existant entre les niveaux de l'architecture textuelle (l'interdépendance entre type de discours et forme de réalisation des mécanismes de textualisation, par exemple). Elle n'a évoqué que quelques-unes des multiples interactions existant entre marques linguistiques (entre temps des verbes et organisateurs, par exemple). Elle a enfin délibérément passé sous silence le caractère plurifonctionnel de nombreuses unités (par exemple, le fait que certains pronoms puissent, à la fois, constituer des marques de voix et des marques anaphoriques).

tantes s'agissant des mécanismes de connexion et de cohésion nominale, que nous aborderons assez succinctement au chapitre 7. Mais divergences plus sérieuses s'agissant de la cohésion verbale, que nous analyserons de manière plus approfondie dans le chapitre 8.

La problématique de la *prise en charge énonciative* a été abordée de manière très éclairante par Bakhtine bien sûr, mais surtout par Genette (1972) et par Ducrot (1984, 1989) et elle est aujourd'hui réinvestie de manière fructueuse par la pragmatique psycho-sociale (cf. Burger, 1996). Les appareils de notions et concepts proposés en ce domaine présentent cependant un caractère pléthorique et concurrentiel, et ils se soutiennent parfois de références psychologiques ou sociologiques relativement *ad hoc*. Plutôt que procéder à une discussion exhaustive de ces différentes options, nous tenterons surtout, dans notre chapitre 9, d'élaborer une conceptualisation d'ensemble de la prise en charge, moins fine sans doute que celle des auteurs cités, mais qui soit cohérente avec les thèses de psychologie du langage que nous avons développées dans notre chapitre initial.

Notre perspective spécifique est en effet d'ordre *psychologique*, ce qui implique que nous tentions d'identifier et de conceptualiser les opérations qui sous-tendent les phénomènes linguistiques observés. Opérations qui sont certes co-déterminées par les caractéristiques de l'intertexte, de la langue naturelle utilisée, et du contexte global de l'action langagière, mais qui ont néanmoins leur siège en un agent actif, et auquel elles peuvent donc être imputées.

Dans le chapitre 5, nous nous centrerons particulièrement sur les opérations de construction des «mondes virtuels» que mettent en scène les types de discours (ou *mondes discursifs*). Si ces opérations présentent, en raison de leur statut psychologique, un caractère tendanciellement universel, leur sémiotisation en types de discours dépend, quant à elle, des caractéristiques générales de la langue naturelle utilisée, ainsi que des ressources

spécifiques que cette langue a, au cours de son évolution, sélectionnées à cet effet. De telle sorte que si les mondes discursifs ont une validité générale, les types qui les réalisent sont toujours marqués par l'organisation sémantico-syntaxique propre à chaque langue.

Dans les chapitres 7 à 9, nous nous centrerons sur des opérations d'un autre ordre, dont la fonction est d'organiser le texte en un tout cohérent et qui, ce faisant, transcendent (la plupart du temps) les frontières des types de discours que ce texte comporte. Cohérence sous l'angle de la progression thématique pour les opérations de textualisation ; cohérence sous l'angle interactif ou pragmatique pour les opérations relevant de la prise en charge énonciative. Comme les précédentes, ces opérations peuvent recevoir une définition générale, d'ordre psychologique, mais leur sémiotisation dépend évidemment des caractéristiques propres à la langue naturelle utilisée.

Comme on l'observera, certaines des opérations de prise en charge, en particulier la constitution des instances formelles à partir desquelles sont distribuées les voix, sont en réalité en forte interaction avec les opérations constitutives des mondes discursifs. Interaction qui confirme que l'ordre dans lequel nous présentons ces opérations ne préjuge en rien de l'ordre dans lequel celles-ci se déploient dans le temps.

Chapitre 5

Les types de discours

1. Genres de textes et types de discours

Dans les chapitres précédents, nous avons soutenu que la notion de *texte* désignait toute unité de production verbale véhiculant un message linguistiquement organisé et tendant à produire sur son destinataire une effet de cohérence, et nous avons considéré en conséquence que le texte constituait l'unité communicative de rang supérieur. Ce faisant, nous avons adopté à la fois l'acception courante du terme (qui désigne tout exemplaire de production écrite: article scientifique, roman, éditorial, recette, etc.), et l'acception plus étendue qui en a été proposée récemment dans l'usage scientifique (pour lequel ce terme désigne aussi les unités communicatives originellement produites en modalité orale, telles que les exposés, les conversations, les sermons, etc.).

Nous avons soutenu en outre qu'à l'échelle socio-historique, les textes constituaient des produits de l'activité langagière en permanence à l'oeuvre dans les formations sociales; en fonction de leurs objectifs, intérêts et enjeux spécifiques, ces formations élaborent différentes sortes de textes, qui présentent chacune des caractéristiques relativement stables (justifiant qu'on les qualifie de *genres de texte*), et qui restent disponibles

dans l'*intertexte*, à titre de modèles *indexés*, pour les contemporains et pour les générations ultérieures. Nous avons défendu également qu'à l'échelle d'un agent singulier, la production d'un nouveau texte empirique devait être conçue comme le résultat de la *mise en interface* entre les représentations construites par l'agent à propos de sa situation d'action (motifs, intentions, contenu thématique à transmettre, etc.), et les représentations de ce même agent concernant les genres disponibles dans l'intertexte. Que dans cette optique, tout nouveau texte empirique était donc nécessairement construit sur le modèle d'un genre, qu'il relevait d'un genre.

A la suite de bien d'autres auteurs (cf. notamment, Canvat, 1996; Chiss, 1987; Maingueneau, 1984; Petitjean, 1989, 1992; Schnewly, 1987b), nous avons également fait le constat que s'ils sont intuitivement différenciables, les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel, stable et définitif¹. D'abord parce que, comme les activités langagières dont ils procèdent, les genres sont en nombre tendanciellement illimité; ensuite parce que les paramètres susceptibles de servir de critères de classement (finalité humaine générale, enjeu social spécifique, contenu thématique, processus cognitifs mobilisés, support médiatique, etc.) sont à la fois hétérogènes, peu délimitables et en constante interaction; enfin et surtout parce qu'un tel classement de textes ne peut se fonder sur le seul critère aisément objectivable, à savoir les unités linguistiques qui y sont empiriquement observables. Quel que soit le genre dont ils relèvent, les textes sont en effet composés, selon des modalités très variables, de segments de statuts différents (segments d'exposé théorique, de récit, de dialogue, etc.). Et c'est au seul niveau de ces segments que peuvent être identifiées des régularités d'organisation et de marquage linguistiques.

¹ Si la critique de Maingueneau est radicale, et débouche sur la contestation de la pertinence et de l'utilité des typologies (cf. 1984, p. 16), les autres auteurs cités en sont réduits à ne proposer que des typologies de typologies.

Nous avons en conséquence soutenu que c'étaient ces segments constitutifs d'un genre qui devaient être considérés comme des *types linguistiques*, c'est-à-dire comme des *formes spécifiques* de sémiotisation ou de mise en discours. Formes dépendantes de l'éventail des ressources morpho-syntaxiques d'une langue, et pour cette raison, en nombre nécessairement limité. Formes corrélatives à (ou attestant de) la construction des coordonnées de mondes virtuels, radicalement différents du monde empirique des agents. Nous avons dès lors qualifié ces types de types de discours et les mondes virtuels dont ils se soutiennent, de mondes *discursifs*.

Dans le concert des diverses disciplines qui abordent les phénomènes textuels/discursifs, d'autres conceptions ont évidemment été formulées, assorties d'autres décisions terminologiques. Dans la plupart de celles-ci, à l'encontre des propositions que nous venons d'énoncer, la notion de genre est associée à celle de discours (*genres de* ou *du discours*) et la notion de type à celle de textes (*types textuels* ou *types de textes*), et en conséquence la dimension textuelle paraît subordonnée à la dimension discursive. Un examen de ces propositions s'impose, qui montrera que si certaines d'entre elles procèdent d'une orientation épistémologique qui nous paraît devoir être rejetée, d'autres sont, en dépit des divergences terminologiques, totalement ou partiellement compatibles avec la conception que nous défendons.

Un courant important, directement inspiré de la grammaire générative, se centre exclusivement sur l'*organisation syntaxique interne* des unités apparaissant dans les textes et exclut de son objet la problématique du mode de relation que ces mêmes unités entretiennent avec les paramètres externes de l'action langagière. Ce courant saisit donc la production verbale au seul niveau de son produit linguistique, et c'est la raison pour laquelle les classements qu'il propose sont généralement qualifiés de *typologies de textes* (cf. Kintsch & Van Dijk, 1978; Van Dijk, 1972). Malgré les

nuances et accommodements introduits dans des travaux les plus récents (cf. Van Dijk, 1993), ce type d'approche repose en réalité sur le postulat de base selon lequel les humains seraient dotés d'une *compétence textuelle*, innée et donc universelle, qui ne serait elle-même qu'une sorte d'extension d'une compétence grammaticale première. Pour les raisons développées dans notre chapitre initial, nous ne pouvons que récuser globalement cette conception représentationnaliste du langage qui nie, *de facto*, la dimension socio-historique première de la textualité, et qui, comme les courants philosophiques dont elle est issue, se trouve inapte à accorder un statut à la diversité des genres et à la diversité des langues.

D'autres conceptualisations s'inscrivent par contre dans une perspective épistémologique compatible avec celle de l'interactionisme socio-discursif que nous défendons.

Dans *L'archéologie du savoir* (1969) Foucault a notamment introduit la notion très stimulante de *formation discursive*, dans le cadre d'une vaste étude portant sur les conditions historiques d'apparition des *énoncés effectifs*. Le propos de l'auteur est de saisir ces énoncés, ni sous l'angle des mécanismes de la langue (approche proprement grammaticale), ni sous l'angle des mécanismes de la pensée (approche psychologique), mais sous celui des événements discursifs, c'est-à-dire d'événements consistant fondamentalement en mises en relation : "Relations des énoncés entre eux (...); relations entre des groupes d'énoncés ainsi établis (...); relations entre des énoncés et des groupes d'énoncés et des événements d'un tout autre ordre (technique, économique, social, politique)" (op. cit., p. 41).

Ces relations constitutives des événements discursifs ne seraient donc ni internes au discours, ni imposées de l'extérieur; "elles sont en quelque sorte à la limite du discours: elle lui offrent les objets dont il peut parler, ou plutôt (...), elles déterminent le faisceau de rapports que le discours doit effectuer pour

pouvoir parler de tels et tels objets, pour pouvoir les traiter, les nommer, les analyser, les classer, les expliquer, etc. Ces relations caractérisent non pas la langue qu'utilise le discours, non pas les circonstances dans lesquelles il se déploie, mais le discours lui-même en tant que pratique" (op. cit., p. 63).

Dans ce cadre, on aurait affaire à une *formation discursive* à chaque fois que pourraient être mises en évidence des régularités (d'ordre, de corrélation, de position, de transformation, etc.) entre les types d'énonciations, les concepts et les choix thématiques attestables dans les énoncés effectifs.

Les propositions de Foucault s'inscrivent dans le cadre d'un projet bien plus ample que le nôtre, dont les enjeux essentiels ont trait au statut et à la méthodologie des sciences humaines (cf. 1966; 1972), projet auquel nous adhérons par ailleurs largement. Il nous semble cependant que, d'un point de vue technique, les *énoncés effectifs* évoqués par l'auteur désignent dans certains cas des unités de l'ordre de la phrase, et dans d'autres des productions verbales finies de l'ordre du texte. Par ailleurs, ce qui est désigné par l'expression de *formation discursive* nous paraît renvoyer, d'un côté à des formes spécifiques de sémiotisation à l'oeuvre dans les formations sociales, et d'un autre côté aux produits qui en sont attestables à différents niveaux de l'architecture textuelle (lexique, planification, choix des types discursifs, mécanismes de prise en charge, etc.). Il nous paraît en conséquence possible, sans altérer la signification de la démarche d'ensemble de Foucault, de considérer que le versant processuel des formations discursives peut être qualifié de *formations socio-langagières*, cette expression désignant les différentes formes que prend le travail de sémiotisation à l'oeuvre dans les formations sociales. Quant au versant produit, s'il transcende manifestement les différenciations entre genres de textes, comme le montre Foucault, il peut être ré-analysé aux divers niveaux de l'architecture textuelle que nous avons proposés, et principalement au niveau des types de discours et des mécanismes de prise en charge énonciative.

Bakhtine (1977, 1978, 1984), qui est une autre de nos références majeures, a adopté une démarche générale assez proche de celle de Foucault, en déclarant que son objet ne relevait ni de la linguistique pure (ou interne), ni de la psychologie proprement dite, mais se situait à un niveau intermédiaire; celui des mécanismes socio-énonciatifs, et plus généralement des mécanismes de l'interaction verbale: "la véritable substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques ni par l'énonciation-monologue isolée, ni par l'acte psycho-physiologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciations. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue" (1977, pp. 135-136).

Et cet accent porté par Bakhtine sur l'interaction verbale implique une centration, plus nette que celle de Foucault, sur l'analyse des relations entre le domaine de l'action proprement dite et le domaine des productions langagières, comme en atteste son fameux programme méthodologique, qui prévoit d'étudier successivement: "1. les formes et types d'interaction verbale en liaison avec les conditions concrètes où celle-ci se réalise; 2. les formes des énonciations distinctes, des actes de parole isolés, en liaison étroite avec l'interaction dont ils constituent les éléments [...]; 3. à partir de là, [...] (les) formes de la langue dans leur interprétation linguistique habituelle" (1977, p. 137).

Dans ce cadre, Bakhtine insiste sur la relation d'interdépendance qui existe entre les deux domaines, et il soutient plus spécifiquement que la variété des productions verbales n'est qu'une conséquence de la variété des types d'activités humaines: "les domaines de l'activité humaine, aussi variés soient-ils, se rattachent toujours à l'utilisation du langage. Quoi d'étonnant si le caractère et le mode de cette utilisation soient aussi variés que les domaines eux-mêmes de l'activité humaine, ce qui n'est pas en contradiction avec l'unité nationale d'une langue. L'utilisation d'une langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux et écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spéci-

ifiques et les finalités de chacun de ces domaines [...] Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours" (1984, p. 265).

Comme il ressort de cette dernière citation, les unités du domaine verbal sont qualifiées d'énoncés, et les types stables en lesquels ces énoncés s'organisent sont qualifiés de genres du discours. Dans un chapitre d'*Esthétique de la création verbale*, l'auteur introduit cependant le terme de texte (oral ou écrit), qu'il définit comme un ensemble cohérent de signes, et qui constitue par ailleurs à ses yeux le donné empirique premier de toute science humaine (Là où il n'y a pas de texte, il n'y a pas, non plus, objet d'étude et de pensée. - op. cit., p. 311). Parmi les multiples thèmes de cet écrit inachevé, Bakhtine évoque notamment le problème des genres du texte (op. cit., p. 312), et il souligne leur hétérogénéité constitutive. Thème de l'hétérogénéité ou de la compositionnalité interne des genres, qui est par ailleurs traité dans certains passages d'*Esthétique et théorie du roman* (1978) en termes d'assemblage de styles. "L'originalité stylistique du genre romanesque réside dans l'assemblage de ces unités dépendantes, mais relativement autonomes (parfois même plurilingues) dans l'unité suprême du «tout»: le style du roman, c'est un assemblage de styles; le langage du roman, c'est un système de «langues». Chacun des éléments du langage du roman est défini directement aux unités stylistiques dans lesquelles il s'intègre directement: discours stylistiquement individualisé du personnage, récit familier du narrateur, lettres, etc. [...] Le roman, c'est la diversité sociale des langages, parfois de langues et de voix individuelles, diversité littérairement organisée" (1978, p. 88).

Comme l'attestent ces différents extraits, la terminologie de Bakhtine est assez fluctuante, pour des raisons qui tiennent à l'évolution interne de l'oeuvre et sans doute aussi à des problèmes de traduction. Les termes énoncé, énonciation et texte sont manifestement en concurrence pour désigner l'unité fondamentale d'analyse; les genres sont le plus souvent genres

du discours, mais parfois aussi *genres du texte*, et la qualification de leurs composants internes reste assez hésitante (cf. l'emploi des termes de *langage, langue, style, discours*).

En fonction de ces éléments, il nous semble que, tout en adhérant² à la conception d'ensemble de Bakhtine, on peut en proposer le système d'équivalences terminologiques qui suit:

- les *formes et types d'interaction verbale* et les conditions concrètes de leur réalisation peuvent être désignés par l'expression plus générale d'**actions langagières**;
- les *genres du discours, genres du texte* et/ou *formes stables d'énoncés* évoqués par Bakhtine peuvent être qualifiés de **genres de textes**, les *énoncés, énonciations* et/ou *textes bakhtiniens* pouvant être qualifiés, soit de **textes** lorsqu'il s'agit de productions verbales finies, associées à une seule et même action langagière, soit d'**énoncés**, lorsqu'il s'agit de segments de productions verbales de la taille de la phrase;
- les *langues, langages* et *styles*, comme éléments constitutifs de l'hétérogénéité textuelle, peuvent être désignés par l'expression de **types de discours**.

La conceptualisation proposée par Adam dans deux de ses ouvrages principaux (1990, 1992) nous retiendra plus particulièrement, d'une part parce qu'elle s'appuie sur une discussion détaillée de la problématique des rapports entre dimensions textuelle et discursive, et d'autre part parce que nous avons souvent emprunté aux travaux de cet auteur (cf. Chap. 6), même si, comme on va le constater, nous restons en désaccord avec certaines de ses propositions terminologiques et avec certains aspects de l'épistémologie qui les sous-tend.

² La conception bakhtinienne semble cependant impliquer une relation de dépendance quasi mécanique entre formes d'activités et genres de discours, forme de dépendance que nous contestons pour notre part.

Dans *Éléments de linguistique textuelle* (1990), Adam, prenant largement appui sur les conceptions de Bakhtine et de Foucault que nous venons d'évoquer, souligne d'abord l'importance décisive de la dimension textuelle/discursive en même temps que l'impossibilité d'y projeter les principes et les démarches méthodologiques de la linguistique des phrases. Sur ce point, il reconnaît, avec Culioli, que l'approche de la dimension textuelle/discursive implique une véritable rupture théorique et méthodologique: "*le texte écrit nous force, de façon exemplaire, à comprendre que l'on ne peut pas passer de la phrase (hors prosodie, hors contexte, hors situation) à l'énoncé, par une procédure d'extension. Il s'agit en fait d'une rupture théorique, aux conséquences incontournables*" (Culioli, 1984, p. 10).

Rupture qui découle notamment de ce que la signification d'un texte n'est pas directement inférable de sa matérialité linguistique, qu'elle implique, nécessairement, un renvoi à des instances externes. Et Adam cite à ce propos Rastier: "*Si [...] le sens d'un texte est construit plutôt que donné, son objectivation n'est pas un processus unique, fixé une fois pour toutes. Elle est certes fondée sur l'objectivité matérielle du texte mais non fondée et garantie par elle*" (Rastier, 1989, p. 19).

Sur fond de cette appréhension du statut effectif de la dimension textuelle/discursive, Adam définit alors un premier niveau d'analyse, constitué par les *discours* émanant de l'activité des *formations discursives*³; discours se distribuant en *genres*, au sens de Bakhtine, genres eux-mêmes organisés de manière floue dans un *interdiscours*. Et il relève aussitôt qu'en raison de leurs multiples déterminations contextuelles, sociales et historiques, ces genres du discours ne peuvent constituer, en tant que tels, un objet d'étude pour une démarche de linguistique «pure»: "*les genres de discours de*

³ On observera qu'en empruntant à Foucault l'expression de *formation discursive*, Adam la transforme d'une manière analogue à celle que nous avons proposée plus haut; il réduit l'acception de ce terme à sa dimension processuelle, celle des organisations sociales responsables de la génération des textes.

Bakhtine pourraient probablement être envisagés dans leur dimension fondamentalement sociale et l'on entrerait dans les réseaux institutionnels des différents groupes sociaux que «l'énonciation discursive à la fois suppose et rend possible» (Maingueneau 1984 : 13). [...] Une telle analyse, qui excède les moyens théoriques propres aux linguistes et se situe même au-delà du champ général des sciences du langage, sur le terrain de l'anthropologie, ne peut faire l'objet que d'une collaboration entre chercheurs de divers secteurs des sciences humaines" (1990, p. 20).

Pour se doter d'un objet proprement linguistique, Adam reconvoque alors la distinction-princeps de Slatka (1975), illustrée par la formule fameuse:

DISCOURS = Texte + Conditions de production

TEXTE = Discours - Conditions de production

Formule impliquant que si le discours est un objet concret combinant des propriétés textuelles et les caractéristiques d'un acte (ou d'une conduite langagière) accompli(e) dans une situation déterminée, le texte constitue, lui, "un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret" (Adam, *op. cit.*, p. 23).

Un second niveau d'analyse se trouve ainsi délimité, celui de la linguistique textuelle, dont la démarche consiste à *gommer* le rapport au contexte, en un choix théorique qui, comme le reconnaît Adam, pourrait [se] rapprocher de l'idéologie du texte absolu, et à analyser les grandes régularités transphrastiques attestables dans cet artefact que constitue la variable textuelle. Toutefois, comme le soulignent les auteurs que sollicite Adam⁴, un texte ne prend sens qu'au travers de l'activité d'interprétation de ses lecteurs, activité qui reconstruit du sens à partir des indices disponibles dans la matérialité textuelle. Dès lors, si l'on veut éviter de traiter le texte dans une perspective formaliste radicale qui lui ferait perdre son statut fondamental d'instrument d'interaction (dans la perspective de l'objectivisme abstrait que

⁴ Culloli (1973), Ducrot (1980), Eco (1985), Rastier (1989) et Ricoeur (1986).

dénonçait Bakhtine), il faut convenir, comme le fait Adam, que les indices matériels attestables dans un texte constituent fondamentalement des *instructions*, des *systèmes de contraintes*, destinés à orienter le lecteur dans son interprétation. Dans la mesure où cette dimension instructionnelle ne peut pas ne pas être prise en compte, la linguistique textuelle d'Adam se propose dès lors d'être aussi une pragmatique textuelle, ou encore une linguistique textuelle et pragmatique. Et comme le montre le schéma de l'introduction de son ouvrage (*op. cit.*, p. 21), ce double objectif se traduit par une analyse du texte sous deux angles distincts: la *dimension séquentielle* d'une part, et la *dimension pragmatique* (ou configurationnelle) d'autre part, cette dernière dimension incluant les domaines de l'*orientation argumentative*, de l'*énonciation* et de la *sémantique référentielle*.

Si elle est longuement argumentée, et si l'on comprend l'objectif de fond qui la sous-tend (délimiter un espace spécifique pour «le linguistique»), cette mise en place terminologique nous paraît cependant poser autant de problèmes qu'elle n'en résoud.

On relèvera d'abord que l'auteur lui-même ne peut s'en tenir à la bipartition Discours/Texte telle qu'il la pose, et qui implique que l'usage du terme *texte* soit réservé à un *objet abstrait*, celui de *discours* étant réservé à l'*emploi trivial qui permet de parler de discours publicitaire, politique, scientifique, etc.*, en lien avec les *genres du discours que constituent le poème, l'essai, le théâtre, le roman [...], le sermon, l'hagiographie, la parabole, la prière, etc. [...]* (*op. cit.*, pp. 20-21). Plus loin dans l'ouvrage, apparaissent en effet notamment les formules suivantes. " Tout comportement humain dans l'élément du symbolique, et en particulier dans l'élément du symbolique linguistique, a le caractère de la texticité (citation de Galay, 1974, p. 43); - la linguistique a pour objet cette unité de communication-interaction langagière, ce signe global qu'on appelle TEXTE; - pour que les textes circulent dans

une société, il faut admettre l'existence d'une compétence textuelle des sujets parlants et écrivains qui les rende aptes à produire et à comprendre des objets verbaux qui ont le caractère de la texticité; - le texte est un produit connexe, cohésif, cohérent [...]” (op. cit., pp. 107-109; c'est nous qui soulignons).

En outre, dans le chapitre 4 notamment, l'auteur qualifie de textes les documents concrets qu'il analyse, écrivant par exemple, après avoir reproduit des éléments d'un prospectus sur le Grand Duché de Luxembourg: “Ce texte publicitaire [...] comporte trois paragraphes et une suite de phrases typographiquement marquées” (op. cit., p. 133). Dans ces passages, le terme de texte désigne manifestement les objets langagiers tels qu'ils sont produits par les conduites ou interactions humaines, et tels qu'ils circulent dans la société, objets présentant dès lors un caractère indiscutablement concret. Et non le caractère abstrait postulé par l'auteur, qui devrait découler d'une saisie méthodologique (et purement linguistique) ultérieure.

Par ailleurs, si l'on peut admettre que la dimension séquentielle de la textualité pourrait faire l'objet d'une approche de linguistique pure (c'est d'ailleurs cette dimension qui a été plus particulièrement exploitée dans les ouvrages ultérieurs d'Adam), le statut d'une approche purement linguistique de la dimension pragmatique nous paraît plus problématique. Dans les chapitres consacrés à l'examen de cette dimension, sont en effet en permanence sollicitées des opérations et des instances externes, d'ordre sociologique ou psychologique: les *actes de référence*, les *actes d'énonciation* et les *mis en relation* qui sous-tendent la proposition énoncée (op. cit., p. 36); les *locuteurs* et *énonciateurs* qui sont à la source de la *prise en charge énonciative* (op. cit., p. 38); etc. En réalité, la démarche effective d'Adam ne consiste jamais à «faire abstraction du contexte» pour saisir la dimension textuelle «pure», mais elle consiste plutôt en une «saisie abstraite» des paramètres contextuels qui sont par ailleurs indispensables pour se prononcer sur les phénomènes linguistiques observés. Et se pose alors la question du statut même de cette saisie abstraite du contexte; est-elle autre

chose qu'une restriction méthodologique illusoire, qu'une manière de voiler «l'impudeur» du travail psychosocial à l'oeuvre dans toute production textuelle? Travail consistant en décisions qu'Adam décrit d'ailleurs de manière très explicite (op. cit. p. 27). Décisions prises par un agent-producteur déterminé, placé dans une situation d'interaction précise, et qui se traduisent par des formes de mise en discours dont les propriétés formelles ou linguistiques spécifiques ne sont explicables, en dernière instance, que par renvoi à ce travail spécifique de l'agent. Et à revenir à l'exemple du prospectus sur le Grand Duché de Luxembourg, on observera d'ailleurs que c'est bien en terme de *discours* que sont décrites les *mis en forme* spécifiques qui se succèdent dans les différentes parties du texte: “Je tiendrai compte ensuite du reste du texte, mais j'insiste d'abord sur le mouvement dynamique de la construction progressive de la représentation discursive. [...] Le premier paragraphe [...] ancre énonciativement, référentiellement et séquentiellement le discours [...]” (op. cit., pp. 133-134; c'est nous qui soulignons).

Les problèmes que pose la conceptualisation d'Adam nous semblent découler, pour l'essentiel, du caractère hétérogène des épistémologies sous-tendant les cadres théoriques dont il s'inspire. Si les propositions de Bakhtine, Culioli, Foucault, Rastier et Ricoeur peuvent, de fait, s'inscrire dans une conception interactionniste sociale des rapports entre action, langage et pensée, celles de Kintsch, de Van Dijk, de Milner et des autres cognitivistes et/ou générativistes sollicités relèvent d'une perspective radicalement opposée. Perspective postulant l'existence d'un *sujet psychologique*, universel et autonome, disposant d'une *compétence textuelle* intrinsèque et innée, à l'instar de la *compétence grammaticale* dont il serait par ailleurs doté. C'est en accord avec cette autre épistémologie que l'on peut soutenir, par exemple, que la structuration du système de la langue est *première* et que la mise en texte ne constitue dès lors qu'une structuration *secondaire* (op. cit., p. 112),

et c'est sur fond de ces postulats représentationnalistes que l'on peut concevoir une sorte de pragmatique idéale, comme système de marquages instructionnels, définissable indépendamment de l'activité psychosociale concrètement à l'oeuvre dans la production textuelle.

Pour des raisons longuement évoquées dans la première partie de cet ouvrage, nous soutenons pour notre part, avec Foucault et Bakhtine, que la mise en forme discursive est indissolublement travail psychologique et travail linguistique, qu'elle constitue donc un objet commun à ces deux disciplines, ou encore qu'elle perd sa substance et sa signification propres lorsqu'elle est abordée en faisant abstraction de l'une de ces deux approches.

A en revenir aux problèmes plus strictement terminologiques, nous reconnaissons qu'il existe bien un usage trivial de la notion de discours (*discours publicitaire, discours littéraire, etc.*), et que c'est en accord avec cet usage qu'ont été forgés les concepts plus scientifiques d'*activité discursive, de formation discursive, de genres du discours, etc.* Mais il nous semble que cette acception du terme désigne en réalité l'activité langagière saisie dans son contexte social, préalablement à sa réalisation en formes textuelles. Et il nous paraît dès lors préférable de maintenir un appareil notionnel distinguant clairement trois niveaux d'approche:

- les activités langagières à l'oeuvre dans les collectivités humaines; activités qui se déploient dans le cadre de formations socio-langagières (versant processuel des formations discursives de Foucault), et auxquelles participent des agents singuliers, en tant que sièges d'actions langagières déterminées;
- les textes, en tant que formes communicatives globales et «finies» constituant les produits concrets des actions langagières; textes qui se distribuent en genres adaptés aux enjeux des formations socio-langagières; ces genres, dont le nombre et les frontières sont par essence indéterminés, res-

tant à disposition au titre de modèles dans ce construit socio-historique qu'est l'intertexte;

- les types de discours, comme formes linguistiques attestables dans les textes et traduisant la création de mondes discursifs spécifiques; ces types étant articulés entre eux par les mécanismes de textualisation et de prise en charge énonciative, qui confèrent au tout textuel sa cohérence séquentielle et configurationnelle.

C'est à une analyse des types de discours ainsi situés que nous procéderons dans ce qui suit. Nous les aborderons d'abord dans leur versant processuel ou psychologique, en tentant de définir les opérations constitutives des mondes discursifs, que l'on peut qualifier aussi d'*architypes psychologiques*; puis nous traiterons du problème de la traduction de ces mondes dans le cadre d'une langue naturelle déterminée, passant ainsi du niveau abstrait des architypes psychologiques, à celui, plus concret, des types linguistiques.

2. Mondes discursifs et architypes psychologiques

Dans sa célèbre étude sur *les relations de temps* (1959/1966), Benveniste avait soutenu que les temps du verbe du français se distribuaient en deux systèmes distincts et complémentaires, qui traduisaient eux-mêmes deux plans d'énonciation différents: le plan de l'histoire et celui du discours. Pour l'auteur, l'énonciation historique consiste à faire le récit d'événements passés, sans y impliquer de traces du locuteur (absence d'unités déictiques du type *je, tu, ici, maintenant, etc.*), alors que l'énonciation discursive se caractérise par une mobilisation du locuteur et surtout par son intention d'influencer le destinataire d'une manière ou d'une autre (*op. cit.*, pp. 238-242). Dans une étude elle aussi consacrée aux temps (1973), Weinrich avait posé une distinction analogue entre les temps commentatifs et les temps narratifs, en associant pour sa part cette distinction à une opposition de mondes: "Ni les temps commentatifs ni les temps narratifs ne sont spécifi-

quement liés aux thèmes [...] Les contenus qu'ils ont à véhiculer sont d'une infinie diversité. Je propose d'appeler «monde» cet objet sémantique x qui peut prendre les formes les plus variées selon les communications (Cette formule n'est pas à prendre en un sens ontologique; elle n'est qu'un moyen de résumer tout ce qui peut être objet de communication). Ainsi, les temps commentatifs seront ceux du «monde commenté», et les temps narratifs ceux du «monde raconté» (op. cit., p. 23).

Plus explicitement que Benveniste, Weinrich relevait en outre que les temps du verbe n'étaient pas les seules unités susceptibles de différencier les mondes: "Commentaire et récit, en tant que catégories textuelles, ne sont pas uniquement fondés sur la distribution des temps. Des signaux macro-syntaxiques «non obstinés» ont leur rôle à jouer [...] Leur effet, renforçant celui des temps, accentue le caractère commentatif ou narratif d'un texte" (op. cit. p. 22). Enfin, dans *Pour une typologie des discours* (1975), Simonin-Grumbach⁵ a précisément tenté d'identifier l'ensemble des unités discriminatives des mondes ou plans énonciatifs, qualifiés cette fois de types de discours, et elle s'est efforcée en outre, en exploitant le système notionnel de Culioli, de décrire et de formaliser les opérations psychologiques constitutives de ces types: "il faut [...] que la linguistique se donne les moyens de rendre compte des opérations qu'effectue le sujet parlant pour produire un énoncé, et de la façon dont on peut reconstruire, à partir des traces ambiguës des énoncés, les opérations qui lient les énoncés aux sujets qui les ont produits. C'est à cette condition que la linguistique pourra véritablement devenir une science du langage, et pas seulement une grammaire" (op. cit., p. 118).

Notre démarche propre se situe dans la continuité de ces travaux, en ce qu'elle consiste à décrire, d'une part les mondes ou plans d'énonciation ainsi

⁵ Comme la théorie de Culioli dont il s'inspire, cet article trop mal connu a joué un rôle décisif dans la réorientation de notre démarche théorique.

que les opérations psychologiques qui les sous-tendent, et d'autre part les configurations d'unités linguistiques «traduisant» ces mondes dans le cadre d'une langue naturelle donnée.

Nous nous centrerons pour l'instant sur le seul versant de la construction des mondes. Comme nous l'avons évoqué plus haut, en raison même de sa nature sémiotique, l'activité langagière se soutient nécessairement de la création de mondes virtuels. Ces mondes sont des systèmes de coordonnées formelles, qui d'une part sont radicalement «autres» que les systèmes de coordonnées des mondes représentés dans lesquels se déploient les actions d'agents humains, mais qui d'autre part doivent exhiber le type de rapport qu'ils entretiennent avec ces mondes de l'activité humaine. Par convention, nous qualifierons les mondes représentés des agents humains de monde ordinaire⁶ et les mondes virtuels créés par l'activité langagière de mondes discursifs.

Nous relèverons en outre que si Benveniste et Weinrich identifient tous deux un monde narratif, le premier l'oppose clairement à un monde de l'interaction dialoguée, alors que le second l'oppose plutôt à un monde de commentaire théorique. Et nous relèverons également que si certains mondes narratifs excluent effectivement, comme le notait Benveniste, toute référence autobiographique, il existe par ailleurs des textes ou segments de textes qui, tout en constituant un récit d'événements passés, abondent en références de ce type (cf. les récits d'expériences vécues). Il nous paraît dès lors légitime de distinguer les mondes correspondant à ces deux sortes de récit.

Les opérations constitutives des mondes discursifs

En tenant compte de ces éléments, nous soutiendrons que les mondes dis-

⁶ Pour la commodité de l'exposé, nous rassemblons sous cette expression de monde ordinaire les trois mondes formels postulés par Habermas (1987) et que nous avons décrits dans le Chapitre 1.

cursifs se construisent sur la base de deux sous-ensembles d'opérations. Les premières explicitent le rapport existant entre les coordonnées générales organisant le contenu thématique d'un texte et les coordonnées générales du monde ordinaire dans lequel se déploie l'action langagière dont le texte est issu. Les secondes ont trait plus spécifiquement à la mise en rapport entre, d'une part les différentes instances d'agentivité (personnages, groupes, institutions, etc.) et leur inscription spatio-temporelle, telles qu'elles sont mobilisées dans un texte, et d'autre part les paramètres physiques de l'action langagière en cours (agent producteur, interlocuteur éventuel et espace-temps de production). Ces deux ordres d'opérations concernent donc respectivement la construction des coordonnées générales du monde discursif et la spécification des rapports existant entre la situation des instances d'agentivité à l'oeuvre dans ce monde discursif et les paramètres physiques de l'action langagière se déroulant dans le monde ordinaire.

Les opérations de construction des coordonnées générales organisant le contenu thématique mobilisé dans un texte semblent pouvoir se résumer à une décision à caractère binaire. Soit ces coordonnées sont présentées comme disjointes des coordonnées du monde ordinaire de l'action langagière; soit cette mise à distance n'est pas explicitement opérée, et les coordonnées organisant le contenu thématique du texte se présentent dès lors nécessairement comme conjointes à celles de l'action langagière.

Dans le premier cas, que les représentations mobilisées à titre de contenu renvoient à des faits passés et attestés (de l'ordre de l'Histoire), à des faits à venir, à des faits plausibles ou purement imaginaires, leur organisation doit s'ancrer à une origine spatio-temporelle, qui spécifie le type de disjonction opérée. [En français, les origines sont majoritairement explicitées par des formules temporelles (*un jour, hier, en l'an 2058*, etc.), quelques fois associées à des formules spatiales (*Il était une fois, dans un pays lointain*)]. Les faits

organisés à partir de cet ancrage sont alors racontés «comme s'ils étaient passés». Comme le souligne cependant Hamburger (1986, pp. 75-87; pour une discussion, cf. Vuillaume, 1990, pp. 50-57), il y a lieu de distinguer entre les faits organisés en un monde effectivement posé dans le passé et les faits organisés en un monde raconté autonome ou a-temporel (cf. plus loin, la distinction entre monde du récit interactif et monde narratif).

Dans le second cas, les représentations mobilisées, dès lors qu'elles ne s'ancrent à aucune origine spécifique, s'organisent inévitablement en référence plus ou moins directe aux coordonnées générales du monde de l'action langagière en cours. Les faits sont alors présentés comme demeurant accessibles dans le monde ordinaire des protagonistes de l'interaction langagière; ils ne sont pas racontés, mais ils sont montrés, ou encore exposés.

Cette première distinction constitue une reformulation partielle des oppositions qui ont été introduites entre *monde raconté* et *monde commenté* (cf. Weinrich) ou entre *monde actuel* et *monde non actuel* (cf. De Both-Diez, 1985); pour éviter toute ambiguïté terminologique, nous distinguerons quant à nous les mondes de l'ordre du RACONTER et les mondes d'ordre de l'EXPOSER.

Lorsqu'on se situe dans l'ordre du RACONTER, le monde discursif est posé dans un «ailleurs», mais cet ailleurs doit cependant demeurer, comme le soulignait Hamburger (1986), un *monde semblant*, c'est-à-dire un monde qui doit pouvoir être évalué ou interprété par les humains qui liront le texte. Ces mondes à la fois mis à distance et semblants peuvent dès lors présenter des degrés divers d'écart avec les règles en vigueur dans le monde ordinaire; écart faible pour les mondes construits dans le cadre de genres historiques, mais écarts potentiellement plus importants pour les mondes construits dans le cadre du genre *roman d'anticipation* ou encore des genres *fable*, *conte* ou *paraboles* (les humains peuvent y vivre mille ans, les animaux peuvent y parler, etc.). A titre de pôles d'un continuum, on pourrait donc distinguer un RACONTER *réaliste*, véhiculant un contenu

thématique susceptible d'être évalué et interprété selon l'essentiel des critères de validité du monde ordinaire, et un RACONTER *fictif*, dont le contenu ne pourrait que partiellement faire l'objet d'une telle évaluation.

Lorsqu'on se situe dans l'ordre de l'EXPOSER, la situation semble se présenter de manière différente, le contenu thématique des mondes discursifs conjoints étant en principe toujours interprété à l'aune des critères de validité du monde ordinaire. Et ceci semble confirmé par le fait que la fiction à l'oeuvre dans les mondes de l'ordre du RACONTER sera considérée comme une caractéristique *normale* du genre adopté, alors que la fiction à l'oeuvre dans les mondes de l'ordre de l'EXPOSER fera généralement l'objet d'une évaluation fondée sur les seuls critères d'élaboration et de validation des connaissances dans le monde ordinaire; les éléments fictifs exposés pouvant être considérés, selon les cas, comme *faux*, *déliants*, ou encore comme relevant d'hypothèses heuristiques plus ou moins créatives et plus ou moins crédibles.

Les opérations d'explicitation du rapport aux paramètres de l'action langagière en cours semblent pouvoir également être décrites dans les termes d'une opposition binaire. Soit un texte ou segment de texte explicite le rapport que ses instances d'agentivité entretiennent avec les paramètres matériels de l'action langagière (agent producteur, interlocuteur éventuel, et leur situation dans l'espace-temps), soit ce rapport n'est pas explicité et les instances d'agentivité du texte entretiennent alors un rapport d'indépendance ou d'indifférence avec les paramètres de l'action langagière en cours.

Dans le premier cas, le texte mobilise ou «*implique*» les paramètres de l'action langagière, sous la forme de renvois déictiques à ces mêmes paramètres, qui sont intégrés au contenu thématique même; et en conséquence, pour interpréter complètement un tel texte, il faut avoir accès à ses conditions de production. Dans le second cas, le texte se présente dans une relation d'autonomie à l'égard des paramètres de l'action langagière, et son interpréta-

tion ne requiert dès lors aucune connaissance des conditions de production. Une seconde distinction générale peut ainsi être posée entre les mondes discursifs qui exhibent un rapport d'implication à l'égard des paramètres de l'action langagière, et ceux qui exhibent un rapport d'autonomie à l'égard de ces mêmes paramètres. Cette distinction constitue une reformulation partielle de l'opposition introduite par Benveniste entre mondes mobilisant des traces du locuteur et mondes qui n'en mobiliseraient pas; elle est plus proche encore de la distinction introduite par Hamburger (1986, pp. 83-87) entre mondes articulés à un *Je-Origine réel* et mondes articulés à un *Je-Origine fictif*, que nous commenterons plus loin (cf. p. 200).

Les quatre mondes discursifs et les architypes correspondants

Comme nous l'avons proposé dans *FdD*, une première délimitation des mondes discursifs peut être opérée en combinant les deux types de distinctions qui viennent d'être évoquées: opposition entre ordre du RACONTER et ordre de l'EXPOSER d'une part; opposition entre implication et autonomie d'autre part. Le croisement de ces deux distinctions permettant de définir quatre mondes discursifs:

- a) Monde de l'EXPOSER impliqué;
- b) Monde de l'EXPOSER autonome;
- c) Monde du RACONTER impliqué;
- d) Monde du RACONTER autonome.

Ces mondes, comme les opérations qui les sous-tendent, ne sont toutefois attestables qu'à partir des formes linguistiques qui les sémiotisent, et ils sont donc solidaires de ces formes linguistiques. C'est à ce niveau que se pose le problème méthodologique délicat de l'articulation entre une saisie de ces formes linguistiques sous l'angle des opérations psychologiques qui les sous-tendent, et une saisie de ces mêmes formes sous l'angle des marques linguistiques qui y sont empiriquement attestables. Les opéra-

tions psychologiques constitutives des mondes sont générales et *a priori* universelles (au sens d'indépendantes des caractéristiques propres à chaque langue naturelle), alors que les marques linguistiques traduisant les mondes sont, elles, nécessairement dépendantes des propriétés spécifiques des langues naturelles. C'est pour clairement dissocier ces deux saisies possibles que nous introduisons (à la suite de Bain, 1985⁷) la distinction entre **architype psychologique** et **type linguistique**. L'expression de *type linguistique* désigne le type de discours tel qu'il est effectivement sémiotisé dans le cadre d'une langue naturelle, avec ses propriétés morphosyntaxiques et sémantiques particulières. L'expression d'*architype psychologique* désigne quant à elle cette entité abstraite ou ce *construct*, qu'est le type de discours appréhendé sous le seul angle des opérations psychologiques «pures», c'est-à-dire sous l'angle d'opérations épurées de la sémantisation particulière que leur confèrent nécessairement les formes spécifiques de ressources morphosyntaxiques mobilisées par une langue naturelle pour traduire un monde.

En d'autres termes, l'introduction de la notion d'architype est une conséquence, parmi d'autres, du postulat, nécessaire pour une psychologie du langage comme pour une linguistique générale, selon lequel des propriétés générales du langage humain peuvent être identifiées par abstraction-généralisation à partir des formes diverses de réalisation attestables en langues naturelles.

Comme nous l'avions soutenu dans *FdD*⁸, les architypes psychologiques correspondants aux mondes discursifs peuvent être présentés en un tableau à double entrée:

⁷ Voir *L'analyse des textes architypiques*, in *Le fonctionnement des discours*, pp. 67-99.

⁸ Si dans leurs aspects généraux, les arguments développés dans cet ouvrage sont assez semblables à ceux présentés dans *FdD*, on relèvera deux modifications dans l'étiquetage des types: les *discours en situation* de *FdD* sont devenus *discours interactifs* et les *récits conversationnels* de *FdD* sont devenus *récits interactifs*.

		Coordonnées générales des mondes	
		Conjonction EXPOSER	Disjonction RACONTER
Rapport à l'acte de production	Implication	<i>Discours interactif</i>	<i>Récit interactif</i>
	Autonomie	<i>Discours théorique</i>	<i>Narration</i>

a) Le discours interactif

(a1)

- *Bonjour monsieur*
 - *bonjour madame*
 - *j'ai un p'tit problème*
 - *oui*
 - *j'n'habite pas G'nève*
 - *mmh*
 - *et eh il y a j'ai une amie qui est malade*
 - *mmh*
 - *et qui m'a demandé de trouver certains livres de la collection Harlequin / c'est une*
 - *ouais ouais j'connais / j'ai pas du tout*
 - *où est-c' que j'vais / j'ai été chez Naville il n'y en a pas.*
- (Dialogue entre une libraire et sa cliente. Selon la transcription proposée

in L. Filiettaz, 1996, p. 66)

(a2)

- Je passai dans le bureau d'Hélène
 «Encore besoin de moi?» demanda-t-elle, ironiquement.
 — *Non. J'arrive à me débrouiller tout seul, à présent. Pas d'autres nouvelles de Zavatzer?*
 — *Non.*
 — *Hum... j'ai l'impression qu'il s'en fiche. Qu'il manque de coeur à l'ouvrage. Ce n'est pas aussi le vôtre, Hélène?*
 — *Je ne l'ai pas remarqué.*
 — *Ouais. Vous êtes une chic fille. Tout le monde ne vous ressemble pas... Ce doit être le fric.*
 — *Quel fric?*
 — *Vous ne voyez pas ce que je veux dire?*
 — *Peut-être.»*

A ce moment, Odette Larchaut, pomponnée [...] nous rejoignit, interrompant notre conversation.

(L. Malet, *Fièvre au Marais*, p. 78)

L'exemple a1 est issu de la transcription d'un dialogue enregistré dans une librairie; il s'agit donc d'un extrait de texte relevant du genre *conversation orale*. Ce texte est articulé à une situation d'action langagière impliquant deux agents qui alternent des prises de parole dans un espace-temps commun. L'enclenchement de la conversation, par les énoncés d'ouverture (*Bonjour monsieur - bonjour madame*) est solidaire de la création d'un monde discursif qui est autre que le monde ordinaire des agents, par le simple fait qu'il mobilise un contenu thématique délimité et que ce contenu est sémiotisé dans le cadre des contraintes syntaxiques et sémantiques d'une langue naturelle particulière. L'entrée en matière immédiate (*j'ai un petit problème*) et/ou l'absence de toute origine spatio-temporelle (du type *hier à Lausanne, ou il y a quinze jours, dans une autre librairie*) montre cependant que les coordonnées générales de ce monde discursif ne sont pas mises à distance du monde ordinaire de l'interaction. Le monde discursif créé est donc conjoint au monde ordinaire.

Dans le cadre de ce monde conjoint, des procès de divers ordres font l'objet d'un EXPOSER dialogué, exposé qui se caractérise par l'implication des paramètres physiques de l'action langagière en cours: des unités du segment de texte renvoient directement aux agents de l'interaction (*je, me*), et d'autres renvoient plus ou moins directement à l'espace de cette interaction (*G'nève; chez Naville*). Et dans d'autres segments de même ordre, on pourrait trouver encore des unités renvoyant à l'interlocuteur (*tu*) ou au moment de l'interaction (*aujourd'hui*). En raison du statut déictique de ces unités, l'interprétation complète d'un segment de discours interactif requiert donc une connaissance des paramètres de la situation d'action langagière en cours.

L'exemple a2 est extrait d'un texte écrit relevant du genre *roman*. Conformément aux lois du genre, ce texte comporte un segment narratif dominant (illustré dans notre extrait par l'énoncé initial et l'énoncé termi-

nal), qui est solidaire d'un monde discursif spécifique dans lequel sont régulièrement mises en scène des interactions verbales de personnages. Lorsque, comme dans notre exemple a2, ces interactions sont présentées sous la forme du discours direct (en italique), un monde discursif à la fois distinct et dépendant du monde de la narration se trouve automatiquement créé, que l'on pourrait qualifier de *monde du discours interactif rapporté*. En raison de sa dépendance à l'égard de la narration qui l'englobe (dépendance marquée dans notre exemple par l'énoncé *demandat-elle*), le statut de ce segment de discours interactif doit être analysé, non dans son rapport au monde ordinaire de l'agent producteur du texte (monde de L. Malet, écrivant son texte dans un espace-temps déterminé), mais dans son rapport au monde fictif des personnages mis en scène dans le segment narratif (cf. *infra*, pp. 199-201).

Cette différence est évidemment de taille, et elle découle des propriétés du genre de texte dont sont extraits nos exemples. Mais il n'empêche que le segment de discours interactif apparaissant dans notre exemple a2 est construit selon les mêmes règles que le discours interactif de l'exemple a1. Les coordonnées générales du monde du discours interactif rapporté sont conjointes à celles du monde des personnages mis en scène dans la narration, comme en attestent l'entrée en matière directe (*Encore besoin de moi?*) et/ou l'absence de toute origine spatio-temporelle. Et l'EXPOSER dialogué à l'oeuvre dans ce monde conjoint se caractérise par l'implication des paramètres de l'interaction verbale mise en scène dans la narration: en l'occurrence, de nombreuses unités de ce segment renvoient directement, soit aux personnages-agents de l'interaction (*moi, je me, le vôtre, vous, etc.*), soit à la situation temporelle de ces agents (*à présent*).

b) Le discours théorique

(b1)

De façon générale, la plupart des biologistes considèrent que, mis à part

l'instinct et ce qu'il peut y avoir d'héréditaire dans les mécanismes perceptifs ou les niveaux d'intelligence en tant que liés au développement du cerveau, les connaissances consistent essentiellement en informations tirées du milieu (expérience acquise), sous forme de copies du réel et de réponses figuratives ou motrices aux stimuli sensoriels (schéma S → R), sans organisation interne ou autonome. Comme d'autre part, le système génétique, foyer de l'organisation vitale, est habituellement conçu comme ne dépendant que de facteurs endogènes, sans relation avec les influences du milieu sauf sous l'effet d'une sélection n'intervenant qu'après coup, il n'y aurait donc aucune relation entre l'organisation vivante en ses sources génétiques ou même ontogénétiques et la structure des connaissances en tant que reflets du milieu. Tout au plus celles-ci pourraient-elles donc comporter un rôle dans le jeu de la sélection, mais à titre secondaire et accessoire.

(J. Piaget, *Biologie et connaissance*, p. 20)

(b2)

ANXIÉTÉ

Emotion engendrée par l'anticipation* d'un danger diffus, difficile à prévoir et à contrôler. Elle se transforme en peur* face à un danger bien identifié. L'anxiété est accompagnée de modifications physiologiques et hormonales caractéristiques des états d'activation* élevée et elle est souvent associée au comportement de conservation-retrait* ou à des conduites d'évitement*.*

(R. Dantzer, in R. Doron & F. Parot, *Dictionnaire de psychologie*, p. 45)

L'exemple b1 est extrait d'un texte relevant du genre *m* o *o* graphie scientifique. Dans ce segment, un contenu thématique délimité est organisé en un monde discursif dont les coordonnées générales ne sont pas explicitement mises à distance de celles du monde ordinaire de l'agent producteur (J. Piaget, rédigeant son ouvrage dans un espace-temps déterminé), comme en atteste l'absence de toute origine spatio-temporelle. Comme dans le discours interactif, ce monde est donc **conjoint** à celui du monde ordinaire de l'agent. Dans le cadre de ce monde conjoint, des procès font l'objet d'un EXPOSER qui se caractérise par une autonomie complète à l'égard des paramètres physiques de l'action langagière dont le texte est issu. Aucune unité linguistique ne renvoie à l'agent producteur, et les instances d'agentivité mentionnées dans le segment (*la plupart des biologistes*) sont dans une relation d'indépendance ou d'indifférence totale eu égard à cet agent; aucune unité linguistique ne renvoie non plus à l'espace-temps

de la production. L'interprétation de ce segment de discours théorique ne requiert donc aucune connaissance des paramètres la situation d'action langagière dont il est issu.

L'exemple b2 est extrait d'un texte relevant du genre *dictionnaire*. Comme dans l'exemple précédent, ce segment est solidaire d'un monde discursif **conjoint** au monde ordinaire de l'agent et il témoigne simultanément d'une **autonomie** complète à l'égard des paramètres physiques de l'action langagière dont il est issu. On relèvera encore que, dans cet exemple b2, l'EXPOSER se déploie en une autonomie absolue, abstraction faite de toute instance d'agentivité.

c) Le récit interactif

(c1)

Mes chères Françaises et mes chers Français // je vous ai parlé du bon choix pour la France /// je l'ai fait / vous l'avez vu / avec une certaine gravité /// il faut que je vous dise pourquoi // et je vous raconterai pour cela un souvenir d'enfance ///
Quand j'avais treize ans / j'ai assisté / en Auvergne / à la débâcle de l'armée française // pour des garçons de mon âge / avant la guerre / l'armée française était une chose / impressionnante / et puissante // et nous l'avons vue arriver en miettes // sur la petite route / près du village où j'inai voter en mars / comme simple citoyen / nous interrogeons les soldats / pour essayer de comprendre [...]

J'entends encore à quarante ans d'intervalle cette réponse /// et je me suis dit

(V. Giscard d'Estaing, *Discours au bon choix pour la France*, 27 janvier 1978.

Selon transcription in Adam, 1985, p. 188)

(c2)

— On ne peut plus ouvrir sa porte à personne
 Répète plusieurs fois le vieux Baquero sans quitter son siège.
L'autre jour une pauvre femme est venue, couverte de merde, sauf votre respect, elle portait un enfant, et elle a demandé quelque chose à manger. Moi, sans ouvrir la porte, je lui ai dit à travers le judas d'aller m'attendre dans l'escalier. J'ai vu qu'elle s'asseyait sur les marches et j'ai entrouvert la porte, juste assez pour poser une assiette de riz par terre avec une cuiller. J'ai refermé et par l'oeilleton j'ai vu qu'ils mangeaient. Ils ont laissé l'assiette et la cuiller à la même place et, quand j'ai vu qu'ils étaient partis, je suis sorti et j'ai récupéré l'assiette. C'était un cas de nécessité, ils avaient très faim,

très très faim pour manger ce riz qui était resté plusieurs jours dans le garde-manger et qui commençait à sentir un peu. Tu l'avais réussi.

— Il n'y avait pas grand-chose dedans. Un roux et quatre sardines.
(M. Vasquez Montalban, *Le pianiste*, pp. 131-132)

L'exemple c1 est extrait d'un texte relevant du genre *intervention politique orale*, extrait qui comporte un segment de discours interactif englobant, dans lequel est inséré un segment de récit (en italique); récit explicitement annoncé par la formule *je vous raconterai pour cela un souvenir d'enfance*, et qui est subordonné au discours englobant auquel il fournit une argumentation illustrative. L'enclenchement du récit est solidaire de la création d'un monde discursif dont les coordonnées générales sont **disjointes** des coordonnées du monde ordinaire de l'agent producteur et des agents auditeurs. Et cette disjonction est marquée par une origine spatio-temporelle explicite (*Quand j'avais treize ans; en Auvergne*), qui rend le monde discursif **créé** clairement *situable*, par référence aux cadres géographique et temporel du monde ordinaire des agents.

Dans le cadre de ce monde disjoint, se déploie un RACONTER impliquant des personnages et des événements et/ou actions, RACONTER qui se caractérise par l'**implication** des paramètres physiques de l'action langagière en cours. Outre qu'elle est explicite, l'origine présente, sur son versant temporel, un caractère déictique (*Quand j'avais treize ans*), et par ailleurs diverses unités linguistiques du segment de texte renvoient directement à l'agent producteur (*je, mon, nous*).

L'exemple c2 est extrait d'un texte relevant du genre *roman*. Ce roman comporte un segment narratif dominant (illustré dans notre extrait par l'énoncé *Répète plusieurs fois le vieux Baquero sans quitter son siège*) dans lequel sont enchâssés des segments de discours interactif rapporté. Et c'est dans le cours de ce discours rapporté qu'est à son tour inséré un segment de récit (en italique). S'il n'est pas explicitement annoncé, comme dans l'exemple c1, ce récit est cependant lui-aussi subordonné au discours qui l'englobe, en ce qu'il fournit une illustration de l'énoncé *On ne peut plus*

ouvrir sa porte à personne. Son enclenchement est solidaire de la création d'un monde discursif dont les coordonnées générales sont **disjointes** de celles du monde de l'interaction verbale mise en scène dans le discours interactif rapporté. Disjonction marquée par une origine temporelle explicite (*L'autre jour*), qui rend ce monde situable à partir du cadre temporel de cette interaction.

Le RACONTER qui se déploie dans le cadre de ce monde disjoint se caractérise par l'**implication** des paramètres de l'interaction verbale mise en scène. De nombreuses unités linguistiques renvoient directement aux personnages-agents de cette interaction (*moi, je, votre*) et diverses autres unités explicitent le rapport existant entre le cadre spatio-temporel des événements racontés et celui de l'interaction verbale mise en scène (*L'autre jour, la porte, les marches, l'oeillon, etc.*).

d) La narration

(d1)

Le 5 octobre, à huit heures du soir, une foule compacte se pressait dans les salons du Gun-Club, 21, Union-Square. Tous les membres du cercle résidant à Baltimore s'étaient rendus à l'invitation de leur président. [...]

Ce soir-là, un étranger qui se fût trouvé à Baltimore n'eût pas obtenu, même à prix d'or, de pénétrer dans la grande salle [...]

Lorsque huit heures sonnèrent à l'horloge fulminante de la grande salle, Barbicane, comme s'il eût été mû par un ressort, se redressa subitement; il se fit un silence général, et l'orateur, d'un ton un peu emphatique, prit la parole en ces termes :

(J. Verne, *De la terre à la lune*, pp. 21-24)

(d2)

ARCHAOS fut longtemps un pays comme les autres, enclos à l'intérieur de ses frontières, et suivant docilement le cours de l'Histoire. Des rois y régnaient de père en fils, sans que personne s'en plaignît, du moins trop fort; ou alors pas très longtemps.

L'avènement d'Avatar II n'apporta rien de neuf, en tout cas en mieux. En plus des vertus de ces rudes ancêtres ce roi-ci était atteint d'une dévotion aiguë, qu'il entendait répandre sur un peuple ignorant, encore imparfaitement illuminé par la vraie foi. Des clochers s'élevèrent, ainsi que les impôts. Les gens courbèrent un peu plus l'échine.

(Ch. Rochefort, *Archaos ou le jardin étincelant*, p. 11)

Ces deux exemples sont extraits de textes relevant du genre *roman*, et plus particulièrement des segments qui y sont dominants. De tels segments se soutiennent d'un monde discursif dont les coordonnées générales sont clairement disjointes des coordonnées du monde ordinaire de l'agent producteur et des agents lecteurs. Dans l'exemple d1, cette disjonction est marquée par une origine spatio-temporelle explicite (*Baltimore, Union-Square, Gun-Club, 21; 5 octobre, huit heures du soir*), origine qui rend en outre le monde discursif créé situable par référence aux cadres géographique et temporel du monde ordinaire des agents. Dans l'exemple d2, l'origine spatio-temporelle exprimant la disjonction reste implicite; elle n'est qu'inférable de la première phrase [*ARCHAOS, pays pas comme les autres, suivant le cours de (sa propre) Histoire*] et elle rend le monde discursif créé «insituable» eu égard aux coordonnées géographique et temporelle du monde ordinaire. On remarquera cependant que la situabilité du monde narratif ne dépend pas du degré d'explicité de l'origine spatio-temporelle. Dans certains autres segments narratifs, si l'origine spatio-temporelle n'est pas explicitement marquée, la situation du monde discursif est néanmoins inférable d'indications explicites de lieu ou de dates apparaissant dans le cours du texte. Dans d'autres segments encore, le monde discursif reste insituable, et cette insituabilité même est explicitée par une origine spatio-temporelle explicite mais indéterminée du type *il était une fois, dans un pays lointain, ou un jour, en Pyrovalchie*.

Quels que soient le degré d'explicité de l'origine et la situabilité du monde disjoint ainsi créé, celui-ci constitue le cadre dans lequel va se déployer un RACONTER impliquant des personnages et des événements et/ou actions. A la différence du récit interactif, dans la narration ce RACONTER reste autonome à l'égard des paramètres physiques de l'action langagière dont il est issu. Comme en attestent nos deux exemples, aucune unité linguistique ne renvoie directement à l'agent producteur et les personnages mis en scène dans le texte sont identifiables indépendamment de toute prise

en compte de cet agent; aucune unité ne renvoie non plus à l'espace-temps de la production, et l'origine spatio-temporelle explicite de l'exemple d1 présente de ce fait un caractère *absolu* (son interprétation ne requiert pas la connaissance de l'espace-temps de production).

3. Des architypes aux types linguistiques

Dans ce qui précède, nous avons saisi les types de discours et les mondes qui y sont associés sous l'angle des opérations psychologiques qui les soutiennent. Ces opérations sont certes «effectives», en ce sens qu'une relation de disjonction/conjonction ainsi qu'une relation d'implication-autonomie doivent effectivement être posées pour aboutir à un type de discours. Toutefois ces opérations, comme les mondes discursifs qu'elles contribuent à créer, ne sont qu'inférables de la matérialité du texte, et pour les décrire, nous avons dû à plusieurs reprises nous fonder sur les unités linguistiques qui les sémiotisent, en l'occurrence sur les unités de la langue française observables dans nos exemples.

Il convient maintenant de systématiser cette démarche de description des propriétés linguistiques des types de discours. Et ce faisant, de passer du niveau des types abstraits, ou architypes psychologiques, à celui des types concrets, ou types linguistiques.

Dans ce qui suit, nous décrirons d'abord les propriétés des types linguistiques du français, avant d'introduire quelques éléments de comparaison inter-langues.

Les configurations d'unités des types linguistiques du français

Notre description des types linguistiques du français se fonde sur diverses études empiriques exploitant la méthode d'analyse statistique élaborée par D. Bain (cf. Chap. 2, pp. 85-86). L'objectif de cette démarche d'analyse est de mettre en évidence les sous-ensembles d'unités qui apparaissent régulièrement dans un type de discours et qui ont une valeur discriminative;

qui permettent à la fois de reconnaître un type et de le différencier des autres. Ce qui implique donc que de nombreuses d'unités, en principe communes à tout type de discours (noms, verbes, adjectifs, etc.) ne soient pas prises en compte.

Au plan technique, cette différenciation s'établit, soit sur la base du constat du caractère exclusif de l'occurrence d'une unité dans un type de discours, soit sur le caractère statistiquement significatif des différences de fréquences d'unités apparaissant dans un type, soit encore sur la base d'indices de rapports, comme la densité verbale (rapport entre nombre de verbes et nombre de mots) ou la densité syntagmatique (nombre moyen des unités lexicales qui déterminent le nom-noyau des syntagmes nominaux). Nous ferons grâce au lecteur de ces fondements techniques aussi bien que de la plupart des données quantifiées auxquelles ils aboutissent, et nous nous bornerons dans ce qui suit à une description illustrée.

Cette description mettra en évidence des configurations d'unités, c'est-à-dire des ensembles d'unités qui sont co-occurentes dans un même type de discours.

Il convient cependant de noter d'emblée que la méthode d'analyse que nous avons adoptée, qui est un dérivé statistiquement armé de l'analyse distributionnelle classique, saisit les unités constitutives de ces configurations sous le seul angle du *signifiant*, sans préjuger de leur valeur (versant du *signifié*). Nous procéderons cependant à un premier examen de cette valeur, centré sur le rôle que jouent les unités dans le marquage des opérations constitutives des types (en particulier, marquage de la conjonction/disjonction et de l'implication/autonomie). Mais il va de soi qu'un tel examen n'épuise pas la problématique de la valeur des unités; la plupart d'entre elles jouent par ailleurs un rôle dans le marquage des séquences, dans la réalisation des mécanismes de textualisation, ou encore dans celle des mécanismes de prise en charge énonciative. Et ce n'est donc qu'à l'is-

sue de la prise en compte de l'ensemble de ces mécanismes que l'on peut espérer statuer sur la valeur complète ou définitive d'une unité.

Relevons encore que la description qui va suivre présente un caractère inévitablement réducteur, et que le lecteur attentif ne manquera pas de lui opposer divers contre-exemples pertinents. La plupart de ceux-ci ont trait à des problèmes de frontière et fusion de types, qui seront abordés plus loin, dans la section 4 de ce chapitre (*Les infinies limites d'un modèle fini*).

a) Le discours interactif

(a3)

— Est-ce que tu sais ce que c'est ceci?

— Je crois que c'est un labyrinthe.

— Oui. Et comment il est construit, le labyrinthe?

— Par une porte, il y en a une ici, une là, une là et une là, et on doit essayer de sortir; et il y a des choses, on doit passer entre et essayer de retourner de l'autre côté.

— Et ça, tu sais ce que c'est?

— Un angle droit.

— Est-ce que tu crois qu'il est possible de faire passer l'angle droit par toutes les portes du labyrinthe?

— Je crois.

[...]

— Vas-y maintenant, il ne faut jamais le soulever de la table.

— Ça va passer. Ça ne va pas.

— Comment ça se fait ça?

(Archives Jean Piaget, *Protocole d'expérimentation du Centre international d'Epistémologie Génétique*, 1971)

(a4)

PERE UBU — Eh! me crois-tu empereur d'Orient pour faire de telles dépenses?

MERE UBU — Ne l'écoutez pas, il est imbécile.

PERE UBU — Ah! je vais aiguïser mes dents contre vos mollets.

MERE UBU — Dîne plutôt, Père Ubu, Voilà de la polonaise.

PERE UBU — Bougre, que c'est mauvais!

CAPITAINE BORDURE — Ce n'est pas bon, en effet.

MERE UBU — Tas d'Arabes, que vous faut-il?

PERE UBU, se frappant le front. — Oh! j'ai une idée. Je vais revenir tout à l'heure (il s'en va).

(A. Jarry, *Ubu roi*, p. 39)

(a5)

Mais rien n'aurait pu être accompli sans vous / sans vous qui avez soutenu le redressement par votre discipline et par votre effort // ces résultats / ce sont votre bien difficilement acquis // est-ce le moment de les remettre en cause? // ne vaut-il pas mieux poursuivre l'effort // déboucher enfin sur une situation assainie / sur une économie rétablie / sur des conditions favorables de vie? /// Pensez à la situation d'une personne tombée à la mer ...

(V. Giscard d'Estaing, *Discours du bon choix pour la France*, 27 janvier 1978.

Selon transcription in J.-M. Adam, 1981, p. 75)

Qu'il se présente sous forme de dialogue (exemples a1, a2, a3 et a4) ou de monologue (exemple a5), qu'il ait été produit oralement (exemples a1, a3 et a5) ou par écrit (exemples a2 et a4), ce type de discours se singularise d'abord par la présence d'unités renvoyant à l'interaction verbale elle-même, qu'elle soit réelle ou mise en scène, et au caractère conjoint-impliqué du monde discursif créé.

Dans les formes dialoguées, l'interaction se marque, par les tours de parole, mais elle se marque surtout, dans les dialogues comme dans les monologues, par la présence de nombreuses phrases non déclaratives:

- phrases interrogatives:
 - *ou est-ce que j'avais (a1)*
 - *Pas d'autres nouvelles de Zavatter? (a2)*
 - *Et ça, tu sais ce que c'est? (a3)*
 - *que vous faut-il? (a4)*
 - *est-ce le moment de les remettre en cause? (a5)*
- phrases impératives:
 - *vas-y maintenant (a3)*
 - *pensez à la situation d'une personne tombée à la mer (a5)*
- phrases exclamatives:
 - *Bougre, que c'est mauvais! (a4)*

Le caractère conjoint-impliqué du monde discursif se marque, en français, de la manière suivante.

- ♦ L'exploitation d'un sous-système de temps des verbes (les temps du *plan du discours*, de Benveniste), composé essentiellement du PRE et du PC,

auxquels s'ajoute régulièrement une forme de FUTP (futur périphrastique en «aller + infinitif»)⁹:

- *ça va passer (a3)*
- *je vais revenir tout à l'heure (a5).*

Ces trois temps de base expriment le rapport qui est posé entre le moment des événements verbalisés dans le texte et le moment des prises de parole de l'interaction; en termes de *valeur*, ils expriment respectivement la simultanéité, l'antériorité et la postériorité.

- ♦ La présence d'unités qui renvoient soit à certains objets accessibles aux interactants, soit à l'espace ou au temps de l'interaction:

- ostensifs:
 - *tu sais ce que c'est ceci? (a3)*
 - *Et ça, tu sais ce que c'est? (a3)*
 - *Voilà de la polonaise (a4)*
- déictiques spatiaux:
 - *il y en a une ici, une là, une là et une là (a3)*
- déictiques temporels:
 - *J'arrive à me débrouiller tout seul, à présent (a2)*
 - *vas-y maintenant (a3)*
 - *Je vais revenir tout à l'heure (a4)*

- ♦ La présence de noms propres, ainsi que de pronoms et adjectifs de 1^{ère} et 2^{ème} personne du singulier et du pluriel, qui renvoient directement aux protagonistes de l'interaction verbale et qui ont donc une valeur exophorique:

- *J'ai une amie qui est malade (a1)*
- *Ce n'est pas aussi le vôtre, Hélène? (a2)*
- *Et ça, tu sais ce que c'est? (a3)*
- *je vais aiguïser mes dents contre vos mollets (a4)*
- *rien n'aurait pu être accompli sans vous (a5)*

Le discours interactif se caractérise aussi par la présence récurrente d'autres unités, qui semblent moins directement liées au type de monde discursif construit, mais qui ont néanmoins une valeur partiellement discriminative.

⁹ Voir chapitre 4, note 7, pour la signification des abréviations des formes temporelles.

- La présence du pronom indéfini «on»:
 - on doit essayer de sortir; et il il y a des choses, on doit passer entre (a3)
- la présence d'anaphores pronominales, par opposition aux anaphores nominales:
 - J'ai l'impression qu'il s'en fiche. Qu'il manque de coeur à l'ouvrage (a2).
 - Il ne faut jamais le soulever de la table (a3).
- La présence d'auxiliaires de mode; «pouvoir» ainsi que d'autres auxiliaires à valeur pragmatique, du type «vouloir», «devoir», falloir»:
 - Vous ne voyez pas ce que je veux dire? (a2)
 - on doit essayer de sortir (a3)
 - Il ne faut jamais le soulever de la table (a3)
 - rien n'aurait pu être accompli sans vous (a5)

Enfin le discours interactif se singularise par une densité verbale élevée (selon les analyses de *FdD*, 0,151 verbe par mot) et corrélativement par une densité syntagmatique très faible (selon les analyses de *FdD*, 0,219 déterminant lexical par nom-noyau).

b) Le discours théorique

(b3)

Mais l'outillage théorique de Marx et d'Engels comprend également une série de concepts, développés ou à «l'état pratique», dans leurs oeuvres politiques, et qui servent à cerner de plus près le champ de la lutte politique de classe. En effet, on peut faire des distinctions importantes parmi les diverses classes et fractions de classe, suivant leur position politique, leur pratique politique et leur rapport à l'appareil d'État.

Et tout d'abord dans le domaine de la domination politique. En effet, dans une formation sociale, composée de diverses classes, et dans une formation capitaliste, ...

(N. Poulantzas, *K. Marx et F. Engels*, pp. 180-181)

(b4)

Il est évidemment difficile d'être convaincu immédiatement par les arguments de Wittgenstein. Une objection apparemment très forte est celle qui est tirée des possibilités de dissimulation et de simulation. La douleur peut exister sans le comportement de la douleur, et celui-ci sans la douleur. Wittgenstein ne songe évidemment pas à contester ces deux possibilités (voir PU, § 281, 304). Ce qu'il critique est l'assimilation de «La sensation et le comportement correspondant existent parfois ensemble et parfois l'un sans

l'autre» à quelque chose comme : «Les choses rondes sont quelquefois bleues et quelquefois ne le sont pas».

(J. Bouveresse, *Le mythe de l'intériorité*, p. 462)

(b5)

Tissu nodul et tissu myocardique se contractent rythmiquement mais le noyau sinusal de Keith et Flack impose son rythme plus rapide (70 par min) au reste du myocarde jouant son rôle de cadenceur (pacemaker). Si le faisceau de His est interrompu le ventricule bat au rythme de quarante par minute.

Le potentiel d'action est caractérisé par une très grande amplitude et une très longue durée du postpotentiel négatif qui vient masquer la portion descendante de la pointe. Le myocarde ventriculaire présente un long plateau de 300 millisecondes correspondant à la période réfractaire absolue.

L'aspect des tracés électrocardiographiques normaux est décrit dans le chapitre Cardiologie du tome II.

(A. Laugier & M. Tubiana, *La physique en médecine*, pp. 498-499)

Le discours théorique est, en principe, monologué et écrit, et ce caractère se traduit notamment par l'absence de phrases non déclaratives.

Le caractère conjoint-autonome du monde construit se marque, en français, de la manière suivante.

- L'exploitation d'un même sous-système de temps des verbes que le discours interactif, avec cependant deux caractéristiques différentielles: la nette dominance des formes du présent (PRE et CONDS) qui, selon les statistiques de *FdD*, représentent plus des deux tiers des formes verbales; l'absence quasi totale de formes du futur. En outre, comme nous le montrons au chapitre 8, les deux temps de base que sont le PRE et le PC ont dans ce type de discours une valeur *générique*, nettement distincte de la valeur *déictique* qu'ils prennent généralement dans le discours interactif.
- L'absence d'unités renvoyant directement aux interactants, ou à l'espace-temps de la production, comme les ostensifs, les *déictiques spatiaux* et les *déictiques temporels*.
- L'absence de noms propres, ainsi que de pronoms et adjectifs de 1ère et 2ème personne du singulier à valeur clairement *exophorique*. On peut y observer cependant la présence de formes de la 2ème personne du pluriel,

ainsi que de «on», qui renvoient aux pôles de l'interaction verbale en général (au caractère *in fine* dialogique de tout type de discours, que soulignait Bakhtine), mais non à des protagonistes concrets de l'interaction en cours:

- on peut faire des distinctions importantes (b3)

A ces caractéristiques attendues, s'ajoutent encore les propriétés suivantes, nettement mises en évidence par les analyses empiriques.

- La présence de multiples organisateurs à valeur logico-argumentative:
 - *Comme d'autre part*, le système génétique, foyer de l'organisation vitale (b1)
 - *En effet*, on peut faire des distinctions importantes (b3)
 - *Et tout d'abord dans le domaine de la domination politique* (b3)
 - *mais le noyau sinusal de Keith et Flack impose son rythme* (b5)
- La présence de nombreuses modalisations logiques, ainsi que l'omniprésence de l'auxiliaire de mode «pouvoir»:
 - *De façon générale*, la plupart des biologistes considèrent que (b1)
 - *Il est évidemment difficile d'être convaincu* (b3)
 - *Une objection apparemment très forte* (b3)
 - *Tout au plus celles-ci pourraient-elles donc comporter un rôle* (b1)
 - *on peut faire des distinctions importantes parmi les diverses classes* (b3)
 - *La douleur peut exister sans le comportement de la douleur* (b4)
- L'exploitation de procédés de mise en évidence de certains segments de texte, ainsi que de procédés de renvoi, soit à d'autres parties du texte, soit à l'intertexte scientifique:
 - procédés métatextuels:
 - *une série de concepts, développés ou à «l'état pratique»* (b3)
 - *Ce qu'il critique est l'assimilation de «La sensation et le comportement correspondant existent parfois ensemble et parfois l'un sans l'autre»* (b4)
 - *jouant son rôle de cadenceur (pacemaker)* (b5)
 - procédés de renvoi intra-textuel:
 - *Emotion* engendrée par l'anticipation** (b2 - l'astérisque renvoyant à des autres définitions du même dictionnaire)
 - procédés de renvoi inter-textuels:
 - *Wittgenstein ne songe évidemment pas à contester ces deux possibilités (voir PU, § 281, 304)* (b4)
 - *est décrit dans le chapitre Cardiologie du tome II.*(b5)

- La présence de nombreuses phrases passives, la plupart du temps de type «passive tronquée»:
 - *le système génétique, foyer de l'organisation vitale, est habituellement conçu comme* (b1)
 - *Emotion* engendrée par l'anticipation* d'un danger diffus* (b2)
 - *L'aspect des tracés électrocardiographiques normaux est décrit* (b5)
- La grande fréquence, à côté des anaphores pronominales, soit d'anaphores nominales, soit de procédés de référenciation déictique intratextuelle:
 - *Tout au plus celles-ci pourraient-elles donc* (b1)
 - *La douleur peut exister sans le comportement de la douleur, et celui-ci sans la douleur: Wittgenstein ne songe évidemment pas à contester ces deux possibilités* (b4)
 - *Le myocarde ventriculaire présente un long plateau* (b5)

Enfin le discours théorique se singularise par une densité verbale très faible (selon les analyses de FdD, 0,09 verbe par mot) et corrélativement par une densité syntagmatique extrêmement élevée (selon les analyses de FdD, 1,325 déterminant lexical par nom-noyau).

c) Le récit interactif

(c3)

— Euh, alors, en gros je vais vous expliquer ce qu'est ma vie.

— Oui

— Euh, je suis née à la poste de J.

— A J.?

— A J. Euh, ma tante était receveuse des postes, maman était aide ; donc euh, là bon, y avait un un cadre de vie ; je ne l'ai pas connu parce que j'étais trop petite ; maman a abandonné les postes à ce moment-là [...] ... très vite la guerre est arrivée ; j'avais 7 ans quand elle a éclaté et, eugh, mon père est parti à la guerre ; il a été fait prisonnier euh, le moment où j'aurais pu me rendre compte de ces problèmes qui se posaient dans ma famille du fait de la séparation de mon père.

(Dialogues de femmes. Selon transcription in H. Icart-Seguy, 1976, p. 28)

(c4)

CHEREA — Alors?

SCIPION — Encore rien. Des paysans ont cru le voir, dans la nuit d'hier, près d'ici, courant à travers l'orage.

(Cherea revient vers les sénateurs. Scipion le suit.)

CHEREA — Cela fait bien trois jours, Scipion?

SCIPION — Oui. J'étais présent, le suivant comme de coutume. Il s'est

avancé vers le corps de Drusilla. Il l'a touché avec deux doigts. Puis il a semblé réfléchir, tournant sur lui-même, et il est sorti d'un pas égal. Depuis, on court après lui.

CHÉREA, secouant la tête — Ce garçon aimait trop la littérature.
(A. Camus, *Caligula*, p. 20)

(c5)

Rien à foutre, allonge. Mamie a nourri le tronc :

— C'te fille, j'lai vue au Bido Lito's, où je me laissais aller à satisfaire mes titouillis de bandit manchot pour le denier de Jehovah. Y'a cet aut' policier, y posait des questions sur elle aux gens du bar. J'lui ai dit c'que j'vous ai dit : c'est rien qu'une pute, une marie-couche-toi-là qui cherche le grand frisson. Plus tard, après la fermeture, j'ai vu la fille des photos, el' faisait un strip-tease avec une spleen-dide vison. Et l'aut' policier, y l'a vue, lui aussi, mais y faisait semblant de rin y voir, comme si y était pas d'la police, et il a même pas essayé de l'empêcher d'faire cette exhibition dégoûtante.

(J. Ellroy, *White Jazz*, p. 119)

Le récit interactif est un type de discours en principe monologué¹⁰, qui se déclenche dans une situation d'interaction qui peut être réelle (et originellement orale), ou mise en scène dans le cadre d'un genre écrit comme le roman ou la pièce de théâtre. Ce caractère monologué se traduit notamment par l'absence de toute phrase non déclarative.

Le caractère disjoint-impliqué du monde construit se marque, en français, de la manière suivante.

• L'exploitation d'un sous-système de temps des verbes qui constitue une variante du système des temps de l'histoire décrit par Benveniste ou encore des temps narratifs analysés par Weinrich. Ce système est composé de deux temps nettement dominants, le PC et l'IMP, auxquels sont parfois associées des formes de PSC, de PQP, de FUTS ou de CONDS. Comme nous le montrerons en détail dans le chapitre 8, les deux temps de base ont la même valeur de marquage d'une isochronie entre le cours de l'activité de récitation et le cours des événements de la diégèse, et ils assurent en outre chacun un rôle spécifique dans le marquage des contrastes aspectuels.

¹⁰ Le récit interactif apparaissant dans *Caligula* pourrait cependant être considéré comme un récit dialogué.

Les autres temps du verbe marquent une hétérochronie (proaction ou rétroaction) entre le cours de l'activité narrative et le cours de la diégèse, et ont également une valeur de marquage des contrastes aspectuels.

• La présence d'organiseurs temporels (adverbes, syntagmes prépositionnels, coordonnants, subordonnants, etc.) qui scandent le RACONTER qui se déploie à partir de l'origine spatio-temporelle, que cette dernière soit explicitée ou non :

- origine spatio-temporelle :

- *Quand j'avais treize ans / j'ai assisté / en Auvergne* (c1)
- *L'autre jour une pauvre femme est venue* (c2)
- *Cela fait bien trois jours, Scipion?* (c4)
- *C'te fille, j'lai vue au Bido Lito's* (c5)

- organisateurs temporels :

- *et, quand j'ai vu qu'ils étaient partis* (c2)
- *très vite la guerre est arrivée* (c3)
- *Puis il a semblé réfléchir* (c4)
- *Plus tard, après la fermeture, j'ai vu la fille* (c5)

• La présence de pronoms et adjectifs de 1^{ère} et 2^{ème} personne du singulier et du pluriel, qui renvoient directement aux protagonistes de l'interaction verbale dans le cadre de laquelle le récit s'est déclenché :

- *nous interroignons les soldats* (c1)
- *couverte de merde, sauf votre respect* (c2)
- *ma tante était receveuse des postes* (c3)
- *J'étais présent, le suivant comme de coutume* (c4)
- *je me laissais aller à satisfaire mes titouillis de bandit manchot* (c5)

Le récit interactif se caractérise encore par la présence dominante d'anaphores pronominales, parfois associées à des anaphores nominales, sous la forme particulière de répétition fidèle du syntagme antécédent :

- anaphores pronominales :

- *l'armée française était une chose / impressionnante (...) nous l'avons vue arriver en miettes* (c1)
- *L'autre jour une pauvre femme est venue (...) elle portait un enfant, et elle a demandé quelque chose* (c2)
- *y avait un un cadre de vie ; je ne l'ai pas connu* (c3)
- *Il s'est avancé vers le corps de Drusilla. Il l'a touché avec deux doigts* (c4)

- C'te fille, j'l'ai vue au Bido Lito's, (...) Y'a cet aut' policier, y posait des questions sur elle aux gens du bar (c5)

- anaphores nominales par répétition fidèle:

- j'ai assisté / en Auvergne / à la débâcle de l'armée française (...) l'armée française était une chose (c1)
- maman était aide (...) maman a abandonné les postes (c3)
- Y'a cet aut' policier, y posait des questions (...) Et l'aut' policier, y l'a vue (c5)

Enfin le récit interactif a une densité verbale semblable à celle du discours interactif (approximativement 0,162 verbe par mot) et corrélativement une densité syntagmatique très faible.

d) La narration

(d3)

Le lendemain, Basini fut mis sous tutelle.

Non sans quelque solennité. On choisit une heure de la matinée consacrée à la gymnastique en plein air, sur les pelouses du parc, heure qu'il n'était pas difficile de « sécher ».

Reiting prononça une espèce d'allocution, pas précisément brève. Il démontra à Basini que sa légèreté le condamnait, qu'il aurait dû être dénoncé et qu'il ne devait qu'à une grâce exceptionnelle d'éviter la honte du renvoi. Puis Basini fut informé des conditions. Reiting prit sur lui de veiller à leur observation.

Pendant toute cette scène, Basini fut très pâle, mais il n'ouvrit pas la bouche, et jamais son visage ne trahit ce qu'il pouvait éprouver.

(R. Musil, *Les désarrois de l'élève Törless*, p. 79)

(d4)

Une fois, un magicien inventa une machine à fabriquer des comètes. Elle ressemblait un tantinet à la machine à couper le bouillon tout en étant quand même différente, et servait à faire toutes sortes de comètes au choix, petites ou grandes, jaunes ou rouges, à queue simple ou double, etc. [...]

Mais personne n'en voulait.

Le pauvre magicien ne gagnait jamais un sou et, à force de sauter des repas, il n'avait plus que la peau sur les os. Un soir où il avait plus faim que d'habitude, il transforma sa machine à faire des comètes en un gros morceau de gorgonzola qu'il dévora sur-le-champ.

(G. Rodari, *Histoires au téléphone*, pp. 70-71)

(d5)

Pour devenir les maîtres du marché méditerranéen, les grecs déployèrent une audace et une persévérance incomparables. Depuis la disparition des marines minoenne et mycénienne, l'Égée était infestée par des bandes de

pirates : il n'y eut longtemps que des Siduniens pour oser s'y aventurer. Les Grecs finirent pourtant par se débarasser de cette plaie. [...]
Quant aux Phéniciens qui avaient fait profiter les Grecs de leur expérience et leur avaient appris l'utilité commerciale de l'écriture, ils furent évincés des côtes de l'Ionie et chassés des pêcheries de pourpre égéennes ; [...]
Entre l'Aréen et le Sémite, la lutte commerciale ne devait cesser dans les mers du Couchant qu'à la chute de Carthage.

(G. Glotz, *Histoire grecque*, p. 225)

La narration est un type de discours généralement écrit et toujours monologué, qui ne comporte en conséquence que des phrases déclaratives.

Le caractère disjoint-autonome du monde discursif construit se marque, en français, de la manière suivante.

- L'exploitation du sous-système des *temps de l'histoire* ou des *temps narratifs* (cf. *supra*). Celui-ci est composé de deux temps nettement dominants, le PS et l'IMP, qui ont la même valeur de marquage d'une isochronie entre le cours de l'activité narrative et le cours des événements de la diégèse, mais qui assurent par ailleurs chacun un rôle spécifique dans le marquage des contrastes aspectuels. A ces temps de base sont adjointes les formes composées correspondantes (PANT et PQP), qui marquent une **relation de rétroaction** entre cours de l'activité narrative et le cours de la diégèse, ainsi que des CONDS et des formes complexes (Auxiliaire à l'IMP + INFINITIF), qui marquent une relation de proaction entre le cours de l'activité narrative et le cours de la diégèse.

- Exemples de marquage de la relation de rétroaction:

- Tous les membres du cercle résidant à Baltimore s'étaient rendus à l'invitation de leur président (d1)

- Quant aux Phéniciens qui avaient fait profiter les Grecs de leur expérience (d5)

- Exemples de marquage de la relation de proaction:

- la lutte commerciale ne devait cesser dans les mers du Couchant qu'à la chute de Carthage (d5)

- Comme dans le récit interactif, la présence d'organiseurs temporels

(adverbes, syntagmes prépositionnels, coordonnants, subordonnants, etc.) qui scandent le RACONTER qui se déploie à partir de l'origine spatio-temporelle, que cette dernière soit explicitée ou non:

- origine spatio-temporelle:

- *Le 5 octobre, à huit heures du soir, une foule compacte se pressait dans les salons du Gun-Club, 21, Union-Square (d1)*
- *Une fois, un magicien inventa une machine à fabriquer des comètes (d4)*

- organisateurs temporels:

- *Ce soir-là, un étranger qui se fût trouvé à Baltimore (d1)*
- *Le lendemain, Basini fut mis sous tutelle (d3)*
- *Un soir où il avait plus faim que d'habitude, il transforma (d4)*
- *Depuis la disparition des marines minoenne et mycénienne, l'Egée était infestée (d5)*

- L'absence de pronoms et adjectifs de 1^{ère} et 2^{ème} personne du singulier et du pluriel, qui renverraient directement soit à l'agent producteur du texte, soit à ses destinataires.

La narration se caractérise encore par la présence conjointe d'anaphores pronominales et d'anaphores nominales, ces dernières se présentant généralement sous la forme d'une reprise du syntagme antécédent, avec substitution lexicale:

- anaphores pronominales:

- *Barbican, comme s'il eût été mû par un ressort (d1)*
- *ARCHAOS fut longtemps un pays comme les autres, (...). Des rois y régnaient de père en fils (d2)*
- *Reiting prononça une espèce d'allocation (...). Il démontra à Basini que sa légèreté le condamnait, qu'il aurait dû être dénoncé (d3)*
- *un magicien inventa une machine à fabriquer des comètes. Elle ressemblait (d4)*
- *Quant aux Phéniciens (...), ils furent évincés des côtes (d5)*

- anaphores nominales par substitution lexicale:

- *Barbican, (...) se redressa subitement; il se fit un silence général, et l'orateur, d'un ton un peu emphatique, prit la parole (d1)*
- *L'avènement d'Avatar II n'apporta rien de neuf, en tout cas en mieux. En plus des vertus de ces rudes ancêtres ce roi-ci était atteint (d2)*
- *Quant aux Phéniciens qui avaient fait profiter les Grecs de leur expérience (...) Entre l'Aryen et le Sémite, la lutte commerciale (d5)*

Enfin la narration est un type de discours dont la densité verbale se situe à mi-chemin entre celle du discours interactif et celle du discours théorique (approximativement 0,132 verbe par mot); sa densité syntagmatique est, elle aussi, moyenne (selon les analyses de *FdD*, 0,559 déterminant lexical par nom-noyau).

Quelques éléments comparatifs

Diverses études empiriques, exploitant les propositions théoriques et méthodologiques formulées dans cet ouvrage, ont analysé les caractéristiques des types de discours tels qu'ils se présentent dans d'autres langues naturelles. Les travaux réalisés notamment sur les textes basques (Plazaola Giger, 1993; Larringan, 1996), catalans (Dolz, 1990) et portugais (Machado, 1995; Mugarbi, 1997) ont montré que l'on pouvait clairement identifier, dans chacune de ces langues, les quatre architypes discursifs décrits plus haut. Mais ils ont montré également que ces architypes se réalisaient en types linguistiques caractérisés par des configurations d'unités se différenciant plus ou moins de celles attestables dans la langue française. Les variations les plus importantes ont indiscutablement trait au marquage des types de discours par les sous-systèmes de temps des verbes, et ce constat nous a conduit à entreprendre une étude comparative systématique sur ce thème, étude qui a porté sur l'allemand, le basque, le catalan, le français et l'italien (cf. Bronckart & Bourdin, 1993).

Cette recherche fait d'abord apparaître la diversité des paradigmes de temps disponibles dans ces langues. Dans les productions textuelles du français, comme nous venons de le voir, quatre formes temporelles sont nettement dominantes: le PRE, le PC, le PS et l'IMP. Si l'on retrouve des équivalents quasi stricts de ces quatre formes en italien, l'allemand ne comporte par contre que deux temps dominants, le PRE et le praeterit (PRAE), le catalan en comporte cinq [aux équivalents des quatre formes du français

s'ajoute une forme de «parfait périphrastique» (PPF)], et le basque se caractérise par un paradigme radicalement différent, composé de trois formes du présent et de trois formes du passé.

Cette même recherche montre ensuite que ces diverses formes temporelles se distribuent de manière partiellement différente selon les quatre architypes psychologiques. Sur l'axe de l'EXPOSER, en allemand, en catalan, en français et en italien, l'architype *discours interactif* est marqué par la dominance du PRE et, dans une moindre mesure, du PC (ou de la forme équivalente), alors que l'architype *discours théorique* est marqué par la dominance quasi exclusive du PRE. En basque par contre, une forme de présent est propre à l'architype *discours interactif* (PRE-tu), une autre à l'architype *discours théorique* (PRE-tzen), et une troisième est commune aux deux architypes (PRE-synt).

Sur l'axe du RACONTER, la diversité est plus nette encore. L'allemand ne comporte qu'une forme dominante (PRAE), qui est le seul temps de base du récit interactif aussi bien que de la narration. En français comme en italien, le récit interactif est marqué par le couple de temps PC/IMP, alors que la narration est marquée par le couple symétrique PS/IMP. En catalan, le couple de temps PFP/IMP domine dans les deux architypes, mais le PS apparaît localement dans la narration (il y marque certaines phases du schéma narratif). En basque enfin, les trois formes temporelles du passé apparaissent, avec des fréquences comparables, dans les deux architypes. A cela s'ajoute encore que, dans chacune des cinq langues, certaines narrations se caractérisent par l'emploi quasi exclusif d'une forme de présent, que l'on qualifie habituellement de *présent narratif*.

On relèvera encore que si en allemand et en basque, l'emploi des temps des verbes ne permet pas de différencier le récit interactif de la narration, d'autres unités (les pronoms déictiques de 1^{ère} et 2^{ème} personne, notamment) permettent néanmoins de les distinguer. De la même manière, si en français et en italien, les formes temporelles ne contribuent que faiblement

à distinguer le discours interactif du discours théorique, d'autres unités (les types de phrases et les pronoms déictiques, par exemple) marquent plus nettement leur différence.

Ces études comparatives montrent en réalité que les différentes langues naturelles sont susceptibles de traduire les différences de statut de chacun des architypes en autant de types linguistiques différenciables, mais qu'elles utilisent pour ce faire des systèmes de marquage qui leur sont (plus ou moins) propres.

4. Les infinies limites d'un modèle fini

Comme le notait fort justement Ricoeur, *il y a quelque chose d'irréremédiablement accidentel dans toute classification* (1977, p. 76), et notre classement des types de discours n'échappe pas à cette règle. Il présente, comme nous l'avons noté d'emblée, un caractère simplificateur, qui pourrait engendrer des dérives réductrices et réifiantes. Si nous le défendons néanmoins, c'est au seul titre d'*instrument d'analyse*, instrument qui d'une part nous paraît indispensable pour tenter de démêler l'écheveau complexe de la textualité, mais qui d'autre part n'est exploitable qu'à la condition d'en indiquer toutes les limites. Une telle démarche de mise en garde et d'*auto-critique* avait déjà été entreprise par Schneuwly dans le cadre de *FdD* (1985; chap. VI, *Le texte intermédiaire: un espace qui éclate*), et elle a été poursuivie en d'autres travaux (cf. notamment Besson, 1993; Dolz, 1993; Machado, 1995). Les développements qui suivent ont dès lors pour but d'identifier et de commenter les principaux problèmes que pose notre conceptualisation des types de discours.

Problèmes terminologiques

Les décisions terminologiques constituent un premier problème, dont nous avons longuement discuté certains aspects généraux au début de ce chapitre. S'agissant plus spécifiquement de l'étiquetage des types de dis-

cours, si les appellations de *discours interactif* et de *discours théorique* paraissent, à l'usage, claires et satisfaisantes, la bipartition *récit interactif/narration* demeure plus problématique. Dans les usages de sens commun comme dans la plupart des usages scientifiques, les termes de *récit* et de *narration* constituent en effet des synonymes, désignant indifféremment toute forme de production de l'ordre du RACONTER ; et dans le cadre de certaines approches théoriques (cf. Genette, 1972), le terme de *narration* désigne le processus de production narrative, par opposition à son produit linguistique.

Pour notre part, nous qualifions d'*activité narrative* le processus à l'oeuvre dans tout discours de l'ordre du RACONTER (cf. Chap 8 et 9). Et pour désigner les produits de cette activité, nous parlons de *récit interactif* lorsqu'est construit un monde discursif impliquant les paramètres de l'action langagière, et de *narration* lorsqu'est construit un monde autonome eu égard à ces mêmes paramètres. Cette dernière décision est partiellement arbitraire, et d'autres termes *a priori* aussi pertinents auraient pu être choisis. L'important pour nous était de disposer de deux expressions distinctes pour désigner les deux types de discours de l'ordre du RACONTER, et en ce domaine où aucune unification terminologique n'a pu être réalisée, on ne peut qu'engager le lecteur à être attentif aux définitions et aux analyses plutôt qu'aux termes eux-mêmes.

Dialogue et monologue

Pour traiter cette question, il nous paraît indispensable de distinguer trois plans d'analyse.

Au plan épistémologique tout d'abord, on peut identifier deux approches générales des productions textuelles: une approche *monologique*, qui saisit le texte du seul point de vue de son auteur et qui, comme dans la philologie classique, cherche surtout à y analyser les traces de la «pensée» et des intentions communicatives d'un «sujet parlant»; et une approche *dialo-*

gique, issue notamment de Bakhtine, qui considère que tout texte, même lorsqu'il est produit par un seul agent, est fondamentalement orienté vers un destinataire, et doit donc faire l'objet d'une analyse qui porte notamment sur les diverses traces de cette interaction entre auteur et destinataire. Pour des raisons longuement discutées plus haut, c'est bien évidemment dans cette seconde perspective que nous nous situons.

Cette orientation générale étant rappelée, il convient ensuite de clairement distinguer l'analyse des propriétés du contexte et celle des propriétés du texte. Au plan du contexte, on peut prendre en compte le nombre d'agents intervenants dans une production textuelle, et identifier ainsi des productions *monologiques* (n'impliquant qu'un seul agent), des productions *dialogales* (impliquant deux agents) et des productions *polylogales* (impliquant plus de deux agents). Au plan du texte lui-même, on peut identifier des segments de *monologue* (segments traduisant une prise de parole continue) et des segments de *dialogue* ou de *polylogue* (segments mettant en scène des tours de parole successifs). Sur la base de cette dernière distinction, on peut alors observer que les situations de production monologiques se traduisent généralement par des textes de l'ordre du monologue (cas typique de la monographie scientifique), alors que les situations dialogales ou polylogales se traduisent régulièrement par des textes de l'ordre du dialogue ou du polylogue (cas typique des conversations impliquant deux ou plusieurs agents). Mais il peut arriver que certains monologues soient produits en situation dialogale ou polylogale (c'est le cas, par exemple, des ouvrages scientifiques rédigés par plusieurs auteurs), et il arrive bien plus fréquemment encore que des dialogues ou polylogues apparaissent dans un texte produit en situation monologique, comme c'est le cas dans les *discours interactifs secondaires dialogués* introduits dans des pièces de théâtre ou des romans produits par un seul et même auteur.

Les variantes de situation de production (monologique, dialogale, polylogale) exercent une influence sur le texte dans son ensemble, et non spécifi-

quement sur les types de discours dont ce texte est composé. En d'autres termes, elles sont susceptibles d'exercer un effet sur toutes les opérations sous-tendant un texte (de la planification générale aux mécanismes de prise en charge énonciative), dans la mesure où ces opérations peuvent se trouver soit *monogérées* (gérées par un seul agent) soit *polygérées* (gérées par plusieurs agents). Ne disposant pas de données spécifiques concernant les effets de ces variations de gestion, nous avons pris le parti, dans cet ouvrage, de «faire comme si» toute production textuelle était monogérée. Mais une telle analyse mériterait néanmoins d'être entreprise.

La distinction monologue/dia(poly-)logue est quant à elle en interaction partielle avec la distribution des types de discours. Dans la règle, les récits interactifs, les narrations et les discours théoriques se présentent sous la forme de monologues, alors que les discours interactifs se présentent généralement sous la forme de dia(poly-)logues, mais parfois aussi sous la forme de monologues. Lorsque le discours interactif est dialogué, on y observe généralement l'ensemble des configurations d'unités qui lui sont propres (cf. plus haut); lorsqu'il se présente sous forme de monologue, certaines de ces unités caractéristiques sont absentes ou peu fréquentes (les phrases non déclaratives et les pronoms déictiques de 2^{ème} personne en particulier), mais cette rareté ou cette absence ne modifie néanmoins en rien le statut de ce type discursif.

Oraï et écrit

En s'en tenant au seul plan du contexte, on peut tout naturellement distinguer une *modalité orale* de production (texte dit et généralement entendu) et une *modalité écrite* (texte écrit et généralement lu). Mais on peut observer aussi que tout texte produit en modalité orale peut ensuite être transcrit, et que tout texte produit en modalité écrite peut ensuite être reproduit oralement. Cette distinction contextuelle n'est donc pertinente que si l'on distingue les textes *originellement* produits en modalité orale ou en modalité écrite.

Comme l'opposition monologue/dia(poly-)logue, cette autre variante de la situation de production exerce d'abord une influence sur le texte dans son ensemble, et non sur les types de discours dont ce texte est composé; on peut identifier ainsi des genres de textes *originellement* produits en modalité orale (conversation, interview, conférence, etc.) et des genres de textes *originellement* produits en modalité écrite (roman, article scientifique, recette, etc.). Dans la mesure notamment où les textes oraux sont évanescents (*verba volant*) alors que les textes écrits restent accessibles et évaluable, on a pu soutenir qu'un contrôle normatif plus important s'exerçait sur ces derniers, et qu'en conséquence le lexique et les constructions syntaxiques des textes écrits étaient généralement plus «soutenus» que ceux des textes oraux. En réalité, on peut observer, par exemple, que la production (orale) d'une conférence sollicite un registre lexical et syntaxique plus soutenu que la production (écrite) de certains romans policiers (cf. l'exemple c5), et l'on doit dès lors considérer que c'est le contexte de l'action langagière dans son ensemble qui exerce une influence sur ces différences de registre, et non la variante oral/écrit en elle-même; celle-ci ne constitue qu'une des propriétés du contexte, jouant un rôle subordonné ou indirect. De la même manière, on a pu soutenir qu'en raison de la co-présence des interlocuteurs et du caractère *on line* et irrémédiable de la production orale, les textes qui en sont issus se caractérisaient par la présence de multiples marques déictiques et plus généralement par une structuration d'ensemble articulée aux (et dépendante des) propriétés de l'action langagière engagée. Et symétriquement, qu'en raison de l'absence d'interlocuteurs concrets et de la possibilité permanente de corrections, de comparaisons, etc., les textes produits en modalité écrite se caractérisaient par une faible présence de déictiques et plus généralement par une structuration d'ensemble témoignant d'une large autonomie à l'égard des propriétés de l'action langagière engagée. Ce sont des considérations de ce type qui sous-tendent, par exemple, la distinction introduite par Dabène

(1987) entre *ordre oral* et *ordre scriptural*, ou qui justifient la place déterminante accordée à l'écrit dans certains des travaux de Ricoeur (cf. Chap. 1, pp. 63-66). En réalité, les études des caractéristiques effectives des textes montrent que si les différences de marquage linguistique qui viennent d'être évoquées sont parfois attestables, elles ne sont jamais directement liées aux variantes de modalité de production; elles dépendent plus largement de l'ensemble des propriétés de l'action langagière et du genre de texte qui s'y trouve adapté (cf. Schneuwly, 1988; Sinclair, 1993). La variante de modalité ne constitue en ce domaine qu'un facteur renforçant secondaire, et en conséquence les appellations mêmes d'ordre oral et d'ordre scriptural devraient être abandonnées, au profit peut-être d'un retour aux notions bakhtiniennes de *genres premiers* et *genres seconds*.

Les quatre types de discours que nous avons définis peuvent apparaître aussi bien dans des textes originellement produits en modalité orale qu'en modalité écrite. En fonction des variantes contextuelles qui viennent d'être évoquées, on pourrait s'attendre à ce que les types insérés dans des textes oraux soient saturés en unités linguistiques à valeur interactive, alors que les types insérés dans les textes écrits seraient, eux, saturés en unités à valeur d'autonomie. Selon cette hypothèse, un discours interactif oral comporterait l'ensemble des unités définissant sa configuration propre, alors qu'un discours interactif écrit n'en comporterait qu'une partie seulement, et symétriquement un discours théorique écrit comporterait toutes les unités typiques, alors qu'un discours théorique oral n'en comporterait qu'une partie seulement. Les données recueillies dans le cadre de *FdD* et d'études annexes ne confirment pas cette hypothèse. Si un discours théorique présente bien généralement plus d'unités spécifiques lorsqu'il est inclus dans un texte écrit que lorsqu'il est inclus dans un texte oral, le discours interactif présente aussi souvent plus d'unités spécifiques (donc d'unités à valeur interactive) lorsqu'il est inclus dans un texte écrit que lorsqu'il est

inclus dans un texte oral. Le rôle de la modalité écrite n'est donc pas de déplacer les propriétés des types dans la direction de l'autonomie (la modalité orale déplaçant ces propriétés dans la direction de l'interaction); il est plutôt d'accentuer les propriétés spécifiques des types, telles que nous les avons décrites.

Variantes, frontières et fusions des types de discours

S'il apparaît ainsi que les variantes de situation de production (monologal/dialogal et oral/écrit) ne constituent que des facteurs secondaires, qui ne remettent en cause ni la définition des types ni la description de leurs unités spécifiques, notre conceptualisation pose néanmoins d'autres problèmes, plus importants, qui ont trait aux variations internes des types d'une part, à la question de la perméabilité/imperméabilité des frontières entre types d'autre part. Sur ce second point, nous avons indiqué plus haut que les deux opérations constitutives des types *semblaient pouvoir se résumer à des décisions à caractère binaire; soit conjonction soit disjonction; soit implication, soit autonomie*. A l'évidence, si l'on peut observer de multiples types «purs», témoignant du caractère effectivement binaire et exclusif des décisions que nous venons d'évoquer, il existe aussi des segments de textes qui témoignent de la superposition, voire de la fusion de types, et qui ne satisfont pas à ce principe de binarité.

Ce sont ces différents problèmes que nous allons examiner maintenant, en abordant successivement les difficultés propres à l'ordre de l'EXPOSER, celles qui concernent l'ordre du RACONTER et enfin celles qui ont trait à la distinction même entre ordre de l'EXPOSER et ordre du RACONTER.

a) Variantes du discours interactif

On peut identifier un premier sous-ensemble de discours interactifs apparaissant dans le cadre de genres de textes originellement oraux, comme la conversation (exemple a1), l'entretien clinique (exemple a3), l'intervention

politique (exemple a5), ou encore l'interview. Dans ces cas, un monde discursif spécifique est construit — le monde résultant de la sémiotisation du contenu thématique mobilisé dans l'interaction — et est mis en relation avec le monde ordinaire des agents de cette même interaction. Et cette mise en relation se marque notamment par le fait que les instances d'agentivité du segment de discours interactif renvoient directement aux interactants (*deixis externe*), ainsi que par une dépendance de l'organisation de ce segment à l'égard de la structure de l'action non langagière en cours.

Exemple a3:

- Est-ce que tu crois qu'il est possible de faire passer l'angle droit par toutes les portes du labyrinthe?
- Je crois. [...]
- Vas-y maintenant. Il ne faut jamais le soulever de la table.
- Ça va passer. Ça ne va pas.
- Comment ça se fait ça?

Un deuxième sous-ensemble est constitué par des segments de *discours direct*¹¹, identifiables dans le cadre de genres écrits comme le roman (exemple a2), la nouvelle, le conte, etc., et qui sont donc le plus souvent enchâssés dans des segments de récit interactif ou de narration (par convention, nous qualifierons ces discours enchâssants de *discours majeurs*). Le discours direct est, comme dans le cas précédent, solidaire de la construction d'un monde spécifique, mais ce monde est cette fois mis en relation, non avec les paramètres d'une interaction qui se déroulerait dans le monde ordinaire, mais avec les paramètres (personnages et événements) du monde mis en scène dans le discours majeur. Cette mise en relation se marque à la fois par des renvois déictiques des instances d'agentivité du segment de discours direct vers les interactants figurés dans le

¹¹ Les problèmes posés par le discours indirect et le discours indirect libre seront examinés plus loin, en terme de fusion des types de l'ordre de l'EXPOSER et des types de l'ordre du RACONTER.

discours majeur (*deixis interne* au texte), et par une dépendance de l'organisation de ce segment à l'égard de la progression des événements mis en scène dans ce même discours majeur.

Exemple a2:

- Je passai dans le bureau d'Hélène.
- «Encore besoin de moi? demanda-t-elle, ironiquement.
- Non. J'arrive à me débrouiller tout seul, à présent. Pas d'autres nouvelles de Zavatter?
- Non.
- Hum... J'ai l'impression qu'il s'en fiche. Qu'il manque de coeur à l'ouvrage. Ce n'est pas aussi le vôtre, Hélène?
- Je ne l'ai pas remarqué.

Un troisième sous-ensemble est constitué par le discours interactif apparaissant dans le genre originellement écrit que constitue la pièce de théâtre (exemple a4). Comme dans les deux cas précédents, ce discours est solidaire d'un monde spécifique, qui est mis en relation avec un monde ordinaire «figuré»: le monde des personnages et des événements qui seront mis en scène lors de l'interprétation de la pièce (cf. les indications de cadre, de déplacement, etc., apparaissant dans le livret). Dans le texte du livret même, les renvois déictiques sont internes; ils s'effectuent en direction des interactants verbalisés, alors que dans la représentation de la pièce, ils sont externes en ce qu'ils s'effectuent en direction des interactants-acteurs. Et dans les deux cas, l'organisation du segment de discours interactif est dépendante des événements indiqués par le livret ou interprétés par les acteurs.

Exemple a4:

- PERE UBU — Bougre, que c'est mauvais!
- CAPITAINE BORDURE — Ce n'est pas bon, en effet.
- MERE UBU — Tas d'Arabes, que vous faut-il?
- PERE UBU, se frappant le front. — Oh! j'ai une idée. Je vais revenir tout à l'heure (il s'en va).

Dans la mesure où ils renvoient directement au monde ordinaire des interactants (et sont souvent qualifiés, pour cette raison, de *discours authentiques*), on pourrait qualifier les segments du premier sous-ensemble de **discours interactifs primaires**. Dans la même logique, on pourrait alors qualifier les segments qui renvoient à des personnages et/ou à des événements mis en textes dans des segments de narration, de récit interactif ou encore d'indications de mise en scène (théâtre) de **discours interactifs secondaires**¹².

Comme nous l'avons montré plus haut, qu'ils soient primaires ou secondaires, les discours interactifs se caractérisent globalement par la même configuration d'unités linguistiques. On observera cependant que dans les dialogues du discours interactif primaire, les tours de parole peuvent se chevaucher, les questions peuvent rester sans réponse, et en conséquence la cohérence et l'intelligibilité de la retranscription peuvent n'être que très partielles (cf. l'exemple a1). Alors que de tels phénomènes semblent ne pas apparaître dans les dialogues du discours interactif secondaire (cf. les exemples a2 et a4). On pourrait émettre l'hypothèse que cette différence est consécutive à la différence de modalité originelle de production (oral/écrit), mais il semble bien que les dialogues secondaires apparaissant dans des textes originellement oraux (les dialogues enchâssés dans des récits interactifs, par exemple) présentent les mêmes caractéristiques que les dialogues enchâssés dans des textes originellement écrits. Des études comparatives seraient en conséquence nécessaires pour déterminer si les différences de clarté et d'intelligibilité des discours interactifs dialogués sont une conséquence de la modalité originelle de production, ou si elles sont plutôt la conséquence de l'opposition primarité/secondarité elle-même, les dialogues «reproduits» étant, dans cette seconde hypothèse, régulièrement plus intelligibles que les dialogues «authentiques».

¹² Toujours dans la même logique, on pourrait encore qualifier les segments effectivement réalisés lors de l'interprétation d'une pièce de théâtre de **discours interactifs tertiaires**.

b) Variantes et frontières du discours théorique

Dans son principe même, le discours théorique se soutient d'un monde qui est autonome à l'égard du monde ordinaire des agents producteurs et récepteurs. Si elle est linguistiquement marquée, cette autonomie n'est toutefois que rarement complète; dans nos exemples b2, b3 et b5, extraits de textes du genre *dictionnaire* ou *encyclopédie*, la signature de l'auteur empirique apparaît dans le paratexte, et dans nos exemples b1 et b4, extraits de textes du genre *monographie scientifique*, la position de l'auteur empirique peut être inférée de la manière dont sont présentées des positions ou interprétations concurrentes. Le discours théorique tend donc à l'autonomie sans jamais vraiment y parvenir, et en une analyse plus fine que celle que nous avons proposée, on pourrait en conséquence distinguer des degrés d'autonomie du discours théorique.

Par ailleurs, dans certains segments de discours théorique peuvent apparaître des énoncés renvoyant à l'activité expositive elle-même, comme en atteste le passage en italiques de l'exemple suivant.

(e1)

La psychologie est dite expérimentale en raison de sa méthode, ordonnée à l'intention de constituer la psychologie en tant que science. Si la science est la connaissance des lois de la nature, la psychologie scientifique s'efforce d'étendre le champ de la science jusqu'à l'animal et à l'homme, considérés comme parties de la nature. Certes, l'expérimentation n'est pas la seule méthode de la science et, sans aucun doute, la psychologie scientifique ne repose et ne reposera jamais sur un ensemble de connaissances tirées uniquement de l'expérimentation. [...]

Ce chapitre ne saurait prétendre tracer, fût-ce à larges traits, l'histoire de la psychologie. Au seuil de ce Traité, nous nous proposons simplement de rappeler les grandes étapes de la genèse et de l'évolution de la psychologie expérimentale. Ce rappel nous permettra d'en fixer les véritables dimensions.

(P. Fraisse, *L'évolution de la psychologie expérimentale*, pp. 5-6)

Tout en ayant pour objet l'activité d'exposition théorique elle-même, ce passage présente néanmoins diverses caractéristiques du discours interac-

tif (pronom déictique *nous*; occurrences du FUTS), qui témoignent de la création d'un monde impliquant certains paramètres de l'action langagière en cours (l'auteur et la temporalité de l'action expositive). Dans la mesure où ils sont, comme dans notre exemple, clairement délimitables, de tels segments nous paraissent devoir être considérés comme relevant d'un discours interactif monologué, qui se superpose localement au discours théorique proprement dit. Et tout comme le genre *roman* se compose généralement de segments de discours interactif secondaire articulés à des segments de narration, on peut admettre que le genre *monographie scientifique* se compose habituellement de segments de discours théoriques entrecoupés de segments de discours interactifs monologués.

c) Fusion du discours interactif et du discours théorique

Dans de nombreux segments de textes de l'ordre de l'EXPOSER, on n'observe cependant pas de délimitation claire entre discours interactif et discours théorique, et l'on doit considérer que les deux types y sont fusionnés, constituant ainsi un véritable type **mixte interactif-théorique**. Il s'agit notamment de segments apparaissant dans le cadre d'exposés oraux (interventions scientifiques, pédagogiques, politiques, etc.) et de bon nombre de segments inclus dans des exposés écrits (manuels, éditoriaux, tracts publicitaires, etc.); en voici deux exemples:

(e2)

Je crains de donner l'impression d'un homme qui a touché à beaucoup trop de domaines. Mais en fait j'ai poursuivi un but central et qui est demeuré toujours le même : essayer de comprendre et d'expliquer ce qu'est un développement vivant, en sa perpétuelle construction de nouveautés et son adaptation progressive à la réalité. Qu'il se soit agi de croissance organique et de variations biologiques du développement de l'intelligence en sa formation ou de l'évolution des connaissances scientifiques, c'est toujours ce même mystère du développement constructif qui m'a fait travailler. Ce mystère non résolu, cette création de nouveautés qui est propre à l'esprit et à la vie, qui a été pour moi l'objet de recherches parfois passionnées, parfois laborieuses,

mais ininterrompues depuis plus de soixante ans que je travaille à l'élucider dans la mesure du possible.

(J. Piaget, *Discours de réception du prix Erasme*, 1972)

(e3)

On regrettera peut-être que cet examen ne fasse aucune place jusqu'ici aux textes-œuvres. L'histoire de l'institution vise, en effet, à éclairer ou à expliquer la production des textes et non à se substituer à leur examen. [...] Retenons ce travail sur les genres : il peut faire quitter le plan de l'analyse interne d'une période pour conduire à un type d'analyse plus résolument diachronique. Pensons au genre romanesque, institution à lui seul. Son destin historique est étroitement lié à celui d'une classe, la bourgeoisie, et il nous parle sans trêves des antagonismes sociaux.

(J.-F. Halté & A. Petitjean, *Pour un nouvel enseignement du français*, p. 89)

Ces deux segments se caractérisent par la présence **simultanée** de sous-ensembles d'unités caractéristiques du discours interactif et du discours théorique. Relèvent du discours interactif les pronoms à la première personne, en ce qu'ils renvoient directement, soit à l'auteur du texte (la série des *je, me et moi* en e2), soit au couple auteur-destinataires (le *nous* en e3), ainsi que les phrases impératives (en e3: *retenons, pensons*). Relèvent du discours théorique les organisateurs logico-argumentatifs (en e2: *mais en fait, mais ... parfois...parfois*; en e3: *en effet*), les modalisations logiques (en e3: *peut-être, peut faire*), les reprises anaphoriques sous forme de référence déictique intratextuelle (en e2: *ce même mystère, ce mystère; cette création*; en e3: *cet examen, ce travail*) et enfin une densité syntagmatique extrêmement élevée (cf., en e2, *de variations biologiques du développement de l'intelligence en sa formation*). Quant au paradigme des temps, il combine des formes de PR, PC et FUTS, qui prennent tantôt des valeurs propres au discours interactif (en e2, PR de simultanéité *crains* et PC d'antériorité *ai poursuivi, a été*), tantôt des valeurs caractéristiques du discours théorique (PR gnomique; en e2 *est propre*; en e3: *vise, est, parle*).

Ce statut de mixité découle de la **double contrainte** qui s'exerce sur l'auteur. Dans les situations de production évoquées plus haut, celui-ci doit d'une

part présenter des informations qui constituent à ses yeux des vérités autonomes, indépendantes des circonstances particulières de la situation matérielle de production, et qui s'inscrivent en conséquence dans les coordonnées d'un monde théorique; mais simultanément, et même en l'absence de contact direct avec le récepteur-destinataire, il doit tenir compte de celui-ci, solliciter son attention, chercher son approbation ou encore prévenir ses objections, et s'inscrire ainsi dans les coordonnées d'un monde interactif. Cette double contrainte est particulièrement nette en situation de production orale (chacun connaît les risques que court un orateur qui «parle comme un livre»), mais elle se retrouve aussi dans la plupart des discours monologiques écrits articulés à une action langagière à caractère didactique.

d) Variantes du récit interactif

Comme pour le discours interactif, il est possible de distinguer les récits interactifs primaires des récits interactifs secondaires. Les premiers apparaissent dans le cadre de genres de textes originellement oraux, comme l'intervention politique (exemple c1), l'entretien (exemple c3), ou encore la conversation et l'interview. Dans ces cas, le monde discursif dont se soutient le récit (monde des événements racontés) est mis en relation avec le monde ordinaire des agents de l'action langagière en cours. Et cette mise en relation se marque par le fait que les instances d'agentivité du segment de récit interactif renvoient directement à ces mêmes agents (*deixis externe*).

Exemple c3:

— Euh, alors, en gros je vais vous expliquer ce qu'est ma vie.
 — Oui
 — Euh, je suis née à la poste de J.
 — A J.?
 — A J. Euh, ma tante était receveuse des postes, maman était aide; donc euh, là bon, y avait un un cadre de vie; je ne l'ai pas connu parce que j'étais trop petite; maman a abandonné les postes à ce moment-là.

Les récits interactifs secondaires sont identifiables dans le cadre de genres écrits comme le roman (exemples c2 et c5) ou la pièce de théâtre (exemple c4), et ils sont quasi toujours enchâssés dans des segments de discours interactif secondaire. Dans ces cas, le monde discursif dont se soutient le récit est mis en relation, non avec les paramètres d'une interaction se déroulant dans le monde ordinaire, mais avec ceux de l'interaction mise en scène dans le discours interactif secondaire. Et cette mise en relation se marque notamment par des renvois déictiques des instances d'agentivité du segment de récit vers les interactants figurés dans la discours interactif secondaire (*deixis interne* au texte).

Exemple c2:

— On ne peut plus ouvrir sa porte à personne
 répète plusieurs fois le vieux Baquer sans quitter son siège.
L'autre jour une pauvre femme est venue, couverte de merde, sauf votre respect, elle portait un enfant, et elle a demandé quelque chose à manger. Moi, sans ouvrir la porte, je lui ai dit à travers le judas d'aller m'attendre dans l'escalier. J'ai vu qu'elle s'asseyait sur les marches et j'ai entrouvert la porte, juste assez pour poser une assiette de riz par terre avec une cuiller.

Comme nous l'avons montré plus haut, qu'ils soient primaires ou secondaires, tous les récits interactifs se caractérisent globalement par la même configuration d'unités linguistiques. Mais on observera cependant que la cohérence et l'intelligibilité de la retranscription des récits interactifs primaires (cf. l'exemple c3) est très souvent moindre que celle des récits interactifs secondaires (cf. l'exemple c2). Ce phénomène est analogue à celui observé dans les discours interactifs, et il suscitera le même commentaire; ces différences de clarté et d'intelligibilité pourraient être une conséquence de la différence de modalité originelle de production (oral/écrit), mais elles sont plus vraisemblablement la conséquence de l'opposition primarité/secondarité elle-même, les récits «reproduits» étant régulièrement plus intelligibles que les récits «authentiques».

e) Variantes de la narration

Dans notre description des configurations d'unités spécifiques de la narration, nous avons soutenu que le caractère disjoint-autonome du monde associé à ce type de discours se marquait, notamment, par l'absence de pronoms et adjectifs de 1^{ère} et 2^{ème} personne du singulier et du pluriel, qui renverraient directement soit à l'agent producteur du texte, soit à ses destinataires. Or, s'il existe assurément des segments narratifs se caractérisant par l'absence de tout pronom déictique (cf. les exemples d1 à d5), de nombreux segments, présentant par ailleurs les autres propriétés spécifiques de la narration (origine spatio-temporelle absolue, organisateurs temporels, sous-système des temps narratifs, etc.) comportent néanmoins des pronoms à la première personne, comme en atteste l'exemple suivant.

(e4)
C'était une belle matinée de la fin novembre. Dans la nuit, il avait neigé un peu, mais le terrain était recouvert d'un voile frais pas plus haut que trois doigts. En pleine obscurité, sitôt après laudes, nous avions écouté la messe dans un village de la vallée. Puis nous nous étions mis en route vers les montagnes, au lever du soleil. Comme nous grimpons par le sentier abrupt qui serpentait autour du mont, je vis l'abbaye. Ce ne furent pas les murailles qui l'entouraient de tous côtés qui m'étonnèrent, semblables à d'autres que je vis dans tout le monde chrétien, mais la masse imposante de ce que j'appris être l'Edifice.
 (U. Eco, *Le nom de la Rose*, p. 33)

Et dans certains cas, ces pronoms à la première personne semblent renvoyer directement à l'auteur empirique du texte, comme dans l'exemple suivant.

(e5)
J'échouai au commando 1515 de Schaala, en Thuringe. Nous étions deux cent cinquante prisonniers réputés intellectuels et regroupés à ce titre, sans doute parce que nous comptions une forte proportion de prêtres, de juifs, d'instituteurs, d'adjudants-chefs, d'avocats et de républicains espagnols. Nous consacra mes nos oeuvres au bottelage du foin et de la paille, à la construction d'une route, à l'entretien de voies ferrées [...] Je découvris que

mes compatriotes étaient d'abord cuisiniers et juristes. L'un, notaire, rédigea en 1940 les statuts de la future association des anciens prisonniers de guerre de Schaala. L'autre, jésuite, mitouma ses plats fins avec la graisse pour chaussures.

(F. Mitterrand, *La paille et le grain*, p. 23)

Pour traiter cette contradiction apparente avec la description des segments narratifs que nous venons de réévoquer, il convient d'abord de revenir sur la distinction entre propriétés du contexte et propriétés du texte lui-même et ensuite, dans l'examen de ces propriétés textuelles, de prendre en compte les caractéristiques de l'activité narrative.

En s'en tenant au plan du contexte, on peut identifier l'auteur empirique du segment narratif, et l'on peut aussi analyser les paramètres physiques et sociaux de son action langagière: pour l'exemple e4, analyser la situation de production de l'auteur, U. Eco, rédigeant son roman; pour l'exemple e5, analyser celle de l'auteur, F. Mitterrand, rédigeant ce texte autobiographique.

Pour l'examen des propriétés du segment narratif lui-même, il convient d'introduire, à la suite de Genette (1972)¹³, la notion de narrateur, qui désigne l'instance formelle assumant et gérant l'activité narrative (le narrateur est «l'Instance qui raconte»). S'il est, en dernier ressort, une création de l'auteur, le narrateur ne se confond cependant pas avec ce dernier; il constitue l'une des propriétés du monde narratif construit, non une propriété relevant du monde ordinaire. Ce narrateur peut rester extérieur aux instances d'agentivité (personnages ou voix sociales) qui sont mises en scène dans la narration; auquel cas, ces instances d'agentivité sont verbalisées par des noms propres et/ou par des pronoms à la troisième personne (cf. nos exemples d1 à d5). Mais le narrateur peut aussi «investir» ces mêmes instances d'agentivité, qui sont alors verbalisées par des pronoms

¹³ Eu égard à l'analyse de Genette, notre présentation du narrateur et des voix est évidemment très nettement simplifiée (cf. Rimmond, 1976); nous la reprendrons dans le chapitre 9.

à la première personne; c'est ce que l'on observe dans nos exemples e4 et e5. Dans l'exemple e4, le narrateur se confond avec un personnage qui est sans rapport avec l'auteur empirique. Les pronoms à la première personne attestables dans ce segment ne constituent dès lors nullement des indices d'un renvoi déictique à l'auteur; ils sont les indices d'une relation d'identité posée entre le narrateur et le personnage-héros de l'histoire. Dans l'exemple e5 par contre, le narrateur investit un personnage qui est assimilable à l'auteur lui-même, comme c'est en principe le cas dans tout segment narratif autobiographique. Les pronoms à la première personne attestables dans ce segment pourraient dès lors être considérés comme des indices d'une déixis externe, d'un renvoi direct à l'auteur et à son action langagière. Mais en réalité, ce personnage constitue une *représentation* de l'auteur, ou encore l'auteur tel qu'il est mis en scène dans le monde narratif; et non l'auteur empirique, F. Mitterrand, tel qu'il est inscrit dans le monde ordinaire. La véridicité de l'histoire racontée pourra en effet faire l'objet de contestations, ce qui atteste bien de la différence de statut entre le monde narratif du personnage et le monde ordinaire dans lequel les événements se sont effectivement déroulés (cf. sur ce thème les analyses très détaillées de Lejeune sur *le pacte autobiographique*; 1975, pp. 13-46). Et par ailleurs, si au travers du personnage figuré, les pronoms à la première personne renvoient *in fine* à l'auteur, ce n'est pas à l'auteur en tant qu'il produit son action langagière dans une situation déterminée, mais à l'auteur en tant qu'acteur de l'histoire mise en scène (cf. Revaz, 1996, p. 187). Et nous retrouvons ici la signification profonde de la distinction introduite par Hamburger (1986, pp. 83-87) entre le *Je-Origine réel* et le *Je-Origine fictif*. Ces pronoms constituent donc, comme dans l'exemple e4, des indices de la relation d'identité posée entre le narrateur et le personnage-héros de l'histoire.

S'il est dès lors indiscutable qu'un important sous-ensemble de narrations contiennent des pronoms à la première personne (mais jamais de pronoms

à la 2ème personne; cf. Monville-Burston & Waugh, 1985), le monde discursif dont elles se soutiennent demeure néanmoins autonome eu égard aux paramètres de l'action langagière engagée. Plutôt que de renvoyer directement à l'agent producteur externe, ces pronoms ont une fonction interne; ils sont les témoins d'un mode d'activité narrative qui pose une relation d'identité entre le narrateur et l'un des personnages de l'histoire, que ce personnage constitue ou non une figuration de l'auteur.

Dans notre description des propriétés linguistiques de la narration, nous avons soutenu également que ce type de discours se caractérisait par l'exploitation du sous-système des *temps narratifs*: emploi des deux temps de base PS et IMP, marquant une relation d'isochronie entre le cours de l'activité narrative et le cours de la diégèse, ainsi que de diverses autres formes marquant une relation soit de rétroaction (PANT et PQP), soit de proaction (CONDS, IMPP). Or, il existe manifestement des segments narratifs qui, tout en présentant par ailleurs les autres propriétés spécifiques de la narration (origine spatio-temporelle absolue, organisateurs temporels, absence de déixis externe, etc.), soit contiennent des occurrences locales de PR, soit ont pour temps de base une forme de PR que l'on qualifie de *présent historique*, de *présent de narration* ou encore de *présent dramatique*.

(e6)
 En 1818, vers la mi-octobre, une pluie vive et serrée tomba pendant huit jours consécutifs sur la ville de Limoux. Néanmoins l'Aude avait à peine franchi son lit; mais le neuvième jour, dès huit heures du matin, le fleuve s'enfla rapidement. [...] L'église de la Saint-Martin, dans laquelle un peuple nombreux s'était réfugié, vit ses portes enfoncées; prêtres et peuple avaient à peine gagné le clocher, que les flots pénétrèrent dans le sanctuaire. Déjà la fureur du fleuve ne rencontre plus d'obstacles: le pont de César, qui seul a supporté le choc, se montre digne de son antique renommée, en étalant avec orgueil ses piles découronnées de leurs parapets modernes [...] Le soleil, déchirant tout à coup la voile épaisse de l'horizon, inonde d'une fantastique et sanglante lueur cette scène de désolation. Au-dessous du vieux pont, une immense maison ébran-

lèe déjà chancelle sur sa base ; un pan de muraille s'en détache aussitôt, et laisse voir, penché sur le lit de douleur de sa vieille mère, un jeune homme aux traits pâles et amaigris [...]

Après la mère et le fils, le fleuve dévora encore trois victimes, et ce fut tout ; puis il retomba dans son lit aussi brusquement qu'il l'avait quitté, laissant la ville couverte de ruine, d'écume et de vase.

(L. Amiel, cité in Noël & De la Place, *Leçons françaises de littérature et de morale*, p. 67. Selon transcription in F. Revaz, 1997, pp. 24-25)

(e7)

En août 1492, son escadre quitte le détroit de Gibraltar et, après un mois de navigation, entre dans la mer des Sargasses avec un équipage épouvanté par les variations de la boussole. Le 11 octobre, ses matelots reprennent courage en voyant flotter sur l'eau calme une branche de mûrier couverte de mûres fraîches. Le lendemain, ils aperçoivent des lueurs qu'ils prennent pour la terre et qui sont des milliards de vers phosphorescents montés en surface pour leur ponte nocturne. Le surlendemain, une véritable terre que l'on prend pour le Japon ... et qui n'est que l'Amérique, ou plutôt Haïti.

(H. Bouvlet, *Chronique japonaise*, p. 57. Selon transcription in F. Revaz, 1997, p. 119)

Pour certains commentateurs, ce type d'emploi du présent attesterait d'une fusion de types de discours, en l'occurrence de l'insertion d'éléments de discours interactif dans la narration, destinée à produire un effet d'hypotypose, à donner au lecteur l'impression que la scène se déroule sous ses yeux (cf. Jespersen, 1965, p. 258; Le Guern, 1986, pp. 47-51). Et Hamburger (1986, pp. 99-107) commente notamment l'hypothèse selon laquelle ces emplois seraient des dérivés historiques de «témoignages directs», transposés dans des segments narratifs. Si l'on ne peut nier l'effet d'hypotypose, il nous semble cependant que l'on ne peut retenir la thèse de la fusion des types. Celle-ci implique en effet que les PR historiques exprimeraient, dans la narration, une valeur de simultanéité analogue à celle que ces mêmes formes assument dans le discours interactif. Or, il existe à l'évidence d'autres valeurs du PR, y compris dans le discours interactif (cf. Chap. 8), et par ailleurs, comme le montrent nos exemples, les PR historiques s'insèrent dans des segments qui présentent toutes les caractéristiques du monde disjoint et autonome de la narration. En raison de ce

détachement complet du monde narratif à l'égard du monde ordinaire de l'action langagière, le PR historique a une valeur temporelle exclusivement interne; il marque en réalité une relation d'isochronie entre le cours de l'activité narrative et le cours de la diégèse, à l'instar des valeurs que prennent les PS et les IMP dans ce même type de discours. Mais une isochronie qui se trouve nettement accentuée; avec l'emploi du PR, le fil de l'activité narrative coïncide strictement avec celui de la diégèse, interdisant tout contraste entre un avant-plan et un arrière-plan (ce que permet l'opposition PS/IMP) et excluant quasiment toute possibilité de rétroaction et de proaction. Les exemples e6 et e7 doivent dès lors être considérés comme des variantes de narration, mobilisant le PR (et éventuellement le PC dans sa valeur de «parfait du présent») en lieu et place du sous-système classique des temps de la narration.

f) Fusion du récit interactif et de la narration?

Tels que nous les avons définis plus haut, le récit interactif est articulé à un monde qui implique les paramètres matériels de l'action langagière, alors que la narration est articulée à un monde dont les instances d'agentivité sont autonomes à l'égard de ces mêmes paramètres. Cette distinction se marque d'une part au plan de la deixis. Alors que le récit interactif contient des marques qui renvoient directement à ces paramètres de l'action (valeur de *deixis externe* des pronoms de la 1^{ère} et 2^{ème} personne, ainsi que d'adverbes de lieu et de temps), la narration, soit ne contient pas de telles marques, soit comporte des pronoms de 1^{ère} personne qui, comme nous venons de le voir, renvoient à des personnages mis en scène dans le monde narratif (valeur de *deixis interne*). En français, cette distinction se marque d'autre part aussi par l'opposition de deux paradigmes de temps des verbes: dans le récit interactif, celui-ci est constitué des deux temps de base PC et IMP et de leurs formes composées, alors que dans la narration, il est généralement constitué des PS et IMP et de leurs formes composées; en

français, l'opposition PC/PS constitue donc un critère déterminant pour différencier le récit interactif de la narration.

Or, on peut observer de nombreux segments de textes dans lesquels coexistent des formes de PC et de PS; segments qui sont notamment très fréquents dans les textes relevant des genres *biographie* et *autobiographie*. En voici deux exemples.

(e8:)

MAYOR (JEAN-CLAUDE).
L'homme n'a pas vécu tout de suite de sa plume. Il a livré des Bretzels à Berne en 1940, puis du pain à Allaman en 1941, avant de devenir commis à l'aérodrome de Blécherette, avec pour mission de surveiller les moutons afin qu'ils ne gênent pas le trafic aérien. Dès 1945, employé chez Bobs, il décrocha un poste de correspondant de la «Feuille d'Avis de Lausanne» à temps partiel. Ce virus ne devait plus le quitter, même s'il gagnait à l'époque 8 centimes par ligne. Son sens de l'observer, on fit aussitôt merveille. [...] Après un stage au «Fribourgeois» de Bulle, [...] ce rédacteur poète débarqua à la «Tribune de Genève» [...] Voilà comment J.-C. Mayor est parti à la conquête de la cité de Calvin.

(M. Baettig, *Ceux qui font Genève*. Selon transcription in J. Dolz, 1993, p. 67)

(e9)

Comme la plupart des Français de l'époque, je n'ai pas entendu l'appel du 18 juin. Il y avait de bonnes raisons ce jour-là pour qu'un homme de ma génération fût hors d'état d'écouter, du fond de son fauteuil, la radio de Londres. La guerre avait sorti de chez eux deux millions de soldats et la débâcle projetait maintenant sur les routes cinq à six millions de civils au gré de l'avance ennemie. Donc, ce 18 juin 1940, j'arrivai à Bruyères, dans les Vosges, poussé sur une civière roulante. On m'avait transporté d'un hôpital à l'autre, sept en tout, avant de m'accorder à Vittel un matelas et les soins distraits d'un infirmier. [...] Au reste chacun se taisait, sauf pour le nécessaire. J'ai donc ignoré la B.B.C. et nul autour de moi n'en a su davantage.

(E. Mitterrand, *La paille et le grain*, pp. 20-21)

On pourrait considérer que ces exemples attestent d'une fusion entre récit interactif et narration, débouchant sur un type mixte, analogue au *mixte*

interactif-théorique que nous avons décrit plus haut. Nous ne retiendrons cependant pas cette hypothèse. Dans l'ordre de l'EXPOSER, l'autonomie du monde théorique n'est en effet qu'une «limite jamais atteinte», et l'on peut postuler l'existence de degrés d'autonomie, résultant de la double contrainte qui peut s'exercer sur l'auteur. La conséquence de cette mixité objective de l'action langagière est alors que les marques de l'interaction et les marques de l'autonomie théorique se trouvent enchevêtrées dans le texte dès le niveau phrastique (cf. exemples e2 et e3) et constituent de la sorte une configuration d'unités propres au type mixte interactif-théorique. Dans l'ordre du RACONTER, soit le monde discursif est créé dans un rapport d'autonomie radicale à l'égard des paramètres de l'action langagière, soit le monde discursif implique ces mêmes paramètres, et cette opposition présente un caractère binaire, exclusif. Dans nos exemples e8 et e9, les segments de narration (en italique) sont clairement délimitables des segments de récit interactif (en romain) et l'on observe pas de mélange des unités discriminatives au niveau phrastique. Nous considérerons donc qu'il s'agit, dans ces cas, d'insertions locales de discours du type *narration* dans des discours du type *récit interactif*. Tout en reconnaissant que dans l'autobiographie en particulier, le *pacte* complexe distribuant les statuts d'auteur, de narrateur et de personnage-héros (cf. Lejeune, *op. cit.*) est susceptible de se modifier en permanence dans le cours du RACONTER, ce qui conduit à un enchevêtrement des mondes parfois proche de la fusion.

En contradiction apparente avec l'analyse que nous venons de proposer, de nombreuses études ont cependant mis en évidence des occurrences locales de PS dans des pièces de théâtre (Boyer, 1979a; Stavinochova, 1969) et surtout dans divers genres de texte de la presse écrite (Boyer, 1979b; Monville-Burston & Waugh, 1985; Pfister, 1974; Waugh & Monville-Burston, 1986; Zezula, 1969). Dans leurs commentaires, ces auteurs ne remettent pas en cause les valeurs premières du PS et du PC comme «mar-

queurs» respectifs des narrations et des récits interactifs, pas plus qu'ils ne contestent que ces temps ont également une fonction de marquage de l'avant-plan, alors que les IMP avec lesquels ils sont en co-occurrence marquent quant à eux l'arrière-plan. Mais ils relèvent que le PS peut néanmoins apparaître dans des segments de récit ou même d'exposé théorique et y prendre une valeur stylistique particulière. La valeur aoristique première de ce temps (selon Monville-Burston et Waugh, indication du détachement à l'égard de l'action langagière et marquage de la *dimensionalisation*, c'est-à-dire de la fermeture de l'action sur elle-même) serait en quelque sorte transposée dans d'autres types de discours et contribuerait à y mettre en évidence, entre autres, le début d'un segment de texte, sa clôture (partielle ou définitive), une rupture de perspective, ou encore un événement particulièrement important (pour une analyse semblable, cf. Dolz, 1993):

- marquage du début d'un texte:

(e10)
Portrait en pied - Frédéric Pottecher fut et reste, un peu, à la justice ce que Roger Couderc fut et reste au rugby. Pendant trente ans, il a suivi la cour avec une passion généreuse et charnelle. A la radio d'abord, à la télévision ensuite, il a rendu compte de tous les grands procès depuis la libération.
(J.-M. Théollicyre, *Le Monde*, 18-02-1984. Selon transcription in Monville-Burston & Waugh, 1986, p. 135)

- marquage de la clôture d'un texte:

(e11)
Le traité de 1976 a été ratifié à Paris le 7 octobre dernier par la Chambre des députés et le 9 novembre par le Sénat. Il prévoit que 3 millions de tonnes de déchets salins par an doivent, à terme, être injectés dans le sous-sol alsacien [...] Une lourde hypothèque a ainsi été levée. La décrispation dans les relations entre les deux pays fut immédiatement perceptible.
(R.T.S., *Le Monde*, 5/6-02-1984. Selon transcription in Monville-Burston & Waugh, 1986, p. 136)

- marquage d'une rupture de perspective:

(e12)
Il me fallait de faux-papiers. Je me suis adressé — tiens-toi bien — à mon frère! [...] Figure-toi qu'il m'aime! Ce fut tour à tour la grande scène des aveux, de la réconciliation. Mon frère n'est rien moins que le chef d'une

vaste organisation. Il m'a demandé de travailler à son journal. Je ne pouvais pas refuser, j'ai vu hier le responsable du journal et je le revois demain pour donner une réponse définitive.

(M. Clavel, *Les incendiaires*, p. 43)

- mise en relief d'un événement important:

(e13)

A l'examen d'admission, il obtient des résultats excellents, sauf au soir-disant «examen de talent» fondé sur l'appréciation subjective de l'examinateur. Les policiers le savaient d'avance. Jan ne fut donc pas accepté en architecture. Mais la décision négative de la faculté lui ouvrait la possibilité d'être admis en bâtiment.

(*Le Monde*; 20-01-1984. Selon transcription in Monville-Burston & Waugh, 1986, p. 141)

De tels exemples illustrent bien le statut d'*instrument d'analyse* de notre conceptualisation des types de discours et de notre description des configurations d'unités qui les caractérisent. Ces configurations n'ont en effet qu'une validité statistique, et comme nous venons de le voir (et comme d'autres exemples encore pourraient le confirmer) des unités *non prévues* ou *a-typiques* peuvent apparaître localement dans n'importe quel type de discours. Mais il n'en demeure pas moins, d'une part que ces unités sont bien identifiées comme a-typiques par les lecteurs-observateurs, comme en atteste le nombre d'études qui leur est consacré; d'autre part et surtout que l'interprétation de leur statut (de leur *valeur stylistique* particulière) s'effectue régulièrement en termes de transposition de leur valeur première; c'est la valeur qu'ont ces unités dans leur type de discours propre qui explique l'effet particulier qu'elles produisent lorsqu'elles sont transférées dans un autre type de discours. L'analyse des configurations d'unités typiques constitue donc un préalable à la compréhension du statut des unités atypiques, et la pertinence de cette démarche sera encore confirmée lorsque nous aborderons, sous 5, quelques aspects des *procédés littéraires*.

g) Discours indirect et discours indirect libre

Le discours direct constitue, comme nous l'avons montré, un discours inter-

actif secondaire, qui se trouve enchâssé dans un autre type de discours, que nous avons qualifié de *discours majeur*. Et cette dépendance du discours direct est marquée par la présence de verbes de parole dans le discours majeur, ainsi que par divers procédés typographiques (tirets, ponctuation, retour à la ligne, etc.).

(e14)

Gustave écrivait sur son pupitre noir. La première neige de l'hiver voletait contre les vitres ; de l'autre côté de la rue, les toits étaient déjà blancs.

— *Eh bien Gustave, tu travailles aujourd'hui? demanda gaiement Yvonne. Tu ne m'obligeras plus à faire ta composition demain soir?*

— *Non.*

La réponse était venue si résolument qu'Yvonne et Henri se regardèrent, étonnés. Toujours penché sur son travail, Gustave, après un silence, ajouta :

— *Ne sois pas trop bonne, Yvonne. Dans la vie, il faut ménager ses forces. Cette fois, les deux aînés, légèrement mal à l'aise, s'adressèrent l'un à l'autre des signes de perplexité.*

(A. Curvers, *Printemps chez des ombres*, pp. 44-45)

Dans ce cas de figure, le discours interactif enchâssé et le discours majeur conservent leurs propriétés linguistiques spécifiques, et les mondes auxquels ils s'articulent demeurent donc clairement disjoints.

Le *discours indirect* et le *discours indirect libre* (ou *style indirect libre*) témoignent par contre de modalités diverses de *fusion des mondes* du discours interactif et du discours majeur.

Dans le *discours indirect*, les segments de discours interactif sont intégrés, dès le niveau phrastique, au discours majeur (ils sont de ce fait généralement assez courts), et cette intégration se marque à la fois par la présence de verbes de parole dans le discours majeur et par l'insertion du discours interactif dans des subordonnées complétives.

(e15)

Au téléphone elle a dit en riant que je pouvais désormais m'installer dans sa chambre et que la clef était cachée sous le tapis du couloir devant sa porte. Quelques minutes plus tard, je me suis glissé dans sa chambre.

(J. Fante, *Mon chien stupide*, p. 109)

(e16)

Ensuite il parla de quelques connaissances dont la position était comparable à la sienne. Il assura *qu'ils étaient suivis et leurs propos soigneusement enregistrés. Que leur entourage était interrogé, tel témoignage zélé ou malintentionné pouvant fort bien leur valoir quelques années supplémentaires d'ennui*. Puis il louvoya de nouveau vers des futilités et, venu l'instant de nous séparer, déclara *qu'il avait été content de me voir*.

(M. Kundera, *La plaisanterie*, p. 183)

Comme en témoignent ces deux exemples, le discours indirect perd une part importante des caractéristiques spécifiques du discours interactif (absence de phrases non déclaratives, transformation fréquente — mais non systématique — des pronoms déictiques en anaphores, emploi du système des temps du discours majeur, etc.). Cette transformation témoigne de ce que le monde du discours interactif n'est accessible qu'au travers du monde du discours majeur (récit interactif en e15; narration en e16) et cette médiation exerce ses effets jusqu'aux plans du lexique et de la syntaxe phrastique, comme en atteste l'exemple suivant.

(e17)

— Alors, après un nouveau baiser dont l'espace ne me fut pas entièrement perceptible dans l'obscurité [...] la gracieuse dit *que dès qu'elle pourrait échapper à la surveillance de son calamiteux de poix et de goudron, elle communiquerait demain avec son précieux par le moyen du conduit des paroles afin qu'ils puissent jouir ensemble de leurs corps sur une couche de soie* (Salomon reboucha ses oreilles).

— Ainsi s'est exprimée la démonsse? demanda Martgeclous.

— Non, elle utilisa des mots de grande décence et poésie, mais moi je vous dit ce qu'elle avait en sa profondeur de cervelle.

(A. Cohen, *Belle du Seigneur*, p. 557)

Dans le *discours indirect libre*, les segments de discours interactifs sont insérés dans le discours majeur, en l'absence de tout marquage de délimitation ou de subordination.

(e18)

Quand j'ai dit autour de moi que je devais voir S. Signoret pour parler avec elle de ces surlendemain de sourire, ce fut un cri unanime, tant à la rédaction de F. Magazine que dans l'entourage familial. *J'allais*

donc rencontrer «Signoret»? Parler avec elle? Quelle chance j'avais! Et comment devait-elle être? Telle qu'on l'imaginait? Différente?

(R. Magazine, août 1979. Selon transcription in J. Authier-Revuz, 1992, p. 21)

(e19)

Enfin, elle rassembla ses idées. Elle se souvenait ... Un jour avec Léon ... Oh! comme c'était loin ... Le soleil brillait sur la rivière et les clématites embaumaient. Alors, emportée dans ses souvenirs comme dans un torrent qui bouillonne, elle arriva bien tôt à se rappeler la journée de la veille.

(G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 361)

S'il existe de multiples variantes de discours indirect libre, comme l'ont montré notamment Authier-Revuz (1992), Cohn (1981), Polanyi (1982) et Vuillaume (1990), leur caractéristique commune est de reproduire bon nombre de propriétés du discours interactif (les pronoms déictiques et les phrases non déclaratives notamment), tout en adoptant le sous-système des temps du discours majeur. La fusion des mondes respectifs y est donc moins importante que dans le discours indirect, mais le discours interactif reste néanmoins médiatisé par le discours majeur, que celui-ci soit un récit interactif (e18) ou une narration (e19).

h) Fusion de la narration et du discours théorique

Dans des ouvrages historiques, comme dans des monographies scientifiques, certains segments évoquent des événements historiques en même temps qu'ils exposent les tenants et aboutissants d'une situation ou d'un problème technique (cf. Besson, 1993). Il s'agit là d'un dernier exemple de fusion de mondes discursifs, aboutissant à un type mixte narratif-théorique. Cette mixité se marque notamment par l'enchevêtrement, dès le niveau phrastique, de marques propres à la narration (sous-système des temps et éventuellement organisateurs temporels), et de caractéristiques propres au discours théorique (organisateur textuel à valeur logico-argumentative et très forte densité syntagmatique). En voici deux exemples:

(e20)

La dure condamnation proférée par la théorie classique à l'encontre des erreurs mercantilistes ne fut pas récusée pendant une certaine d'années.

L'interprétation relativiste dut attendre la renaissance du protectionnisme en Europe et les débuts de l'École Historique Allemande. Les premiers, Roscher, Schmaller et leurs disciples anglais, Cunningham et Ashley, s'attachèrent à la défense des politiques mercantilistes, en montrant qu'elles sont parfaitement rationnelles si on les considère comme les moyens appropriés à certaines fins, c'est-à-dire des fins d'autarcie et d'affirmation du pouvoir de l'État, et ces fins elles-mêmes furent alors présentées comme raisonnables pour leur époque.

(M. Blaug, *La pensée économique*, p. 18)

(e21)

Ce fut avant tout par l'art du livre que la tradition de l'art antique se transmettait. Le livre était tenu pour un accessoire de Liturgie, autant au moins que pour un instrument de connaissance. Il coopérait au service divin. Pour cette raison, il devait être orné, comme l'étaient l'autel, les vases sacrés, ou les parois du sanctuaire. Dans cet objet d'art s'établissait, plus intime qu'en nul autre lieu, la jonction entre la culture écrite et l'image. [...] Les artistes qui [...] couvraient de peintures le parchemin des Évangélistes, empruntaient aux illustrateurs du IX^e siècle pour édifier un décor qu'ils pensaient convenir à la dignité monarchique. [...] Plus audacieuse fut la résurrection du relief. Les artistes carolingiens s'étaient inspirés de la plastique romaine, mais de manière presque clandestine. Le paganisme, au IX^e siècle, demeurait menaçant.

(G. Duby, *Le temps des cathédrales*, pp. 33-34)

5. Les modèles de l'interdiscours et leur exploitation

Intertexte et interdiscours

Comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, l'auteur d'un texte, s'il dispose de représentations de sa situation d'action langagière (dans ses dimensions contextuelles et référentielles), se trouve aussi confronté à un *intertexte*, c'est-à-dire à un ensemble plus ou moins organisés de genres de textes, élaborés par les générations précédentes, et *indexés* à des situations-types de communication. Et sa première décision consiste à mettre en interface ces deux ordres de connaissance, à choisir le genre qui lui paraît le plus pertinent dans la situation d'action telle qu'il se la représente. Mais dès lors que les genres sont inmanquablement composés de types de discours, tels que nous venons de les définir, l'auteur se trouve aussi objectivement exposé aux *modèles* que constituent ces types; dans son rapport à

l'intertexte, il a nécessairement pris connaissance des configurations d'unités linguistiques qui, dans la langue naturelle utilisée, marquent les différents mondes discursifs possibles. Il convient donc de réserver la notion d'*interdiscours* (souvent utilisée comme synonyme d'intertexte; cf. Bakhtine, 1984) pour désigner ces modèles linguistiques, dans leurs variantes principales.

Certes ces configurations n'ont, comme nous l'avons répété, qu'une validité statistique, et certes les unités qui les composent ne prennent leur valeur définitive que sous l'effet des mécanismes de textualisation et de prise en charge énonciative. Mais elles constituent néanmoins des *tableaux* des ressources standards qu'une langue met à disposition pour codifier un monde discursif déterminé; tableaux *déjà là*, que l'auteur ne pourra en conséquence qu'exploiter.

Exploitation ne signifie cependant pas nécessairement *copie*, et s'il existe effectivement des textes composés de types de discours qui s'en tiennent strictement aux configurations standards que nous avons décrites (c'est le cas notamment de certains romans policiers que nous avons analysés avec Plazaola Giger, 1993), les textes empiriques nouveaux peuvent manifester certains écarts à l'égard des modèles discursifs, aussi bien qu'à l'égard des modèles de genres textuels, et contribuer ainsi à l'évolution historique permanente de l'intertexte et de l'interdiscours. Mais se pose alors la question, inévitablement normative, du statut de ces écarts: sont-ils illégitimes, «fautifs», en ce qu'ils manifesteraient une méconnaissance des règles de fonctionnement des textes et des discours, ou sont-ils au contraire des indices d'une exploitation particulièrement habile des ressources de la langue, d'une mise en oeuvre de procédés délibérés, destinés à produire un effet stylistique ou «littéraire»?

Des usages «fautifs» aux procédés littéraires

«Si un ami vous disait: «Le jour où j'étais malade, tu feras venir le médecin», vous auriez sans doute le sentiment qu'il use d'un bien étrange jargon. Pourtant des énoncés de ce genre se rencontrent sous la plume d'écrivains bien connus, comme A. Dumas, P. Féval, J. Verne, etc., et il y a fort à parier que vous en avez lu de semblables sans y prendre garde, même si vous êtes puristes.» Et pour illustrer ce propos de 4^{ème} de couverture, Vuillaume cite, dès l'introduction de sa *Grammaire temporelle des récits* (1990), ce court extrait de Stendhal:

(e22)

Mathilde avait de l'humeur contre le jardin, ou du moins il lui semblait parfaitement ennuyeux : il était lié au souvenir de Julien. Le malheur diminue l'esprit. Notre héros eut la gaucherie de s'arrêter auprès de cette petite chaise de paille, qui jadis avait été le témoin de triomphes si brillants. Aujourd'hui personne ne lui adressa la parole ; sa présence était comme inaperçue et pire encore.

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, pp. 420-421)

L'exemple proposé par Vuillaume et celui de Stendhal (e22) sont-ils vraiment «semblables», et pourquoi nos jugements normatifs attribuent-ils un statut de *jargon* au premier, un statut *littéraire* au second? Vuillaume ne répond pas à cette question, que nous traiterons pour notre part en examinant d'abord un extrait d'une rédaction authentique d'une élève de 12 ans:

(e23)

Il avait une fois un loup qui recherche des petits cochons dans la forêt. Le loup il se promenait dans les alentours et il rencontre une sorcière et dit pardon Madame vous n'avez pas vu par hasard trois petits cochons. Non répond la sorcière mais j'ai vu trois personnages près de cette forêt et ils étaient en train de grimper sur des arbres et ils chantaient une mélodie. Plus tard il arriva la nuit et le loup se couche dans la paille et tout à coup ils sont arrivés très fatigués un petit cochon.

(Sonia, *Le conte des trois petits cochons*, 26-01-1982)

Au-delà des maladresses syntaxiques (*il avait une fois; sont arrivés un petit cochon*), ce texte témoigne d'une maîtrise relative des conditions de fonc-

tionnement du discours interactif (en l'occurrence du discours direct) alors que, dans le segment narratif, la distribution des temps (IMP, PR, PS, PC) et leurs interactions avec les organisateurs temporels ne peuvent être considérés que comme *aléatoires*. Et les multiples recherches entreprises sur le développement des capacités discursives (cf. notamment de Weck, 1991; Fayol, 1985; Golder, 1996) montrent que les conditions d'emploi des configurations d'unités spécifiques des récits interactifs, des narrations ou des discours théoriques ne s'acquièrent ni précocément ni spontanément. La maîtrise du fonctionnement de ces types de discours requiert en réalité une démarche didactique explicite, qui consiste à confronter les élèves à des segments standards, c'est-à-dire à des segments de discours présentant les caractéristiques typiques que nous avons décrites plus haut. Et ce n'est qu'une fois cette maîtrise acquise, et parce qu'elle est acquise, que l'on peut se pencher sur les occurrences d'unités *a-typiques*, les commenter et les expliquer.

Dans l'extrait de Stendhal (e22), les PS, IMP et PQP se distribuent en réalité selon les règles habituelles de la narration. Et l'occurrence locale du PR est caractéristique des énoncés d'évaluation, relativement fréquents dans ce type de discours (cf. Chap. 6); la valeur gnominique qu'a le PR dans le discours théorique est transférée en une phase précise du schéma narratif, pour signifier une prise de position explicite du narrateur. Il s'agit donc là d'un procédé stylistique délibéré, attestant de la maîtrise qu'a l'auteur des différents types de discours du français.

Tout en reconnaissant que ces imputations de maîtrise (ou de non-maîtrise) ne peuvent jamais être définitivement démontrées, et qu'après tout, certains usages atypiques d'enfants pourraient être l'indice d'une maîtrise créative, alors que certains usages atypiques d'auteurs réputés pourraient ne relever que de la négligence, nous soutiendrons néanmoins que les procédés littéraires sont, en principe, le produit d'un travail sur la langue qui

présuppose la maîtrise des caractéristiques standards des différents types de discours. Que cette maîtrise soit consciente et verbalisable, ou qu'elle demeure implicite.

Certains procédés littéraires témoignent d'une connaissance précise des règles de fonctionnement des différents types de discours, et consistent précisément à les exhiber, tout en manifestant à leur égard une distance critique ou ironique. En témoigne le fameux premier chapitre de *L'homme sans qualité* de Musil, qui constitue un exceptionnel commentaire sur le statut de l'origine spatio-temporelle de la narration, sur celui du monde narratif et sur celui des personnages mis en scène par le narrateur (commentaire qui a précédé les analyses théoriques contemporaines et qui est sans doute au moins aussi éclairant):

(e24)

On signalait une dépression au dessus de l'Atlantique; elle se déplaçait d'ouest en est en direction d'un anticyclone situé au-dessus de la Russie, et ne manifestait encore aucune tendance à l'éviter par le nord. Les isothermes et les isothermes remplissaient leurs obligations. [...] La tension de vapeur dans l'air avait atteint son maximum, et l'humidité relative était faible. Autrement dit, si l'on ne craint pas de recourir à une formule démodée, mais parfaitement judicieuse : c'était une belle journée d'août 1913.

Du fond des étroites rues, les autos filaient dans la clarté des places sans profondeur. La masse sombre des piétons se divisait en cordons nébuleux [...] Il ne faut donc donner au nom de la ville aucune signification spéciale. Comme toutes les grandes villes, elle était faite d'irrégularité et de changement, de choses et d'affaires glissant l'une devant l'autre, refusant de marcher au pas, s'entrechoquant [...]

Bien entendu, les deux personnes qui remontaient une des artères les plus animées de cette ville n'avaient à aucun degré ce sentiment.

[...] En admettant que ces deux personnes se nomment Arnheim et Hermeline Tuzzi, et la chose étant impossible puisque Mme Tuzzi, en août, se trouve à Bad-Aussee en compagnie de son mari et que le Dr Arnheim est encore à Constantinople, une question se pose : qui est-ce? Ce sont là des questions qui se posent souvent, dans la rue, aux esprits éveillés.

(R. Musil, *L'homme sans qualités*, pp. 9-11)

Et de multiples procédés analogues d'explicitation du statut de la narration ont été mis en évidence, notamment dans les études que Vuillaume (1990 et 1993) a consacrées à A. Dumas:

(e25)
Transportons de plein saut, sans préface, sans préambule, ceux de nos lecteurs qui ne craindront pas de faire avec nous une enjambée de trois siècles dans le passé, en présence des hommes que nous avons à leur faire connaître, et au milieu des événements auxquels nous allons les faire assister. Nous sommes au 5 mai de l'année 1555. Henri II règne sur la France.
 (A. Dumas, *Le page du duc de Savoie*, t. I, p. 7)

A titre d'exemple de procédés moins explicites, on pourrait mentionner le cas célèbre de *L'étranger* de Camus, dont les segments majeurs, tout en présentant l'essentiel des caractéristiques de la narration, ont néanmoins comme temps de base le PC¹⁴ et l'IMP. Procédé qui est souvent présenté comme un contre-exemple de la distinction que nous avons introduite entre récit interactif et narration:

(e26)
Aujourd'hui, maman est morte. On peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile : «Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués». Cela ne veut rien dire. C'était peut-être hier. [...] J'ai pris l'autobus à deux heures. Il faisait très chaud. J'ai mangé au restaurant, chez Céleste, comme d'habitude. Ils avaient tous beaucoup de peine pour moi et Céleste m'a dit : «On n'a qu'une mère». Quand je suis parti, ils m'ont accompagné à la porte. J'étais un peu étourdi parce qu'il a fallu que je monte chez Emmanuel pour lui emprunter une cravate noire et un bras-sard. Il a perdu son oncle, il y a quelques mois.
 (A. Camus, *L'étranger*, pp. 9-10)

Nous relèverons que si ce texte a suscité tant de commentaires (cf. notamment Pollack, 1976; Sartre, 1947; Wilmet, 1976), c'est bien parce que l'usage du PC y paraît *a-typique*, et nous relèverons également que la plupart des interprétations évoquent une sorte de transfert, à la narration, de la valeur qu'a ce temps dans ce que nous qualifions de récit interactif. Il s'agit donc

¹⁴ Selon l'étude de Zezula (1969), ce texte comporterait en réalité 6 PS pour 1580 PC.

à nouveau d'un procédé qui présuppose une maîtrise des modalités de fonctionnement standard du récit et de la narration, et qui exploite cette connaissance pour produire cet effet d'ilotage des événements constitutifs de la diégèse, que Sartre a si clairement décrit. Cela dit, il n'est pas exclu que ce type d'usage soit amené à se généraliser, dans le cadre d'une prise de distance critique des auteurs à l'égard des normes classiques de la narration (qui est surtout une prise de distance à l'égard de sa fonction «reconfigurante»), qu'évoque notamment Robbe-Grillet (1963, pp. 36-37). Si c'était le cas, il faudrait alors considérer que l'on assiste à une transformation du type linguistique *narration en français*, à l'émergence d'un nouveau modèle désormais disponible dans l'interdiscours de cette langue.

On pourrait commenter de manière analogue de multiples autres exemples de procédés littéraires, comme les conditions d'emploi des temps dans les romans de Simenon, les transformations du style indirect libre chez Sartre, etc. Mais en guise de conclusion, il convient surtout de rappeler que les régularités attestables des types de discours ne constituent que des modèles légués par les générations antérieures, modèles que chaque agent producteur est susceptible de modifier, dans des limites qui ne peuvent être établies *a priori*.

Lorsque cet agent est novice, il a tout intérêt à s'inspirer des modèles existants et à en apprendre les règles de fonctionnement. Et c'est notamment dans cette perspective didactique que sont utiles les classements et les analyses proposées par les chercheurs: il s'agit alors de conduire les apprenants à une maîtrise des règles standards en usage, en corrigeant éventuellement les productions qui témoigneraient d'une absence de maîtrise.

Mais lorsque l'agent devient expert, lorsqu'il s'engage dans un travail autonome d'écriture, qui est fondamentalement un travail de re-configuration des actions humaines et donc un travail de ré-interprétation de la vie, il sera quasi nécessairement conduit à modifier les règles de fonctionnement

des discours (et donc à perturber les classements et les théories savamment élaborés par les chercheurs). Et ce travail de transformation de la vie par la transformation des discours constitue, bien évidemment, l'un des enjeux les plus profonds de la démarche de littérature.

Chapitre 6

Séquences et autres formes de planification

Dans notre approche, les types de discours constituent les ingrédients fondamentaux de l'*infrastructure générale des textes*, et c'est la raison pour laquelle, dans le chapitre qui précède, nous nous sommes centrés sur les mondes discursifs auxquels ils s'articulent, sur les configurations d'unités linguistiques qui les réalisent en une langue naturelle donnée, ainsi que sur les multiples problèmes que posent leur délimitation et leur classement. L'*infrastructure* textuelle se caractérise cependant aussi par une autre dimension, qui est celle de l'*organisation séquentielle* ou *linéaire* de son contenu thématique. Comme nous l'avons évoqué au chapitre 3 (cf. p. 1018), l'agent producteur d'un texte dispose de représentations ou de connaissances relatives à un thème donné, connaissances qui sont stockées en mémoire, sous des formes logiques et/ou hiérarchiques que nous avons qualifiées de *macro-structures*. Lors de leur (re-)sémiotisation dans un texte, en raison des contraintes techniques de la production verbale humaine, ces connaissances font nécessairement l'objet d'une ré-organisation; elles s'insèrent dans des structures syntaxiques de base (relations prédicatives et/ou clauses), qui sont elles-mêmes organisées dans le *successif*. Les *macro-structures* simultanément disponibles en mémoire se redéployent donc en

diverses formes d'organisation linéaire (plans, schémas, séquences, etc.), que l'on a parfois qualifiées de *superstructures textuelles*.

Pour certains auteurs (cf. Van Dijk, 1980, 1981), ces superstructures constitueraient les ingrédients essentiels de la textualité, et par ailleurs Adam, dans le cadre d'une conception modulaire plus générale¹ (cf. 1990, 1991a, 1991b, 1992), a proposé une théorisation de l'organisation des textes qui repose sur la notion fondamentale de séquence. Pour cet auteur, les séquences sont des unités structurelles relativement autonomes qui intègrent et organisent des *macro-propositions*, ces dernières combinant elles-mêmes diverses *propositions*; et l'organisation linéaire d'un texte peut être conçue comme le produit de la combinaison et de l'articulation de différents types de séquences.

La théorisation d'Adam étant solidement étayée, et sa description technique des séquences constituant une référence peu contestable, nous en proposerons d'abord une version résumée. Sur cette base, nous discuterons alors du statut de ces séquences et des opérations qui les sous-tendent. Nous évoquerons ensuite le problème de leur *espace de validité*, ce qui nous permettra de mettre en évidence d'autres formes de planification, que nous qualifierons de *script* et de *schématisations*. Et l'ensemble de ces éléments nous permettra enfin d'aborder successivement la question des formes de planification à l'oeuvre dans les différents types de discours, et celle, plus générale, du statut des *plans de texte*.

1. Les séquences, selon J.-M. Adam

Telles qu'il les présente dans son ouvrage de 1992, pour Adam, les séquences constituent d'abord des **prototypes**, au sens cognitiviste du

¹ Dans la conception d'Adam, l'organisation séquentielle ne constitue qu'un des modules constitutifs de la textualité. Ce module est articulé à un module de *connexité* d'une part, et en interaction avec trois modules d'organisation pragmatique d'autre part (*visée illocutoire*, *repérages énonciatifs* et *cohésion sémantique*).

terme (cf. Rosch, 1973, 1978); ce sont des modèles abstraits, dont disposeraient les producteurs et récepteurs de textes², modèles définissables à la fois par la nature des macro-propositions qu'ils comportent et par les modalités d'articulation de ces macro-propositions en une structure autonome. Dans les textes empiriques, ces prototypes se concrétisent en types linguistiques variés: toutes les macro-propositions définissant le prototype peuvent être réalisées, ou certaines d'entre elles seulement; et par ailleurs, de multiples formes d'emboîtement des macro-propositions sont possibles, pour autant que la structure hiérarchique d'ensemble de la séquence soit préservée. Les macro-propositions quant à elles sont généralement réalisées par des *paquets* de propositions de tailles très diverses, mais elles peuvent parfois aussi être réalisées par une seule proposition. Après avoir, en d'autres ouvrages, envisagé l'hypothèse de l'existence d'autres types de séquences (*injonctive* et *poétique* notamment), Adam y renonce finalement pour s'en tenir aux cinq types de base que constituent les séquences *narrative*, *descriptive*, *argumentative*, *explicative* et *dialogale*. Ces différentes séquences sont susceptibles de se combiner dans un texte, selon des modalités variables (emboîtement hiérarchique, mélanges, etc.), et c'est de la diversité des séquences et de la diversité de leurs modalités d'articulation que découle l'hétérogénéité compositionnelle de la plupart des textes.

Dans ce qui suit, nous présenterons ces cinq séquences en nous en tenant le plus strictement possible à l'analyse qu'en propose l'auteur; par commodité, nous remplacerons cependant la notion de *macro-proposition* par celle de *phase*.

La séquence narrative

La conceptualisation de cette première séquence a une longue histoire. Ses caractéristiques majeures ont été décrites et commentées dès la

² Si nous adhérons globalement à la description des séquences que propose Adam, nous sommes plus réservé sur la référence à la théorie de la prototypicalité, qu'à la suite de Rastier (1991), nous avons longuement critiquée ailleurs (cf. Bronckart, 1994).

Poétique d'Aristote; elles ont ensuite été reprises, approfondies et/ou reformulées dans le cadre de courants théoriques divers : par les formalistes russes au début du siècle (Tomashevsky, 1925/1965; Propp, 1928/1965), par l'école française de narratologie (Brémond, 1973; Genette, 1969; Greimas, 1966), par la sociolinguistique américaine (Labov & Waletzky, 1967) ainsi que par la psychologie cognitive (pour une synthèse, cf. Fayol, 1985). Au-delà des variantes terminologiques, les idées-force émanant de ces travaux sont les suivantes. Si toute histoire racontée mobilise des personnages, impliqués dans des événements organisés dans le successif, on ne peut parler de séquence narrative que lorsque cette organisation est sous-tendue par un processus de **mise en intrigue**. Ce processus consiste à sélectionner et arranger les événements de manière telle qu'ils forment un *tout*, une *histoire* ou *action* complète, ayant un début, un milieu et une fin. Tout actionnel qui est dynamique; à partir d'un état initial équilibré, une *tension* est créée, qui déclenche *une ou plusieurs transformations*, à l'issue desquelles un nouvel état d'équilibre est obtenu. Tout actionnel qui est également producteur de *causalité*; à l'ordre chronologique des événements, se superpose un ordre interprétatif, qui fournit des causes et/ou des raisons aux divers enchaînements constitutifs de l'histoire. Et c'est cette dimension interprétative qui confère à la *séquence narrative* cette fonction de *reconfiguration* des actions humaines postulée par Ricoeur.

Sur un plan plus technique, de multiples modèles de séquence narrative ont été proposés. Le plus simple, ou prototype minimal, se réduit à l'articulation de trois phases:

Situation initiale	Transformation	Situation finale
Début	Milieu	Fin

Depuis Labov et Waletzky (*op. cit.*), un prototype standard s'est cependant imposé, qui comporte cinq phases majeures, dont l'ordre de succession est obligé:

- la phase de **situation initiale** (d'*exposition*, ou d'*orientation*), dans laquelle un «état des choses» est présenté, état qui peut être considéré comme «équilibré», non en soi, mais dans la mesure où la suite de l'histoire va y introduire une perturbation;
- la phase de **complication** (de *déclenchement*, ou de *transformation*), qui introduit précisément cette perturbation et crée une tension;
- la phase d'**actions**, qui rassemble les événements que déclenche cette perturbation;
- la phase de **résolution** (de *re-transformation*), qui introduit les événements débouchant sur une réduction effective de la tension;
- la phase de **situation finale**, qui explicite le nouvel état d'équilibre obtenu par cette résolution.

A ces cinq phases majeures s'ajoutent deux autres phases, dont la position dans la séquence est moins contrainte, dans la mesure où ces phases relèvent plus directement d'une prise de position du narrateur à l'égard de l'histoire narrée:

- la phase d'**évaluation**, dans laquelle est proposé un commentaire relatif au déroulement de l'histoire, et dont la position dans la séquence semble totalement libre;
- la phase de **morale**, dans laquelle est explicitée la signification globale attribuée à l'histoire, et qui apparaît généralement au début ou à la fin de la séquence.

Dans l'exemple qui suit, extrait d'un conte pour enfants, les sept phases du prototype de la séquence narrative sont réalisées, par des paquets de propositions dont la taille, on le constatera, peut être très variable.

(1)

SITUATION INITIALE

il était une fois un roi riche en terres et en argent;

COMPLICATION

sa femme mourut, il en fut inconsolable. Il s'enferma huit jours entiers dans un petit cabinet, où il se cassait la tête contre les murs, tant il était affligé [...]

ACTIONS

Tous ses sujets résolurent entre eux de l'aller voir et de lui dire ce qu'ils pourraient de plus propre à soulager sa tristesse. Les uns préparaient des discours graves et sérieux, d'autres agréables et même de réjouissants [...]. Enfin, il se présenta devant lui une femme si couverte de crêpes noirs, de voiles, de mantes, de longs habits de deuil, et qui pleurait et sanglotait si fort et si haut, qu'il en demeura surpris [...]. Il la reçut mieux que les autres [...].

RÉSOLUTION

Quand la fine veuve vit la matière presque épuisée, elle leva un peu ses voiles [...]. Le roi la considéra avec beaucoup d'attention [...]. (il) la pria de ne pas immortaliser son chagrin.

SITUATION FINALE (+ ÉVALUATION)

Pour conclusion, l'on fit tout étonné qu'il l'épousât, et que le noir se changeât en vert et en couleur de rose :

MORALE

il suffit très souvent de connaître le faible des gens pour entrer dans leur coeur et en faire tout ce qu'on veut.

(L'oiseau bleu. In Mme Leprince de Beaumont & Mme d'Aulnoy, La belle et la bête, pp. 127-129)

Les séquences narratives effectives peuvent cependant ne comporter qu'un nombre limité de phases (situation initiale + complication + résolution), comme c'est le cas dans nombre de textes relevant du *fait divers*. Dans les genres comme le *roman*, elle peuvent par contre s'organiser de manière plus complexe, la phase d'actions débouchant sur une nouvelle complication, qui engendre elle-même de nouvelles actions, aboutissant à une situation finale temporaire (ou apparente), qui se trouve perturbée par une nouvelle complication, déclenchant elle-même une autre série d'actions, etc.

La séquence descriptive

Les descriptions attestables dans diverses sortes de textes empiriques ont fait l'objet de multiples débats, relatifs notamment à leur pertinence et/ou valeur littéraire, ainsi qu'à leur degré d'autonomie à l'égard des segments discursifs dans lesquels elles s'insèrent. Ces débats ont été commentés par Adam (1992, 1993) et Adam & Petitjean (1989), qui ont par ailleurs soutenu la thèse de l'existence d'un *prototype* autonome de séquence descriptive, et qui ont proposé une analyse technique détaillée de ses propriétés linguistiques spécifiques.

Eu égard à la séquence narrative, la séquence descriptive présente la particularité d'être composée de phases qui ne s'organisent pas selon un ordre linéaire obligé, mais qui se combinent et s'emboîtent selon un **ordre hiérarchique** ou vertical. Dans sa forme prototypique, cette séquence comporte trois phases majeures.

- La phase d'**ancrage**, dans laquelle le thème de la description est signalé, généralement par une forme nominale ou **thème-titre**. Ce thème-titre est le plus souvent introduit au **début de la séquence**, (c'est l'**ancrage** proprement dit), mais il peut apparaître également à la fin de la séquence (**affectation**). Et dans certains cas, il peut apparaître au cours de la séquence et être repris ultérieurement (**reformulation**).

- La phase d'**aspectualisation**, dans laquelle les divers aspects du thème-titre sont énumérés. Le thème se trouve ainsi décomposé en *porties*, auxquelles sont attribuées des *propriétés*.

- La phase de **mise en relation**, par laquelle les éléments décrits sont assimilés à d'autres, par des opérations à caractère comparatif ou métaphorique.

Comme pour la séquentialité narrative, ce prototype ne constitue qu'un modèle abstrait. Modèle qui peut être réalisé de manière rudimentaire : après le thème-titre, une simple énumération de ses parties (**degré zéro de la description**). Mais modèle qui est généralement réalisé de manière plus

complexe: les propriétés attribuées aux parties deviennent elles mêmes un sous-thème qui se décompose en parties auxquelles sont attribuées des propriétés, propriétés qui peuvent elles-mêmes constituer un sous-sous-thème, etc.; ou encore un élément de comparaison se voit lui-même découpé en partie et/ou fait l'objet d'une attribution de propriétés.

Notre premier exemple constitue une forme de réalisation minimale du prototype; entre le thème-titre (*du cul en pagaie*) et sa reformulation (*cet étalage*), la description consiste en une simple énumération, non hiérarchisée.

(2)

Je sors de sous l'arcade.

M'avance vers la pistouille où ça trempotte à qui mieux mieux.

Du cul en pagaie.

Des beaux, des moches, des pendants, des indépendants, des en forme de poire, des en forme de cul; des bronzés, des blafards, des grenus, des flasques, des celluliteux, des fluctuat nec vergetures, des qui te donnent envie d'avoir envie, des qui te donnent envie de gerber. Très very impressionnant cet étalage.

(E. Dard, *A prendre ou à lécher*, p. 13)

Dans notre deuxième exemple, le thème-titre (*son studio*) fait l'objet de plusieurs reformulations, la dernière assortie d'une évaluation (*ça pouvait aller*) et la description se déploie en une longue phase d'aspectualisation hiérarchisée.

(3)

Aimée porta ses bagages jusqu'au bout du hall, prit l'ascenseur et trouva son studio au troisième étage. C'était une assez belle pièce d'une vingtaine de mètres carrés, augmentée d'un large balcon et d'un renforcement aménagé en cuisinette. Une sorte de cloison coulissante en accordéon séparait la cuisinette du studio proprement dit. [...] Dans le studio il y avait un lit à deux places recouvert d'un couvre-lit écossais à dominante rouge vif, une tablette de chevet avec un téléphone [...] Les murs étaient blancs, la moquette grise anthracite. [...] Sur le balcon large, il y avait encore deux fauteuils de jardin et une table ronde de jardin, en fer peint en blanc. Du balcon, on

avait vue sur la promenade, qui était une vaste esplanade de gazon jauni traversée d'une route rosâtre, et sur la mer houleuse et gris-vert. Dans l'ensemble ça pouvait aller.

(J.-P. Manchette, *Fatale*, pp. 26-27)

Dans notre troisième exemple enfin, après l'énoncé du thème-titre (*la chambre à coucher*), la description se développe en combinant les phases d'aspectualisation et les phases de mises en relation (indiquées en italiques).

(4)

La **chambre à coucher** aux murs blancs était pleine d'une lumière qui, après la pénombre du hall et des corridors aux boiseries de chêne, semblait artificielle, comme l'éclairage d'une scène, et le corps était le plus irréel de tout, telle une actrice de seconde zone essayant de simuler la mort — sans parvenir à convaincre. Les yeux étaient presque fermés, mais le visage gardait cet air vaguement surpris qu'il avait souvent remarqué sur le visage des cadavres. Deux petites dents très blanches qui mordaient la lèvre inférieure faisaient ressembler à un lapin un visage qui avait dû être attachant et peut-être même beau. Défi incongru lancé à la mort, une auréole de cheveux flambait sur l'oreiller, légèrement humide au toucher.

(P.D. James, *A visage couvert*, pp. 68-69)

Dans les travaux dont nous nous inspirons, Adam soutient que les segments que l'on qualifie parfois d'*injonctif*, de *programmative* ou d'*instructionnel*, et qui sont attestables dans les recettes de cuisine, les modes d'emploi, les règlements, etc., sont organisés selon les mêmes phases, quand bien même cette organisation porte sur des actions plutôt que sur des objets. Et il considère en conséquence que de tels segments constituent des **descriptions d'actions**. Nous évoquerons plus loin (cf. pp.247-250) les raisons qui nous conduisent à être plus réservés sur cette possible assimilation des séquences injonctives aux séquences descriptives.

La séquence argumentative

Depuis Aristote, l'étude des processus d'argumentation s'inscrit dans le

champ de la *rhétorique*; elle a récemment été profondément renouvelée, par les travaux de l'école bruxelloise (cf. Perelman, 1983; Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1958), et par ceux du Centre de Recherches Sémiologiques de Neuchâtel (cf. Borel & al., 1983; Grize, 1984, 1990). Comme Adam, nous nous inspirerons de ces derniers travaux, dans la mesure où leur objectif global est de décrire les processus de *logique naturelle*, c'est-à-dire les processus de pensée ou de raisonnement, non tels qu'ils peuvent être modélisés selon les lois de la *logique mathématique*, mais tels qu'ils se déploient effectivement dans les textes attestables dans les langues naturelles. Ces processus de raisonnement *sémio-logique* sont décrits par l'école de Grize en termes de *schématisations* d'objets de discours, schématisations qui prennent des formes diverses, dont en particulier la forme argumentative et la forme explicative (que nous aborderons ci-dessous).

Étant donné la définition même de la logique naturelle, les schématisations ne sont empiriquement attestables que dans les textes. Ce qui n'empêche pas cependant d'en fournir *a posteriori*, par abstraction-généralisation, des *modèles cognitifs*, qui formalisent ou rendent explicites l'ensemble des opérations de raisonnement qu'elles semblent mobiliser. Pour la commodité de l'exposé³, nous présenterons d'abord les opérations cognitives de raisonnement, avant d'aborder leurs formes de réalisation langagière effective, que nous qualifierons, comme Adam, de *séquences*.

Conformément aux approches issues notamment d'Apothélos & al. (1984), Borel (1981a), Grize (1974, 1981a) et Toulmin (1958), on consi-

³ Si l'on peut donc, comme le reconnaît Borel (1981a, p. 20), parler des schématisations «comme si» elles existaient en dehors du discours, il ne faut pas inférer de cette possibilité méthodologique que les raisonnements proprement cognitifs préexistent à leur mise en discours et sont une condition de leur génération. Ce positionnement est très clair dans les travaux de Grize et de ses collaborateurs, et il est en contradiction avec celui qui sous-tend les travaux de certains cognitivistes, comme ceux de Toulmin (1958). Dans ceux-ci, une relation généalogique inverse se trouve — de fait — posée: les raisonnements cognitifs seraient premiers et les formes de réalisation linguistique seraient secondes.

dère que le *raisonnement argumentatif* implique d'abord l'existence d'une thèse supposée admise à propos d'un thème donné (*les humains sont intelligents*). Sur l'arrière-fond de cette thèse antérieure, des données nouvelles sont alors proposées (*les humains font la guerre*), données qui font l'objet d'un processus d'inférence (*les guerres sont idiotes*) qui oriente vers une conclusion, ou thèse nouvelle (*les humains ne sont pas si intelligents que cela*). Dans le cadre du processus d'inférence, ce mouvement argumentatif peut être étayé par certaines justifications ou supports (*les guerres apportent la mort et la désolation*), mais il peut aussi être tempéré ou freiné par des restrictions (*certaines guerres ont contribué à l'établissement des libertés individuelles*). Et c'est du poids respectif des supports et des restrictions que dépend la force de la conclusion.

La sémiotisation de ce raisonnement argumentatif en un segment de texte fait généralement l'économie de l'exposé de la thèse antérieure (celle-ci est *présupposée*), et elle ne concrétise le processus d'inférence qu'à travers des différents types de supports et de restrictions qui sont explicités. Le *prototype* de la séquence argumentative se présente dès lors comme une succession de quatre phases:

- la phase de *prémises (ou données)*, dans laquelle est proposé un constat de départ;
- la phase de présentation d'arguments, c'est-à-dire d'éléments qui orientent vers une conclusion probable; ces éléments pouvant être appuyés par des lieux communs (*topoi*), des règles générales, des exemples, etc.;
- la phase de présentation de *contre-arguments*, ces derniers opérant une restriction à l'égard de cette orientation argumentative, et pouvant eux-mêmes être appuyés ou réfutés par des lieux communs, des exemples, etc.;
- la phase de *conclusion (ou de nouvelle thèse)*, qui intègre les effets des arguments et contre-arguments.

Comme pour les deux séquences précédentes, ce modèle peut être réalisé de manière simplifiée (par exemple, passer directement de la prémisse à la conclusion, ou des arguments à la conclusion, en laissant implicites les autres phases du prototype), mais il peut aussi être réalisé de manière très complexe: explicitation de la thèse antérieure, entrelacement des arguments et des contre-arguments, développements multiples de l'étayage des uns et/ou des autres, etc.

Dans notre premier exemple, extrait d'un texte publicitaire, la séquence argumentative se réduit une série d'arguments débouchant sur une conclusion.

(5)
Confort et sécurité maximum, moteurs puissants, design d'avant-garde... ce sont des machines exceptionnelles que vous propose Honda. Avec elles, vous obtiendrez une qualité de coupe et de ramassage parfaite. Acheter une tondeuse autoportée Honda, c'est pour vous la garantie d'un jardin toujours parfaitement entretenu, en toute tranquillité et pendant des années.

(J. Vaudaux actualités, janvier 1997)

Dans notre second exemple, entre une prémisse explicitée sous forme de thèse, et une conclusion reformulant et précisant cette thèse, l'argumentation se déploie en un très long segment, dans lequel sont discutés des séries d'arguments et de contre-arguments.

(6)
 PRÉMISSÉ
Ma thèse est qu'une créature ne peut pas avoir de pensée tant qu'elle n'a pas de langage [...]

ARGUMENTS
Comme je l'ai remarqué ci-dessus, cette thèse a souvent été défendue; mais sur quelles bases? [...] Ces considérations vont dans le sens de la thèse de la nécessité du langage pour la pensée, mais elles ne la démontrent pas [...]

CONTRE-ARGUMENTS
Contre l'idée de la dépendance de la pensée par rapport au langage on évoque l'observation banale que nous réussissons à expliquer et quelquefois à prédire le comportement des animaux sans langage en leur attribuant des

croyances, des désirs et des intentions. [...] Mais cela n'empêche pas qu'il soit incorrect de conclure que des animaux muets (...) ont des attitudes propositionnelles. [...]

ARGUMENTS

Je pense avoir montré que toutes les attitudes propositionnelles requièrent un arrière-plan de croyances [...]

CONCLUSION

Je soutiens, par conséquent, que le concept de vérité intersubjective est une base suffisante pour la possession de croyances, et par suite de pensée en général. Et peut-être apparaît-il suffisamment que le fait d'avoir le concept d'une vérité intersubjective dépend de la communication au sens linguistique plein.

(D. Donaldson, *Paradoxes de l'irrationalité*, pp. 69-74)

La séquence explicative

Tel que le présente Grize (1981b) notamment, le raisonnement explicatif s'origine dans le constat d'un phénomène **incontestable** (les langues naturelles changent perpétuellement). Qu'il s'agisse d'un événement naturel ou d'une action humaine, ce phénomène initial se présente cependant comme incomplet, ou comme requérant un **développement**, destiné à répondre aux questions qu'il pose ou aux contradictions apparentes qu'il pourrait susciter (nous avons cependant le sentiment que les langues constituent des systèmes stables). Ce développement est alors entrepris par un agent autorisé et légitime, qui explicite les causes et/ou les raisons de l'affirmation initiale, ainsi que celles des questions et contradictions que cette affirmation suscite (ce changement est d'une lenteur telle qu'il n'est pas appréhendable au sein d'une même génération). Et à l'issue de ce développement, le constat initial se trouve **reformulé** et généralement **enrichi** (si l'évolution des langues est un phénomène historique indiscutable, les approches synchroniques peuvent faire abstraction de ce changement).

Lors de sa mise en texte, ce raisonnement explicatif se présente généralement sous forme d'une séquence assez simple, dont le prototype comporte quatre phases:

- la phase de **constat initial**, qui introduit un phénomène non contestable (objet, situation, événement, action, etc.);
- la phase de **problématisation**, dans laquelle est explicitée une question de l'ordre du pourquoi ou du comment, éventuellement assortie de l'énoncé d'une contradiction apparente;
- la phase de **résolution** (ou d'*explication* proprement dite), qui introduit les éléments d'informations supplémentaires susceptibles de répondre aux questions posées;
- la phase de **conclusion-évaluation**, qui reformule et complète éventuellement le constat initial.

Comme pour les séquences précédentes, ce prototype peut se réaliser sous des formes de taille et de complexité variables. En voici deux exemples.

(7)

CONSTAT INITIAL

La première méthode est généralement connue sous le nom de méthode synthétique, en raison du travail psychologique qu'elle demande à l'enfant pour un acte de lecture.

RÉSOLUTION

Lorsqu'il a appris à lire chaque signe, l'enfant doit en effet condenser ces différentes lectures en une lecture unique et qui, généralement, pour chaque groupement particulier de ces signes, est différente de leur lecture particulière. Lorsque l'enfant sait lire j et e, il doit de ces deux lectures faire je.

CONCLUSION

C'est donc bien d'une opération de synthèse qu'il s'agit.
(P. Mezeix, *Méthodes de lecture*, p. 8)

(8)

CONSTAT INITIAL

Revenons sur le cas de l'Argousier, rare sur nos côtes, mais que nous avons rencontré en abondance en Normandie et au-delà (...) On le retrouve dans les Alpes (...) et aussi sur les montagnes comme sur les côtes de Scandinavie.

PROBLÉMATISATION

Cette curieuse répartition peut être mise en parallèle avec celle de certains oiseaux [...].

RÉSOLUTION

Si le littoral ne présente pas le climat rigoureux des montagnes, ses falaises en possèdent d'autres caractéristiques écologiques [...] Il pourrait s'agir d'une simple ressemblance morphologique [...] Cependant, il y a plus, puisque certaines plantes ou certains animaux sont communs aux deux domaines. Souvent, la cause la plus probable de ce type de répartition apparaît aisément [...] Les espèces ou sous-espèces rapprochées ici ont entre elles beaucoup trop de ressemblances pour ne pas avoir une origine commune [...]

CONCLUSION + EVALUATION

Ainsi, une population d'Armeria maritima devait vivre à la fin de l'époque wünnienne dans la toundra sud-européenne [...] Lors du réchauffement post-glaciaire, au fur et à mesure que la forêt se réinstallait, l'Armeria n'a pu se maintenir que dans les seuls biotopes non boisés, le littoral et la haute montagne.

(M. Bournerias & al., *La Bretagne du Mont-Saint-Michel à la Pointe du Raz*, pp. 100-102)

La séquence dialogale

Cette dernière séquence présente la particularité de n'être attestable que dans des segments de discours interactifs dialogués, tels que nous les avons définis au chapitre 5; ces segments sont structurés en *tours de parole* qui, dans le cas des *discours interactifs primaires*, sont directement assumés par les agents producteurs engagés dans une interaction verbale, ou qui, dans le cas des *discours interactifs secondaires*, sont attribués à des personnages mis en scène dans un discours majeur ou englobant.

Après avoir discuté des diverses approches de ces *conversations*, Adam (1992, pp. 145-168) retient d'abord une condition définitoire restrictive, initialement formulée par Kerbrat-Orecchioni (1990, p. 197): on ne peut parler de dialogue que dans la mesure où les interactants sont effectivement *engagés* dans une conversation, que leurs énoncés respectifs se *déterminent mutuellement*, et qu'en conséquence, le segment de texte co-produit constitue un *tout cohérent* (non une succession d'énoncés «décousus»). Et il emprunte ensuite aux travaux réalisés par Roulet et ses collaborateurs (1985) pour proposer un *prototype* de séquence dialogale qui s'organise en trois niveaux emboîtés.

Au niveau supra-ordonné, trois phases générales⁴ peuvent être distinguées:

- une phase d'**ouverture**, à caractère *phatique*, par laquelle les interactants entrent en contact, conformément aux rites et usages de la formation sociale dans laquelle ils s'inscrivent (— *Salut, ça va? — Merci, et toi?*);
- une phase **transactionnelle**, dans laquelle le contenu thématique de l'interaction verbale est co-construit (— *Tu as vu la belle Elsa aujourd'hui? — Non, hélas!*);

- une phase de **clôture**, à nouveau phatique, qui met explicitement un terme à l'interaction (— *Allez, au revoir! — Adieu!*).

A un deuxième niveau, chacune de ces trois phases générales peut être décomposée en unités dialogales ou **échanges**. Par commodité, dans les exemples qui précèdent, nous n'avons proposé qu'un échange par phase, mais il peut évidemment y en avoir plusieurs. L'échange lui-même est composé d'**interventions**, c'est-à-dire de *tours de parole*, et il prend généralement une structure binaire (deux interventions) ou ternaire (trois interventions).

- Exemples d'échanges binaires dans la phase transactionnelle:

— *Tu as vu la belle Elsa aujourd'hui?*

— *Non, hélas! — Et le bouquin que je t'avais prêté? — Je ne l'ai pas fini!*

- Exemple d'un échange ternaire dans la phase d'ouverture:

— *Salut, ça va? — Merci, et toi? — Merci, ça va!*

A un troisième niveau enfin, chaque intervention peut elle-même être décomposée en **clauses**, c'est-à-dire en énoncés réalisant un *acte de parole* déterminé (requête, affirmation, injonction, etc.).

- Exemple de clauses successives incluses dans une intervention:

— *Tu vas où? Eh réveille toi! Quel endormi ce type!*

⁴ Ces phases de rang supérieur sont aussi qualifiées de *séquences* par certains spécialistes de l'analyse conversationnelle (cf. Atkinson & Heritage, 1984). Nous n'avons pas retenu ce terme, pour des raisons évidentes de compétition terminologique.

Comme pour les autres séquences, ce prototype peut se réaliser sous des formes diverses, en fonction notamment de l'ampleur et de la complexité des emboîtements hiérarchiques qui y sont possibles. Dans l'exemple (9), les trois phases générales sont réalisées, la transaction se décomposant en deux échanges; dans l'exemple (10), seule la phase de transaction est réalisée, et elle se compose de six échanges, comprenant tantôt une seule intervention, tantôt deux.

(9)

OUVERTURE
TRANSACTION; Echange 1

- *Excusez-moi*
- *Vous avez l'heure?*

Echange 2

- *Oui, il est six heures*
- *C'est loin, l'arrêt du bus?*
- *Non, c'est à 200 mètres, là-bas.*

CLÔTURE

- *Merci*
- *De rien.*

(10)

TRANSACTION
ECHANGE 1; requête

Viendras-tu jouer à ma noce? lui demanda Philippe, le fromager. Philippe avait maintenant trente-quatre ans et on croyait déjà qu'il resterait célibataire.

ECHANGE 2; requête
affirmation

Quand est-ce?
Samedi prochain

ECHANGE 3; reproche
justification

Pourquoi ne m'en as-tu pas parlé plus tôt?
Je n'osais pas.

ECHANGE 4; requête

Tu pourras jouer?

ECHANGE 5; requête
affirmation

D'où elle est, ta fiancée?

ECHANGE 6; injonction

Du Jura. Elle s'appelle Yvonne.

Viens donc faire un tour à la Lyre Républicaine ce soir, tu la verras.

(J. Berger, *Joue-moi quelque chose*, p. 11)

2. Le statut dialogique des séquences

La présentation des séquences à laquelle nous venons de procéder constitue, rappelons-le, un résumé assez rudimentaire des analyses fournies par Adam (1992), et s'agissant plus particulièrement de la séquence dialogale, des travaux fondateurs de Roulet et de ses collaborateurs (cf. Roulet,

1981, 1988, 1991, 1995; Roulet & al., 1985). Mais au-delà des diverses questions techniques que continue de poser la conceptualisation des prototypes séquentiels (et pour lesquelles nous renvoyons le lecteur aux auteurs cités), se posent aussi les problèmes de leur statut, des opérations sur lesquelles elles reposent, et du rôle spécifique qu'elles jouent dans l'organisation de l'infrastructure textuelle.

S'agissant du statut même des séquences, s'il nous paraît utile de définir des prototypes, nous ne pensons pas pour autant que ceux-ci constituent des modèles cognitifs préexistants aux séquences effectives et susceptibles de les générer. À l'instar de la relation que nous avons posée au chapitre précédent entre architypes discursifs et types linguistiques, nous considérons que les prototypes ne sont que des constructs théoriques, élaborés secondairement, à partir de l'examen des séquences empiriquement observables dans les textes. Et si ces prototypes peuvent jouer un rôle de modèle pour l'agent producteur d'un texte, c'est au seul titre de généralisation des diverses pratiques planificatrices observables dans l'intertexte. Les prototypes ne procèdent donc pas d'une «compétence textuelle» biologiquement fondée, comme le soutiennent certains cognitivistes; ils procèdent de l'expérience de l'intertexte, dans ses dimensions pratiques et historiques. Et, comme toutes les propriétés de cet intertexte, ils sont donc susceptibles de se modifier en permanence.

Les séquences et les autres formes de planification constituent, comme nous l'avons rappelé plus haut, le produit d'une re-structuration d'un contenu thématique déjà organisé dans la mémoire de l'agent producteur sous forme de *macro-structure*. Or, la forme que prend cette réorganisation est manifestement motivée par les représentations qu'a cet agent des propriétés des destinataires de son texte, ainsi que de l'effet qu'il souhaite produire sur eux. L'emprunt à un prototype de séquence disponible dans l'intertexte résulte donc d'une décision de l'agent producteur, orientée par ses

représentations des destinataires et par le but qu'il poursuit à leur égard. Et dans la mesure où elles reposent sur de telles *décisions interactives*, les séquences ont un statut fondamentalement dialogique.

S'il est rarement posé comme tel, le statut dialogique de la séquence narrative est néanmoins évident. Comme nous l'avons montré, qu'elle soit ternaire, quinaire ou plus complexe encore, cette séquence se caractérise toujours par la mise en intrigue des événements évoqués. Elle dispose ces derniers de manière à créer une tension, puis à la résoudre, et le suspense ainsi établi contribue au maintien de l'attention du destinataire. Dans ce même mouvement, la séquence narrative surperpose à la chronologie des événements une dimension causale ou interprétative : ces événements se trouvent organisés en un tout cohérent, *reconfigurés* ou encore *clarifiés*, et cette proposition de clarification émanant du texte constitue un matériau sur la base duquel le destinataire est susceptible d'entreprendre une démarche de compréhension des enjeux de l'activité humaine.

Le caractère dialogique des séquences explicative et argumentative a été clairement mis en évidence par Grize (1981b). Ces séquences consistent à isoler un élément du thème traité (un objet de discours) et à le présenter d'une manière qui soit adaptée aux caractéristiques présumées du destinataire (connaissances, attitudes, sentiments, etc.). À revenir sur les processus de *logique naturelle* sous-tendant ces deux séquences, on peut considérer que lorsque l'agent producteur estime qu'un objet de discours, pourtant *incontestable* à ses yeux, risque d'être *problématique* (difficile à comprendre) pour le destinataire, il tend à développer la présentation des propriétés de cet objet en une séquence explicative. Et lorsque l'agent producteur estime qu'un aspect du thème qu'il expose est *contestable* (à ses yeux et/ou à ceux du destinataire), il tend à organiser cet objet de discours selon une séquence argumentative. On peut admettre encore que l'agent producteur peut par-

fois estimer que l'objet de discours risque d'être à la fois problématique et contestable par le destinataire, et qu'il produit dans ce cas un segment qui combine des séquences explicatives et argumentatives (cf. Ebel, 1981).

Comme le montre Adam, la **séquence descriptive** procède, elle aussi, de décisions de l'agent producteur orientées par l'effet qu'il souhaite produire sur ses destinataires: *faire voir dans le détail* des éléments de l'objet de discours qui ne paraissent pas absolument nécessaires à la progression du thème, et *guider le regard* du destinataire selon des procédés spatiaux, temporels ou hiérarchiques. L'organisation des séquences descriptives est en conséquence moins conditionnée par les propriétés intrinsèques de l'objet de discours (telles qu'elles sont hiérarchisées dans la mémoire de l'agent) que par le mode de présentation conventionnel qu'adopte cet agent en fonction de son but et de sa représentation des destinataires.

Il faut remarquer cependant que le but qui sous-tend ce type de séquence est la plupart du temps *indirect*. A l'exception de celles qui sont constitutives du genre *portrait*, les descriptions sont en effet quasi toujours articulées à (ou insérées dans) d'autres séquences (narrative, explicative, argumentative, dialogale), et elles se présentent donc comme *secondes* ou *rapportées* à ces séquences *majeures*. Le déclenchement d'une séquence descriptive dans le co-texte d'une séquence narrative a pour but de situer, ou de faire mieux comprendre des éléments qui sont en jeu dans cette narration, et il en va de même pour les descriptions articulées aux autres types de séquences. Le but d'une description insérée dans une séquence narrative est donc relatif au but narratif, comme le but d'une description insérée dans une séquence explicative est relatif au but de cette dernière. Outre cette absence de but propre, les descriptions semblent par ailleurs fortement liées à certains mécanismes de textualisation (la distinction avant-plan/arrière-plan notamment); leur analyse pose donc des problèmes spécifiques que nous examinerons en détail plus loin (cf. pp. 247-250).

La **séquence dialogale** est bien évidemment dialogique, dans la mesure même où les paramètres qui la définissent sont la traduction directe de décisions prises par les co-producteurs dans le cadre de l'interaction sociale en cours (qu'il s'agisse d'une interaction ayant effectivement lieu dans le monde ordinaire, ou d'une interaction figurée dans le monde mis en scène par un type de discours majeur). A son niveau d'organisation général, la réalisation des trois phases possibles (ouverture, transaction, clôture) dépend du degré d'acceptation des (ou de conformité aux) règles socio-communicatives. Un des agents peut, par exemple, réaliser ou non la phase d'ouverture, selon son appréciation des enjeux de la situation (même si cela paraît «impoli», il peut par exemple entrer directement dans la transaction, sans phase d'ouverture) et l'on sait qu'en fonction de la culture, les phases phatiques d'ouverture et de clôture présenteront un plus ou moins grand degré d'élaboration (cf. les rites de salutation dans certaines cultures africaines ou asiatiques). Au deuxième niveau d'organisation, la structure même de l'échange dépend directement du nombre d'interlocuteurs impliqués, ou plus précisément encore, de la décision d'impliquer ou non certains des humains présents dans la situation d'interaction. Au troisième niveau enfin, les *clauses* que comporte chaque intervention sont identifiables par le type d'acte de parole qu'elles traduisent, c'est-à-dire par le but poursuivi par l'agent producteur à l'égard de ses interlocuteurs: requête, ordre, affirmation, justification, etc.

On notera enfin que la prise en compte de la dimension dialogique des séquences nous conduit à accorder, malgré Adam, un statut spécifique aux segments de textes que l'on qualifie parfois d'*injonctifs*, d'*instructionnels* ou de *procéduraux*.

(11)
SALADE D'ÉTÉ AUX DOUX MELONS ET AU GINGEMBRE
Pelez et émincez le gingembre en copeaux dans une terrine.

Portez à ébullition 20 cl d'eau et le sucre en remuant sans cesse.
Laissez bouillir 2 min, en écumant le sirop. Versez-le sur le gingembre et laissez refroidir.
Pelez et épépinez le melon et la pastèque. Taillez-les en lamelles et disposez-les sur un plat.
Nappez-les de sirop au gingembre. Entreposez une heure au frais.
Servez ce dessert très frais avec une jatte de crème fraîche.
(Cuisine gourmande, juillet 1995, p. 93)

Selon Adam (1992), un tel segment de texte serait organisé selon les règles générales de la *séquence descriptive*, bien qu'il présente la particularité de *faire voir des actions* plutôt que des objets ou des situations. La préoccupation qui sous-tend cette assimilation est claire, et nous la partageons : il s'agit de montrer que l'organisation des descriptions est moins conditionnée par la nature des éléments décrits (objets vs actions) que par des procédés spécifiquement linguistiques de séquentialisation. Il n'en demeure pas moins qu'à la différence des descriptions proprement dites, ces séquences sont sous-tendues par un **but propre** ou **autonome** : l'agent producteur vise à **faire agir** le destinataire d'une certaine manière ou dans une direction donnée. Et ce but surajouté a des effets sur les propriétés mêmes de la séquence (présence de formes verbales à l'impératif ou à l'infinitif; absence de structuration spatiale ou hiérarchique, etc.). En tenant compte de ces éléments, nous considérerons donc qu'il s'agit là d'une séquence spécifique, que nous qualifierons d'**injonctive**.

Tels que nous venons de les réévaluer, les six types de séquences constituent donc des modalités particulières de planification du contenu thématique, qui reposent sur des opérations à caractère dialogique. Comme les types de discours que nous avons décrits au chapitre précédent, ces séquences contribuent à la mise en place de l'**infrastructure** textuelle, et nous examinerons en détail plus loin (sous 4) la nature des interactions existant nécessairement entre ces deux modes d'organisation profonde des textes.

Il nous suffira pour l'instant de relever que la mise en séquence d'un contenu thématique déterminé repose sur des opérations qui diffèrent des opérations constitutives des types de discours, ou encore qui se **surajoutent** à ces dernières : opérations créatrices de tension pour la séquence narrative; opérations destinées à faire voir pour la séquence descriptive et à faire agir pour la séquence injonctive; opérations visant à régler un problème ou à convaincre pour les séquences explicative et argumentative; opérations destinées à réguler l'interaction pour la séquence dialogale. Ces opérations supplémentaires n'ont cependant pas le caractère de *nécessité* des opérations constitutives des types de discours; si certains segments de textes sont manifestement organisés en séquences, d'autres segments sont tout aussi manifestement organisés sous d'autres formes, que nous allons examiner maintenant.

3. Les autres formes de planification

Dans de nombreux segments relevant de l'ordre du RACONTER, on peut observer que les événements et/ou actions constitutifs de l'histoire sont simplement disposés en *ordre chronologique*, sans que cette organisation linéaire n'atteste d'un quelconque processus de mise en tension. Cette forme d'organisation linéaire est généralement qualifiée de **script** (cf. Fayol, 1985) et l'on peut considérer qu'elle constitue le *degré zéro* de la planification des segments de l'ordre du RACONTER. En voici deux exemples, le premier (12) extrait d'un roman, le second (13) extrait de la rubrique *fait divers* d'un quotidien.

(12)

Quand il pénétra dans son bureau, Jim Chee remarqua un tas de papiers bien rangés dans son panier de courrier en attente. Il les laissa où ils étaient pendant un moment pour aller regarder par la fenêtre [...]
Il s'assit à son bureau et sortit les papiers du panier [...]
Il mit le dossier de côté et prit le suivant [...]
Le téléphone sonna [...]

Chee prit un instant pour laisser cette information désagréable faire son chemin [...] Il prit la note du lieutenant, la roula en boule et l'expédia en direction de la poubelle. Elle heurta le bord et tomba par terre.

(T. Hillerman, *Les clowns sacrés*, pp. 110-114)

(13)

UN HANGAR EN FEU À SAINT-JORIOZ

Dans la nuit de vendredi à samedi, aux environs d'une heure du matin, un violent incendie s'est déclaré dans un bâtiment agricole de 200m² (...), situé à Saint-Jorioz, route de Saint-Eustache (lieudit «Epagny»). Rapidement le feu se généralisait à l'ensemble de la construction. Les sapeurs-pompiers de Saint-Jorioz, avec l'appui de leurs collègues d'Annecy, sont intervenus avec quatre petites lances. La remise a subi de très importants dégâts. Aucune victime n'est à déplorer.

(*Le Dauphiné Libéré*, 4 mai 1997, p. 4)

En ce qui concerne les segments de textes de l'ordre de l'EXPOSER, nous avons relevé que les séquences explicative et argumentative s'y déclenchaient lorsqu'un objet de discours était conçu comme problématique ou comme contestable (pour les destinataires). En poursuivant cette analyse, il faut alors admettre qu'un objet de discours peut n'être considéré ni comme contestable ni comme problématique; dans ce cas, cet objet se présente comme neutre ou neutralisé, et le développement de ses propriétés s'effectue en un segment de texte que l'on qualifie parfois de simplement informatif ou encore de purement expositif. Comme les scripts, les segments de ce type sont certes organisés, mais cette organisation ne se réalise pas en une séquence conventionnelle; elle se réalise en une des (autres) formes de schématisations constitutives de la logique naturelle (définition, énumération, énoncé de règles, chaîne causale, etc.), schématisations qui peuvent être considérées comme le degré zéro de la planification des segments de l'ordre de l'EXPOSER. En voici deux exemples, le premier (14) extrait d'un manuel et dont la schématisation relève de la définition; le second (15) extrait d'un dictionnaire, et dont la schématisation relève de l'énoncé de règles.

(14)

LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE AU SENS STRICT

Sous sa forme spécifique (la plus «forte»), la méthode expérimentale n'utilise que des variations «provoquées» des conditions de l'expérience. C'est l'expérimentateur qui modifie à son gré la condition dont l'hypothèse permet d'attendre qu'elle joue le rôle de cause («variable indépendante»). Il observe les effets de cette modification sur la conduite étudiée («variable dépendante») [...]

Mais l'expérimentateur ne peut pas toujours manipuler à son gré les variables indépendantes, lorsque celles-ci sont constituées par l'âge, le sexe, le niveau d'intelligence, l'origine socio-économique, etc. Aux variations «provoquées» se substituent alors des variations «invoquées».

(M. Reuchlin, *Psychologie*, p. 30)

(15)

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

I. Participe passé employé sans auxiliaire. Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde (comme l'adjectif) en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : des fleurs PARFUMÉES.

II. Participe passé employé avec «être». Le participe passé des verbes passifs et de certains verbes intransitifs conjugués avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : l'Amérique a été DÉCOUVERTE par Christophe Colomb; nos amis sont VENUS hier.

III. Participe passé employé avec «avoir». Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le complément direct du verbe, quand ce complément le précède : je me rappelle l'ÉLÉPHANT que j'ai LUE.

(*Nouveau petit Larousse en couleur*, p. 670).

La planification de tout segment de texte peut donc être réalisée, soit selon la forme minimale des schématisations et des scripts, soit sous la forme d'une des six séquences présentées plus haut. Et la mise en séquence d'un segment de texte atteste de l'existence d'une opération à caractère dialogique (créer une tension, faire voir, faire agir, régler un problème, convaincre, réguler l'interaction) qui se superpose, localement, aux opérations constitutives des mondes discursifs auxquels s'articulent par ailleurs les segments concernés.

4. Types de discours et planification

Les éléments d'analyse qui précèdent nous permettent d'aborder maintenant de manière plus systématique le problème des interactions entre types de discours, séquences et autres formes de planification.

La planification dans l'ordre du RACONTER

Pour les récits *interactifs* et les *narrations*, la planification du contenu thématique peut s'effectuer selon trois modalités, qui peuvent alterner et se combiner de multiples manières : le **script**, la **séquence narrative** et la **séquence descriptive**. Le script organise le contenu thématique selon un ordre qui est censé refléter la chronologie effective des événements racontés ; les séquences narrative et descriptive constituent par contre des formes de planification plus conventionnelles, par lesquelles les événements sont organisés en **phases**, et qui sont sous-tendues par une opération à caractère dialogique (respectivement, créer une tension et faire voir en guidant le regard du destinataire).

Si ces trois formes de planification peuvent apparaître aussi bien dans les récits interactifs que dans les narrations, on observera cependant que les scripts sont nettement plus fréquents dans les récits, alors que les deux séquences sont surtout attestables dans les narrations. Il s'agit là d'un premier phénomène d'interaction.

Par ailleurs, comme nous l'avons noté plus haut, la séquence descriptive doit être considérée comme *seconde* ou *rapportée*, dans la mesure où elle s'articule généralement à des segments organisés en script ou en séquence narrative. La probabilité d'apparition d'une séquence descriptive est cependant à l'évidence plus grande dans le second cas, et il s'agit là d'un second phénomène d'interaction.

La planification dans l'ordre de l'EXPOSER

Pour les discours de cet ordre, il convient de distinguer tout d'abord les segments de texte dialogués et les segments monologués.

Les segments de **dialogue** ne sont attestables que dans le type *discours interactif*, et ils sont, dans la règle, organisés selon la **séquence dialogale**. Le caractère tautologique de cette appellation est certes malencontreux, mais il constitue surtout un indice du statut très particulier de cette forme de planification. A la différence des autres séquences, la séquence dialogale ne relève pas d'une convention proprement linguistique ; sa structure constitue avant tout un décalque de la structure d'échange à laquelle le texte s'articule.

Les segments de **monologue** peuvent apparaître dans tous les types de l'ordre de l'EXPOSER : *discours interactif*, *discours théorique* et *type mixte interactif-théorique*.

Pour chacun de ces types de discours, la planification du contenu thématique peut s'effectuer selon cinq modalités, susceptibles de se combiner de diverses manières : la **schématisation**, la **séquence explicative**, la **séquence argumentative**, la **séquence descriptive** et la **séquence injonctive**. A l'instar des scripts, les schématisations organisent le contenu thématique selon un ordre séquentiel qui est censé refléter les étapes des procédés de raisonnement relevant de la logique naturelle. Les quatre séquences constituent par contre des formes de planification plus conventionnelles, par lesquelles les informations évoquées sont organisées en **phases**, et qui sont sous-tendues par une opération à caractère dialogique (respectivement : régler un problème, convaincre, faire voir en guidant le regard, faire agir le destinataire).

Si ces cinq formes de planification peuvent, en principe, apparaître dans les trois types de l'ordre de l'EXPOSER, on notera cependant que les séquences proprement dites y ont un taux d'occurrence relativement faible, sans commune mesure avec le taux d'occurrence des séquences narratives dans les types de l'ordre du RACONTER. Les discours de cet ordre sont majoritairement organisés sous forme de schématisations, dans le cadre desquelles les séquences viennent s'insérer, localement et brièvement. Et si certains types

sont parfois complètement organisés selon les séquences argumentative ou injonctive, rares sont les types complètement organisés selon les séquences explicative ou descriptive.

On relèvera ensuite un phénomène d'interaction très net et en quelque sorte inversé par rapport à ce qui était observable dans l'ordre du RACONTER : les schématisations sont largement dominantes dans les discours théoriques (elles y sont éventuellement accompagnées de séquences descriptives), alors que les séquences argumentative, explicative et injonctive apparaissent surtout dans les discours interactifs et dans les discours mixtes. Ce phénomène découle du fait que ces séquences sont nettement orientées par le but spécifique poursuivi à l'égard du destinataire (lui faire comprendre, le convaincre, le faire agir), et qu'elle s'intègrent donc mieux aux discours témoignant d'une implication partielle ou complète de la situation matérielle de production.

On rappellera enfin que les séquences descriptives attestables dans ces types de discours sont, elles-aussi, généralement *secondes* ou *rapportées*; elles s'inscrivent la plupart du temps en appui à des séquences argumentative ou explicative.

L'analyse qui précède fait apparaître que les récits interactifs et les narrations sont organisés selon deux formes de planification majeures, et propres à l'ordre du RACONTER : une forme minimale (le script) et une forme plus conventionnelle (la séquence narrative). Les discours interactifs dialogués sont organisés selon la seule séquence dialogale. Les discours théoriques, les discours mixtes interactifs-théoriques et les discours interactifs monologués sont quant à eux organisés en quatre formes de planification majeures et propres à l'ordre de l'EXPOSER : une forme minimale (la schématisation) et trois formes plus conventionnelles, qui présentent la plupart du temps un caractère local (séquences argumentative, explicative et injonctive).

La séquence descriptive est la seule forme de planification commune aux deux ordres; outre cette non-spécificité, elle présente un caractère *second*, dans la mesure où elle s'articule généralement à une autre séquence. Et cette double singularité justifie un ultime commentaire.

Le problème de la description

Rappelons que certains chercheurs, comme Adam (1992), dès lors qu'ils définissent les *types de texte* par la forme de séquentialité qu'ils exhibent, considèrent que la description constitue un type spécifique, au même titre que la narration ou le discours interactif, par exemple. Rappelons également que nous avons, pour notre part, adopté une position différente, qui consiste à définir d'abord quatre grands types de discours, sur la base de critères socio-énonciatifs indépendants des critères de planification, et ensuite seulement à identifier la ou les séquences qui y apparaissent éventuellement. Dans cette perspective, la description constitue une forme d'organisation séquentielle susceptible de s'insérer dans des types de discours différents.

C'est à l'intérieur des discours de l'ordre du RACONTER, et plus particulièrement dans le cadre même de la séquence narrative, que la tradition et l'usage identifient habituellement (et aisément) des séquences descriptives. Cette articulation entre segments proprement narratifs et segments descriptifs peut alors être analysée de la manière suivante. En anticipant sur l'étude des mécanismes de *cohésion verbale* (cf. Chap. 8), on peut distinguer, dans la plupart des segments de récit ou de narration, d'une part des phrases exprimant la *progression* chronologique des événements et d'autre part des phrases qui présentent plutôt certaines caractéristiques du cadre dans lequel s'inscrit cette progression. En voici un exemple.

Aimée entra dans le studio, qui était clair et spacieux. Ses valises à peine posées, elle s'allongea sur le lit et s'endormit aussitôt.

Dans ce segment, la subordonnée relative (en italiques) fournit des indications sur le cadre et est qualifiée pour cette raison de phrase d'*arrière-plan*, alors que les phrases principales relatent la chronologie des événements et sont qualifiées de phrases d'*avant-plan*. Réexaminons maintenant l'exemple (3) proposé plus haut:

Aimée porta ses bagages jusqu'au bout du hall, prit l'ascenseur et trouva son studio au troisième étage. *C'était une assez belle pièce d'une vingtaine de mètres carrés [...]. Une sorte de cloison coulissante en accordéon séparait la cuisinette du studio proprement dit. [...]. Dans le studio il y avait un lit à deux places recouvert d'un couvre-lit écossais [...]. Les murs étaient blancs, la moquette grise anthracite. [...]. Sur le balcon large, il y avait encore deux fauteuils de jardin et une table ronde de jardin, en fer peint en blanc [...]. Dans l'ensemble ça pouvait aller.* Aimée défit ses bagages, rangea ses vêtements et ses autres affaires.....

(J.-P. Manchette, *Fatale*, pp. 26-27)

Dans ce segment, l'énoncé débutant par *C'était une assez belle pièce* marque le début de ce que chacun reconnaîtra comme une description, c'est-à-dire comme une suite de phrases fournissant des informations spatialement organisées à propos du thème-titre (*son studio*) inclus dans la dernière des trois phrases d'*avant-plan* qui précèdent (*porta, prit, trouva*). Cette séquence constitue en réalité un développement (une dilatation) des informations situées à l'*arrière-plan*, et elle s'inscrit en continuité avec cet *arrière-plan*, comme en atteste l'utilisation différenciée du PS (pour l'*avant-plan*) et de l'IMP (pour l'*arrière-plan* et la description). Les séquences descriptives de ce type doivent donc être considérées comme des éléments constitutifs des types *récit interactif* ou *narration*; elles sont articulées à (ou dépendantes de) la séquence narrative, dont elles développent certains aspects, et c'est la raison pour laquelle nous les avons considérées comme des séquences *secondes* ou *rapportées*.

Si la plupart des descriptions sont ainsi intégrées à la narration ou au récit, certaines d'entre elles peuvent cependant parfois s'en détacher complète-

ment et devenir des entités textuelles autonomes, comme c'est le cas dans le genre *portrait*. On pourrait discuter longuement du statut de ce genre, qui présente à l'évidence un aspect scolaire et propédeutique. Dans la mesure cependant où les caractéristiques linguistiques du portrait sont identiques à celles observables dans les descriptions incluses dans les récits ou les narrations, nous considérerons simplement que ce genre est entièrement constitué d'une séquence descriptive (plus ou moins artificiellement) détachée de son cadre narratif «naturel».

Dans l'ordre de l'EXPOSER, les discours théoriques ou les discours mixtes peuvent contenir aussi certains segments qui organisent des informations relatives à un objet, à un événement ou à une situation; en voici un exemple:

(16)

La structure observée de la planète Mars est double : on voit, d'une part, des zones statiques qui demeurent toujours les mêmes, désertiques très certainement, rougeâtres, et d'autre part, des zones de coloration variable en fonction des saisons, au contraire des précédentes, devenant de plus en plus foncées au fur et à mesure que la saison chaude avance. Comme les calottes glacières fondent [...], on pense que cela peut s'expliquer...

(Ch.-N. Martin, *Le cosmos et la vie*, p. 145).

Un tel segment nous paraît devoir être considéré comme une autre sorte de séquence descriptive. Il s'agit certes bien d'une description, dans la mesure où, à partir d'un thème-titre (*La structure de la planète Mars*), les informations supplémentaires sont organisées selon un plan spatial; mais cette description est néanmoins *autre*, dans la mesure où elle présente les caractéristiques linguistiques propres au discours théorique dans lequel elle est englobée (emploi du temps PR, présence de divers organisateurs logiques). Et cette séquence descriptive est ici aussi *seconde*, dans la mesure où elle s'articule à une séquence explicative dominante (cf. la fin de l'extrait).

Si l'ensemble des descriptions sont donc organisées selon un modèle commun de séquentialité, les unités linguistiques qui y apparaissent varient d'ailleurs en fonction du type de discours dans lequel elles s'insèrent. Dès lors, si l'on se propose d'étudier la description du seul point de vue de sa planification interne, on peut considérer qu'elle constitue une entité unique; mais si l'on centre l'analyse sur la valeur des unités linguistiques qu'elle comporte, il y a lieu d'y distinguer des entités différentes, qui sont largement déterminées par les types de discours dans lesquels elles s'insèrent.

4. Le statut des plans de texte

En nous situant maintenant au niveau global du texte relevant d'un genre, il convient d'abord de rappeler que celui-ci peut être composé d'un seul type de discours, mais qu'il est plus fréquemment constitué de plusieurs types de discours emboîtés.

Dans le premier cas, le plan de texte se confond évidemment avec le plan du discours qu'il comporte, et il peut être défini comme la combinaison des formes de planification qui y sont attestables.

Dans le second cas, dans la mesure où le texte constitue un tout cohérent, on peut y identifier un type de discours dominant (ou *type majeur*) et des types de discours secondaires (ou *types mineurs*). Dans la plupart des romans, par exemple, le type majeur est la narration, et les types mineurs sont les diverses formes de discours interactif rapporté, qui apparaissent en une phase déterminée de la forme de planification attestable dans la narration. On observe alors un double phénomène de subordination: d'une part, le monde discursif correspondant au type mineur est subordonné au monde discursif du type majeur, et d'autre part le type mineur constitue une *dilatation* d'une des phases de la planification du type majeur. En outre, dans le type mineur (dans le discours direct en particulier) peuvent encore être insérés des segments relevant d'un autre type (du récit interactif, par exemple) et le même phénomène de double subordination se

reproduit en cascade. De manière analogue, dans la plupart des *monographies scientifiques*, le type majeur est le discours théorique, organisé en une succession de schématisations, et des narrations peuvent apparaître, au titre de types mineurs, en une phase précise de l'une de ces schématisations. Et l'on observe à nouveau le phénomène de double subordination décrit plus haut: d'une part, le monde discursif de la narration est subordonné au monde du discours théorique, et d'autre part la narration constitue une dilatation d'une des phases de la schématisation organisant le discours théorique. On pourrait analyser encore de la même manière la structure des *conversations*, qui ont comme type majeur le discours interactif, organisé en une séquence dialogale, mais qui peuvent comporter des types mineurs (récit interactif ou discours théorique), dont les mondes sont subordonnés au monde du type majeur et qui s'insèrent en une phase précise de la séquence dialogale qui l'organise.

Ces exemples montrent que lorsqu'un texte comporte plusieurs types de discours, le plan général qui l'organise est généralement d'une redoutable complexité.

Au plan technique ou linguistique, on peut certes tenter de reconstruire *a posteriori* le plan d'un texte singulier; en identifiant d'abord les formes de planification à l'oeuvre dans le type de discours majeur; puis en identifiant les phases de cette planification majeure en lesquelles s'insèrent les types de discours mineurs; en analysant ensuite les formes de planification attestables dans ces types mineurs; et en identifiant encore les éventuels mécanismes de subordination attestables dans ces types mineurs, et ainsi de suite. Mais dans la mesure où les combinaisons possibles des types de discours et des formes de planification internes sont pratiquement illimitées, il paraît illusoire de tenter une conceptualisation globale des plans de texte, de prétendre les catégoriser et les classer. Et cette impossibilité n'est sans doute pas sans rapport avec l'impossibilité de classement des genres

de textes mêmes, que nous avons évoquée à plusieurs reprises. Il découle de cette *situation* que la notion de **plan de texte** n'est généralement utilisée qu'en un sens *faible*, ou non technique. Comme nous l'avons fait nous-même dans l'analyse du texte-exemple du chapitre 4, le plan général d'un texte est décrit, non sur la base d'une analyse détaillée des types de discours et des diverses formes de planification qu'il combine, mais sous la forme d'un *résumé du contenu thématique*, qui fait précisément abstraction de la plupart de ces formes techniques de structuration interne du texte.

Seconde synthèse intermédiaire

1. L'infrastructure d'un texte

Dans notre analyse de l'architecture interne des textes, nous nous sommes centré jusqu'à présent sur le niveau «profond», que nous avons qualifié d'*infrastructure*, et qui est composé du plan général du texte, des types de discours que ce texte combine, ainsi que des séquences et des autres formes de planification qui y sont attestables.

Le plan général d'un texte peut prendre des formes extrêmement variables. D'abord parce qu'il dépend du *genre* dont ce texte relève, et que les genres sont en nombre tendanciellement illimité. Ensuite parce qu'il dépend des divers facteurs qui confèrent à un texte empirique son irréductible singularité: sa taille, qui peut aller du couple d'énoncés à l'ouvrage de plusieurs milliers de pages; la nature de son contenu thématique; ses conditions externes de production (type de support, variantes oral-écrit et dialogal-monologal), etc. Enfin et surtout parce que ce plan général est surdéterminé par la combinatoire spécifique des types de discours, des séquences et des autres formes de planification apparaissant dans le texte. Dès lors, si l'on se propose de décrire un plan de texte en tenant compte de cette combinatoire des formes d'organisation linguistique, on ne peut

qu'aboutir à des schémas très complexes, qui d'une part n'apportent aucunes informations supplémentaires eu égard à celles que fournit l'analyse des types de discours et des formes de planification, et qui d'autre part résistent à toute tentative de catégorisation et de classement.

En conséquence de ce qui précède, les deux dimensions majeures de l'infrastructure se trouvent être les types de discours et les formes de planification locale, et l'un des problèmes qui se posent alors est celui de leur importance respective: l'infrastructure est-elle d'abord déterminée par la combinatoire des types de discours ou d'abord déterminée par la combinatoire des formes de planification? Si la théorie développée par Adam définit le texte par la combinaison des types de séquences qui y sont attestables, et accorde donc de fait une importance primordiale aux processus de planification, nous avons, pour notre part, soutenu la thèse inverse de la prééminence des types de discours. Thèse qui se fonde d'une part sur le fait que si tout texte est nécessairement composé de types de discours, reposant sur les opérations constitutives des mondes discursifs, les séquences telles qu'Adam les définit n'y apparaissent qu'éventuellement, au titre de manifestations d'opérations supplémentaires, à caractère dialogique. Et thèse qui découle d'autre part du constat selon lequel la distribution des types de séquences est largement (mais pas complètement) déterminée par les types de discours.

Les types de discours sont des formes d'organisation linguistique, en nombre limité, dont sont composés, selon des modalités diverses, tous les genres textuels.

Un même type de discours peut donc apparaître comme élément constitutif de nombreux genres différents. La *narration*, par exemple, apparaît généralement comme type majeur dans les genres roman, nouvelle, conte, polar, etc., mais elle peut aussi apparaître comme type mineur dans les

genres encyclopédie, manuel, monographie scientifique, etc. Le discours *interactif* apparaît comme type majeur dans les genres conversation, interview, pièce de théâtre, etc., mais il apparaît tout aussi fréquemment comme type mineur dans les genres romans, conte, nouvelle, etc.

Ces types de discours sont d'abord identifiables *en surface*, en tant que types linguistiques définissables par les configurations d'unités spécifiques qui sont susceptibles d'y apparaître. Ces configurations, qui sont propres à chaque langue naturelle, sont elles-mêmes les traces des opérations psychologiques plus générales par lesquelles se constituent les mondes discursifs. Aux entités superficielles que constituent les types linguistiques correspondent donc des architypes, ou types abstraits et universels, définissables par ces mêmes opérations psychologiques. Si nous avons retenu l'hypothèse de l'existence de quatre types de discours fondamentaux, nous avons dû admettre également l'existence de certains types mixtes, ainsi que de variantes internes aux types; et nous avons dû admettre plus généralement que notre délimitation des types restait partiellement insatisfaisante, et qu'elle ne devait en conséquence être exploitée qu'au titre d'instrument d'analyse, heuristique et amendable.

Ce caractère approximatif de la définition des types linguistiques tient au fait que ceux-ci se modifient nécessairement avec le temps, notamment sous l'effet des modifications qui affectent les genres textuels dans lesquels ils s'inscrivent. Comme nous l'avons évoqué (cf. Chap. 5, p. 217), les caractéristiques du type *narration en français* sont peut-être en train d'évoluer sous l'effet de la volonté délibérée de certains auteurs de modifier le statut et la finalité du genre roman, et l'on sait par ailleurs que la spécialisation de l'usage du PS pour ce type de discours est un phénomène historique, que l'on peut situer à la fin de la période du *Moyen Français*. Les types linguistiques évoluent en réalité parce qu'ils ont, comme les genres, le statut de modèles, disponibles dans l'interdiscours de la langue. Lorsqu'il sollicite un de ces modèles pour construire son texte, l'agent

producteur a toujours la possibilité de l'adapter et de le transformer. Ces transformations des types sont cependant plus rares que celles qui affectent les genres; dès lors qu'ils sont conditionnés par les ressources linguistiques disponibles en langue, et que ces ressources sont à la fois limitées et systémiques, les types de discours ne se modifient que sous des aspects très limités, ce qui justifie et l'importance que nous leur avons attribuée et la démarche de classement que nous leur avons appliquée.

Les **séquences** sont ces formes de *planification conventionnelle*, elles-aussi en nombre restreint, qui peuvent être attestées à l'intérieur d'un type de discours. Sous-tendues par des opérations à caractère *dialogique*, elles organisent une partie ou la totalité des énoncés relevant d'un type, selon un plan linguistiquement marqué, qui se superpose à la linéarité première de tout segment de texte. Ce plan comporte un nombre *n* de **phases** (ou «paquets» d'énoncés), explicitement délimitées et donc identifiables, et qui se succèdent dans l'ordre requis par l'objectif spécifique que de l'agent producteur poursuit à l'égard de ses destinataires.

Les séquences narratives ne sont attestables que dans les récits interactifs et les narrations; les séquences explicatives, argumentatives et injonctives ne sont attestables que dans les discours théoriques et les discours interactifs monologués; les séquences dialogales ne sont attestables enfin que dans les discours interactifs dialogués. Les séquences descriptives quant à elles peuvent apparaître aussi bien dans les types de l'ordre du RACONTER que dans certains types de l'ordre de l'EXPOSER, mais si elles s'y organisent selon un plan hiérarchique commun, elles y présentent cependant des caractéristiques spécifiques (dans l'emploi des organisateurs et des temps du verbe) qui permettent de les différencier.

Les **scripts** et les **schématisations** constituent d'autres formes de planification, plus élémentaires. Les scripts sont propres aux types de l'ordre du RACONTER; ils y organisent les énoncés en un ordre chronologique simple,

qui est censé reproduire l'ordre des événements constitutifs de la diégèse. Les schématisations sont propres aux discours théoriques et aux discours interactifs monologués, et elles y organisent les unités d'information selon des procédés relevant de la logique naturelle. Selon les cas, les scripts et les schématisations peuvent organiser la totalité d'un segment relevant d'un même type, ou ils peuvent y apparaître en juxtaposition avec des séquences. On observera encore qu'en raison de sa dépendance directe à l'égard de la structure externe de la conversation (rites d'interaction, règles de tours de parole, etc.) et à l'égard des types d'actes de langage qui s'y succèdent, la séquence dialogale constitue la seule forme de planification attestable dans les discours interactifs dialogués.

2. Homogénéité et hétérogénéité textuelles

Dans notre présentation synoptique du chapitre 4, nous avons évoqué une quatrième dimension de l'infrastructure: celle des modalités d'articulation des types de discours en un tout textuel. Avec le nombre et la diversité des types eux-mêmes, ces modalités d'articulation constituent les éléments essentiels qui permettent d'appréhender l'homogénéité-hétérogénéité des textes.

Peuvent être considérés comme **homogènes** les exemplaires de texte qui ne sont composés que d'un seul et même type de discours. Relèvent de ce premier sous-ensemble les exemplaires du genre conte, roman, nouvelle, etc., qui ne sont composés que du seul type *narration*, et dans lesquels n'apparaissent donc aucun segment de *discours rapporté* ni aucun segment de *commentaire d'auteur*. En relèvent également les exemplaires du genre encyclopédie, dictionnaire, etc., qui ne sont composés que du seul type *discours théorique*, et dans lesquels n'apparaissent ni segments de *discours interactif* ni segments de *narration*. En relèvent encore les exemplaires du genre fait divers construits avec le seul type *récit interactif*, etc.

On notera que les textes homogènes sont relativement rares, dans la mesure où la plupart des genres ont précisément été élaborés par composition de types différents (que l'on songe notamment à la présence quasi nécessaire du discours rapporté dans le genre roman). Et l'on observera enfin que les textes homogènes sont nécessairement plutôt courts; plus un texte est long, plus il est probable d'y voir apparaître des types de discours différents.

Peuvent être considérés comme hétérogènes les exemplaires de texte qui sont composés de plusieurs types de discours. De tels textes comportent quasi nécessairement un type majeur et un ou plusieurs types mineurs ou subordonnés (d'autres types pouvant d'ailleurs être subordonnés à ces types mineurs, en un processus d'emboîtement potentiellement infini). Et l'articulation d'un type mineur au type majeur peut s'effectuer selon deux modalités générales: l'enchâssement et la fusion.

Dans l'articulation par enchâssement, les types de discours demeurent clairement délimités et ordonnés, et l'on observe la présence de diverses marques, lexicales, morphosyntaxiques ou typographiques, qui explicitent la relation de subordination du type mineur au type majeur. Dans l'exemple (1), un discours interactif direct est enchâssé dans une narration, et cet enchâssement est marqué par les renvois à la ligne, les guillemets et les tirets, ainsi que par un verbe de parole (*soupira*). Dans l'exemple (2), une narration est enchâssée dans un discours théorique, et cet enchâssement est marqué par un syntagme nominal (*l'histoire du métro de Paris*), qui constitue une sorte de thème-titre du type mineur.

(1)

Ils avaient eu tous deux la même idée. Ils s'avancèrent lentement dans le corridor [...]

" Dans l'ensemble qu'en penses-tu?

— Ma foi, elle peut bien avoir vu une quelconque prostituée, puis, lisant le journal, s'être imaginé le reste. Ou s'être tout imaginé. Mais il y a le détail de l'étoile: pourquoi l'avoir modifié?

— Justement.

— Eh bien, je ferai un saut chez elles dès que je pourrai. Au point où j'en suis, j'irais interroger Blanche-Neige et les sept nains.

— Nous faisons revenir Bauchiero?

— C'est plus sûr", soupira De Palma en regardant l'heure.

Il ouvrit la porte, ordonna au brigadier ...

(Fruttero & Lucentini, *La femme du dimanche*, pp. 217-218)

(2)

Dire que l'Histoire est un perpétuel recommencement est un poncif. Il s'applique pourtant parfaitement au phénomène ci-dessus si on lui compare l'histoire du métro de Paris. De 1856 à 1900 une équipe de visionnaires préconisa la création d'un chemin de fer souterrain à Paris. Au bout de quarante-quatre ans de lutte, ces pionniers réussirent à se faire entendre. Mais les Français étaient si peu sûrs du résultat qu'il fallut faire appel à des capitaux belges pour les premiers investissements. Quant aux auteurs des projets du métro, ils furent écartés des premières réalisations.

(M. Ragon, *Les cités de l'avenir*, p. 60)

Dans l'articulation par fusion, les types de discours s'intègrent les uns aux autres, selon des modalités variables.

On pourrait admettre que le type mixte interactif-théorique constitue un exemple particulier de cette articulation par fusion. Comme nous l'avons relevé (cf. Chap. 5, pp. 194-196), ce type mixte est attestable dans les textes du genre exposé scientifique, ouvrage didactique, etc., et il découle de la double contrainte qui s'exerce sur leur auteur; celui-ci doit présenter des informations qui constituent à ses yeux des vérités autonomes et qui s'inscrivent en conséquence dans les coordonnées d'un monde théorique; et il doit simultanément tenir compte des récepteurs, les solliciter, et s'inscrire ainsi dans les coordonnées d'un monde interactif.

Dans les autres exemples, on peut, comme dans l'articulation par enchâssement, distinguer un type majeur et un type mineur, mais ce dernier s'intègre cette fois au type majeur, et en porte d'ailleurs certaines des marques linguistiques spécifiques.

Le discours indirect et le discours indirect libre se caractérisent par l'intégration d'un segment de discours interactif dans un discours majeur, qui est

la plupart du temps de type récit interactif ou narration. Comme le montrent les exemples qui suivent, dans le discours indirect, cette intégration se marque à la fois par la présence de verbes de parole dans le discours majeur et par l'insertion du discours mineur dans une subordonnée complétive, et le paradigme des temps du discours rapporté reproduit celui du discours majeur. Dans le discours indirect libre, l'intégration s'effectue sans subordination, mais le paradigme des temps du discours rapporté reproduit également celui du discours majeur.

- Discours indirect (exemple e16 du chapitre 5)

Il assura qu'ils étaient suivis et leurs propos soigneusement enregistrés. Que leur entourage était interrogé, tel témoignage zélé ou malintentionné pouvait fort bien leur valoir quelques années supplémentaires d'ennui. Puis il louvoya de nouveau vers des futilités et, venu l'instant de nous séparer, déclara qu'il avait été content de me voir.

(M. Kundera, *La plaisanterie*, p. 183)

- Discours indirect libre (exemple e19 du chapitre 5)

Enfin, elle rassembla ses idées. Elle se souvenait ... *Un jour avec Léon ..Oh! comme c'était loin ... Le soleil brillait sur la rivière et les clématites embaumaient.* Alors, emportée dans ses souvenirs comme dans un torrent qui bouillonne, elle arriva bientôt à se rappeler la journée de la veille.

(G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 361)

Si, comme le montrait l'exemple (2), le type mineur narration peut être enchâssé dans un discours théorique, il peut également y être intégré par fusion; et il comporte dès lors à la fois des traces du type narratif propre (temps des verbes et/ou organisateurs temporels) et des traces du type théorique englobant (organisateur logiques), comme le montre l'extrait qui suit (exemple e20 du chapitre 5).

L'interprétation relativiste dut attendre la renaissance du protectionnisme en Europe et les débuts de l'Ecole Historique Allemande. Les premiers, Roscher, Schmoller et leurs disciples anglais, Cunningham et Ashley, s'attachèrent à la défense des politiques mercantilistes, en montrant qu'elles sont parfaitement rationnelles si on les considère comme les moyens appropriés à certaines fins, c'est-à-dire des fins d'autarcie et d'affirmation du

pouvoir de l'Etat, et ces fins elles-mêmes furent alors présentées comme raisonnables pour leur époque.

(M. Blaug, *La pensée économique*, p. 18)

Notons pour terminer que, bien que consacrées par l'usage, les notions de *texte homogène* et de *texte hétérogène* peuvent prêter à confusion, parce qu'elles sont porteuses des connotations positives et négatives respectivement associées à l'homogénéité et à l'hétérogénéité. Ces connotations pourraient notamment conduire à penser que l'homogénéité est la norme et l'hétérogénéité l'exception. Or, comme nous l'avons souligné, les textes hétérogènes, sous leurs diverses formes, sont largement majoritaires, alors que les textes homogènes ne constituent que des exceptions. Mais ces textes homogènes existent néanmoins, et ils peuvent utilement être exploités dans le cadre d'une démarche didactique délibérément centrée sur les caractéristiques linguistiques propres à un type de discours donné.

3. Bref retour sur les genres et leur classement

Dans l'approche que nous avons développée, tout texte empirique constitue un exemplaire de genre, qui est nécessairement composé d'un ou de plusieurs types de discours, et qui est nécessairement planifié, cette planification se réalisant éventuellement en une ou plusieurs séquences conventionnelles. Les combinaisons des types de discours et des formes de planification étant pratiquement illimitées, y compris au sein d'un même genre, il en résulte que les genres ne peuvent être *directement* définis et classés en fonction des caractéristiques linguistiques qui y sont attestables.

Il paraît néanmoins possible de définir et de classer *indirectement* les genres, en prenant comme critère les sortes d'action langagière qu'ils sémiotisent. Toutefois, comme nous l'avons noté (cf. Chap. 3, pp. 103-106), dans l'intertexte d'une langue naturelle donnée, plusieurs genres de texte se trouvent généralement adaptés et pertinents pour une même situation d'action.

Dès lors, cette forme de définition indirecte ne peut aboutir qu'à l'identification des *familles* de genres indexés à une même situation d'action, et les classements de cette sorte comportent nécessairement de multiples intersections.

Il paraît possible encore de définir et de classer *indirectement* les genres, en tenant compte des modalités récurrentes de composition des types de discours et des types de séquences qui y seraient attestables. C'est cette procédure de classement indirect qui semble mise en oeuvre lorsque l'on parle de *genres narratifs* ou de *genres expositifs*. De tels classements procèdent en réalité par regroupement des divers genres qui ont comme type majeur, dans le premier cas la narration, dans le second le discours théorique monologué. Et c'est la même procédure indirecte qui paraît à l'oeuvre lorsque l'on parle de *genres argumentatifs* ou de *genres explicatifs*; le classement procède ici d'un regroupement des genres qui se trouvent saturés en séquences argumentatives ou en séquences explicatives.

On notera enfin que les *prototypes* de séquences sont, comme les genres et les architypes discursifs, présents dans l'intertexte d'une langue, et ont donc le statut de *modèles* disponibles pour les agents producteurs et lecteurs de textes. Dès lors si, comme nous l'avons vu, les séquences ne sont généralement observables dans un texte qu'au titre de modalité locale de planification, elles peuvent cependant aussi être utilisées par l'agent récepteur comme *guides de lecture* de la totalité du texte. L'exploitation des prototypes de séquences en production se traduit donc par des formes de planification linguistiquement marquées, alors que leur exploitation dans le processus de lecture peut s'effectuer en une reconstruction qui transcende les formes linguistiques empiriquement attestables.

Les mécanismes de textualisation ; connexion et cohésion nominale

1. Les mécanismes de textualisation

Quelles que soient la diversité et l'hétérogénéité des composants de son infrastructure, un texte empirique constitue néanmoins un tout cohérent, une *unité communicative* articulée à une situation d'action, et destinée à être comprise et interprétée comme telle par ses destinataires; et cette *cohérence* générale procède de la mise en oeuvre des mécanismes de textualisation d'une part, des mécanismes de prise en charge énonciative d'autre part.

Les mécanismes de prise en charge énonciative, que nous aborderons au chapitre 9, ont trait à la clarification des *responsabilités énonciatives*, ainsi qu'à l'explicitation des *modalisations* qui s'appliquent à certains aspects du contenu thématique. Visant directement à orienter l'interprétation du texte par ses destinataires, et peu dépendants de l'organisation linéaire du contenu telle qu'elle se présente dans l'infrastructure, ces mécanismes *configurationnels* (par opposition à *séquentiels*) se traduisent par des occurrences locales d'unités linguistiques, et ils contribuent à l'établissement de la *cohérence pragmatique* ou interactive du texte.

Les mécanismes de textualisation sont quant à eux articulés à la progression du contenu thématique, telle qu'elle est appréhendable au niveau

de l'infrastructure. Exploitant des chaînes d'unités linguistiques (ou séries isotopiques), ils organisent les éléments constitutifs de ce contenu en divers *parcours* entrecroisés; ils en explicitent ou marquent les relations de continuité, de rupture ou de contraste; et ils contribuent de la sorte à l'établissement de la *cohérence thématique* du texte.

Dans les analyses qui vont suivre, nous tenterons d'une part de définir, au plan des signifiés, trois sous-ensembles de mécanismes de textualisation, ainsi que les différentes *fonctions* plus spécifiques qui y sont à l'oeuvre, et nous tenterons d'autre part d'identifier, au plan des signifiants, les diverses unités linguistiques qui, en français, réalisent ces fonctions. Ces unités peuvent être désignées par l'expression générique de **marques de textualisation**, et elles s'organisent, comme nous l'avons évoqué, en séries parfois très longues, qui renvoient fréquemment aux mêmes entités référentielles et qui, dans ce cas, sont au moins partiellement redondantes.

En raison de leur finalité même, les mécanismes de textualisation se déploient sur l'ensemble d'un texte, ou sur des parties plus ou moins importantes de celui-ci; ils sont donc susceptibles de *traverser* (ou de *transcender*) les frontières des types de discours et des séquences qui composent le texte (leur fonction est d'ailleurs parfois précisément de marquer les articulations entre ces différents composants). Si les mécanismes doivent ainsi être définis au niveau de l'unité globale que constitue le texte, les marques linguistiques qui les réalisent peuvent cependant varier en fonction des types de discours spécifiques que ces mécanismes traversent. La même fonction peut se trouver réalisée par un ensemble *x* d'unités dans un segment de narration et par un sous-ensemble *y* d'unités dans un segment de discours théorique, et nous aurons donc à examiner les relations d'interaction existant entre chacun des mécanismes et les divers types de discours dans le cadre desquels ils se réalisent.

Les occurrences d'unités que l'on peut considérer comme des marques de textualisation sont concrètement observables dans des phrases ou à la jointure de phrases, et elles exercent généralement aussi (ou *par ailleurs*) un rôle dans l'organisation de ces unités syntaxiques locales. Une même unité de textualisation peut en conséquence être analysée de plusieurs points de vue différents, et en nous inspirant notamment des travaux de Charolles (1994), nous distinguerons trois plans d'analyse, que nous illustrerons à partir de l'exemple qui suit.

(1)

(a) *Le lendemain matin, Julia essaya de téléphoner à Alvaro, sans succès.*
 (b) *Elle n'eut pas plus de chance quand elle chercha à le rejoindre chez lui.* (c) *Elle mit alors un Lester Bowie sur le tourne-disque (d) et alla se faire du café à la cuisine.* (e) *Puis, après une longue douche, elle alluma une ou deux cigarettes.* (f) *Les cheveux mouillés, son vieux chandail tombant sur ses cuisses nues, elle prit un café (g) et commença à travailler sur le tableau.* (h) *La première étape de la restauration consistait à éliminer toute la couche de vernis.* (i) *Le peintre, sans doute soucieux de protéger son oeuvre*

(A. Pérez-Reverte, *Le tableau du maître flamand*, p. 64)

Le premier plan d'analyse a trait à la structuration interne des phrases syntaxiques [numérotées de (a) à (i) dans notre exemple]. Dans une approche centrée sur le *système* de la langue, on peut identifier un ensemble de règles de *micro-syntaxe*, en nombre fini, qui organisent les divers constituants de ces phrases autour du noyau que constitue le syntagme verbal. Et sur la base de ces règles, on peut notamment attribuer des *fonctions syntaxiques* à chacun de ces constituants. A titre d'exemple, dans la phrase (e) de notre extrait, on peut attribuer à l'unité *elle* la fonction de sujet, au syntagme *une ou deux cigarettes*, la fonction de complément du verbe, et au syntagme *après une longue douche*, la fonction de complément de phrase. Un deuxième plan d'analyse a trait au fonctionnement de sous-ensembles de structures (gérondives, infinitives et syntagmes détachés) qui, bien qu'apparaissant à l'intérieur d'une phrase graphique, n'y remplissent pas une fonction définissable selon les règles de la micro-syntaxe. Ces unités

ont un statut *intermédiaire* : d'une part, elles sont dans une relation de dépendance avec (ou sous le contrôle de) une unité dotée d'une fonction syntaxique dans la phrase graphique où elles apparaissent ; d'autre part, elles **mettent en relation** ce constituant interne avec un constituant apparaissant dans une phrase proche. A titre d'exemple, dans la phrase (f), les constituants *les cheveux mouillés* et *son vieux chandail tombant sur ses cuisses nues* remplissent un tel rôle ; ils sont dans un rapport de dépendance (marquée par *son* et *ses* notamment) avec le sujet syntaxique *elle*, et ils marquent également une relation de co-référence partielle avec le constituant *une longue douche* de la phrase (e) qui précède. Le fonctionnement de telles unités relève de règles de **macro-syntaxe**, manifestement moins contraignantes que les précédentes.

Le troisième plan d'analyse concerne enfin les règles d'organisation générale du texte (ou **mécanismes de textualisation**). Dans notre exemple, les unités *le lendemain matin* dans la phrase (a), *alors* dans la phrase (c) et *puis* dans la phrase (e) exercent une fonction relevant de la connexion ; les occurrences successives de *elle*, dans les phrases (b), (c), (e) et (f) exercent une fonction relevant de la cohésion nominale ; et les divers temps des verbes exercent des fonctions relevant de la cohésion verbale. Comme on le constate, certaines de ces unités sont par ailleurs régies aussi par les règles de micro- ou de macro-syntaxe : *le lendemain matin* est une unité de connexion qui assure par ailleurs la fonction syntaxique de complément de phrase en (a) ; *elle* est une unité de cohésion verbale qui assure par ailleurs la fonction syntaxique de sujet des phrases (b), (c), (e) et (f). D'autres unités, par contre, ne remplissent pas de fonction syntaxique définissable et servent donc exclusivement au marquage de la textualisation ; elles se situent la plupart du temps aux jointures des phrases, comme c'est le cas pour *alors* dans la phrase (c) et pour *puis* dans la phrase (e).

Il résulte de cette approche que si certaines unités ont pour fonction exclusive de marquer les mécanismes de textualisation, d'autres unités peuvent

par contre être appréhendées d'une part au niveau des règles de micro- ou de macro-syntaxe, et d'autre part au niveau de la fonction qu'elles remplissent dans le cadre des mécanismes de textualisation.

Les mécanismes de textualisation peuvent être regroupés en trois grands ensembles : la connexion, la cohésion nominale et la cohésion verbale.

Les **mécanismes de connexion** contribuent au marquage des grandes articulations de la progression thématique et ils sont réalisés par un sous-ensemble d'unités que l'on qualifie d'*organiseurs textuels*. Ces organisateurs peuvent signaler les transitions entre les types de discours constitutifs d'un texte ; ils peuvent signaler les transitions entre phases d'une séquence ou d'une autre forme de planification, et ils peuvent encore signaler des articulations plus locales entre phrases.

Si les mécanismes de connexion marquent ainsi des relations entre *structures*, les mécanismes de **cohésion** marquent quant à eux des relations de solidarité ou de discontinuité entre deux sous-ensembles de constituants internes aux structures de phrase : le *prédicat* d'une part, généralement réalisé par un *syntagme verbal* ; les *arguments* d'autre part, essentiellement composés de formes nominales (intégrées à des syntagmes du même nom, ou à des syntagmes prépositionnels) et qui remplissent les fonctions syntaxiques de sujet, complément de verbe, attribut ou complément de phrase.

Les mécanismes de **cohésion nominale** consistent à introduire les arguments et à organiser leur reprise dans la suite du texte ; ils sont réalisés par un sous-ensemble d'unités que l'on qualifie d'*anaphores*. Les séries d'arguments traversant un texte étant généralement en nombre limité (sans quoi le texte serait trop complexe à interpréter), ces procédés concourent dès lors surtout à la production d'un effet de *stabilité* et de *continuité*. Les mécanismes de **cohésion verbale** consistent à établir des relais entre séries de *prédicats*, ou entre séries de *syntagmes verbaux*. Dans ces syntagmes, les unités lexicales (les verbes) contribuent en principe surtout à

l'évolution du contenu thématique et produisent dès lors un effet de progression. C'est alors au niveau des *déterminants du verbe* (temps des verbes et auxiliaires) que se marquent à la fois la distinction entre séries, et les relations de *continuité* et de *discontinuité* internes à chaque série.

Dans ce qui suit, nous aborderons brièvement les mécanismes de connexion et de cohésion nominale, en procédant à une reformulation résumée de travaux linguistiques ou psycholinguistiques beaucoup plus détaillés (cf. notamment Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1989, 1995; Charolles, 1988a, 1988b, 1994; de Weck, 1991; Reichler-Béguelin, 1989, 1993). Les mécanismes de cohésion verbale, qui sont plus complexes, feront quant à eux l'objet d'un chapitre spécifique (Chap. 8).

2. Les mécanismes de connexion

Fonctions et marques de connexion

Les mécanismes de connexion explicitent donc les relations existant entre les différents niveaux d'organisation d'un texte; nous les analyserons de manière descendante: de la structure textuelle globale aux structures phrastiques singulières. Au niveau le plus englobant, ces mécanismes explicitent les articulations du *plan de texte*: ils en délimitent les parties constitutives, et signalent donc éventuellement les différents *types de discours* correspondant à ces parties. Ils assument dans ce cas une fonction de **segmentation**. A un niveau inférieur, ces mécanismes peuvent marquer les **points d'articulation** entre les phases d'une *séquence* ou d'une autre forme de planification; leur fonction spécifique est alors qualifiée de **démarcation** ou de **balisage**. A un niveau inférieur encore, ces mécanismes peuvent expliciter les modalités d'intégration des phrases syntaxiques dans la structure que constitue la phase d'une séquence ou d'une autre forme de planification; leur fonction est alors qualifiée de **empaquetage**. Par extension, on considérera que ce sont ces mêmes mécanismes qui articulent deux ou

plusieurs phrases syntaxiques en une seule phrase graphique, assurant ainsi une fonction de **liage** (juxtaposition, coordination) ou d'**enchâssement** (subordination). L'extrait ci-dessous propose quelques exemples de marquage de ces fonctions spécifiques.

(2)

SEGMENTATION (DISCOURS THÉORIQUE/NARRATION)

[...] en principe, tout, dans la science, est public, toute affirmation est contrôlable, tout résultat expérimental doit pouvoir être vérifié. La manière la plus évidente de le faire est la répétition ou, comme on dit souvent en reprenant un terme anglais, la réplique de l'expérience, et les publications sont supposées donner toutes les informations nécessaires pour pouvoir le faire. Pendant longtemps, probablement jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, il était fréquent que des expériences soient présentées en public, en général devant des sociétés savantes [...]

BALISAGE (DES PHASES D'UNE SÉQUENCE ARGUMENTATIVE)

Remarquons d'abord que certains recourent à l'argument d'autorité, pourtant théoriquement exclus de la science, sont inévitables. Dans l'enseignement, toutes les expériences ne peuvent pas être refaites par les étudiants, qui sont bien obligés de croire ce que disent les professeurs et les manuels [...]

Toutefois, si dans l'enseignement on peut avoir de bonnes raisons de faire confiance à ce qui est accepté par la communauté scientifique, il n'en va pas de même pour les chercheurs qui, eux, n'ont pas les mêmes raisons d'accepter ce qui est avancé [...]

EMPAQUETAGE (DE PHRASES EN UNE MÊME PHASE DE L'ARGUMENTATION)

Répètent-ils alors pour les vérifier tous les résultats qui paraissent dans les revues spécialisées? En fait, il est extrêmement rare que des comptes-rendus de répétition d'expériences paraissent dans des revues scientifiques [...]

ENCHÂSSEMENT

Avant d'être éventuellement vérifié par les collègues, un résultat l'est souvent par son auteur lui-même, qui répète l'expérience, peut-être avec des modifications pour éliminer les hypothèses concurrentes, avant de chercher à les publier [...]

LIAGE

On peut toujours trouver des détails qui permettent de le mettre en doute, et à partir de là de mettre en doute les conséquences que l'on prétend en tirer.

(B. Malatou, *La construction de la science*, pp. 103-108)

Comme le montre cet extrait, le marquage de la connexion est réalisé en français par des unités linguistiques de statuts divers, que l'on peut regrouper en quatre catégories majeures.

- a) Un sous-ensemble d'adverbes ou de locutions adverbiales à caractère transphrastique (*toutefois, en fait, puis, premièrement, d'une part, finalement, en outre, etc.*). La plupart de ces unités ne sont pas régies par les règles de micro-syntaxe et ne remplissent donc pas de fonction syntaxique dans la phrase où elles apparaissent; mais certaines d'entre elles peuvent toutefois y assumer la fonction de complément de phrase (*hier, j'ai rencontré...*). De manière générale, ces unités apparaissent à la jointure des structures de phrase, mais elles peuvent aussi y être intégrées (*Répètent-ils alors pour les vérifier ...*).

- b) Un sous-ensemble de syntagmes prépositionnels, qui sont par ailleurs régis soit par la micro-syntaxe, soit par la macro-syntaxe. Dans le premier cas, ils assument la fonction de complément de phrase (*après trois jours, il rencontra ..*); dans le second, ils ont le statut de structures adjointes (*pour la concrétisation de ce projet, il décida de ...*). Nous rangerons également dans cet ensemble d'une part les structures adjointes qui témoignent de l'enchaînement d'une phrase dans un groupe prépositionnel (*pour réaliser ce projet, il décida de ...*), d'autre part ce sous-ensemble limité de syntagmes nominaux qui fonctionnent comme des syntagmes prépositionnels et qui peuvent prendre le statut de complément de phrase (*un jour, ce matin, le lendemain, etc.*). Comme en a), ces unités apparaissent généralement à la jointure des structures de phrase, mais elles peuvent parfois aussi y être intégrées.

- c) Les coordonnants, c'est-à-dire l'ensemble des conjonctions de coordination, sous leur forme simple (*et, ou, ni, mais, etc.*), ou sous leur forme plus complexe de locution (*c'est alors que, c'est-à-dire, etc.*).

- d) Les subordonnants, ou conjonctions de subordination (*avant de, dès que, parce que, etc.*) qui enchaînent des phrases syntaxiques dans une phrase graphique complexe.

Les marques de connexion relèvent donc de catégories grammaticales¹ (de parties du discours) différentes (adverbe, préposition, nom, coordonnant, subordonnant, etc.); elles s'organisent éventuellement en syntagmes eux aussi différents (syntagme nominal, syntagme prépositionnel); et elles assument éventuellement des fonctions spécifiques dans le cadre de la micro- ou de la macro-syntaxe. Malgré ces différences de statut syntaxique, elles peuvent être regroupées sur la base du critère de la fonction de connexion qu'elles assument au niveau textuel, et c'est en tant qu'elles s'inscrivent dans cet ensemble fonctionnel qu'elles sont qualifiées d'organiseurs textuels.

On peut établir une correspondance partielle entre les catégories d'organiseurs textuels qui viennent d'être identifiées, et les diverses fonctions de connexion évoquées plus haut. Les organisateurs de type a) et b) peuvent marquer aussi bien la segmentation que le balisage des phases d'une forme de planification, et certains d'entre eux (*puis, alors, après cela, etc.*) peuvent aussi expliciter le type de lien existant entre phrases singulières et assurer ainsi une fonction d'empaquetage. Les organisateurs de type c) sont essentiellement dévolus aux fonctions d'empaquetage et/ou de liage, même si certains d'entre eux peuvent parfois assurer une fonction de balisage (*mais, c'est alors que, etc.*). Les organisateurs de type d) assurent enfin nécessairement une fonction d'enchaînement.

Connexion et types de discours

La sélection des occurrences effectives d'organiseurs textuels réalisant l'une ou l'autre de ces fonctions de connexion peut être dépendante du type de discours dans le cadre duquel ces organisateurs s'insèrent. Les

¹ On pourrait cependant considérer que relèvent également des marques de connexion divers procédés para-linguistiques, qui ne sont aisément objectivables qu'à l'écrit: mise en page (titres et sous-titres; découpage en chapitres et en paragraphes) et marques de ponctuation. À l'oral, les marques correspondantes consistent essentiellement en pauses, de longueur variable, et en accentuations intonatives.

quatre catégories que nous avons délimitées sont en effet composées de multiples unités, qui peuvent notamment se différencier par la valeur sémantique dont elles sont porteuses; certains organisateurs ont une valeur plutôt temporelle (*puis, soudain, avant que*), d'autres une valeur plutôt «logique» (*d'une part, en revanche, parce que*); d'autres encore une valeur plutôt spatiale (*en haut, de ce côté, plus loin*). On peut observer alors que les organisateurs à valeur temporelle apparaissent de manière privilégiée dans les discours de l'ordre du RACONTER, que les organisateurs logiques sont plus fréquents dans les discours de l'ordre de l'EXPOSER, et que les organisateurs spatiaux enfin sont caractéristiques des séquences descriptives, quel que soit le type de discours dans lequel ces séquences s'insèrent. Comme la précédente, cette relation de correspondance n'est cependant que *partielle*, ou d'ordre *statistique*. D'une part, certains organisateurs temporels peuvent apparaître dans les types de l'ordre de l'EXPOSER, et corrélativement des organisateurs logiques peuvent apparaître dans les types de l'ordre du RACONTER. D'autre part, nombre d'organisateur n'ont pas de valeur sémantique *a priori*, ou peuvent voir leur valeur transformée du fait même de leur insertion dans un type de discours déterminé; c'est le cas par exemple de l'adverbe *maintenant*, qui peut être doté d'une valeur temporelle dans un récit interactif, mais prendre une valeur de «restriction logique» dans un discours théorique (*Cette analyse est apparemment correcte; maintenant, on pourrait penser que ...*).

3. Les mécanismes de cohésion nominale

Fonctions et marques de cohésion nominale

Comme nous l'avons indiqué, les mécanismes de cohésion nominale explicitent les relations de solidarité existant entre des arguments qui partagent une ou plusieurs propriétés référentielles (ou entre lesquels existe une relation de *co-référence*). Le marquage de ces relations est réalisé par des syntagmes nominaux ou des pronoms, organisées en séries (ou constituant

des chaînes anaphoriques); chacune de ces formes étant par ailleurs insérée dans des structures phrastiques et y assurant localement une fonction syntaxique déterminée (sujet, attribut, complément, etc.).

Deux fonctions de cohésion nominale peuvent être distinguées. La fonction d'**introduction** consiste à marquer l'insertion dans un texte d'une unité de signification nouvelle (ou *unité-source*), qui constitue l'origine d'une chaîne anaphorique. La fonction de **reprise** consiste à reformuler cette *unité-source* (ou *antécédent*) dans la suite du texte.

(3)

(a) *Aimée fit quelques courses, (b) puis Ø monta dans un car Chausson. (c) Pendant le trajet de dix-huit kilomètres, elle feuilleta un journal local. [...]* (d) *Soudain, elle découvrit dans le journal local l'information qu'elle avait vainement cherchée [...]* (e) *Aimée conserva le journal quand elle descendit de l'autocar dans un village de cent ou deux cents feux.*

(J.-P. Manchette, *Fatale*, p. 73).

Dans notre exemple, deux chaînes anaphoriques se superposent. Dans la première, qui concerne le personnage-héros du roman, l'unité-source a été introduite dès le début du texte, et les formes nominales et pronominales constituant la série (*Aimée, Ø, elle, elle, elle, Aimée, elle*) assurent toutes une fonction de reprise de cet antécédent. Dans la seconde chaîne, on observe l'introduction d'une unité-source, qui est marquée par un syntagme nominal indéfini (*un journal local*), et cet antécédent est ensuite repris par une série de syntagmes nominaux définis (*le journal local, le journal*).

Il convient de remarquer que les liens de co-référence qui sous-tendent les chaînes anaphoriques peuvent prendre des allures très différentes. Dans certains cas, on observe, comme dans notre exemple, une identité du contenu référentiel mis en relation par la chaîne anaphorique; mais dans d'autres cas, les éléments de signification reliés peuvent ne partager que l'une ou l'autre propriété référentielle, parfois vague, ou encore n'avoir entre eux que des rapports plus ou moins logiques, relevant notamment

de l'inclusion, de l'association, de la contiguïté, etc. (*Le cèdre est un arbre magnifique; son tronc peut s'élever jusqu'à 50 mètres, ses branches se déploient ...*); dans d'autres cas enfin, la référence commune aux unités mises en relation peut rester totalement indéterminée (*Nul ne n'est persuadé qu'il est seul maître de son destin*²).

Il convient de relever ensuite que l'antécédent d'une chaîne anaphorique n'est pas nécessairement une forme nominale, comme une interprétation erronée du terme de « pronom » pourrait le faire supposer; dans un segment comme *les combats ont repris en Bosnie orientale et ce nouveau développement a conduit ...*, l'anaphore nominale *ce nouveau développement* a comme antécédent la totalité de la phrase qui précède. Et il peut arriver en outre que l'antécédent ne soit pas explicitement verbalisé dans le co-texte; dans ce dernier cas, l'antécédent est une information qui n'est disponible que dans la *mémoire discursive* de l'agent, même si elle a pu être inférée du co-texte.

De manière générale, le marquage de la cohésion nominale est réalisé en français par deux catégories d'anaphores³.

a) La catégorie des **anaphores pronominales**, qui est composée des pronoms personnels, relatifs, possessifs, démonstratifs et réfléchis, et dans laquelle on peut inclure encore la marque Ø [cf. l'énoncé (b) de l'exemple (3)], que l'on peut considérer comme le produit d'une transformation d'effacement d'un pronom. On notera cependant que certaines occurrences de pronoms personnels, en particulier à la 1ère et à la 2ème personne,

² Cet exemple est emprunté à Berrendonner et Reichler-Béguelin (1989). Ces auteurs proposent une analyse approfondie et originale des processus anaphoriques, qui s'inscrit dans un cadre théorique partiellement différent de celui que nous avons adopté, et que nous n'avons en conséquence pas pu intégrer à notre présentation.

³ Chez certains auteurs, ces mêmes unités sont parfois qualifiées de diaphores. L'emploi de ce terme, à valeur générique, permet alors de distinguer deux sous-catégories : les *anaphores proprement dites*, où unités de reprise qui succèdent à l'antécédent; et les *cataphores*, où unités de reprise qui précèdent l'antécédent (*Quand il arriva, Jacques était exténué*). Cette distinction terminologique plus fine n'étant guère consacrée par l'usage, nous nous en tiendrons à l'appellation générale d'*anaphore*.

peuvent ne pas s'inscrire dans une chaîne anaphorique, et renvoyer directement à une instance extérieure au texte (à l'agent producteur ou à ses destinataires); il s'agit alors de **pronoms déictiques**.

b) La catégorie des **anaphores nominales**, qui est composée de syntagmes nominaux de divers types. Les syntagmes qui assurent une reprise peuvent être identiques à leur antécédent [cf. la répétition d'*Aimée* dans l'exemple (3)], et mais ils s'en différencient généralement soit au plan lexical (*Il rejoignit le fuyard; l'homme, qui semblait épuisé, ...*), soit au plan des marques de détermination (*Il rencontra un individu; cet individu lui déclara*), soit encore aux deux plans (*La théorie de Weinrich est bien connue; cette construction astucieuse ...*).

La fonction d'introduction est généralement réalisée par un syntagme nominal indéfini; la fonction de reprise est quant à elle généralement réalisée par les diverses anaphores pronominales, ainsi que par des syntagmes nominaux dont les déterminants sont définis, « définis pointés » (*cet individu, un tel événement*) ou encore « possessifs » (*son, ses, leur, etc.*). Comme pour les mécanismes de connexion, cette correspondance entre fonctions et sous-catégories de marques n'est cependant que *partielle* ou *statistique*; il peut arriver qu'une unité-source soit introduite sous forme d'un nom propre, d'un syntagme nominal défini, voire d'un pronom; et il arrive également que des syntagmes nominaux indéfinis assurent une fonction de reprise.

Cohésion nominale et types de discours

Le choix effectif des unités anaphoriques peut, comme pour les unités de connexion, être dépendant du type de discours dans lequel ces unités apparaissent. Dans la mesure où les types de l'ordre du RACONTER mettent régulièrement en scène des séries de personnages, on y trouvera le plus fréquemment des anaphores pronominales à la 3ème personne [cf. l'exemple (3)]; dans le cadre des séquences descriptives intégrées à ces mêmes types, on trouvera également fréquemment des anaphores

nominales avec déterminant possessif. Pour ce qui concerne les types de l'ordre de l'EXPOSER, les discours interactifs se caractérisent par la présence de pronoms à la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} personne, qui cumulent souvent une valeur déictique et une valeur anaphorique (chaînes constituées par la récurrence des *je, vous, nous, on*, en particulier). Dans les discours théoriques, qui articulent souvent des séries d'arguments à caractère plus abstrait, les relais par anaphores nominales sont nettement plus fréquents, et sont généralement associés à des relations complexes de co-référence (liens d'association, de contiguïté, d'inclusion, d'implication, etc.).

Chapitre 8

Les mécanismes de textualisation ; la cohésion verbale

Les mécanismes de cohésion verbale contribuent à l'explicitation des relations de continuité, de discontinuité et/ou d'opposition existant entre les éléments de signification exprimés par les syntagmes verbaux. Cette dernière forme de cohérence thématique se marque par le choix des constituants obligatoires de ces mêmes syntagmes: choix des lexèmes verbaux et surtout choix de leurs déterminants (auxiliaires et flexions verbales), déterminants que nous qualifierons, en nous conformant à l'usage dominant, de **temps des verbes**.

De multiples recherches théoriques et empiriques ont été consacrées à l'analyse des valeurs dont sont porteurs ces constituants obligatoires; dans l'ensemble, elles conduisent à l'identification de trois classes générales de signifiés (temporalité, aspectualité, modalité), ainsi que d'une variété quasi illimitée de valeurs plus spécifiques (valeurs temporelles gnomique, de simultanéité, d'antériorité, etc; valeurs aspectuelles d'accompli, d'imperfectif, de fréquentatif, etc; valeurs modales d'assertion, d'hypothèse, etc.). La plupart de ces travaux ont cependant été réalisés sur des corpus constitués de phrases ou de segments coupés de leur co-texte et de leur contexte; et dès lors que nous tenterons d'appréhender la valeur que prennent les verbes et leurs déterminants dans leur cadre fonctionnel effectif,

c'est-à-dire dans le cadre de l'organisation des textes et des discours, nous serons nécessairement amenés à contester et/ou à réévaluer certains des résultats auxquels ils ont abouti.

Par ailleurs, comme nous l'avons montré au chapitre 5, les temps des verbes du français se distribuent en *paradigmes* différents, qui sont en forte interaction avec les types de discours. Dès lors, si l'on peut définir des fonctions de cohésion verbale communes à tout type de discours, notre analyse distinguera, plus nettement que pour les autres mécanismes de textualisation, les règles de marquage propres à chaque type de discours.

Dans ce qui suit, après avoir succinctement évoqué les conceptions standards de la valeur des verbes et de leurs déterminants, nous proposerons d'abord un cadre d'analyse général qui tient compte de la dimension textuelle de leur fonctionnement, et qui débouche sur l'identification de quatre fonctions générales de cohésion verbale. Puis nous analyserons en détail les modalités de réalisation de ces fonctions dans les différents types de discours. Nous examinerons ensuite certains des phénomènes d'interaction existant entre les mécanismes de cohésion verbale et les valeurs d'aspectualité. Enfin, dans le cadre d'une *synthèse conclusive*, nous évoquerons brièvement le rôle particulier que jouent ces mécanismes dans le processus général de *clarification* de l'activité humaine.

1. De la valeur des verbes et de leurs déterminants

Selon les conceptions grammaticales standards, les constituants du syntagme verbal sont susceptibles de contribuer à l'expression de relations temporelles, de nuances aspectuelles, ainsi que de certaines modalisations. Nous ne contesterons pas cette tri-partition générale, mais nous soutiendrons néanmoins que si le marquage de la temporalité et de l'aspectualité s'organise généralement en séries isotopiques d'unités, qui contribuent au

maintien de la cohérence *thématique* d'un texte, le marquage des modalisations s'effectue quant à lui par des occurrences plus locales d'unités, qui contribuent au maintien d'une cohérence d'un autre ordre, *pragmatique* ou *interactif*. Nous traiterons en conséquence des valeurs de modalisation dans le chapitre consacré aux mécanismes de prise en charge énonciative (Chap. 9), et nous nous en tiendrons, dans le présent chapitre, à l'examen des seules valeurs de temporalité et d'aspectualité.

Les approches de la temporalité

Dans les approches standards, il est généralement admis que les valeurs de temporalité sont exprimées par les déterminants des verbes (ou temps des verbes PR, PC, PS, IMP, etc.¹), éventuellement en interaction avec certains sous-ensembles d'adverbes. Et il est tout aussi communément admis que ces valeurs mêmes doivent être analysées en termes de relations posées entre le *moment de la parole* (ou *moment de production*) et le *moment du procès* exprimé par le verbe. Dans cette perspective, peuvent alors être identifiées des relations de simultanéité entre les deux moments (marquées par des formes de PRESENT), d'antériorité du moment du procès par rapport à celui de la production (marquées par des formes de PASSE) ou encore de postériorité du procès par rapport au moment de production (marquées par des formes de FUTUR).

Si nous reconnaissons le rôle spécifique des temps des verbes, ainsi que le caractère fondamentalement relationnel des valeurs temporelles, nous contestons par contre le caractère à la fois binaire et physicaliste de ce type d'approche.

¹ PR: présent de l'indicatif; PC: passé composé; PSC: passé surcomposé (il a eu chanté); PS: passé simple; PANT: passé antérieur; IMP: imparfait; PQP: plus-que-parfait; PASP: passé récent (il vient de chanter); FUTS: futur simple; FUTA: futur antérieur; FUTP: futur proche (il va chanter); CONDS: conditionnel simple (ou présent); CONDC: conditionnel composé (ou passé); IMPP: imparfait périphrastique (il allait chanter); INF: Infinitif; INFP: infinitif passé.

Cette approche est *binaires*, en ce sens que les relations temporelles ne seraient posées qu'entre deux termes; et elle est *physicaliste* au sens où ces deux termes sont définis comme des moments objectivables: le moment de l'activité externe de production textuelle d'une part; le moment de la réalisation effective des procès codifiés par les verbes d'autre part. Si cette conception était correcte, il n'y aurait notamment de relation de *simultanéité* que lorsque le moment d'un procès coïncide strictement avec le moment d'une prise de parole; or, nombre d'occurrences de PR s'appliquent à des verbes dénotant des procès qui, d'un point de vue *objectif*, peuvent être antérieurs ou postérieurs au moment de production:

(1) *La semaine prochaine, le journal «La Suisse» réapparaît sous une forme nouvelle.*

Ce premier exemple montre qu'en réalité toute analyse des relations temporelles doit prendre en compte, non deux, mais trois paramètres; au moment de production et au moment du procès doit s'ajouter ce que Reichenbach (1947) qualifiait de *moment psychologique de référence*. Prenons quelques exemples pour introduire cette conception *trichotomique*:

(2) *Demain, Pierre se rend à Lausanne.*

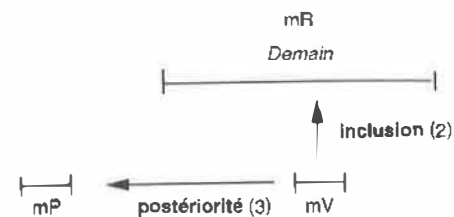
(3) *Demain, Pierre se rendra à Lausanne.*

(4) *Aujourd'hui, Marie range sa chambre.*

(5) *Aujourd'hui, Marie a rangé sa chambre.*

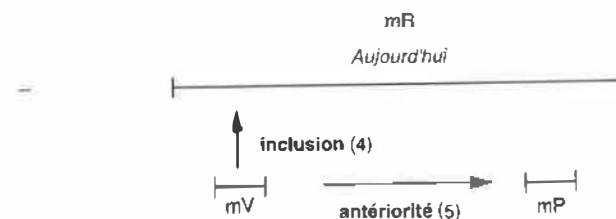
Dans les énoncés (2) et (3), le moment psychologique de référence est exprimé par *demain*, et dans les énoncés (4) et (5), il est exprimé par *aujourd'hui*, mais cette référence psychologique pourrait cependant demeurer implicite.

Pour les énoncés (2) et (3), les relations entre moment de production (mP), moment du procès (mV) et moment de référence (mR) peuvent alors être illustrées par le schéma topologique qui suit.



Ce schéma montre que le moment du procès (mV) est dans une relation d'inclusion avec le moment de référence (mR) explicité par *demain*, et dans une relation de *posteriorité* par rapport au moment de production (mP). On peut alors analyser la forme de PR (*se rend*) de l'énoncé (2) comme le résultat d'une décision de codage de la relation d'inclusion entre mV et mR, et le FUTS (*se rendra*) de l'énoncé (3) comme le résultat d'un codage de la relation de *posteriorité* entre mV et mR.

Pour les énoncés (4) et (5), les relations entre ces trois moments peuvent être illustrées par un schéma analogue:



Ce second schéma montre que mV est dans une relation d'inclusion par rapport à mR (explicité par *aujourd'hui*) et dans une relation d'*antériorité* par rapport à mP. Et comme précédemment, on peut analyser la forme de PRE (*range*) de l'énoncé (4) en termes de codage de la relation d'inclusion entre mV et mR, et la forme de PC (*a rangé*) de l'énoncé (5) en termes de codage de la relation d'*antériorité* entre mV et mP. Et des schémas semblables pourraient encore être utilisés pour rendre compte des occurrences de formes de FUTS avec *aujourd'hui*, de PRE avec *hier*, etc.

Cette approche trichotomique est décisive, dans la mesure où elle montre clairement que toute analyse de la temporalité implique la prise en compte de ce troisième paramètre que constitue la *référence temporelle psychologique*, et dans la mesure où elle montre également que la valeur d'un temps du verbe résulte d'une décision de codage de la relation qui est posée entre le «moment du procès» d'une part et, soit le «moment de la parole», soit ce «moment de référence psychologique» d'autre part.

Mais cette analyse ne porte cependant que sur des phrases simples, coupées de leur co-texte. Et elle n'est dès lors exploitable pour l'analyse des fonctions temporelles à l'oeuvre dans les textes qu'au prix de divers amendements, que nous évoquerons plus loin, dans notre cadre général d'analyse.

Les approches de l'aspectualité

Si les déterminants du verbe peuvent exprimer une fonction de temporalité, qui consiste toujours, comme nous venons de le voir, en une *relation posée entre un procès et des paramètres qui lui sont externes*, l'ensemble des constituants du syntagme verbal peuvent par ailleurs marquer une ou plusieurs propriétés *internes* du procès (sa durée, sa fréquence, son degré d'achèvement, etc.). Et c'est cette expression, par les constituants du syntagme verbal, d'une propriété interne ou non relationnelle du procès que l'on qualifie d'*aspect* ou d'*aspectualité*.

La catégorie d'aspect étant complexe, multiforme, et son étude continuant de susciter de multiples controverses (cf. Bronckart, 1976), nous nous en tiendrons dans ce qui suit à l'analyse de deux de ses fonctions majeures: l'expression des *types de procès* et l'expression des *degrés d'accomplissement du procès*.

Le terme générique de *procès* désigne, comme nous l'avons noté, le *signifié* correspondant au *signifiant* que constitue le *lexème* verbal. Si les signifiés des verbes sont, par définition, tous particuliers, ils peuvent néanmoins être regroupés en un nombre restreint de classes (selon qu'ils ont trait à un état, à une action, à une relation, etc.), et ce sont ces classes générales de

signifiés des verbes que l'on qualifie de *types de procès*. Sur la base de ce classement des procès, on peut alors procéder à l'identification des verbes qui les traduisent dans le cadre d'une langue donnée, et aboutir ainsi à un classement, secondaire, des *types de verbes*. Alors que la tradition grammaticale s'en tenait généralement à la distinction entre «verbes d'état» et «verbes d'action», à la suite de Vendler (1967), les aspectologues retiennent généralement les quatre classes de verbes qui suivent:

- les *verbes d'état*, qui renvoient à des procès stables, excluant toute forme de changement: *savoir*; *être laid*, etc;
- les *verbes d'activité*, qui renvoient à des procès dynamiques, duratifs (impliquant une certaine durée) et non résultatifs (n'impliquant pas de résultat): *écrire*, *marcher*, *tricoter*;
- les *verbes d'accomplissement*, qui renvoient à des procès dynamiques, duratifs et résultatifs: *fumer* (une cigarette), *courir* (un marathon);
- les *verbes d'achèvement*, qui renvoient à des procès dynamiques, non duratifs et résultatifs: *tomber*, *sauter* (une barrière), *arriver*.

Un tel classement peut paraître à la fois banal et contestable, et il n'a effectivement d'intérêt que dans la mesure où ces types de procès (ou types de verbes) sont manifestement en interaction avec certaines des fonctions de cohésion verbale que nous analyserons plus loin.

Si cette première catégorie aspectuelle est ainsi inhérente au procès lui-même et au verbe qui l'exprime (et est parfois qualifiée, pour cette raison, d'*aspect lexical*), la seconde catégorie a trait à la manière dont un procès est «saisi» en une phase déterminée de son accomplissement, et son marquage se réalise par le choix d'un temps du verbe spécifique (d'où l'appellation contrastive d'*aspect morphologique*). Trois degrés d'accomplissement peuvent être distingués, qui ne concernent en réalité que les procès dynamiques (traduits par des verbes d'activité, d'accomplissement ou d'achèvement):

- le procès peut être présenté comme **inaccompli**, c'est-à-dire comme saisi en cours de déroulement: *ils marchaient ensemble et soudain un bruit retentit;*

- le procès peut être présenté comme **accompli** (ou achevé), c'est-à-dire comme saisi à l'issue de son déroulement: *l'année dernière, à cette époque, j'avais bêché et le jardin avait été nettoyé;*

- le procès peut être présenté dans son **accomplissement total**, c'est-à-dire comme saisi dans la totalité de son déroulement et de son achèvement: *l'année dernière, il bêcha et le jardin fut nettoyé.*

Alors que certaines langues (les langues slaves notamment) disposent de marques spécifiques pour exprimer ces trois valeurs, en français, leur marquage reste peu spécifique (il se cumule notamment avec le marquage de la temporalité) et donc difficile à identifier.

- L'accomplissement total constitue en réalité la valeur neutre ou *par défaut* de cette catégorie aspectuelle. En français, cette valeur serait généralement marquée par l'emploi des temps simples: PR, FUTS, PC, PS, etc.

- La valeur d'inaccompli ne serait pas spécifiquement marquée en français; elle ne serait qu'inférable de certaines occurrences de temps simples, de l'IMP en particulier.

- La valeur d'accompli serait quant à elle marquée par des occurrences de temps composés (PSC, PQP, PANT, FANT), lorsque ces formes ne sont pas dans une relation de dépendance syntaxique avec les formes simples correspondantes (elle marqueraient dans ce cas l'antériorité relative; cf. pp. 291-292).

Les travaux spécialisés identifient encore de nombreuses autres catégories aspectuelles, que nous ne pourrions analyser dans le cadre de ce chapitre. Certaines de ces autres catégories nous paraissent assez secondaires (l'opposition fréquentatif-semelfactif, par exemple), et d'autres (les oppositions imperfectif-perfectif ou duratif-ponctuel, par exemple) nous paraissent pouvoir être ré-interprétées et re-situées dans notre cadre général d'analyse.

Un cadre général d'analyse de la cohésion verbale

Ce cadre s'inspire de la conception trichotomique de la temporalité, telle qu'elle a notamment été reformulée par Co Vet (1980), et elle intègre certaines dimensions générales des deux fonctions aspectuelles que nous venons d'évoquer.

Dans la perspective textuelle qui est la nôtre, les paramètres de la conception trichotomique (moment de la production, moment du procès, moment psychologique de référence) nous paraissent devoir être reformulés dans les termes suivants.

Toute production langagière d'un agent humain «prend du temps»; quelques secondes, quelques minutes ou quelques heures, mais aussi parfois des mois ou des années, pour la production de romans ou d'ouvrages scientifiques par exemple. Dès lors, plutôt que d'évoquer un «moment de production», qui semble ne désigner que les situations de prises de parole brèves, il nous paraît plus pertinent d'utiliser l'expression de *durée de production*. Ce paramètre ne doit cependant pas être conçu dans la perspective physicaliste que nous critiquions plus haut; il n'intervient qu'au titre de représentation, c'est-à-dire en tant que *durée psychologiquement construite* autour (ou à partir) de l'acte objectif de production.

La production langagière se concrétise en un texte empirique, qui combine généralement plusieurs types de discours. Comme nous l'avons soutenu, ces types de discours témoignent de la construction de *mondes discursifs* spécifiques, qui sont régis par le *narrateur* (pour les types de l'ordre du RACONTER) ou l'*expositeur* (pour les types de l'ordre de l'EXPOSER). Comme nous le développerons au chapitre 9, le narrateur et l'expositeur sont ces instances théoriques auxquelles l'agent producteur attribue la «responsabilité du dire», et sous l'égide desquelles se déroulent respectivement le processus narratif et le processus expositif. Processus qui se déploient eux-mêmes dans une certaine durée, formelle ou psychologique,

que nous qualifierons d'axe de référence temporelle d'un type de discours. Dans notre approche, c'est cet axe *global* qui définit le paramètre que Reichenbach qualifiait de «moment psychologique de référence»; mais dans certains types de discours, cet axe principal coexiste parfois avec d'autres axes, plus *locaux*, comme ceux qui sont délimités par des adverbess du type *demain, hier, la semaine passée*, etc. (cf. nos exemples 2 à 5).

Les procès qui sont sémiotisés dans un texte ont un ensemble de caractéristiques *intrinsèques* ou *internes*: ils relèvent de certains types généraux (état, activité, accomplissement, achèvement), et ils présentent également des propriétés plus spécifiques de durée, de fréquence, de résultativité, etc. En outre, dans le processus même de sémiotisation, les procès peuvent être saisis soit dans leur entièreté (valeur d'accomplissement total), soit à une phase donnée de leur déroulement (valeur d'inaccompli), soit encore sous l'angle du résultat produit par ce déroulement (valeur d'accompli). Il peut arriver enfin que les procès soient *situables* sur l'axe du temps, c'est-à-dire qu'ils puissent être objectivement datés. Cette situabilité temporelle des procès n'est toutefois possible que lorsque le contenu thématique en lequel ils s'inscrivent est élaboré à partir de faits attestables dans le monde ordinaire; dans les multiples cas où ce contenu thématique est par contre constitué d'états, d'événements et/ou d'actions à caractère fictif ou hypothétique, ces procès ne peuvent par définition être situés sur cet axe de la temporalité «objective». En conséquence, l'expression de «moment du procès» paraît tout-à-fait inadéquate pour désigner ce dernier paramètre de la conception trichotomique; nous parlerons quant à nous simplement de *procès*.

A l'issue de cette reformulation, l'analyse des mécanismes de cohésion verbale nous paraît devoir prendre en compte les trois catégories de paramètres qui suivent:

- les **procès** effectivement verbalisés, avec leurs diverses propriétés aspectuelles et leur propriété éventuelle de situabilité temporelle objective;

- les axes de référence, qu'il s'agisse de l'axe global associé à un type de discours ou d'axes plus locaux;
- la **durée psychologique associée à l'acte de production**.

Sur cette base, il paraît alors possible d'identifier quatre fonctions de cohésion verbale, que nous qualifierons de temporalité première, de temporalité seconde, de contraste global et de contraste local.

Les fonctions de temporalité consistent à *mettre en relation* le paramètre-source que constitue le procès avec un paramètre de contrôle, ou encore à *situer* le procès par rapport à ce paramètre de contrôle.

Dans la fonction de **temporalité première**, le procès est *directement* mis en relation, soit avec l'un des axes de référence, soit avec la durée associée à l'acte de production. En termes culioliens, cette fonction établit un mode déterminé de **repérage** du procès par rapport à l'un de ces paramètres de contrôle. Lorsque ce paramètre est la durée associée à l'acte de production, nous distinguerons des repérages d'*antériorité*, de *simultanéité* et de *postériorité*; lorsque ce paramètre est l'axe de référence global d'un type de discours, nous distinguerons des repérages *neutres*, ainsi que des repérages *isochronique*, *rétroactif* et *proactif*; lorsqu'il s'agit d'un axe de référence local, nous identifierons enfin un repérage d'*inclusion*.

La fonction de **temporalité seconde** consiste à situer un procès par rapport à un autre procès, qui est lui-même mis en relation avec l'un des paramètres de contrôle. Il s'agit ici d'une fonction *relative* ou *indirecte*, un procès étant présenté comme *antérieur*, *simultané* ou *postérieur* à un autre procès, qui fait lui-même l'objet d'un repérage déterminé en temporalité première.

Les fonctions de contraste consistent, non pas à situer les procès par rapport à des paramètres de contrôle, mais à *opposer* les procès entre eux.

Dans la fonction de **contraste global**, des séries isotopiques de procès sont distinguées, l'une d'entre elles étant posée en *avant-plan*, les autres étant posées en *arrière-plan*. La fonction de **contraste local** consiste quant à elle à présenter un procès au titre de *cadre*, sur fond duquel se détache, localement, un autre procès.

Quant aux valeurs d'aspect que nous avons évoquées plus haut, elles nous paraissent constituer des *effets de sens* locaux, qui sont, dans une large mesure, en interaction avec (ou relatifs à) ces quatre fonctions de cohésion verbale.

Nous examinerons maintenant la manière dont les quatre fonctions de cohésion verbale se réalisent dans les différents types de discours, en commençant par la narration et en terminant par le discours interactif. Cet ordre de présentation inhabituel s'explique par le fait que c'est dans la narration que les diverses fonctions de cohésion verbale sont le plus aisément identifiables. Cette analyse-princeps nous servira ensuite de base pour l'examen des mécanismes à l'oeuvre dans le récit interactif, dans le discours théorique, et finalement dans le discours interactif, où ils sont d'une particulière complexité.

2. La cohésion verbale dans la narration

Nous rappellerons d'abord que tout type de discours constitue le résultat d'un acte de production réalisé en une certaine durée. Et que tout type de discours véhicule également, au titre d'ingrédients de son contenu thématique, un ensemble de procès dotés de propriétés aspectuelles diverses. Si, dans leurs dimensions générales, ces deux premiers paramètres peuvent ainsi être considérés comme communs à tout type de discours, il n'en va pas de même pour les axes de référence temporelle, qui sont des éléments constitutifs du monde spécifique auquel chaque type de discours est associé, et qui varient donc avec ces types de discours.

Comme nous l'avons montré au chapitre 5, les mondes spécifiques des discours de l'ordre du RACONTER sont clairement *disjoints* du monde ordinaire de l'acte de production, et cette disjonction se marque notamment par la présence d'une **origine** (spatio-)temporelle, à partir de laquelle les procès sont organisés dans le successif. Cette origine explicite d'une part la «borne de gauche» à partir de laquelle se déploie le *processus narratif* (la borne de droite, moins fréquemment marquée, étant constituée par l'extinction de cette activité du narrateur), et elle explicite d'autre part le type de rapport qui est posé, *une fois pour toutes*, entre cette amorce du processus narratif et la durée associée à l'acte de production. Et ce que nous qualifions d'axe de **référence temporelle** peut alors être défini comme la *durée formelle* du processus narratif qui se déploie à partir de l'origine. Dans la mesure où il est non seulement disjoint, mais aussi *autonome*, le monde discursif de la narration est ancré à une origine **absolue**, traduite par une *datation* (*le 20 décembre 2034*) ou par une formule conventionnelle (*il était une fois; un jour*). Ce type d'origine marque un rapport d'*indifférence* eu égard à la durée associée à l'acte de production: l'amorce du processus narratif et de son axe de référence temporelle peut être identifiée indépendamment de toute prise en compte des paramètres de l'acte de production. Et cette origine absolue peut par ailleurs se trouver relayée dans le cours du texte par des formules du type *le 20 novembre, le lendemain, trois jours plus tard*, qui sont des sortes de traces de scansion du processus narratif.

Dans la narration, l'origine absolue posant ainsi définitivement un rapport d'indifférence à l'égard de la durée de l'acte de production, ce dernier paramètre perd toute pertinence. Et l'analyse des mécanismes de cohésion verbale peut donc s'effectuer en s'en tenant, pour les fonctions de temporalité, aux seules relations de *repérage interne* posées entre les procès et l'axe de référence, et pour les fonctions de contraste, aux oppositions établies entre procès ou séries de procès.

La fonction de temporalité première

(6)

Robert passa (R.iso), au bord du Rhône, deux semaines enchantées. Car Avignon, où tout l'or de la Chrétienté affluait (R.iso), était (R.iso) une ville d'agrément sous égal [...] Le nouveau pair de France eut (R.iso) plusieurs audiences du Saint-Père; un festin fut donné (R.iso) en son honneur au château pontifical, et il s'entretint (R.iso) doctement avec nombre de cardinaux. [...]

Rentré à Paris au mois de mars, Robert se frottait (R.iso) les mains et affirmait (R.iso) que du nouveau allait se produire (R.pro). [...]

Au début de mai mourut (R.iso) le brave Gaucher de Châtillon, à l'entrée de sa quatre-vingtième année. Il était né (R.rétro) sous Saint Louis et avait exercé (R.rétro) vingt-sept ans la charge de connétable. Sa voix avait souvent changé (R.rétro) le sort des batailles et prévalu (R.rétro) dans les conseils royaux.

Le 26 mai, le jeune roi Edouard III [...] s'embarquait (R.iso) à Douvres pour venir prêter hommage à son cousin de France. [...] Un souverain de seize ans, confié à la surveillance de deux évêques, allait donc affronter (R.pro) la plus impressionnante cour du monde.

(M. Druon, *Les rois maudits*, T. 6, pp. 49-51).

En examinant cet extrait de narration, on observera d'abord qu'aucun des temps du verbe qui y apparaissent ne traduit une mise en relation des procès avec la durée de l'acte de production. Ce qui confirme bien la non-pertinence absolue de ce paramètre externe.

Les temps du verbe observables marquent en réalité des modalités spécifiques de repérage des procès par rapport à l'axe de référence que constitue le cours du processus narratif. En s'en tenant au plan du référentiel, on pourrait admettre que les procès constitutifs de la diégèse (de l'histoire racontée) se sont déroulés selon un ordre de succession «objectif». Mais dans la narration même, la présentation de ces procès ne s'effectue pas nécessairement en reproduisant tel quel cet ordonnancement temporel vraisemblable. Dans certains cas certes, les procès sont effectivement présentés dans un ordre qui semble reproduire celui des événements de la diégèse; nous considérerons alors que le cours du processus narratif et l'ordre de succession des procès se déploient «en parallèle», et que ces procès font

l'objet d'un repérage isochronique (R.iso) par rapport à l'axe de référence temporelle. Mais dans d'autres cas, les procès sont manifestement présentés dans un ordre *décalé* par rapport à celui de la diégèse; soit ils sont présentés comme antérieurs à la phase actuelle du cours du processus narratif, et ils font alors l'objet d'un repérage *rétroactif* (R.rétro); soit ils sont présentés comme postérieurs à la phase actuelle de ce processus, et ils font alors l'objet d'un repérage *proactif* (R.pro).

Dans les narrations en français, le repérage isochronique est marqué soit par le PS [en (6): *passa, fut donné, s'entretint*, etc.], soit par l'IMP [en (6): *affluait, était, se frottait*, etc.]. Le repérage rétroactif est marqué quant à lui soit par l'emploi du PANT soit par celui du PQP [en (6): *avait exercé, avait changé*, etc.], et le repérage proactif est marqué par l'emploi du IMPP [en (6): *allait se produire, allait affronter*] ou par celui du CONDS.

Les couples de temps PS/IMP, PANT/PQP et IMPP/CONDS sont donc, dans les narrations, porteurs d'une même valeur de temporalité première. Mais cette valeur n'épuise cependant pas leur signifié. Comme nous le verrons plus loin, les deux termes des couples PS/IMP et PANT/PQP sont également porteurs de valeurs de contraste qui les différencient, et les formes composées PANT et PQP peuvent par ailleurs être porteuses de valeurs supplémentaires de temporalité seconde ou d'aspect.

La fonction de temporalité seconde

Comme nous l'avons noté, cette fonction a trait à la mise en relation d'un premier procès avec un second, qui fait lui-même l'objet d'un repérage de temporalité première. Cette mise en relation des procès pouvant exprimer l'antériorité relative, la simultanéité relative ou encore la postériorité relative.

La valeur d'*antériorité relative* se marque d'abord par un procédé d'*enchâssement syntaxique*: le procès antérieur est inclus dans une phrase enchâssée, introduite par un subordonnant temporel. Elle se marque aussi

généralement par une opposition des temps du verbe: le temps de la phrase principale est une forme simple et celui de la subordonnée est une forme composée.

(7)

Il se demandait ce qui adviendrait si, tout à l'heure, quand on l'aurait introduit dans le salon, il se trouverait face à face avec l'homme de l'auto...

(G. Simenon, *Monsieur La Souris*, p. 85)

(8)

Quand il eut grimpé pendant un kilomètre environ, Fred fit une pause

(G. Manceron, *Pauvres petites crevettes*, p. 62)

(9)

Elle laissa son manteau au vestiaire et, après avoir salué quelques connaissances, prit le couloir qui menait au petit salon du fond...

(A. Pérez-Reverte, *Le tableau du maître flamand*, p. 117)

En (7), le temps simple de la phrase principale (CONDS) marque un repérage proactif (en temporalité première), et le temps composé de la phrase subordonnée (CONDC) marque l'antériorité relative du procès qui y est inclus à l'égard de celui de la phrase principale.

En (8) et en (9), le temps simple de la phrase principale (PS) marque un repérage isochronique, et le temps composé de la phrase subordonnée (PANT en 7; INFP en 8) marque l'antériorité relative du procès qui y est inclus à l'égard de celui de la phrase principale. Dans ces deux derniers cas, on notera cependant que c'est le procédé syntaxique d'enchâssement qui constitue la marque majeure de cette valeur d'antériorité relative. Lorsque des phrases analogues sont juxtaposées, les temps composés ne marquent que des valeurs de temporalité première, éventuellement associées à une valeur d'aspect.

La valeur de **simultanéité relative** n'est marquée que par le seul processus d'enchâssement syntaxique, les variations éventuelles de formes verbales relevant alors des fonctions de contraste, global ou local:

(10)

Quand il expliqua d'une voix blanche ce qu'il avait trouvé sur le chemin de la bergerie, un silence de mort s'abattit sur la pièce.

(M. G. Dantec, *Les racines du mal*, p. 74)

(11)

Elle sentit que sa tête tournait tandis qu'elle regardait, ahurie, autour d'elle.

(A. Pérez-Reverte, *Le tableau du maître flamand*, p. 192)

La valeur de **postériorité relative** enfin n'est généralement marquée en français que par l'enchâssement syntaxique de phrases infinitives:

(12)

Avant de s'asseoir, il chercha, parmi ses disques, l'interprétation du concerto de Schumann qui convenait mieux à ses goûts

(J. Harpman, *Orlanda*, p. 128)

Les fonctions de contraste

La fonction de **contraste global** consiste à marquer l'opposition entre (au moins) deux séries isotopiques de procès dénotés par des syntagmes verbaux: une série de procès posés en **avant-plan**, une autre (ou les autres) série(s) posée(s) en **arrière-plan**. En français, les procès d'avant-plan sont marqués par le PS ou le PANT, et les procès d'arrière-plan sont marqués par l'IMP ou le PQP, ces temps du verbe ayant par ailleurs une valeur de temporalité première (repérage isochronique pour le PS et l'IMP; repérage rétroactif pour le PANT et le PQP).

La distinction avant-plan/arrière-plan a fait l'objet de nombreuses analyses, qu'il convient de commenter brièvement. Pour certains auteurs (cf. Hopper, 1982; Labov, 1972), celle-ci peut être reformulée en termes d'opposition entre *phrases narratives* et *phrases non narratives*: les premières se succéderaient selon un ordre traduisant la chronologie des événements de la diégèse, alors que les secondes ne seraient pas soumises à cette contrainte temporelle et pourraient en conséquence être déplacées sans nuire à l'intelligibilité de l'histoire. Temporellement repérées, les phrases narratives assureraient la progression du contenu thématique, tandis que les phrases

non narratives ne fourniraient que des éléments d'information complémentaire contribuant à la compréhension ou à l'évaluation des informations fournies par les phrases du premier type. A cette distinction fondée sur le rôle que jouent les phrases dans l'explicitation de la progression thématique, est généralement associée une distinction relative à l'importance humaine des procès; pour Wallace (1982) par exemple, seraient présentés à l'avant-plan les événements les plus importants et les principaux personnages, alors que l'arrière-plan incluerait des événements de moindre importance, des digressions et des personnages mineurs.

Bien que très répandue, cette approche doit être rejetée, parce qu'elle repose sur le postulat de l'objectivité de la diégèse d'une part, et sur celui d'un parallélisme strict entre la chronologie de cette diégèse et celle du processus narratif d'autre part. Comme nous l'avons noté en effet, la narration se soutient de la création d'un monde discursif disjoint du monde ordinaire, et qui peut être en outre complètement fictif; l'histoire racontée n'est donc jamais objective et on ne dispose dès lors d'aucun critère permettant d'établir *a priori* une hiérarchie d'importance humaine des événements qui y sont présentés. Les analyses empiriques montrent en réalité que des événements apparemment décisifs pour la progression de l'histoire peuvent être rejetés à l'arrière-plan, alors que des événements d'importance apparemment secondaire sont projetés à l'avant-plan. Les narrations se caractérisent fréquemment par des phénomènes de *prolepse* (anticipation d'événements) et d'*analepse* (retour sur des événements antérieurs), attestant de ce que la chronologie de l'activité narrative ne reproduit pas nécessairement celle de la diégèse.

Ces éléments d'analyse font apparaître que la fonction de contraste global ne consiste pas à opposer des séries de procès en fonction de leur importance intrinsèque pour la progression de l'histoire «objective»; cette fonction procède toujours d'une décision, prise par le narrateur, de mettre en relief certains éléments de la diégèse au détriment d'autres. Le narrateur

peut certes décider de poser à l'avant-plan des séries de procès dynamiques attribués à des personnages qu'il considère comme principaux, et rejeter à l'arrière-plan les procès statiques, les procès à caractère descriptif, psychologique ou explicatif, ou encore les procès attribués à des personnages secondaires. Mais il peut également prendre d'autres décisions: projeter à l'avant-plan des procès statiques, des procès commentatifs ou des procès attribués à des personnages secondaires; et rejeter à l'arrière-plan certains procès décisifs pour la progression de l'histoire, etc.

(13)

En ce moment, il vit s'écarter la populace. Une jeune fille bizarrement vêtue sortit de la foule. Elle était accompagnée d'une petite chèvre à cornes dorées et portait un tambour de basque à la main. L'oeil de Quasimodo étincela. C'était la bohémienne qu'il avait essayé d'enlever la nuit précédente, algarde pour laquelle il sentait confusément qu'on le châtaït en cet instant même [...] Il ne douta pas qu'elle vînt se venger aussi, et lui donner son coup comme tous les autres. [...] Elle s'approcha, sans dire une parole, du patient qui se tordait vainement pour lui échapper, et, détachant une gourde de sa ceinture, elle la porta doucement aux lèvres arides du misérable. Alors, dans cet oeil jusque-là si sec et si brûlé, on vit rouler une grosse larme qui tomba lentement le long de ce visage difforme et longtemps contracté par le désespoir. C'était la première peut-être que l'infortuné eût jamais versée. [...] Quand il eut fini, le misérable allongea ses lèvres noires, sans doute pour baiser la belle main qui venait de l'assister. Mais la jeune fille, qui n'était pas sans défiance peut-être et se souvenait de la violente tentative de la nuit, retira sa main avec le geste effrayé d'un enfant qui craint d'être mordu par une bête.

(V. Hugo, *Notre-Dame de Paris*, p. 320)

En examinant l'exemple qui précède, on constate que les procès dynamiques attribués aux deux personnages-héros sont généralement posés à l'avant-plan (*vit, sortit, étincela, s'approcha, porta, eut fini, allongea, retira*), alors que les procès statifs, psychologiques, descriptifs ou explicatifs sont généralement posés en arrière-plan (*était, portait, était, avait essayé, sentait, était, était, se souvenait*). Mais on observe également que cette correspondance n'est pas systématique, certains procès psychologiques ou descriptifs étant posés à l'avant-plan [*douta, vit (une larme qui) roula*] et cer-

tains procès dynamiques attribués à un personnage-héros étant posés à l'arrière-plan (*se tordait*). Et comme le montre l'exemple (14), chez certains auteurs, cette distribution des procès d'avant-plan et d'arrière-plan est plus indépendante encore des propriétés intrinsèques des procès.

(14)

A mesure que le temps passait, il observait les sergents de ville, pour savoir s'ils n'avaient pas encore reçu d'instructions le concernant. [...] Il ricana à la pensée que, si Lognon n'était pas encore parti, il n'irait pas en vacances de si tôt. Il faillit monter place Constantin Pecqueur, mais c'était trop loin et, à trois heures, il arrivait place Vendôme, rodait un quart d'heure durant autour de l'hôtel, poussait la porte tournante. Sa première escarmouche eut lieu avec le portier, qui prétendait le mettre dehors.

(G. Simenon, *Monsieur La Souris*, p. 84)

La fonction de contraste global peut entrer en interaction avec les séquences narratives que nous avons décrites au chapitre 6 et qui comportent généralement les cinq phases majeures de *situation initiale*, *complication*, *action*, *résolution* et *situation finale*. Par définition, les phases de situation initiale et de situation finale présentent et organisent des procès relativement stables ou équilibrés («état des choses» avant et après les périodes de l'histoire), alors que les phases d'action et de résolution articulent au contraire des procès dynamiques, de mouvement ou de progrès. Il en découle que dans les phases initiales et finales, les procès sont quasi *de facto* posés en arrière-plan, alors que dans les phases d'action et de résolution, ils sont quasi *de facto* posés en avant-plan, la phase de complication se caractérisant souvent par une mise en opposition locale de ces deux plans. Dès lors, et pour autant que cet établissement du contraste global soit lui-même dans une relation d'interdépendance avec les propriétés intrinsèques des procès, les phases de situation initiale et finale pourront être saturées en verbes exprimant des procès statifs et duratifs, et conjugués à l'IMP/PQP, alors que les phases d'actions et de résolution pourront être saturées en verbes exprimant des procès dynamiques et résultatifs, et conjugués au PS/PANT.

(15)

SITUATION INITIALE

Il y a de cela bien des siècles, un pauvre bûcheron qui habitait près d'un vaste étang [...] avait l'habitude de se rendre [...];

COMPLICATION

A partir de ce moment, il n'eut plus qu'une idée en tête, celle de s'emparer du diamant [...], mais plus il y songeait, plus cette conquête lui paraissait pleine de dangers [...]

ACTIONS

Enfin, au bout d'un an [...], ses vœux furent exaucés, il revît les serpents! [...] il le suivit avec résolution [...]

RÉSOLUTION

Le bûcheron arriva donc chez lui sain et sauf.

(L. de la Salle, *Le serpent au diamant*, pp. 163-166)

La fonction de contraste global peut cependant être établie aussi en l'absence de toute séquence narrative; dans ce cas, il est fréquent que les procès d'avant-plan et d'arrière-plan se distribuent de manière préférentielle respectivement dans les phrases principales et dans les phrases subordonnées:

(16)

Il redressa un visage furieux et haussa les épaules. Elle répondit à son geste par un éclat de rire qui n'était pas méchant, [...] Elle ramassa les deux paniers qui se trouvaient à ses pieds et les chargea. [...] Il se racla la gorge et se plaça devant Taline sur la route pour l'obliger à s'arrêter [...] Elle posa les deux paniers qui avaient laissé des traces de boue sur ses hanches et fit face à son interlocuteur.

(G. Manceron, *Pauvres petites crevettes*, pp. 64-65).

Dans ce dernier cas, le contraste global est difficilement distinguable du contraste local. Cette fonction consiste en une mise en opposition de deux procès, indépendamment de toute série isotopique: un des procès est présenté comme un contexte local sur *fond* duquel se détache l'autre procès. Cette opposition est surtout attestable dans des phrases articulées entre elles par un procédé d'enchâssement syntaxique:

(17)

Il conduisait donc, attentif au trafic intense de cette fin de journée, lorsque éclata dans son dos [...]

(Exbrayat, *On se reverra petite*, p. 47)

Comme on le constate, le procès de *fond* est marqué par l'IMP (ou par sa forme composée, le PQP) et le procès *en relief* est marqué par le PS (ou sa forme composée le PANT).

L'analyse que nous venons de proposer demeure largement insuffisante pour rendre compte de l'ensemble des valeurs que peuvent prendre les formes verbales des narrations. Elle ne concerne que des fonctions élémentaires, sur la base desquelles peuvent être mises en place des stratégies narratives bien plus complexes, telles que celles que nous avons mises en évidence pour le genre *polar* (cf. Plazaola Giger & Bronckart, 1993).

On relèvera encore que lorsque les narrations ont comme temps de base le PR, ce temps marque une nette accentuation du repérage isochronique des procès par rapport à l'axe de référence temporelle; le cours du processus narratif coïncide strictement avec la progression de la diègèse, ce qui interdit pratiquement, comme nous l'avons souligné au chapitre 5 (cf. p. 203), tout établissement d'un contraste global.

En dépit de ses limites, cette approche pourra néanmoins nous servir de référence pour l'examen des fonctions de cohésion verbale à l'oeuvre dans les autres types de discours.

2. La cohésion verbale dans le récit interactif

Comme pour la narration, le monde discursif du récit interactif est disjoint du monde ordinaire de l'acte de production, disjonction qui se marque par la présence d'une origine explicitant d'une part la « borne de gauche » à partir de laquelle se déploie le processus narratif, et d'autre part le type de rapport qui est posé, une fois pour toutes, entre cette amorce du processus

narratif et la durée associée à l'acte de production. Et l'axe de référence temporelle du récit interactif est constitué, comme pour la narration, par la durée formelle du processus narratif qui se déploie à partir de l'origine.

Dans la mesure où il est impliqué (par opposition à autonome), le monde discursif du récit interactif est ancré à une origine déictique (*hier, la semaine passée, il y a deux jours*, etc.), qui explicite que l'amorce du processus narratif et de son axe de référence temporelle entretient un rapport calculable avec la durée de l'acte de production. Cette différence de statut de l'origine est importante, et se traduit notamment, en français, par l'exploitation d'un paradigme de temps du verbe partiellement différent de celui de la narration. Comme dans la narration toutefois, le rapport que cette origine pose à l'égard de la durée de production est définitif, et en conséquence, l'analyse des mécanismes de cohésion verbale à l'oeuvre dans le récit interactif peut s'effectuer également en s'en tenant aux seules relations de repérage interne posées entre les procès et l'axe de référence temporelle, ainsi qu'aux oppositions établies entre procès ou séries de procès.

Les fonctions de temporalité

(18)

C'est vers 19 heures, avant-hier, que l'absence de Simon a été remarquée (R.iso). Simon avait quitté (R.rétro) les environs de la cabane et s'était perdu (R.rétro) dans la forêt. Malgré les recherches immédiatement engagées, hier matin, Simon n'était toujours pas retrouvé (R.iso). Quelque cent trente personnes ont repris (R.iso) les recherches. Puis, vers 9 heures, un hélicoptère de la Rega a été mobilisé (R.iso). Finalement, Simon allait être retrouvé (R.pro) sain et sauf vers 10 heures, à un kilomètre de la cabane.

(D'après *La Suisse*, 7 avril 1989)

L'examen de cet exemple montre d'abord que les différents temps du verbe qui y sont attestables (PC, IMP, PQP, IMPP) ne traduisent nullement des variations du rapport existant entre les procès et la durée de l'acte de production. Comme dans la narration, ce paramètre externe n'intervient donc pas dans la fixation des valeurs de ces temps.

S'agissant de la fonction de **temporalité première**, les temps du verbe observables marquent des modalités spécifiques de repérage des procès par rapport à l'axe de référence temporelle. Certains procès sont présentés dans un ordre qui semble reproduire celui des événements de la diégèse; ils font donc l'objet d'un **repérage isochronique (R.iso)** par rapport à l'axe de référence. D'autres procès sont soit présentés comme antérieurs à la phase actuelle du cours du processus narratif [ils font alors l'objet d'un **repérage rétroactif (R.rétro)**], soit présentés comme postérieurs à la phase actuelle de ce processus [ils font alors l'objet d'un **repérage proactif (R.pro)**].

Dans les récits interactifs en français, le repérage isochronique est marqué soit par le PC [en (18): *a été remarquée, ont repris, a été mobilisé*], soit par l'IMP [en (18): *était retrouvé*]. Le repérage rétroactif est marqué quant à lui soit par l'emploi du PQP [en (18): *avait quitté, s'était perdu*], soit par l'emploi du PSC, et le repérage proactif est marqué par l'emploi de l'IMP [en (18): *allait être retrouvé*] ou par celui du CONDS.

Les fonctions de **temporalité seconde** sont marquées, comme dans la narration, par un procédé d'**enchâssement syntaxique**, auquel est parfois associée une opposition des temps du verbe.

Pour l'expression de l'**antériorité relative**, il est fréquent que le procès antérieur soit codé à un temps composé dans une phrase subordonnée, le procès de référence étant codé au temps simple correspondant dans la phrase principale:

(19)
Alors qu'ils l'avaient cherché toute la nuit, ils le trouvaient enfin à l'aube.

On notera cependant que la forme composée correspondant au PC est le PSC, et que cette forme, peu valorisée par les jugements normatifs (cf. Benveniste, 1959), n'est généralement attestable que dans des récits oraux

(cf. l'exemple 20). Comme le montre l'exemple 21, dans les récits écrits, on la remplace généralement par le PC.

(20)
Quand il a eu terminé son service militaire, il s'est mis à la recherche de travail.

(21)
Quand j'ai vu qu'ils étaient partis, je suis sorti et j'ai récupéré l'assiette.
(M. Vasquez Montalban, *Le pianiste*, p. 131)

Les valeurs de **simultanéité relative** ou de **postériorité relative** ne sont généralement marquées que par l'enchâssement syntaxique et le type de subordonnant utilisé, les variations éventuelles de formes verbales relevant alors de la fonction de contraste (global ou local).

Les fonctions de contraste

La fonction de **contraste global** à l'oeuvre dans les récits interactifs est identique à celle observable dans les narrations. Elle consiste à marquer l'opposition entre une série de procès posés en **avant-plan** et une autre série posée en **arrière-plan**, et elle est éventuellement en interaction avec les séquences narratives ainsi qu'avec les types de procès. La seule différence est que les séries de procès d'avant-plan du récit sont marquées par le PC ou le PSC, alors que les procès d'arrière-plan sont marqués, comme dans la narration, par l'IMP ou le PQP.

(22)
Comme je gagnais très peu d'argent, je me suis engagé comme domestique chez un riche juif allemand qui s'appelait Rothschild. Les Rothschild occupaient à Chicago une situation privilégiée car ils possédaient de grands magasins de confection. Très grosse situation. J'avais ma chambre, le petit déjeuner et une salle de bain en échange de la garde du vieillard le soir. Je n'avais pas le droit de me servir du téléphone [...] Le Rothschild en question était un isolationniste forcené [...] Il avait un chauffeur noir à qui il flanquait des coups de chasse-mouches. J'ai appris par la suite que l'antagonisme entre les Juifs et les Noirs était quasi irréductible. [...] J'étais tellement scandalisé que je suis parti un jour en claquant la porte....

(A. Minkowski, *Le mandarin aux pieds nus*, p. 90)

La fonction de **contraste local** s'analyse également dans les mêmes termes que pour la narration. Elle consiste à présenter un procès (conjugué à l'IMP) au titre de contexte local sur fond duquel se détache un autre procès (conjugué au PC).

(23)
Alors que le reste du convoi poursuivait son chemin, une voiture s'est brusquement arrêtée.

4. La cohésion verbale dans le discours théorique

Dans la mesure où il relève de l'ordre de l'EXPOSER, le discours théorique est articulé à un monde qui reste *conjoint* au monde ordinaire de l'agent producteur, et cette conjonction se marque notamment par l'absence de toute origine (spatio-)temporelle. Mais le monde du discours théorique est aussi *autonome* eu égard aux paramètres de l'acte de production: les éléments de contenu qu'il organise sont présentés «comme si» leur validité était absolue; ou au moins comme si leur validité était indépendante des circonstances particulières de l'acte de production. En raison de cette absence d'origine et de cette autonomie totale du monde théorique, le cours du processus expositif s'y déploie au long d'un axe de référence temporelle qui présente la particularité d'être *illimité, ou non borné*.

La durée de l'acte de production n'ayant, comme dans les deux types de discours précédemment analysés, aucune pertinence, la fonction de **temporalité première** consiste à repérer les procès par rapport à l'axe du processus expositif, et ce repérage peut prendre deux formes distinctes.

Les procès peuvent être simplement présentés comme nécessairement inclus dans cette temporalité illimitée, ou dans cette a-temporalité de référence. Ils font alors l'objet d'un **repérage neutre (R.neut)**, qui se marque en français, soit par l'absence de syntagme verbal, soit par des formes de PR à valeur *gnomique*.

(24)
 DISTRACTEUR
Dans une tâche mobilisant l'attention du sujet, tout stimulus (R.neut) étranger au stimulus-cible et susceptible d'altérer la performance. Le recours aux distracteurs constitue (R.neut), en psychologie cognitive, un moyen indirect d'inférer l'indépendance (relative) de deux processus de traitement de l'information se déroulant parallèlement. L'effet plus ou moins perturbateur des distracteurs est (R.neut) fonction de nombreux facteurs, notamment du niveau d'automatisation de la tâche en cours et du degré de similarité entre stimulus distracteur et cible.

(M. Richelle, in R. Baron & F. Parot, *Dictionnaire de Psychologie*, p. 208)

Dans ce même type de discours, les procès exposés peuvent cependant aussi être mis en relation avec le cours du processus expositif lui-même, et l'on retrouve alors les trois formes de repérage de temporalité première évoquées plus haut: un **repérage isochronique**, qui est marqué par l'emploi du PRE, un **repérage rétroactif**, marqué par l'emploi du PC ou de l'IMP, et un **repérage proactif**, marqué par l'emploi du FUTS ou du CONDS. L'extrait (25) constitue un exemple de segment de discours théorique qui alterne ces trois formes générales de repérage avec des repérages neutres.

(25)
La logique, de son côté, ne se réduit (R.neut) en rien, comme on a voulu (R.retro) le faire croire, à un système de notations inhérentes au discours [...]. Elle consiste (R.neut) elle aussi en un système d'opérations [...] Les actions [...] se reproduisent (R.neut) telles quelles si, aux mêmes intérêts, correspondent (R.neut) des situations analogues [...]. Nous appellerons (R.pro) schèmes d'action ce qui, dans une action, est (R.neut) ainsi transposable [...]. Par exemple, nous parlerons (R.pro) d'un "schème de réunion" pour les conduites

(J. Piaget, *Biologie et connaissance*, p. 24)

Dans les segments de discours théorique présentant des procès qui ne font pas l'objet d'un repérage neutre, on peut parfois observer la mise en oeuvre de la fonction de **temporalité seconde**, qui se marque par un enchâssement syntaxique, et éventuellement par une opposition entre temps du verbe simples et composés lorsqu'il s'agit d'une relation d'antériorité relative.

Enfin, en raison de son statut même, le discours théorique semble incompatible avec l'établissement de **contrastes**, qu'ils soient globaux ou locaux.

5. La cohésion verbale dans le discours interactif

Comme le discours théorique, le discours interactif se soutient d'un monde qui est *conjoint* au monde ordinaire de l'agent producteur et qui n'est donc ancré à aucune origine. Mais au contraire du monde théorique, le monde du discours interactif *implique*, par définition, les paramètres de l'acte de production (ou du moins certains d'entre eux). Pour l'analyse des mécanismes de cohésion verbale qui y sont à l'oeuvre, la **durée de l'acte de production** peut dès lors constituer un paramètre pertinent.

Cette pertinence n'exclut pas cependant que soient créés, dans le cours du processus expositif-interactif, des **axes de référence temporelle** distincts de cette durée de production. Il peut s'agir des axes de référence *locaux* et *bornés* que nous avons analysés au début de ce chapitre (cf. pp. 280-281), et il peut s'agir aussi d'un axe *illimité* ou *non borné*, analogue à celui qui est attestable dans le discours théorique.

Etant donné cette diversité des paramètres de contrôle possibles, les fonctions de **temporalité première** présentent, dans le discours interactif, une complexité supérieure à celle des autres types de discours.

Le repérage des procès peut d'abord s'effectuer par rapport à la temporalité de l'acte de production. Cette mise en relation ne présente cependant pas le caractère *physicaliste* que lui attribuent les théories standards. Ce avec quoi est mis en rapport le procès n'est pas un «moment» physique de production, mais c'est une durée représentée, construite autour (ou à partir) de l'acte de production; c'est en d'autres termes une **durée psychologique adjointe** à l'acte de production, durée d'ampleur variable et qui peut en outre se modifier en permanence. Dans ce cas, lorsque le procès est présenté comme se situant avant la «borne de gauche» de cette durée

adjointe, il y a **repérage d'antériorité (R.ant)**; lorsque le procès est présenté comme se situant après la «borne de droite» de cette durée adjointe, il y a **repérage de postériorité (R.pos)**; lorsqu'enfin le procès est présenté comme inclus entre les deux bornes de cette durée, il y a **repérage de simultanéité (R.sim)**.

En français, le repérage d'antériorité est marqué par le PASP (*venir de* + INF), le PC, l'IMP ou leurs formes composées; le repérage de postériorité est marqué par le FUTP (*aller* + INF), le CONDS, le FUTS et leurs formes composées; le repérage de simultanéité est marqué quant à lui par le PR.

(26)

Ben... je... actuellement y a (R.sim) un groupe, bon, mais c'est (R.sim), c'est (R.sim) la fusion, euh, la boîte où je travaille (R.sim) qui va fusionner (R.pos) avec une autre boîte et alors il y aura (R.pos) des compressions de personnel et... et on risque (R.sim) d'être foutu à la porte quoi ou alors d'être, d'être muté; euh, d'être muté, je ne sais (R.sim) pas, à Paris et, et alors ça n'intéresse (R.sim) pas les gens qui travaillent (R.sim) avec moi parce qu'ils tiennent (R.sim) à rester dans le Béarn pour euh, pour des raisons, par exemple: ils ont fait (R.ant) construire des baraques; ils ont (R.sim) des, des grosses sommes à payer. Ils n'ont (R.sim) pas du tout envie de quitter ça

(Dialogue de femmes. Selon transcription in H. Icart-Seguy, 1976, p. 3)

(27)

ERNESTINE — Vous n'avez pas vu (R.ant) mon père?

TOPAZE — Non, monsieur le directeur ne s'est point montré (R.ant) ce matin.

ERNESTINE — Quelle heure est-il (R.sim) donc?

TOPAZE (il tire sa montre qui est énorme et presque sphérique) — Huit heures moins dix, mademoiselle. Le tambour va rouler (R.pos) dans trente-cinq minutes exactement... Vous êtes (R.sim) bien en avance pour votre classe....

ERNESTINE — Tant mieux, car j'ai (R.sim) du travail. Voulez-vous (R.sim) me prêter votre encre rouge?

TOPAZE — Avec le plus grand plaisir mademoiselle... Je viens tout juste d'acheter (R.ant) ce flacon, et je vais le déboucher (R.pos) pour vous.

(M. Pagnol, *Topaze*, p. 261)

Des axes de référence bornés, à validité locale, peuvent cependant être construits tout au long du processus expositif-interactif, et ils sont généralement explicités par des adverbes ou syntagmes à valeur temporelle (*hier*,

ce matin, le 10 janvier, etc.). Dans ces cas de figure, le repérage des procès peut alors s'effectuer soit par rapport à la durée adjointe à l'acte de production, soit par rapport à cet axe local. Si la première option est choisie, on retrouvera les trois repérages possibles d'antériorité, de postériorité et de simultanéité; dans la seconde option, les procès seront présentés comme inclus dans la durée de l'axe de référence local, et l'on parlera en conséquence de **repérage d'inclusion (R.incl)**. Et en français, ce repérage d'inclusion est marqué par le PR.

Un énoncé de l'exemple (27), *Le tambour va rouler dans trente-cinq minutes exactement*, illustre la première option: l'axe de référence local est explicité par *dans trente-cinq minutes*; mais le procès fait néanmoins l'objet d'un repérage de postériorité eu égard à la durée adjointe à l'acte de production (*va rouler*), alors qu'il aurait pu faire l'objet d'un repérage d'inclusion par rapport à l'axe de référence local (*Le tambour roule dans trente-cinq minutes exactement*). Les extraits qui suivent fournissent par contre des exemples dans lesquels les deux options de repérage alternent.

(28)

MÉROVÉE

Marraine, je pars (R.incl) dans six heures pour Verdun (Il regarde sa montre et corrige). Dans cinq heures vingt-sept exactement. Et je vous demande (R.sim) de ne pas me tutoyer. (Un silence gêné.) Mais ce que je vous demanderai (R.pos), c'est une autre photographie. Celle que vous m'avez donnée (R.ant) à la dernière permission, je l'ai usée (R.ant).

(M. Achard, *Auprès de ma blonde*, p. 99)

(29)

— *Bon eh ben ça fait (R.sim) rien, j'veais m'arranger (R.pos) /// j'veais vous rendre (R.pos) les soixante francs et puis j'encaisse (R.incl) sur les trois cent*

— *mmh, d'accord*

— *arrivée à Gatwick*

— *ah oui*

— *à douze heures quarante-cinq*

— *et c'est*

— *et vous repartez (R.incl) de Gatwick à onze heures trente le quatre janvier.*

(*Dialogue dans une agence de voyage*, le 5-11-1979.

Corpus mis à disposition par E. Roulet)

Dans certains discours interactifs, peut en outre être créé un axe de référence temporelle illimité analogue à ceux qui sont attestables dans le discours théorique. Ce type d'axe constitue un troisième paramètre de contrôle avec lequel les procès peuvent être mis en relation; lorsque cette option est choisie, les procès font l'objet d'un **repérage neutre (R.neut)**, qui est marqué, en français, par le PR.

(30)

Pour l'instant, je voudrais (R.pos) me borner à indiquer que, dans ce que l'on appelle (R.sim) globalement un commentaire, le décalage entre texte premier et texte second joue (R.neut) deux rôles qui sont (R.neut) solidaires. D'une part il permet (R.neut) de construire (et indéfiniment) des discours nouveaux [...] Je crois (R.sim) qu'il existe (R.neut) un autre principe de rarefaction d'un discours.

(M. Foucault, *L'ordre du discours*, pp. 26-28)

Dans ce type de discours, les procès peuvent donc être repérés par rapport à trois paramètres de contrôle distincts. En français, cette situation se traduit par le fait que si certains sous-ensembles de temps des verbes sont (indépendamment des valeurs d'aspect dont ils pourraient être porteurs) spécifiquement dévolus au marquage d'une relation d'antériorité (PASP, PC, PSC, IMP, PQP) ou de postériorité (FUTP, CONS, CONDC, FUTS, FUTA), le PR peut quant à lui marquer soit un repérage de simultanéité, soit un repérage d'inclusion soit encore un repérage neutre. En dépit de son identité morphologique, le PR peut donc exprimer des valeurs de temporalité première différentes, valeurs que certains grammairiens qualifient de *présent de simultanéité* (repérage par rapport à la durée adjointe à l'acte de production), de *présent psychologique* (repérage d'inclusion) et de *présent générique* ou *gnomique* (repérage neutre).

Dans le discours interactif, la fonction de **temporalité seconde** ne semble pas pouvoir être mise en oeuvre lorsque le procès de référence fait l'objet d'un repérage neutre ou d'un repérage d'inclusion. Elle est par contre

attestable lorsque ce procès de référence est repéré par rapport à la durée adjointe à l'acte de production. Elle se traduit alors, comme dans les autres types de discours, par un enchâssement syntaxique, qui peut se cumuler avec une opposition entre temps du verbe simples et composés dans le marquage de l'antériorité relative.

Les fonctions de **contraste**, global ou local, sont peu mises en œuvre dans le discours interactif; elles ne sont attestables que lorsque les procès font l'objet d'un repérage de postériorité, et elles se marquent alors par une opposition entre IMP (ou PQP) et PC (ou PSC).

(31)

TOPAZE — *Il est exact que depuis plus d'une semaine je ne vous ai pas offert mes services; n'en cherchez point une autre cause que ma discrétion. Je craignais d'abuser de votre complaisance, et je redoutais un refus qui m'eût été d'autant plus pénible que le plaisir que je m'en promettais était plus grand. Voilà toute la vérité.*

(M. Pagnol, *Topaze*, p. 263)

6. Cohésion verbale et aspectualité

Les catégories aspectuelles de *types de procès (aspect lexical)* et de *degré d'accomplissement des procès (aspect morphologique)* nous paraissent avoir trait à des effets de sens locaux, qui résultent pour une part du choix des lexèmes verbaux, pour une autre part d'interactions avec le marquage des fonctions de cohésion verbale, telles que nous venons de les analyser.

L'**aspect lexical** a trait aux propriétés *intrinsèques* des procès sémiotisés par les verbes (les procès sont de type état, activité, achèvement, etc.; ils ont une certaine durée; ils peuvent ou non impliquer un résultat, traduire ou non un processus itératif, etc.). De telles propriétés relèvent d'abord de la stricte dimension *référentielle* d'un texte; elles constituent des ingrédients des signifiés constitutifs de son contenu thématique. Mais elles peuvent

intervenir également dans les mécanismes de cohésion verbale, au titre de **déterminants potentiels pour l'établissement des contrastes**.

Comme l'avons montré en particulier pour les deux types de discours de l'ordre du RACONTER, si c'est en définitive au *narrateur* que revient la décision de poser certaines séries de procès à l'avant-plan et de rejeter d'autres procès en arrière-plan, ou encore de poser un procès au titre de cadre sur fond duquel se détache localement un autre procès, il n'en demeure pas moins que certains types de procès, en raison même de leurs propriétés intrinsèques, sont de meilleurs «candidats» que d'autres pour être présentés dans l'une ou l'autre de ces positions. Et l'on observe notamment que les procès statifs et duratifs sont plus régulièrement posés en arrière-plan ou en fond, alors que les procès dynamiques et ponctuels sont plus régulièrement posés en avant-plan ou mis en relief. Dès lors, dans la mesure où les procès d'arrière-plan ou de fond sont marqués par les temps du verbe IMP et PQP, et où les procès d'avant-plan ou de relief sont marqués par les temps du verbe PC et PSC (dans le récit) ou PS et PANT (dans la narration), les procès statifs et duratifs se retrouvent régulièrement associés à l'IMP ou au PQP, et les procès dynamiques et résultatifs se retrouvent régulièrement associés soit au PC et au PSC (dans le récit), soit au PS et au PANT (dans la narration).

L'**aspect morphologique** a trait quant à lui à la *saisie d'un procès*, soit dans son accomplissement total, soit dans une phase de son déroulement, soit dans sa phase d'achèvement. Cette différenciation de l'angle de saisie d'un procès relève d'abord, elle-aussi, de la dimension référentielle d'un texte; elle s'opère dans le processus de sémiotisation constitutif du contenu thématique. Mais en raison de son statut même, ce signifié aspectuel entre fréquemment en interaction, soit avec la fonction de temporalité première, soit avec les fonctions de contraste.

Comme nous l'avons relevé, la valeur d'**accompli** serait marquée, en français, par des occurrences de temps composés, et comme l'avait proposé

Benveniste (1959), on peut établir un tableau de correspondance entre formes simples et formes composées, qui se présente de la manière suivante:

Formes simples	Formes composées
PRESENT	PASSE COMPOSE*
PASSE COMPOSE	PASSE SURCOMPOSE
PASSE SIMPLE	PASSE ANTERIEUR
IMPARFAIT	PLUS-QUE-PARFAIT
FUTUR SIMPLE	FUTUR ANTERIEUR
CONDITIONNEL SIMPLE	CONDITIONNEL COMPOSE

Ce tableau montre notamment que la forme morphologique PC a deux statuts différents; celui de forme composée du présent (PC*: *Enfin, j'ai fini ce chapitre!*) et celui de forme «simple» du passé (PC: *hier, j'ai mangé une excellente choucroute*). Et ce double statut du PC est illustratif des interactions existant entre le marquage du degré d'accomplissement et celui de la temporalité première. Comme l'affirment les grammairiens, le PC* a une valeur d'*accompli du présent*, ce qui signifie, dans notre conceptualisation, qu'il est d'une part porteur d'une valeur aspectuelle d'*accompli*, et qu'il marque d'autre part un repérage temporel neutre, d'*inclusion* ou de *simultanéité* (en fonction du type de discours dans lequel il apparaît). Et comme le relève Benveniste (*op. cit.*), c'est dans la mesure où cette valeur d'*accompli du présent* est «psychologiquement» proche d'une valeur d'*antériorité* que le PC a pu, historiquement, se substituer au PS dans certains types de discours, au titre de temps simple du passé.

D'une manière analogue, les formes composées du «passé» (PSC, PANT, PQP) peuvent être porteuses de deux complexes de valeurs différents. Dans certains cas, ces temps peuvent être porteurs d'une part de la valeur temporelle de repérage isochronique (ou de repérage de *simultanéité*) que nous avons jusqu'ici attribuée aux seuls temps simples correspondants, d'autre

part d'une valeur aspectuelle d'*accompli*. Dans d'autres cas, ces mêmes temps peuvent être porteurs d'une valeur temporelle de repérage rétroactif (ou de repérage d'*antériorité*), associée cette fois à une valeur aspectuelle d'*accomplissement total* ou d'*inaccompli*. L'exemple (32) illustre le premier cas de figure, l'exemple (33) le second, mais la comparaison de ces deux extraits montre que ces complexes de valeurs sont en définitive assez proches (dès qu'un procès est présenté comme accompli, il tend à être perçu comme se situant dans le passé) et que notre interprétation s'appuie en réalité sur la présence, en (33), de l'organisateur temporel *depuis lors*.

(32)

Qu'est-ce qu'il vous a dit, notre Archibald?

— *Rien.*

Lognon avait parlé sans réfléchir. Il se ravisa.

— *Cela ne te regarde pas.*

(G. Simenon, *Monsieur La Souris*, p. 65)

(33)

C'est au tabac de la place Clichy qu'il avait lu le journal, et depuis lors, il essayait vainement de retrouver son assiette.

(G. Simenon, *Monsieur La Souris*, p. 62)

Les formes composées du «futur» (PANT et CONDC) sont quant à elles toujours porteuses d'une valeur temporelle de repérage proactif (ou de repérage de *postériorité*), à laquelle s'ajoute une valeur aspectuelle d'*accompli*. Dans l'exemple (34), extrait d'un segment de discours indirect libre, le CONDC (*aurais diné*) est porteur de ce complexe de valeurs, alors que le CONDS (*irais*) nous paraît porteur de la même valeur temporelle, mais associée cette fois à une valeur aspectuelle d'*accomplissement total*.

(34)

Si, en fin de compte, cet homme-là ressemblait tout à fait à Maurice Alker, les garçons ne l'intéresseraient pas du tout. Ma foi, j'aurais diné en agréable compagnie et j'irais dormir tôt

(J. Harpman, *Orlanda*, p. 116)

Comme nous l'avons incidemment noté, les valeurs d'*inaccompli* et d'*accomplissement total* seraient, quant à elles, marquées par les occurrences

de formes simples. Il semble bien que le PR, le PC, le PS, le FUTS et le CONDS soient porteurs, *par défaut*, d'une valeur aspectuelle d'accomplissement total, qui s'ajoute à la valeur de repérage temporel ou de contraste qu'elles peuvent prendre par ailleurs dans les types de discours où elles apparaissent. Outre leur valeur de repérage temporel, l'IMP et le PQP peuvent parfois être porteurs d'une valeur d'accomplissement total, mais ils sont le plus souvent porteurs d'une valeur d'inaccompli, celle-ci étant souvent indissociable d'un processus de mise en contraste local:

(35)

Le connétable gaucher écoutait les explications que Miles de Noyers lui soufflait à l'oreille, et soudain son teint fonça.

(M. Druon, *Les rois maudits*, T. 6, p. 36)

7. Du statut de la cohésion verbale

Les mécanismes de cohésion verbale relèvent bien de la *textualisation* dans la mesure où ils organisent l'ensemble des procès sémiotisés dans un texte, soit en les situant par rapport à un paramètre de contrôle (fonctions de temporalité première ou seconde), soit en les distribuant à des niveaux hiérarchiques différents (fonctions de contraste global ou local).

Cependant, les modalités concrètes de réalisation de ces mécanismes dépendent fondamentalement des types de discours qu'ils traversent. S'agissant des fonctions de temporalité, c'est dans la construction même des *mondes discursifs* que s'élaborent les paramètres de contrôle particuliers à l'égard desquels les procès peuvent être situés; particularité qui entraîne des modes de repérage propres à chaque type de discours, modes de repérage eux-mêmes traduits par des temps des verbes qui, s'ils ne sont pas morphologiquement spécifiques (un temps du verbe et un seul pour un même mode de repérage), sont néanmoins porteurs de valeurs spécifiques. Quant aux fonctions de contraste, elles ne sont, comme nous l'avons vu, clairement attestables que dans les discours de l'ordre du

RACONTER, en raison même de la teneur et des conditions d'organisation du contenu thématique des mondes du récit et de la narration.

Dans les trois types de discours qui présentent un caractère exclusivement monologué (narration, récit interactif et discours théorique), un rapport déterminé est posé, *une fois pour toutes*, entre les coordonnées des mondes discursifs et la durée adjointe à l'acte de production. Ce paramètre de contrôle externe est donc, en quelque sorte, d'emblée «mis hors jeu», et les fonctions de temporalité à l'oeuvre dans ces types de discours présentent en conséquence un caractère exclusivement interne. Dans la narration et le récit, le cours du processus narratif s'ancre à une origine, et se déploie sur un axe de référence temporelle qui se trouve de la sorte «borné à gauche». Et la fonction de temporalité première consiste à spécifier le type de rapport existant entre la progression du processus narratif et la progression de la diégèse: rapport de parallélisme entre ces deux mouvements (repérage d'isochronie); rapport de décalage vers l'avant (repérage proactif) ou vers l'arrière (repérage rétroactif).

Dans le discours théorique, le cours du processus expositif se déploie sur un axe de référence illimité. La fonction de temporalité première peut alors être réalisée par deux sortes de repérages. Soit les procès sont présentés comme nécessairement inclus dans cette durée infinie, ce qui équivaut à un repérage a-temporel, que nous avons qualifié de repérage neutre. Soit, comme dans les discours de l'ordre du RACONTER, cette fonction consiste à expliciter le type de rapport posé entre la progression du processus expositif et la progression des signifiés constitutifs du contenu thématique; et l'on retrouve alors les trois formes de repérage, isochronique, rétroactif et proactif, évoquées plus haut. On notera que dans ce type de discours, la fonction de temporalité seconde n'est attestable que lorsque le procès de référence (celui par rapport auquel un autre procès est situé) fait l'objet d'un repérage isochronique ou rétroactif.

Les fonctions de **contraste** sont, quant à elles, essentiellement à l'oeuvre dans le récit et la narration; elles traduisent la hiérarchisation introduite par le narrateur, soit entre des séries isotopiques de procès (contraste global), soit entre couples de procès (contraste local).

Sur la base de ces éléments de synthèse, il nous paraît utile de re-discuter brièvement la thèse de Ricoeur selon laquelle la structuration temporelle des narrations et des récits, associée à la *mise en intrigue* (réalisée par des *séquences narratives*) joue un rôle déterminant dans le processus de reconfiguration (ou de **clarification**) de l'activité humaine. *"Suivre une histoire, c'est avancer au milieu de contingences et de péripéties sous la conduite d'une attente qui trouve son accomplissement dans la conclusion. Cette s n'est pas logiquement impliquée par les prémisses antérieures. Elle donne à l'histoire un "point final", lequel, à son tour, fournit le point de vue d'où l'histoire peut être aperçue comme formant un tout. Comprendre l'histoire, c'est comprendre comment et pourquoi les épisodes successifs ont conduit à cette conclusion, laquelle, loin d'être prévisible, doit être finalement acceptable, comme congruente avec les épisodes rassemblés"* (Ricoeur, 1983, pp. 103-104).

L'attribution d'un tel statut aux seuls discours de l'ordre du RACONTER est à première vue justifiée, dans la mesure où c'est dans ces types de discours que sont clairement mises en oeuvre les fonctions de **contraste**, souvent en relation d'interdépendance avec les séquences narratives. Mais on notera d'abord que ces séquences sont loins d'être attestables dans l'ensemble des récits ou des narrations, et que la mise en intrigue n'est donc qu'un processus *potentiel*. Et l'on notera ensuite que dans certains de ces types de discours, l'établissement des contrastes est manifestement surdéterminé par les caractéristiques internes des procès. Il en résulte que la finalité de reconfiguration ne nous paraît pouvoir être invoquée que lorsque le narrateur planifie son discours selon une séquence conventionnelle, et lorsque ce même

narrateur procède à un établissement de contrastes qui ne se borne pas à reproduire la bi-partition entre procès à caractère statique, explicatif ou descriptif d'une part, procès à caractère dynamique d'autre part.

Mais la fonction de temporalité première joue un rôle tout aussi important dans le processus général de reconfiguration, et lorsque ce rôle est pris en compte, la restriction posée par Ricoeur ne nous paraît plus justifiée. Dans les trois types de discours monologués, c'est le processus discursif (le processus narratif ou le processus expositif) qui constitue le créateur de concordance et d'homogénéité; ce processus est doté de sa propre temporalité (l'axe de référence temporelle), et c'est dans le repérage par rapport à cette temporalité de l'activité discursive que les procès se trouvent eux-mêmes organisés temporellement. Sous cet angle, l'organisation temporelle des discours théoriques peut avoir une fonction *reconfigurante*, au même titre que celle des discours de l'ordre du RACONTER.

L'organisation des procès verbalisés en une structure hiérarchisée et temporalisée, en d'autres termes la création d'une structure concordante, intelligible et interprétable par le destinataire, est ainsi, en définitive, le produit des modalités d'articulation de ces procès à l'activité même d'élaboration des **mondes discursifs**.

Qu'en est-il alors de l'organisation temporelle des discours interactifs, et en particulier des discours interactifs dialogués?

Nous rappellerons d'abord que le discours interactif, comme tout type de discours, se soutient de la création d'un monde discursif; toutefois, ce monde se construit dans l'interaction et se re-négocie en permanence (et *on line*), de telle sorte que le cours de l'activité discursive est mouvant, voire chaotique. Peuvent dès lors être créés, en alternance et parfois en compétition, trois sortes de paramètres de contrôle pour les repérages temporels: - un axe illimité, analogue à celui des discours théoriques; - des axes bornés et locaux, délimités par des expressions du type *hier, la semaine passée*, etc.;

- et la durée associée à l'acte objectif de production. On notera que ce dernier paramètre est le seul par rapport auquel peuvent être identifiés les repères **externes** de simultanéité, de postériorité et d'antériorité proprement dits. Et qu'en conséquence, ce type de relation est un cas particulier, et plutôt rare, dans l'organisation temporelle des discours.

En tout état de cause, c'est bien depuis l'instance de gestion de l'activité discursive qu'est prise la décision de créer et d'exploiter tel ou tel paramètre de contrôle. Et c'est de la mise en rapport avec ces derniers que les procès verbalisés se trouvent dotés d'une cohérence temporelle. **Cohérence et intelligibilité potentielles toutefois, comme le savent ceux qui tentent d'interpréter, hors contexte, la valeur des temps du verbe des discours interactifs.** S'il faut en conséquence concéder à Ricoeur que les discours interactifs clarifient moins bien les activités humaines que ne le font les narrations, par exemple, il nous semble qu'il ne faut pas confondre le processus même, qui vise bien à clarifier, et son résultat dans les discours interactifs dialogués effectifs, qui est rarement satisfaisant.

Chapitre 9

Les mécanismes de prise en charge énonciative

L'architecture interne de tout texte empirique nous a paru pouvoir être décomposée en trois niveaux hiérarchisés, dont les deux premiers ont fait l'objet d'un examen détaillé dans les chapitres qui précèdent. Il nous reste maintenant à aborder le niveau des mécanismes de prise en charge énonciative, dont nous avons annoncé qu'ils contribuaient à l'établissement de la *cohérence pragmatique* d'un texte, en explicitant d'une part les diverses évaluations (*jugements, opinions, sentiments*) susceptibles d'être formulées à l'égard de l'un ou l'autre aspect du contenu thématique, et en explicitant d'autre part les sources mêmes de ces évaluations: quelles sont les instances qui les assument ou qui les «prennent en charge»?

A vrai dire, cette dernière question ayant trait à la *responsabilité énonciative* se posait déjà aux niveaux antérieurs de l'infrastructure et de la textualisation. Dans le traitement que nous en avons proposé, nous avons en effet posé l'existence d'*opérations langagières*, constitutives des mondes discursifs et de leurs formes de planification, ou encore sous-jacentes au choix de procédés spécifiques de textualisation; mais «d'ou» émanent de telles opérations? Pour ne pas alourdir un exposé qui aura déjà pu paraître trop technique, nous avons généralement laissé cette question en suspens, ce qui a pu donner à penser que ces opérations étaient du seul ressort de l'auteur empirique du texte. Mais dans le traitement de certains problèmes (ceux

que posent notamment les types de discours et la cohésion verbale), nous avons toutefois dû évoquer d'autres instances de responsabilité, formelles ou internes au texte, que nous avons qualifiées de *narrateur* et/ou d'*expositeur*. Il convient dès lors d'aborder plus systématiquement cette question, en discutant d'abord du statut respectif de l'auteur et des instances formelles d'énonciation, en évoquant ensuite le rôle général que ces dernières jouent dans l'ensemble des opérations sous-jacentes à l'organisation textuelle, et en analysant enfin le rôle plus spécifique qu'elles jouent dans deux des aspects de la *prise en charge*, au sens strict de ce terme: la distribution des *voix* et le marquage des *modalisations*.

1. De l'auteur d'un texte aux instances énonciatives

En tant qu'*agent* de l'action langagière qui se concrétise en un texte empirique, l'auteur est apparemment responsable de la totalité des opérations qui donneront à ce texte son allure définitive; c'est apparemment lui qui décide du contenu thématique à sémiotiser, qui choisit un modèle de genre adapté à la situation de communication qui est la sienne, qui sélectionne et organise les types de discours, qui gère les divers mécanismes de textualisation, etc. S'agissant de la production langagière ou textuelle, la notion d'auteur semble donc bien correspondre à la définition générale qu'en proposent les dictionnaires: «celui qui est à l'origine» et «celui qui est responsable».

Pourquoi dès lors certains linguistes (cf. Ducrot, 1984) et la plupart des spécialistes de la littérature (cf., Genette, 1972) ont-ils éprouvé la nécessité d'invoquer d'autres instances (respectivement l'*énonciateur* et le *narrateur*) auxquelles serait déléguée la responsabilité énonciative d'un texte? En d'autres termes, pourquoi ont-ils, en postulant ce transfert de responsabilité, dissocié les deux sèmes constitutifs de la notion usuelle d'auteur: celui-ci serait certes à l'origine du texte, il en resterait le «créateur», mais il ne serait pas vraiment (ou à lui seul) responsable de ce qui y est énoncé?

Cette question complexe nous semble pouvoir être clarifiée, pour autant que l'on exploite les apports de la psychologie interactionniste sociale que nous avons présentée dans notre chapitre initial.

Tout texte, oral ou écrit, procède de l'acte matériel de production d'un organisme humain, et cette intervention comportementale est, comme dans toute action humaine, en étroite interaction avec la mise en oeuvre d'un ensemble de représentations, qui sont nécessairement *inscrites* en ce même organisme. Du point de vue comportemental aussi bien que mental, l'organisme humain que constitue l'auteur est donc bien à l'origine du texte.

Quant à la question de la responsabilité du texte, dans la mesure où la dimension comportementale de l'action langagière est assez secondaire (n'importe quel humain peut dire ou écrire un texte dont il n'est par ailleurs pas l'auteur), elle ne concerne en réalité que les dimensions mentales, et son traitement requiert un réexamen du statut même des représentations mises en oeuvre dans toute production textuelle.

Lorsqu'il entreprend une action langagière, l'auteur sollicite, dans le vaste ensemble de connaissances dont il est le siège, des sous-ensembles de représentations ayant trait notamment au contexte physique et social de son intervention, au contenu thématique qui y sera mobilisé, ainsi qu'à son propre statut d'*agent* (capacités d'action, intentions, motifs). Comme toutes les connaissances humaines, ces représentations se sont construites dans l'interaction avec les actions et avec les discours des autres, et même si elles ont fait l'objet d'une ré-organisation singulière, résultant de la dimension expérientielle propre à chaque *personne*, elles continuent de porter les traces de cette altérité constitutive. Qu'il s'agisse de notions, d'opinions ou de valeurs, les représentations disponibles en l'auteur sont toujours déjà *interactives*, en ce sens qu'elles intègrent les représentations des autres, qu'elles continuent de s'y confronter, de les négocier. En raison

des conditions de leur élaboration, les représentations constitutives de la personne présentent donc ce statut fondamentalement *dialogique* que Buber (1923; 1947) soulignait avec force.

L'action que l'auteur entreprend est *langagière*, en ce sens qu'elle exploite les ressources de la langue naturelle¹ en usage dans le groupe en lequel cet auteur s'inscrit; plus précisément, en ce sens qu'elle se réalise par **emprunt** à (et par adaptation de) l'un des modèles de genre disponible dans l'intertexte de ce même groupe social. Et ces modèles textuels, à tous les niveaux de leur organisation (lexique, morpho-syntaxe, types de discours, types de planification, etc.), véhiculent eux-mêmes des représentations ou connaissances «autres», telles que les générations antérieures et/ou les contemporains les ont élaborées et sémiotisées.

Enfin, l'action langagière procède, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, d'une mise en interface des connaissances disponibles en l'agent, avec les connaissances émanant des genres de textes en usage, dans leurs aspects structuraux (propriétés linguistiques) et fonctionnels (indexation à des situations d'action déterminées). Elle se traduit, en d'autres termes, par une «remise en circulation» de représentations déjà dialogiques ayant leur siège en l'auteur, dans le champ des représentations sociales cristallisées dans l'intertexte. Et cette mise en confrontation des représentations personnelles avec les représentations des autres ne peut s'effectuer dans le seul «espace mental» de l'auteur; elle exige la création d'un **espace mental commun** ou collectif.

Les *mondes discursifs* plus particulièrement analysés au chapitre 5 peuvent alors être re-définis comme des variantes spécifiques de cet espace mental collectif. Ils consistent en systèmes de coordonnées formelles (conjonction

¹ Cette formulation synthétique ne doit pas faire oublier, d'une part que l'agent peut mobiliser d'autres systèmes sémiotiques que la langue naturelle (systèmes graphiques, gestuels, etc.), d'autre part que plusieurs langues naturelles peuvent être en usage dans un groupe social déterminé.

ou disjonction du contenu thématique; implication ou non des paramètres matériels de l'action langagière), à l'intérieur desquelles se déploie un processus discursif doté de sa propre temporalité, et qui organise de manière spécifique le contenu référentiel mobilisé. Et à nos yeux, ces régularités d'organisation des mondes collectifs-discursifs qui se trouvent désignées par les **instances d'énonciation** évoquées par certains auteurs. En une **conceptualisation** qui a certes l'avantage de la simplicité, mais qui présente tous les inconvénients de la personnification (et notamment le danger de réification).

De manière liminaire, on peut certes affirmer, comme nous l'avons fait plus haut, que l'auteur *transfère* à ces instances la *responsabilité* de ce qui est énoncé, mais à condition toutefois de souligner le caractère *obligé* de ce transfert; la création des espaces mentaux collectifs et de leurs règles d'organisation est la conséquence nécessaire et inéluctable de toute mise en œuvre d'un système sémiotique.

Dans une perspective qui nous paraît compatible avec celle de la plupart des narratologues, le **narrateur** peut alors être re-défini comme l'instance de *gestion* ou de *régie* des mondes discursifs de l'ordre du RACONTER. Et dès lors que les mondes discursifs de l'ordre de l'EXPOSER témoignent de régularités d'organisation analogues, nous avons dû introduire la notion correspondante d'**expositeur**, pour désigner l'instance de gestion qui y est à l'œuvre.

Enfin, dans la mesure où les types de discours ne constituent généralement que des constituants de l'unité supra-ordonnée qu'est le texte, il conviendrait encore de **postuler l'existence d'une instance de régie générale**, en charge de l'articulation des types de discours, du plan général et des mécanismes de textualisation, et que l'on pourrait qualifier de **textualisateur**.

Ces inconfortables propositions terminologiques font bien apparaître les écueils de la conceptualisation personnifiante héritée des narratologues. En réalité, c'est la *même* instance collective d'énonciation, consubstantielle au

système sémiotique qu'est la langue, que l'on qualifie de narrateur lorsqu'est en jeu la régie d'un monde de l'ordre du RACONTER, que l'on qualifie d'expositeur lorsqu'est en jeu la régie d'un monde de l'ordre de l'EXPOSER, et que l'on qualifie de textualisateur lorsqu'est en jeu la coordination de ces mondes en une unité textuelle. Et dans ce qui suit, nous nous bornerons en conséquence à l'évocation d'une instance d'énonciation, que nous ne personnaliserons que lorsque la commodité de l'exposé l'exigera. Cette instance collective est, comme nous l'avons évoqué plus haut, nécessairement impliquée dans l'ensemble des opérations qui sous-tendent l'infrastructure et les mécanismes de textualisation; et elle intervient, plus directement, dans la prise en charge énonciative proprement dite, en l'occurrence dans la gestion des voix et des modalisations.

2. La régie des opérations langagières

Dans notre *Première synthèse intermédiaire*, nous avons souligné que les opérations langagières que nous postulions ne devaient pas être confondues avec les opérations mentales décrites par Piaget ou par les cognitivistes. Et nous affirmions plus précisément que quand bien même elles présentent un caractère *extemporané*, dans la mesure où elles conceptualisent *in abstracto* les choix dont les caractéristiques d'un texte témoignent objectivement, et quand bien même elles transigent inéluctablement par un organisme humain, ces opérations n'étaient cependant pas déterminées par les seules capacités bio-logiques de ce même organisme.

C'est cette même position que nous réaffirmerons ici.

Toutes les propriétés des modèles disponibles dans l'intertextualité sont le produit du travail socio-sémiotique accompli par les générations antérieures, et en conséquence, les règles de fonctionnement des différents types d'espaces mentaux discursifs-collectifs constituent le résultat synchronique de ce processus historique permanent. Ces règles cristallisées dans l'intertextualité d'une langue naturelle exercent une contrainte déci-

sive sur les opérations mises en oeuvre dans la production d'un texte singulier; elles définissent des *possibles*, eu égard auxquels les choix d'un auteur restent relativement restreints. Ce qui revient à dire que les instances d'énonciation qui personnalisent ces règles de fonctionnement discursif sont les principaux *responsables* des opérations langagières mises en oeuvre par l'auteur; ce ne sont ni les capacités proprement cognitives de ce dernier, ni ses capacités actionnelles (intentions, motifs) qui déterminent, à elles seules, les opérations langagières effectivement réalisées.

Les opérations constitutives des mondes discursifs sont pré-déterminées par les formes possibles de marquage de ces mondes dans la langue naturelle utilisée. Il en va de même des opérations constitutives des séquences conventionnelles, ainsi que de l'ensemble des opérations sous-jacentes aux mécanismes de textualisation. Et à évoquer des dimensions qui n'ont guère été abordées dans cet ouvrage, on pourrait montrer encore que le choix des structures de la micro-syntaxe phrastique est sur-déterminé par les types de jugements qui se sont trouvés délimités et catégorisés dans les formes de relations prédicatives adoptées par une langue naturelle (cf. la comparaison entre les catégories de relations prédicatives des langues accusatives et des langues ergatives), et que le choix des items lexicaux eux-mêmes est sur-déterminé de manière analogue par la façon dont les représentations du monde se sont historiquement trouvées délimitées et catégorisées dans les paradigmes de signes propres à une langue naturelle.

3. La prise en charge énonciative

L'expression de *prise en charge énonciative* est susceptible de désigner divers mécanismes subtils, qui ont été analysés par Genette (*op. cit.*) entre autres, pour ce qui concerne les seuls discours de l'ordre du RACONTER. Cet auteur introduit notamment la notion de *distance*, pour rendre compte des différences entre les segments de *récit d'événements* et les segments

de *récit de paroles* (discours direct, indirect et indirect libre). Dans la mesure où nous avons traité ce même problème en termes de *types de discours* distincts, susceptibles de se combiner de diverses manières dans les genres narratifs, et dans la mesure où nous venons de montrer que les opérations sous-jacentes au choix de ces types relèvent effectivement, *in fine*, des instances d'énonciation, nous ne reviendrons pas sur cette question. Nous ne ferons également qu'effleurer la problématique que le même auteur introduit sous la notion de *perspective* (ou *point de vue*, ou *vision*, ou encore *focalisation* — cf. Rimmon, 1976). Il s'agit dans ce cas d'identifier l'angle sous lequel les événements constitutifs de la diégèse sont «vus»: vision externe du narrateur; vision introjetée dans un personnage (et débouchant alors sur des segments de *monologues intérieurs*), ou combinaison de ces types de points de vue. Dans leur réalisation linguistique, ces différences de focalisation sont, en partie au moins, traduites par des types de discours différents (cf. le statut discursif du monologue intérieur par rapport à celui de la narration proprement dite). Et par ailleurs, au plan des processus sous-jacents, il apparaît que ces différences sont quand même, en dépit des réticences de Genette sur ce point, en relation étroite avec la distribution des voix, ou plus précisément qu'elles dépendent de la relation qui est posée entre le narrateur et les voix énonciatives qu'il gère (cf. *infra*).

Nous nous en tiendrons en conséquence à cette problématique de la mise en scène des *voix*, parce qu'elle nous paraît centrale, et parce que ce sont ces voix qui assument (ou auxquelles sont imputées) ces formes plus concrètes de réalisation de la prise en charge que constituent les *modalisations*.

La régie des voix énonciatives

Dans la conception que nous défendons, la problématique des voix se pose évidemment pour tout type de discours (et non pour les seuls types de l'ordre du RACONTER). Les voix peuvent être définies comme les entités qui assument (ou auxquelles sont attribuées) la responsabilité de ce qui est énoncé.

Dans la plupart des cas, c'est l'instance générale d'énonciation qui assume directement la responsabilité du dire. Cette voix, que l'on pourrait qualifier de neutre, est donc, selon le type de discours, soit celle du narrateur, soit celle de l'expositeur, comme l'illustrent respectivement les exemples (1) et (2).

(1)

Au début de mai mourut le brave Gaucher de Châtillon, à l'entrée de sa quatre-vingtième année. [...] Le 26 mai, le jeune roi Edouard III [...] s'embarquait à Douvres pour venir prêter hommage à son cousin de France.

(M. Druon, *Les rois maudits*, T. 6, p. 51)

(2)

La croyance dans la validité des connaissances scientifiques est en général justifiée par le recours à l'expérience, qui serait le critère décisif, et donc par la capacité de remettre en cause toute théorie qui serait infirmée, ou du moins qui ne serait pas confirmée par elle.

(B. Matalon, *La construction de la science*, p. 85)

Mais dans d'autres cas, l'instance d'énonciation peut mettre en scène une ou plusieurs voix «autres», qui sont dès lors des voix infra-ordonnées eu égard au narrateur ou à l'expositeur. Ces voix secondes nous paraissent pouvoir être regroupées en trois catégories générales: voix de personnages, voix d'instances sociales et voix de l'auteur empirique du texte.

Les voix de personnages sont les voix émanant d'humains ou d'entités humanisées (par exemple, les animaux mis en scène dans certains contes) qui sont impliqués, au titre d'agents, dans les événements ou actions constitutifs du contenu thématique d'un segment de texte. Il peut s'agir des héros mis en scène dans le récit ou dans la narration; il peut s'agir aussi des interlocuteurs impliqués dans un discours interactif dialogué; et il peut s'agir encore du «créateur de connaissances» parfois mis en scène dans le discours théorique.

(3)

Nous descendîmes. Tandis que les moines se dirigeaient vers le chœur, mon maître décida que le Seigneur nous pardonnerait si nous n'assistions pas à l'office divin...

(U. Eco, *Le nom de la rose*, p. 112)

(4)

Certes Weber donne une définition univoque de la politique et de l'Etat comme caractérisé par le monopole de la violence légitime, mais...

(F. François, *Morale et mise en mots*, p. 126)

Les voix sociales sont les voix émanant de personnes, de groupes ou d'institutions sociales, qui n'interviennent pas au titre d'agents dans le parcours thématique d'un segment de texte, mais qui y sont néanmoins mentionnés au titre d'instances externes d'évaluation de certains aspects de ce même contenu.

(5)

Nos conteurs populaires sont loin d'être d'accord sur le lieu où se passa l'événement dont nous allons parler.

(L. de la Salle, *Le serpent au diamant*, p. 163).

(6)

Dans l'histoire de la pensée politique, Spinoza apparaît, ou plutôt ressurgit de temps à autre comme quelqu'un qui contribue à fonder non pas tant la pensée libérale ou la pensée socialiste [...] que l'idéologie bourgeoise.

(A. Negri, *L'anomalie sauvage*, p. 131)

La voix de l'auteur est la voix émanant directement de la personne qui est à l'origine de la production textuelle, et qui intervient, à ce titre, pour commenter ou évaluer certains aspects de ce qui y est énoncé.

(7)

Mais il est arrivé, le moment de te révéler — ô mon lecteur à la mords-moi le noeud, mais pas trop fort — que nous ne sommes pas venus à Bangkok, Sa Majesté Bérurier Ier et moi pour élucider ce genre de casse-tête chinois.

(F. Dard, *À prendre ou à lécher*, p. 26)

(8)

Notre intention n'étant pas de faire un journal de siège, mais au contraire de n'en rapporter que les événements qui ont trait à l'histoire que nous racontons, nous nous contenterons de dire en deux mots que l'entreprise réussit au grand étonnement du roi et à la grande gloire de M. le cardinal.

(A. Dumas, *Les trois mousquetaires*, p. 460)

En examinant les exemples qui précèdent, on notera que si la voix neutre du narrateur ou de l'expositeur est toujours inférable de segments de textes à la troisième personne (cf. exemples 1 et 2), la voix seconde d'un personnage peut émaner de segments de textes, soit à la première personne (cf. exemple 3), soit à la troisième personne (cf. exemple 4). Dans le premier cas, l'emploi du *je*, qui est fondamentalement un marqueur

d'identité, témoigne d'un processus supplémentaire de fusion du narrateur et de la voix qu'il met en scène; le narrateur investit en quelque sorte son personnage. Dans le second cas, l'emploi de la troisième personne témoigne du maintien de la distinction entre l'expositeur et la voix seconde qu'il met en scène.

Par ailleurs, l'exemple (7) illustre tout particulièrement la complexité des rapports existant entre l'auteur, l'instance d'énonciation et les voix. Le roman dont cet exemple est extrait a été écrit par F. Dard; ce dernier est donc l'auteur empirique. Ce roman combine des mondes discursifs différents, qui sont nécessairement régis par l'instance d'énonciation. Cette instance peut mettre en scène sa voix propre, des voix d'instances sociales ou des voix de personnages autres (Bérurier, par exemple). Mais cette instance peut aussi mettre en scène la voix d'un personnage qui est assimilable à la personne de l'auteur (San Antonio), ou encore la voix de l'auteur en tant qu'il est producteur du texte (F. Dard, écrivain). Dans notre extrait, le segment *ô mon lecteur* témoigne de cette «attribution en retour» de la responsabilité du dire à F. Dard, écrivain; s'y exprime donc la voix de l'auteur proprement dite. Par contre, les segments *nous ne sommes pas venus et moi*, attestent de l'attribution de la responsabilité du dire à San Antonio, c'est-à-dire à un personnage qui est présenté comme ayant un rapport d'identité (en l'espèce assez largement fictif) avec F. Dard; s'y exprime en conséquence la voix d'un personnage, qui est par ailleurs assimilable à l'auteur, non en tant qu'il est agent de la production textuelle, mais en tant que personne. On notera encore que cette mise en scène de la voix d'un personnage assimilable à la personne de l'auteur est caractéristique de la plupart des textes autobiographiques (cf. Chap. 5, p. 200), et l'on notera enfin que la co-existence dans un même segment de la voix de l'auteur et de la voix d'un personnage confirme bien la nécessité de poser l'existence d'une instance énonciative formelle supra-ordonnée, régissant ou distribuant ces différentes voix.

Comme l'avait suggéré Genette (*op. cit.*), les différentes voix que nous venons d'évoquer peuvent s'exprimer de manière directe ou indirecte. Les **voix directes** sont attestables dans les discours interactifs dialogués, qui sont constitués de (ou qui reproduisent des) *prises de parole*, et elles sont dès lors toujours explicites. Les **voix indirectes** peuvent être attestées dans n'importe quel type de discours; soit elles ne sont qu'inféribles de l'effet de **signification globale produit par un segment**, soit elles sont explicitées par des formules du type *selon x, certains pensent que*, etc. (cf. les exemples 5 et 6).

De manière générale, on considère qu'un texte est **polyphonique** lorsque plusieurs voix distinctes s'y font entendre; il peut s'agir de plusieurs voix de même statut (différentes voix sociales ou différentes voix de personnages), ou de combinaisons de voix de statut différent (voix de l'auteur, voix d'un personnage, voix sociale, etc.). De multiples formes de combinaisons polyphoniques peuvent donc exister. En tenant compte de la différence entre **mode d'expression** directe et indirecte, on pourrait en outre distinguer une polyphonie *explicite* (qu'analyse notamment Ducrot, 1984) et une polyphonie *implicite* (particulièrement analysée par Bakhtine, 1984). Et dans de nombreux textes, polyphonie implicite et polyphonie explicite peuvent, bien entendu, co-exister.

L'expression des modalisations

Les modalisations ont pour finalité générale de traduire les divers **commentaires ou évaluations** qui sont formulés, depuis n'importe quelle voix énonciative, à propos de certains éléments du contenu thématique. Alors que les mécanismes de textualisation, qui marquent la progression et la cohérence thématiques, restent fondamentalement articulés à la linéarité du texte, les modalisations sont, elles, relativement indépendantes de cette linéarité et de cette progression; les évaluations qu'elles traduisent sont à la fois *locales* et *discrètes* (par opposition au caractère iso-

topique des marques de textualisation) et elles sont susceptibles de s'insinuer à n'importe quel niveau de l'architecture textuelle. Les modalisations relèvent donc de la dimension *configurationnelle* d'un texte; elles contribuent à l'établissement de sa *cohérence pragmatique* ou *interactive*, en orientant le destinataire dans l'*interprétation* de son contenu thématique. Comme pour les mécanismes de textualisation, on peut identifier, au plan des signifiés, diverses fonctions de modalisation, et l'on peut identifier d'autre part, au plan des signifiants, les sous-ensembles d'unités ou de structures linguistiques susceptibles d'exprimer ces diverses fonctions.

Sur la base des multiples classements proposés depuis l'Antiquité grecque, nous retiendrons quatre fonctions de modalisation, que nous re-définirons en nous inspirant de la *théorie des trois mondes* héritée d'Habermas (1987).

Les modalisations **logiques**² consistent en une évaluation de certains éléments du contenu thématique, qui prend appui sur des critères (ou connaissances) élaborés et organisés dans le **cadre des coordonnées formelles** définissant le *monde objectif*; elles présentent ces éléments de contenu sous l'angle de leurs *conditions de vérité*, comme des faits attestés (ou certains), comme des faits possibles, probables, éventuels, nécessaires, etc.

(9)

Mais il ne lui fit pas remarquer cette contradiction, car il pensait que, livrée à elle-même, Odette produirait peut-être quelque mensonge qui serait un faible indice de la vérité.

(M. Proust, *Du côté de chez Swann*, p. 274)

(10)

Il regarda de nouveau Munoz, cherchant une confirmation dans ses yeux. C'est nécessairement cela... Il n'y a pas d'autres possibilités — il étudiait encore l'échiquier, dubitatif.

(A. Pérez-Reverte, *Le tableau du maître flamand*, p. 107)

² Cette catégorie de *modalisations logiques* regroupe, d'une part les fonctions parfois qualifiées d'*aléthiques*, qui ont directement trait à la vérité des propositions énoncées (expression de leur caractère nécessaire, possible, contingent, etc.), et d'autre part les fonctions parfois qualifiées d'*épistémiques*, qui ont trait aux conditions d'établissement de cette vérité des propositions (expression de leur caractère indécidable, vérifié, contesté, etc.).

(11)
Il est évident que la théorie philosophique de l'opinion comme savoir de seconde zone supposait qu'il y a (les mathématiques ont servi de paradigme) un savoir certain.

(E. François, *Morale et mise en mots*, p. 170)

Les modalisations **déontiques** consistent en une évaluation de certains éléments du contenu thématique, qui prend appui sur les valeurs, les opinions et les règles constitutives du *monde social*; elles présentent ces éléments de contenu comme relevant du droit, de l'obligation sociale et/ou de la conformité aux normes en usage.

(12)
Une telle mise en garde était nécessaire et ne doit jamais être oubliée, car les remous suscités par le "spinozisme" ont exercé

(A. Negri, *L'anomalie sauvage*, p. 240)

(13)
 MÉROVÉE — *S'il vous plaît, non. J'aurais bien aimé dîner seul avec vous.*
 CLAIRE — *Impossible, je ne peux pas laisser maman.*
 MÉROVÉE — *Tant pis.*

(M. Achard, *Auprès de ma blonde*, p. 98)

(14)
Si une équivalence n'est pas clairement établie et respectée, [...] cela conduira à des émissions de billets discutables et, en tout cas, discutées. Il est mauvais que, dans ce domaine, des gouvernements ou des instances internationales puissent improviser à leur gré, sans contrôle et sans limites.

(P. Mendès France, *Choisir*, p. 189)

Les modalisations **appréciatives** consistent en une évaluation de certains éléments du contenu thématique, qui procède du *monde subjectif* de la voix qui est à la source de ce jugement; elles présentent ces éléments de contenu comme bénéfiques, malheureux, étranges, etc., du point de vue de l'entité évaluatrice.

(15)
Il essayait de composer un poème sur Angelica Pabst. Malheureusement, des vers de W. B. Yeats ne cessaient de s'interposer entre lui et sa muse, et il ne trouva rien de mieux que de les adapter à son propre cas.

(D. Lodge, *Un tout petit monde*, p. 35)

(16)

(16)
Les lunettes noires que lui aussi portait n'empêchaient pas que l'on devinât une expression de plaisir sous la déformation du visage.
"Heureusement que j'ai fait cette conférence en 47, maintenant elle serait interminable..."

(H. Bianciotti, *Sans la miséricorde du Christ*, p. 214)

(17)
Mais maintenant, même ne me conduisant à rien, ces instants me semblaient avoir eu eux-mêmes assez de charme. Je voulais les retrouver tels que je me les rappelais. Hélas! il n'y avait plus que des appartements Louis XVI tout blancs, émaillés d'hortensias bleus.

(M. Proust, *Du côté de chez Swann*, p. 419)

Les modalisations **pragmatiques** contribuent à l'explicitation de certains aspects de la *responsabilité* d'une entité constitutive du contenu thématique (personnage, groupe, institution, etc.), eu égard aux actions dont elle est l'*agent*; elles attribuent à cet agent des intentions, des raisons (mobiles, contraintes, etc.), ou encore des capacités d'action.

(18)
Ses dents grinçaient, elle était couleur de cendre: elle voulut faire un pas vers la fenêtre pour aller chercher de l'air; mais elle ne put qu'étendre les bras, les jambes lui manquèrent, et elle tomba sur un fauteuil.

(A. Dumas, *Les trois mousquetaires*, p. 397)

(19)
La logique moderne, héritière de G. Boole et de Frege, se voulut purement extensionnelle et pour cette raison put utiliser sans difficulté la quantification, mais elle se méfie encore des modalités.

(G. Piérait-Le Bonniec, *Le raisonnement modal*, p. 49)

(20)
 — *Euhhh, enfin, si, tu pouvais avoir le choix entre divers boulois de ce type sans doute ? [...]*
 — *Bé oui. Enfin! A ce moment là, tu vois, mon père était mort et puis, euh, euh, je sentais que je devais partir; c'est-à-dire, je devais pas être une gêne pour la famille, pas un poids.*

(Dialogue de femmes. Selon transcription in H. Jcart-Seguy, 1976, p. 24)

Le marquage de la modalisation est réalisé, en français, par des unités ou des structures de statuts très divers, qui peuvent être regroupés en quatre sous-ensembles.

- Les temps du verbe du mode conditionnel (CONDS ou CONDC).
- Les auxiliaires (ou *métaverbes*) de mode. Au sens strict, cette catégorie regroupe les quatre formes *vouloir, devoir, falloir* et *pouvoir*. Mais à ces unités de base doit être ajouté un ensemble de verbes qui, par leur valeur sémantique propre, peuvent parfois «fonctionner comme» des auxiliaires de mode: *croire, penser, aimer, souhaiter, désirer, être obligé de, être contraint de, etc.*
- Un sous-ensemble important d'adverbes ou de locutions adverbiales: *certainement, probablement, évidemment, peut-être, vraisemblablement, sans doute, par bonheur, heureusement, etc.*
- Un sous-ensemble de phrases impersonnelles qui régissent une phrase subordonnée complétive: *il est probable que ..., il est regrettable que..., on admet généralement que ..., etc.* On rangera également dans cette catégorie les phrases adverbiales régissant une phrase complétive: *heureusement que ..., sans doute que ..., etc.*

Comme le montrent les exemples (11) à (20), on ne peut établir qu'une correspondance très partielle entre les fonctions de modalisation et les sous-ensembles d'unités qui viennent d'être délimités. Les modalisations logique et déontique peuvent être traduites indifféremment par l'une ou l'autre des unités de marquage (temps des verbes, auxiliaires, adverbes, phrases impersonnelles). Mais il semble bien que la modalisation appréciative soit préférentiellement marquée par des adverbes ou des phrases adverbiales, et que la modalisation pragmatique soit préférentiellement marquée par les auxiliaires de mode, sous leur forme stricte ou élargie.

On observera encore que, à la différence des unités de marquage de la textualisation, les unités de marquage de la modalisation se combinent fréquemment entre elles pour former des complexes modaux:

- *Il est malheureusement évident que la guerre ne pourra être arrêtée.*
- *Pierre aurait sans doute pu prévoir les conséquences de son acte.*

A la différence encore de ce qui est observé pour les mécanismes de

textualisation, la distribution des fonctions de modalisation, ainsi que le choix effectif des unités qui les expriment, semblent *relativement indépendants* des types de discours. Si l'on ne peut donc identifier des sous-ensembles d'unités de marquage qui seraient propres à un type de discours, on peut cependant observer que certains textes sont saturés en unités de modalisation, alors que ces mêmes unités sont rares ou absentes dans d'autres textes. Ces différences de fréquence semblent liées au genre dont le texte relève: les unités de modalisation pourront par exemple être quasi absentes de certains ouvrages encyclopédiques, de certains manuels scientifiques ou encore de certains faits divers, dans la mesure où les éléments constitutifs du contenu thématique de ces textes peuvent y être présentés comme des données absolues ou «soustraites à l'évaluation» (*degré zéro* de la modalisation); ces unités pourront par contre être fréquentes dans les articles scientifiques, dans les manuels d'histoire, dans les pamphlets politiques, etc., dès lors que les éléments du contenu thématique y font l'objet de débat, de discussion, et donc d'évaluation.

Bon nombre d'auteurs ajoutent aux quatre fonctions de modalisation que nous avons retenues les modalités d'énoncé, c'est-à-dire les valeurs modales associées aux quatre types de phrases identifiables en micro-syntaxe: phrases déclaratives, exclamatives, impératives et interrogatives. Dans la perspective issue de la théorie des actes de parole, ces auteurs considèrent d'abord que toute phrase est, au plan locutoire, porteuse d'une valeur neutre ou de déclaration. Se situant ensuite au plan illocutoire, ils considèrent que les phrases déclaratives ne seraient porteuses d'aucune valeur supplémentaire, alors que les phrases exclamatives, impératives et interrogatives seraient, elles, porteuses d'une valeur supplémentaire, traduisant un acte d'ordre, de demande, d'étonnement, etc.

On observera d'abord que la valeur illocutoire d'une phrase n'est pas directement inférable du type syntaxique dont elle relève: une phrase

déclarative peut, par exemple, exprimer un ordre (*Vous viendrez demain, à huit heures précises*); une phrase interrogative peut exprimer un souhait (*Pourriez-vous ouvrir la fenêtre ?*), etc. Il n'existe donc pas de correspondance bi-univoque entre les valeurs illocutoires et les marques que constituent les types de phrases. On observera ensuite que les valeurs illocutoires associables à une phrase sont en nombre potentiellement infini, parce qu'elles désignent la sorte d'acte communicatif qui est sémiotisée dans un texte, et que ces sortes d'actes sont en nombre potentiellement illimité. Il apparaît dès lors que les types de phrases ne font que traduire certains aspects du contenu référentiel d'un texte; il ne s'agit pas de marques traduisant une évaluation externe de ce même contenu, comme c'est le cas pour les modalisations logiques, déontiques, appréciatives ou pragmatiques. En conséquence, les *modalités d'énoncé* ne peuvent être considérées comme relevant des mécanismes de modalisation proprement dits. La présence de phrases non déclaratives dans un segment de texte constitue en réalité un indice de l'*implication* de certains des paramètres de la situation matérielle de production (en l'occurrence du couple émetteur-récepteur). Ces phrases non déclaratives sont donc des *marques du discours interactifs*; elles sont *présentes, sous une forme littérale, dans les discours interactifs dialogués*, qu'ils soient *primaires ou secondaires*; elles peuvent être *présentes, sous une forme rhétorique, dans les discours interactifs monologués*, ainsi que dans le discours mixte interactif-théorique.

«Pour suivre»

L'objectif général de cet ouvrage était de présenter un cadre **théorique et méthodologique** pour l'analyse des processus à l'oeuvre dans toute production textuelle.

Ce cadre a été progressivement construit, en interaction avec (et en soutien à) un programme collectif de recherche, qui a consisté d'abord en de multiples démarches d'analyse, quantitatives et qualitatives, des propriétés linguistiques de centaines de textes empiriques.

Sur cette base, et en nous inspirant également de nombreux travaux en cours dans les sciences du discours, nous avons proposé une délimitation et une **définition des trois niveaux majeurs de l'architecture textuelle**: - l'**infrastructure**, qui consiste essentiellement en une **combinatoire de types de discours, de séquences ou d'autres formes de planification**; - les mécanismes de textualisation (connexion, cohésion nominale et cohésion verbale), qui confèrent au texte sa cohérence thématique; - les mécanismes de prise en charge énonciative enfin (distribution des voix et explicitation des modalisations), qui dotent le texte d'une cohérence pragmatique ou interactive. Et nous avons proposé également une conceptualisation des opérations langagières qui sous-tendent l'organisation et la gestion de chacun de ces niveaux: opérations constitutives des mondes spécifiques correspondants aux types de discours; opérations à caractère dialogique générant les séquences conventionnelles; opérations de

gestion des multiples fonctions de textualisation et de prise en charge. Cette démarche d'analyse des propriétés de la textualité a, en permanence, été articulée à un examen des conditions externes de toute production langagière. Conditions qui ont trait d'une part à la situation d'action de l'agent producteur, en l'occurrence aux représentations disponibles en cet agent à propos du contexte physique et socio-subjectif de son agir, à propos de ses capacités propres et à propos du contenu référentiel mobilisé. Conditions qui ont trait d'autre part à la pré-existence, dans l'intertexte de la formation sociale en laquelle l'agent s'insère, de multiples genres de textes, indexés à des situations de communication déterminées, et exhibant les formes de sémiotisation du monde élaborées par les générations antérieures comme par les contemporains. De telle sorte que la production de tout texte empirique peut être définie comme le résultat de la mise en interface des représentations relatives à une situation d'action langagière singulière avec les représentations relatives aux propriétés déjà là de l'intertextualité.

Cette étroite articulation des approches externe et interne a permis de mettre en évidence que les opérations langagières, si elles sont largement déterminées par les représentations sociales relatives à l'activité humaine et à l'activité langagière en particulier, laissent néanmoins aux agents producteurs une importante marge de décision et de liberté.

C'est cette conception d'une dialectique permanente entre contraintes socio-historico-langagières et espace de décision synchronique d'un agent qui nous paraît caractériser le plus nettement l'interactionisme socio-discursif que nous défendons. Notre position épistémologique est interactionniste en ce qu'elle rejette tout déterminisme exclusif des capacités propres de l'agent (thèse qui sous-tend —de facto— la position cognitiviste), en même temps qu'elle récuse tout déterminisme exclusif des pré-construits socio-langagiers (thèse qui affleure, notamment, dans certains textes de

Bakhtine). En opposition à ces deux formes de réductionnisme, nous soutenons que l'activité langagière est à la fois le lieu et le médium des interactions sociales constitutives de toute connaissance humaine; c'est dans cette pratique que s'élaborent les mondes discursifs qui organisent et sémiotisent les représentations sociales du monde; c'est dans l'intertextualité résultant de cette pratique que se conservent et se reproduisent les connaissances collectives; et c'est dans la confrontation à cette intertextualité socio-historique que s'élaborent, par appropriation et intériorisation, les représentations dont dispose tout agent humain; représentations *in fine* individuelles, en ce qu'elles s'organisent en fonction des caractéristiques spécifiques du parcours expérientiel de chaque agent, érigeant de la sorte ce dernier en une personne irréductiblement singulière.

Notre démarche vise en réalité à une **refondation de la psychologie du langage, qui n'est rien d'autre qu'une tentative de refondation de la psychologie, dans la perspective radicalement adualiste qu'avait tracée Vygotsky.**

Nous la poursuivrons en tentant de dépasser les évidentes lacunes de notre méthodologie et de notre cadre théorique actuels.

Comme nous l'avons noté, nos travaux empiriques ont surtout porté sur des textes écrits et monologués, relevant de la production littéraire ou scientifique. Il conviendra donc de rééquilibrer notre corpus de référence, en développant, plus que nous ne l'avons fait jusqu'à présent, les études empiriques de textes oraux, et en particulier dialogués, et celles de textes tout venants, produits notamment par des auteurs «non chevronnés».

S'agissant de l'analyse de l'architecture interne des textes, il y aura lieu d'affiner la description et la conceptualisation des mécanismes de textualisation (de connexion et de cohésion nominale en particulier), et surtout de se doter d'une approche des mécanismes de prise en charge

énonciative qui fasse mieux apparaître leur caractère décisif, ou encore qui soit plus clairement articulée à l'analyse des processus constitutifs des mondes discursifs.

S'agissant de l'analyse des situations d'activité langagière, deux types d'approfondissement nous paraissent indispensables. Le premier concerne le statut de ce que nous avons qualifié de formation socio-langagière. Désignant les organisations et les processus sociaux d'où émanent les genres de textes en usage dans une communauté, cette notion n'a cependant pour l'instant qu'une valeur heuristique ou programmatique; il y aura lieu notamment de préciser les conditions sous lesquelles, au sein d'une même formation sociale, les modèles de genre textuels se construisent, se transforment, font l'objet de détournements fonctionnels, de réappropriations, etc. Le second approfondissement a trait à l'impact des dimensions sémantiques spécifiques de chaque langue naturelle. Nos recherches ayant surtout porté sur le français, il y aura lieu de développer les travaux comparatifs, pour mieux appréhender ce qui, dans les opérations langagières, est déterminé par des processus psychologiques généraux, et ce qui est conditionné par la configuration des paradigmes d'unités linguistiques et par les formes de sémiotisation propres à chaque langue naturelle.

Quelle que soit son ambition, ce travail demeurera cependant toujours limité; en raison de son objet d'une part, qui ne concerne que les processus de production textuelle; en raison de son angle d'attaque d'autre part, qui ne saisit ces processus que dans leurs dimensions psychologiques.

Il se poursuivra dès lors en interaction constante avec les travaux émanant d'autres disciplines des sciences humaines/sociales.

Avec les démarches de sociologie compréhensive notamment, qui, en amont de notre problématique, analysent les conditions socio-langagières d'élaboration des formes de rationalité humaine, et qui, en aval de notre champ d'études, abordent la question de l'interprétation des textes et celle

du rôle que joue cette dernière dans le processus permanent de clarification de l'activité humaine.

Et bien sûr avec les démarches linguistiques qui reconnaissent le caractère premier des dimensions textuelles et discursives du langage, et qui reconnaissent, plus profondément, que les signes mis en oeuvre dans les textes ne sont que des «prétentions à la validité désignative», que des outils de médiation cognitive dont l'efficace résulte avant tout de leur statut radicalement arbitraire.

Il se poursuivra, en définitive, en interaction avec tous les courants des sciences humaines/sociales qui, ayant reconnu la prééminence des dimensions socio-discursives du langage, ainsi que leur rôle décisif dans la constitution du psychisme humain, seraient enfin en mesure de prendre Saussure au sérieux.

Bibliographie

- Adam, J.-M. (1985). *Le texte narratif*, Paris, Nathan.
- Adam, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.
- Adam, J.-M. (1991a). *Le récit*, Paris, P.U.F., Que sais-je?
- Adam, J.-M. (1991b). Cadre théorique d'une typologie séquentielle, *Études de linguistique appliquée*, 83, 7-18.
- Adam, J.-M. (1992). *Les textes: types et prototypes*. Paris, Nathan.
- Adam, J.-M. (1993). *La description*, Paris, P.U.F.
- Adam, J.-M. & Petitjean, A. (1989). *Le texte descriptif*, Paris, Nathan.
- Alvarez, A. & del Rio, P. (1994). *Education as Cultural Construction*, Madrid, Fundacion Infancia y Aprendizaje (Eds).
- Anscombe, E. (1957). *Intention*, Londres, Basil Blackwell.
- Apel, K. O. (1979). *Die Erklären-Verstehen Kontroverse in transzendent pragmatischer Sicht*, Frankfurt/M.
- Apothéloz, D., Borel, M.-J. & Pequegnat, C. (1984). Discours et raisonnement. In J.-B. Grize (Ed.), *Sémiologie du raisonnement*, Berne, Peter Lang.
- Aristote (1980). *La poétique*, Paris, Seuil.
- Aristote (1991). *Rhétorique*, Paris, Librairie Générale Française - Le livre de poche.
- Arnault, A. & Lancelot, C. (1970). *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Republications Pualet [Ed. par M. Foucault].
- Atkinson, J.M. & Heritage, J. (1984). *Structure of social action. Studies in conversational analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Augustin (Saint-) (1964). *Les confessions*, Paris, Garnier-Flammarion.
- Authier-Revuz, J. (1992). De quelques idées reçues au sujet du discours rapporté, *Perspectives*, 4, 15-21.
- Bain, D. (1985). L'analyse des textes archotypiques. In J.-P. Bronckart & al., *Le fonctionnement des discours*, Paris, Delachaux et Niestlé, 67-99.
- Bain, D. (1992). Et si le résumé n'existait pas...? in M. Charolles & A. Petitjean (Eds), *L'activité résumante. Le résumé de texte: aspects didactiques*, Metz, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 139-157.
- Bakhtine, M. (1970). *L'oeuvre de François Rabelais*, Paris, Gallimard.
- Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- Bakhtine, M. (1978). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Beauvois, J.-L. (1984). *La psychologie quotidienne*, Paris, P.U.F.
- Benveniste, E. (1959). Les relations de temps dans le verbe français, *Bulletin de la Société de Linguistique*, 54. Réédité dans *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris, Gallimard, 1966, 237-250.
- Benzécri, J.-P. & Benzécri, F. (1980). *Pratiques de l'analyse des données*, Paris, Bordas.
- Berrendonner, A., Le Guern, M. & Puech, G. (1983). *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, P.U.L.
- Berrendonner, A. & Reichler-Béguelin, M.-J. (1989). Décalages; les niveaux de l'analyse linguistique, *Langue française*, 81, 99-125.
- Berrendonner, A. & Reichler-Béguelin, M.-J. (1995). Accords «associatifs», *Cahiers de praxématique*, 24, 21-42.
- Besson, M.-J. (1993). Les valeurs du présent dans le discours expositif, *Langue française*, 97, 43-59.

- Besson, M.-J., Canelas, S., Nicolazzi-Turian, I. & Bronckart, J.-P. (1990). *Français 8ème. Pratique de la langue*, Genève, D.I.P.
- Biber, D. (1988). *Variation across speech and writing*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Borel, M.-J. (1981a). L'explication dans l'argumentation: approche sémiologique, *Langue française*, 50, 20-38.
- Borel, M.-J. (1981b). Donner des raisons. Un genre de discours, l'explication, *Revue européenne des sciences sociales*, 19, 37-68.
- Borel, M.-J., Crize, J.-B. & Miéville, D. (1983). *Essai de logique naturelle*, Berne, Peter Lang.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- Boyer, H. (1979a). L'opposition passé simple / passé composé dans le système verbal de la langue française, *Le français moderne*, 47, 121-129.
- Boyer, H. (1979b). Les temps verbaux dans le discours narratif, *Le français moderne*, 53, 78-89.
- Bremond, C. (1973). *Logique du récit*, Paris, Seuil.
- Bronckart, J.-P. (1976). *Genèse et organisation des formes verbales chez l'enfant*, Bruxelles, Dessart & Mardaga.
- Bronckart, J.-P. (1977). *Théories du langage. Une introduction critique*, Bruxelles, Mardaga.
- Bronckart, J.-P. (1987). Interactions, discours, significations, *Langue française*, 74, 29-50.
- Bronckart, J.-P. (1988). *Grammaire; notes méthodologiques et théoriques*, Sion, ORDP.
- Bronckart, J.-P. (1990). Some Determinants of the Production of Temporal Markers. In D.E. Blackman & H. Lejeune (Eds), *Behaviour analysis in theory and practice: contributions and controversies*, New-York, Basil Blackwell, 183-198.
- Bronckart, J.-P. (1991a). Perspectives et limites d'une diversification de l'enseignement du français, *Études de linguistique appliquée*, 83, 63-74.
- Bronckart, J.-P. (1991b). Représentation. In R. Doron & F. Parot (Eds), *Dictionnaire de psychologie*, Paris, PUF, 596-598.
- Bronckart, J.-P. (1993). Temps et discours; études de psychologie du langage, *Langue française*, 97 (Ed.).
- Bronckart, J.-P. (1994). Action, langage et discours. Les fondements d'une psychologie du langage, *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 59, 7-64.
- Bronckart, J.-P. (1995a). Theories of action, speech, natural language, and discourse. In J.V. Wertsch, P. del Rio & A. Alvarez (Eds), *Sociocultural Studies of Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 75-91.
- Bronckart, J.-P. (1995b). Du behaviorisme à l'interactionisme social. In H. Lejeune & al. (Eds), *Des animaux et des hommes. Hommage à Marc Richelle*, Paris, P.U.F., 255-292.
- Bronckart, J.-P. (1996). Units of analysis in psychology and their interpretation: Social interactionism or logical interactionism? In A. Tryphon & J. Vonèche (Eds), *Piaget-Vygotsky: The Social Genesis of Thought*, New-York, Erlbaum, Taylor & Francis, 85-106.
- Bronckart, J.-P. (1997a). Semiotic interaction and cognitive construction, *Archives de Psychologie*, 65, 95-106.
- Bronckart, J.-P. (1997b). Action, discours et rationalisation; l'hypothèse développementale de Vygotsky revisitée. In B. Schneuwly, Ch. Moro, & A. Brossard (Eds), *Outils sémiotiques et développement. Approches socio-historiques*, Berne, Peter Lang, 199-221.

- Bronckart, J.-P., Bain, D., Schneuwly, B., Davaud, C. & Pasquier, A. (1985). *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Paris, Delachaux & Niestlé.
- Bronckart, J.-P. & Besson, M.-J. (1988). Et si la grammaire n'était pas inutile? In D. Bain & al., *La recherche au service de l'enseignement?*, Genève, C.R.P.P., 73-93.
- Bronckart, J.-P. & Bourdin, B. (1993). L'acquisition des valeurs des temps des verbes, *Langue française*, 97, 102-124.
- Bronckart, J.-P., Clémence, A., Schneuwly, B. & Schurmans, M.-N. (1996). Manifestu. Reshaping humanities and social sciences: A Vygotskian perspective, *Swiss Journal of Psychology*, 55, 74-83.
- Bronckart, J.-P. & Schneuwly, B. (1991a). Children's Production of Textual Organizers. In G. Piéaut-Le Bonniec & M. Dolitsky (Eds.) *Language bases... Discourse bases*, Amsterdam, Benjamins, 143-156.
- Bronckart, J.-P. & Schneuwly, B. (1991b). La didactique du français langue maternelle; l'émergence d'une utopie indispensable, *Education et recherche*, 13, 8-26.
- Brossart, M. (1993). Zone de développement proche et apprentissage de l'écrit. In J.-P. Jaffré, L. Sprenger-Charolles et M. Fayol, *Les actes de La Vilette*, Paris, Nathan, 253-261.
- Bruner, J.S. (1973). *Beyond the Information Given*, New-York, Norton.
- Bruner, J.S. (1983). *Le développement de l'enfant: savoir faire, savoir dire*, Paris, P.U.F.
- Bruner, J.S. (1991). *Car la culture donne forme à l'esprit*, Paris, ESHEL.
- Buber, M. (1923). *Ich und Du*, Leipzig, Inselverlag. Traduction française, *Je et tu*, Paris, F. Aubier, 1938.
- Buber, M. (1947). *Dialogisches leben*, Zürich, G. Mueller. Traduction française, *La vie en dialogue*, Paris, Aubier-Montaigne, 1959.
- Burger, M. (1996). *L'enjeu identitaire: pour une pragmatique. Une analyse du «Manifeste du Surréalisme» (1924) d'André Breton*. Thèse de doctorat, Université de Genève, Faculté de lettres.
- Camps, A. (1994). *L'ensenyament de la composició escrita*, Barcelone, Barcanuova.
- Canelas Trevisi, S. (1997). *La transposition didactique dans les documents pédagogiques et dans les interactions en classe*. Thèse de doctorat, Université de Genève, F.P.S.E.
- Canvat, K. (1996). Types de textes et genres textuels. Problématique et enjeux, *Fenêtres*, 37/38, 5-29.
- Cassirer, E. (1972). *La philosophie des formes symboliques, t. I: Le langage*, Paris, Minuit [Edition originale en langue allemande, 1923].
- Charolles, M. (1988a). Les plans d'organisation textuelle: périodes, chaînes, portées et séquences, *Pratiques*, 57, 3-13.
- Charolles, M. (1988b). Les études sur la cohérence, la cohésion et la connectivité textuelles depuis la fin des années 1960, *Modèles linguistiques*, X, 45-66.
- Charolles, M. (1994). Les plans d'organisation du discours et leur interaction. In S. Moirand & al. (Eds.), *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang, 301-314.
- Chiss, J.-L. (1987). Malaise dans la classification, *Langue française*, 74, 10-28.
- Chomsky, N. (1970). *Le langage et la pensée*, Paris, Payot.
- Chomsky, N. (1985). *Règles et représentations*, Paris, Flammarion.
- Cohn, D. (1981). *La transparence intérieure. Modes de représentation de la vie psychique dans le roman*, Paris, Seuil.
- Commission «Pédagogie du texte» (1985). Contribution à la pédagogie du texte, 1, *Pratiques et théories*, 40.
- Commission «Pédagogie du texte» (1988). Contribution à la pédagogie du texte, II, *Pratiques et théories*, 52.
- Culioli, A. (1973). Sur quelques contradictions en linguistique, *Communications*, 20, 83-91.
- Culioli, A. (1984). Préface de Atlani & al. (Eds), *La langue au ras du texte*, Lille, P.U.L.
- Dalène, M. (1987). *L'adulte et l'écriture: contribution à une didactique de l'écrit en langue maternelle*, Bruxelles, De Boeck.
- Dante, A.C. (1965). Basic-Actions, *American Philosophical Quarterly*, 2, 141-148.
- Davaud, C. & Pasquier, A. (1985). Une méthode d'analyse de texte. In J.-P. Bronckart & al., *Le fonctionnement des discours*, Paris, Delachaux et Niestlé, 145-160.
- De Both-Diez, A.-M. (1985). L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel, *Langue française*, 67, 5-22.
- Deleau, M. (1990). *Les origines sociales du développement mental*, Paris, Armand Colin.
- Del Rio, P. & Alvarez, A. (1995). Tossing, praying, and thinking: the changing architectures of mind and agency. In J.V. Wertsch, P. del Rio & A. Alvarez (Eds), *Sociocultural Studies of Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 215-247.
- De Mauro, T. (1969). *Une Introduction à la sémantique*, Paris, Payot.
- De Mauro, T. (1975). *Edition critique du «Cours de linguistique générale»*, Paris, Payot.
- Descartes, R. (1955). Correspondance avec la princesse Elisabeth. In *Oeuvres choisies de Descartes, t. II.* Paris, Garnier, 113-259.
- Descartes, R. (1973). *Discours de la méthode*, Paris, Union Générale d'Éditions, 10/18.
- Dilthey, W. (1947). *Le monde de l'esprit*, Paris, Aubier [Edition originale en langue allemande, 1925].
- Doise, W. & Mugny, G. (1981). *Le développement social de l'intelligence*, Paris, Interéditions.
- Doise, W., Mugny, G. & Perret-Clermont, A.-N. (1975). Social interaction and the development of cognitive operations, *European Journal of Social Psychology*, 5, 367-383.
- Dolz, J. (1990). *Catégorie verbale et action langagière. Le fonctionnement des temps du verbe dans les textes écrits des enfants catalans*, Thèse de doctorat, Université de Genève, F.P.S.E.
- Dolz, J. (1993). Bases et ruptures temporelles: étude de l'hétérogénéité temporelle des esquisses biographiques, *Langue française*, 97, 60-80.
- Dolz, J. (1996). Learning Argumentative Capacities. A Study of the Effects of a Systematic and Intensive Teaching of Argumentative Discourse in 11-12 Year Old Children, *Argumentation*, 10, 227-251.
- Dolz, J., Rosat, M.-C. & Schneuwly, B. (1991). Tense Alternation: a Textual Competence in Construction, *European Journal of Psychology of Education*, 6, 175-185.
- Dolz, J. & Pasquier, A. (1993). Argumenter ... pour convaincre. Une séquence didactique 6P, *Cahiers du Service du Français*, 31, Genève, D.I.P.
- Ducrot, O. (1980). *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O. (1989). *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit.

- Durkheim, E. (1898). Représentations individuelles et représentations collectives, *Revue de métaphysique et de morale*, 6, 273-302.
- Durkheim, E. (1970). Le dualisme de la nature humaine et ses conditions sociales. In *Les sciences sociales et l'action*, Paris, P.U.F., 314-332.
- Ebel, M. (1981). L'explication: acte de langage et légitimité du discours, *Revue européenne des sciences sociales*, 19, 15-36.
- Eco, U. (1985). *Lector in fabula*, Paris, Grasset.
- Engels, F. (1971). *La dialectique de la nature*, Paris, Editions sociales.
- Fayol, M. (1985). *Le récit et sa construction*, Paris, Delachaux & Niestlé.
- Fayol, M. (1997). *Des idées au texte*, Paris, P.U.F.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1972). *L'histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard.
- Galay, J.-L. (1974). Le texte et la forme, *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 12, 41-63.
- Genette, G. (1969). *Figures II*, Paris, Seuil.
- Genette, G. (1972). *Figures III*, Paris, Seuil.
- Genette, G. & al. (1986). *Théorie des genres*, Paris, Seuil.
- Godel, R. (1957). *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, Droz.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. t. II; les relations en public*, Paris, Minuit.
- Golder, C. (1996). *Le développement des discours argumentatifs*, Paris, Delachaux & Niestlé.
- Greimas, A.J. (1966). *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.
- Grize, J.-B. (1974). Argumentation, schématisation et logique naturelle, *Revue européenne des sciences sociales*, 12.
- Grize, J.-B. (1981a). Pour aborder les structures du discours quotidien, *Langue française*, 50, 7-19.
- Grize, J.-B. (1981b). Logique naturelle et explication, *Revue européenne des sciences sociales*, 19, 7-14.
- Grize, J.-B. (1984). *Sémiologie du raisonnement*, Berne, Peter Lang.
- Grize, J.-B. (1990). *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- Groeben, N. (1991). Zur Konzeption einer verstehend-erklärenden Psychologie und ihren ethischen Implikationen, *Ethik und Sozialwissenschaften*, 2, 7-22.
- Gülich, E. (1986). Textsorten in der Kommunikationpraxis. In W. Kallmeyer (Ed.), *Kommunikationstypologie*, Düsseldorf, Schwann.
- Habermas, J. (1976). *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel. t. I et II.*, Paris, Fayard.
- Haller, S. (1995). «La réponse faite à Beuchat». Mémoire de licence, Université de Genève, F.P.S.E.
- Hamburger, K. (1986). *Logique des genres littéraires*, Paris, Seuil.
- Hegel, F. (1947). *Phénoménologie de l'Esprit*, Paris, Aubier.
- Heidegger, M. (1964). *L'être et le temps*, Paris, Gallimard.
- Hespeel, B. (1994). Revue sommaire des principales théories contemporaines de la causation. In R. Franck (Ed.), *Faut-il chercher aux causes une raison? L'explication causale dans les sciences humaines*, Paris, Vrin, 213-222.
- Hintikka, J. (1970). The semantics of modal notions and the indeterminacy of ontology, *Synthese*, 21, 408-422.
- Hopper, P.J. (1982). *Tense-aspect: Between semantics and pragmatics*, Amsterdam, Benjamins.

- Iserberg, H. (1978). Probleme der Texttypologie. Variation und Determination von Texttypen, *Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx-Universität Leipzig*, 5, 565-579.
- Jespersen, O. (1965). *The philosophy of grammar*, New-York, Norton.
- Kant, E. (1944). *Critique de la raison pure*, Paris, P.U.F.
- Kant, E. (1943). *Critique de la raison pratique*, Paris, P.U.F.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales. t. I*, Paris, Armand Colin.
- Kintsch W. & Van Dijk, T.A. (1978). Toward a model of text comprehension and production, *Psychological Review*, 85, 363-394.
- Labov, W. (1972). *Language in the inner city: study in the black english vernacular*, Philadelphia, University of Philadelphia Press.
- Labov, W. & Waletzky, J. (1967). Narrative analysis: oral versions of personal experiences. In J. Helm (Ed.), *Essays on the verbal and visual arts*, Seattle, University of Washington Press, 14-44.
- Larringan Arranzabal, L.-M. (1996). *Testu-antolatzaileak bi testu motatan; testu informatiboan eta argudiapen-testuan*, Thèse de doctorat, Université du Pays basque (Vitoria, Espagne).
- Le Guern, M. (1986). Notes sur le verbe français. In S. Rémi-Giraud & M. Le Guern, *Sur le verbe*, Lyon, P.U.L.
- Lejeune, Ph. (1975). *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil.
- Léontiev, A.N. (1979). The Problem of Activity in Psychology. In J.V. Wertsch (Ed.), *The Concept of Activity in Soviet Psychology*, New-York, Sharpe, 37-71.
- Leroi-Gourhan, A. (1964/1965). *Le geste et la parole. t. I et II.*, Paris, Albin Michel.
- Machado, A.-R. (1995). *O diário de leituras. A introducao de um novo instrumento na escola*, Thèse de doctorat, São Paulo, P.U.C.E.
- Maingueneau, D. (1984). *Genèses du discours*, Bruxelles, Mardaga.
- Marx, K. (1951). *Thèses sur Feuerbach*. In K. Marx et F. Engels, *Etudes philosophiques*, Paris, Editions sociales.
- Marx, K. (1963). *Le capital*, Paris, Gallimard.
- Marx, K. (1967). *Fondements de la critique de l'économie politique, t. I.*, Paris, Anthropos.
- Marx, K. & Engels, F. (1968). *L'idéologie allemande*, Paris, Editions sociales.
- Monville-Burston, M. & Waugh. L.R. (1985). Le passé simple dans le discours journalistique, *Lingua*, 67, 121-170.
- Morin, E. (1977). *La méthode. La Nature de la Nature*, Paris, Seuil.
- Moro, C. & Rodriguez, C. (1989). L'interaction triadique bébé-objet-adulte, *Enfance*, 1-2, 75-82.
- Moro, C. & Rodriguez, C. (1994). Prelinguistic Sign Mixity and Flexibility in Interaction, *European Journal of Psychology of Education*, 9.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, P.U.F.
- Mugrabi, E. (1997). *Les capacités langagières des analphabètes brésiliens*, Thèse de doctorat, Université de Genève, F.P.S.E.
- Pêcheux, M. (1975). *Les vérités de la Palce*, Paris, Maspero.
- Peraya, D. & Nyssen, M.-C. (1995). *Les paratextes dans les manuels scolaires de biologie et d'économie: une étude comparative*, Université de Genève, F.P.S.E., TECFA.
- Perelman, C. (1983). Logique formelle et argumentation. In P. Bange & al. (Eds), *Logique, argumentation, conversation*, Berne, Peter Lang.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'U.L.B.

- Perret-Clermont, A.-N. (1979). *La construction de l'intelligence dans l'interaction sociale*, Berne, Peter Lang.
- Perret-Clermont, A.-N. & Nicolet, M. (1988). *Interagir et connaître*, Cousset, Delval (Eds).
- Petitjean, A. (1989). Les typologies textuelles, *Pratiques*, 62, 86-125.
- Petitjean, A. (1992). Contribution sémiotique à la notion de "genre textuel", *Recherches linguistiques*, 16.
- Pfister, M. (1974). L'imparfait, le passé simple et le passé composé en français moderne, *Revue de linguistique romane*, 38, 400-417.
- Piaget, J. (1936). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- Piaget, J. (1937). *La construction du réel chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- Piaget, J. (1946). *La formation du symbole chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- Piaget, J. (1970). *Épistémologie des sciences de l'homme*, Paris, Gallimard.
- Plazaola Giger, I. (1993). *Analyse du fonctionnement de trois types de discours en basque. Éléments historiques et linguistiques pour une didactique des formes verbales et des marques de personne*. Thèse de doctorat, Université de Genève, F.P.S.E.
- Plazaola Giger, I. & Bronckart, J.-P. (1993). Le temps du polar, *Langue française*, 97, 14-42.
- Polanyi, L. (1982). Literary complexity in everyday storytelling. In D. Tannen (Ed.), *Spoken and written language*, Norwood, Ablex, 155-170.
- Pollack, W. (1976). Un modèle explicatif de l'opposition aspectuelle: le schéma d'incidence, *Le Français moderne*, 4.
- Popper, K.R. (1991). *La connaissance objective*, Paris, Aubier [Édition originale en langue anglaise, 1972].
- Propp, W. (1928). *Morphologie du conte*. Traduction française, Paris, Seuil, 1965.
- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F.
- Rastier, F. (1989). *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- Rastier, F. (1991). *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, P.U.F.
- Reichenbach, H. (1947). *Symbolic logic*, Berkeley, University of California Press.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1989). Anaphores, connecteurs et processus inférentiels. In C. Rubattel (Ed.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse Romande*, Berne, Peter Lang, 303-336.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1993). Anaphores associatives non lexicales: incomplétude macrosyntaxique? In S. Karolak & T. Muryn (Eds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Cracovie, Wydawnictwo Naukowe WSP, 327-379.
- Revaz, F. (1996). Passé simple et passé composé: entre langue et discours, *ELA: Revue de didactologie des langues-cultures*, 102, 175-198.
- Revaz, F. (1997). *Les textes d'action*, Paris, Klincksiek — Publications du Centre d'Études Linguistiques des Textes et des Discours de l'Université de Metz.
- Richelle, M. (1993). Du nouveau sur l'esprit?, Paris, P.U.F.
- Ricoeur, P. (1977). *La sémantique de l'action*, Paris, Editions du CNRS.
- Ricoeur, P. (1983). *Temps et récit, t. I*, Paris, Seuil.
- Ricoeur, P. (1984). *Temps et récit, t. II, La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil.
- Ricoeur, P. (1985). *Temps et récit, t. III, Le temps raconté*, Paris, Seuil.

- Ricoeur, P. (1986). *Du texte à l'action; essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil.
- Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Rimmon, S. (1976). A comprehensive theory of narrative; Genette's *Figures III* and the structuralist study of fiction, *Journal of Descriptive Poetics and Theory of Literature*, 1, 33-62.
- Rivière, A. (1990). *La psychologie de Vygotsky*, Liège, Mardaga.
- Robbe-Grillet, A. (1963). *Pour un nouveau roman*, Paris, Minuit.
- Rosat, M.-C. (1995). *Le texte explicatif documentaire. Une expérience d'enseignement du texte écrit à des élèves de 6ème primaire*. Thèse de doctorat, Université de Genève, F.P.S.E.
- Rosch, E. (1973). Natural categories, *Cognitive Psychology*, 4, 328-350.
- Rosch, E. (1978). Human categorization. In N. Warren (Ed.), *Advances in cross-cultural psychology*, 1, Londres, Academic Press, 1-72.
- Roulet, E. (1981). Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation, *Études de linguistique appliquée*, 44, 7-39.
- Roulet, E. (1988). Variations sur la structure de l'échange langagier dans différentes situations d'interaction, *Cahiers de linguistique française*, 9, 27-37.
- Roulet, E. (1991). Vers une approche modulaire de l'analyse du discours, *Cahiers de linguistique française*, 12, 53-81.
- Roulet, E. (1995). Étude des plans d'organisation syntaxique, hiérarchique et référentiel du dialogue: autonomie et interrelations modulaires, *Cahiers de linguistique française*, 17, 123-140.
- Roulet, E. & al. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- Ruiz Debbe, L. (1997). *Funcionamiento y desarrollo de los organizadores textuales en niños de lengua española*. Thèse de doctorat, Université de Genève, F.P.S.E.
- Sapir, E. (1953). *Le langage*, Paris, Payot [Édition originale en langue anglaise, 1921].
- Sartre, J.-P. (1947). Explication de "l'Étranger", *Situations I*, Paris, Gallimard.
- Saussure, F. (de) (1916). *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Schneuwly, B. (1985). Le texte intermédiaire: un espace qui éclate. In J.-P. Bronckart & al., *Le fonctionnement des discours*, Paris, Delachaux et Niestlé, 101-137.
- Schneuwly, B. (1987a). Les capacités humaines sont des constructions sociales. Essai sur la théorie de Vygotsky, *European Journal of Psychology of Education*, 1, 5-16.
- Schneuwly, B. (1987b). Quelle typologie de textes pour l'enseignement? Une typologie des typologies. In J.-L. Chiss & al. (Eds), *Apprendre-enseigner à produire des textes écrits*, Bruxelles, De Boeck, 53-63.
- Schneuwly, B. (1988). *Le langage écrit chez l'enfant: la production des textes informatifs et argumentatifs*, Paris, Delachaux & Niestlé.
- Schneuwly, B. (1994a). Contradiction and development: Vygotsky and paedology, *European Journal of Psychology of Education*, 9, 281-292.
- Schneuwly, B. (1994b). Genres et types de discours: considérations psychologiques et ontogénétiques. In Y. Ruter (Ed.), *Les interactions lecture-écriture*, Berne, Peter Lang, 155-173.
- Schneuwly, B. & Bronckart, J.-P. (1985). *Vygotsky aujourd'hui*, Paris, Delachaux & Niestlé (Eds).
- Schneuwly, B., Moro, Ch. & Brossart, A. (1997). *Outils sémiotiques et développement. Approches socio-historiques*, Berne, Peter Lang.
- Schneuwly, B. & Revaz, F. (1994). *Expression écrite CMI*, Paris, Nathan.

- Schurmans, M.-N. (1990). *Maladie mentale et sens commun*, Paris, Delachaux & Niestlé.
- Schurmans, M.-N. (1995). *Durkheim et Vygotsky. Représentations sociales et instruments psychologiques*, Lecture présentée au Colloque «Lectures croisées dans les Sciences de l'Homme», Moscou, Académie des sciences, mai 1995.
- Searle, J.R. (1972). *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- Sève, L. (1969). *Marxisme et théorie de la personnalité*, Paris, Editions sociales.
- Simonin-Crumbach, J. (1975). Pour une typologie des discours. In J. Kristeva, J.-C. Milner & N. Ruwet (Eds), *Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste*, Paris, Seuil, 85-121.
- Sinclair, M. (1993). Are academic texts really decontextualized and fully explicit? A pragmatic perspective on the role of context in written communication, *Text*, 13, 529-558.
- Skinner, B.F. (1953). *Science and Human Behavior*, New-York, McMillan.
- Skinner, B.F. (1971). *L'analyse expérimentale du comportement*, Bruxelles, Mardaga.
- Slatka, D. (1975). L'ordre du texte, *Etudes de linguistique appliquée*, 19, 30-42.
- Spinoza, B. (1964). *Traité de la réforme de l'entendement*, Paris, Flammarion.
- Spinoza, B. (1965). *Ethique*, Paris, Flammarion.
- Štavinohova, Z. (1969). Sur les «mélanges» du passé simple et du passé composé, *Études Romanes de Brno*, IV, 195-210.
- Stem, W. (1923). *Die menschliche Persönlichkeit*, Leipzig, Barth.
- Tomashevsky, B. (1925) *Thématique*. Traduction française in T. Todorov, *Théorie de la littérature*, Paris, Seuil, 1965.
- Toulmin, S.E. (1958). *The Uses of Argument*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Trotignon, P. (1974). La philosophie allemande. In Y. Belaval (Ed.), *Histoire de la philosophie*, t. III, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 400-424.
- Valsiner, J. (1987). *Culture and the development of children's action*, Chichester, Wiley.
- Van Dijk, T.A. (1972). *Some aspects of text grammar. A study in theoretical linguistics and poetics*, La Haye, Mouton.
- Van Dijk, T.A. (1980). *Macrostructures. An interdisciplinary study of global structures in discourse, interaction and cognition*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum.
- Van Dijk, T.A. (1981). Le texte: structure et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte. In A. Kibédi Varga (Ed.), *Théorie de la littérature*, Paris, Picard.
- Van Dijk, T.A. (1993). Foundations of Critical Discourse Analysis, *Discourse and Society*, 4, 1-40.
- Vendler, Z. (1967). Verbs and Time, *Linguistics and Philosophy*, 97-121.
- Vet, Co (1980). *Temps, aspects et adverbies de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*, Genève, Droz.
- Vignaux, G. (1988). *Le discours, acteur du monde*, Paris, Ophrys.
- Vion, R. (1992). *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.
- von Wright, G.H. (1971). *Explanation and Understanding*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- Vuillaume, M. (1990). *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minit.
- Vuillaume, M. (1993). Le repérage temporel dans les textes narratifs, *Langages*, 112, 92-105.
- Vygotsky, L.S. (1915). *La tragédie de Hamlet*. Traduction italienne, *La tragedia di Amleto*, Roma, Giunti, 1972.

- Vygotsky, L.S. (1925). *La conscience comme problème de la psychologie du comportement*. Traduction française (F. Sève), *Société française*, 1994, 50, 35-50.
- Vygotsky, L.S. (1927). *La signification historique de la crise de la psychologie*. Traduction française, Paris, Delachaux & Niestlé, sous presses.
- Vygotsky, L.S. (1934). *Pensée et langage*. Traduction française (F. Sève), Paris, Editions sociales, 1985.
- Wallace, S. (1982). Figure and ground: the interrelationships of linguistic categories. In P. Hopper (Ed.), *Tense-aspect. Between semantics and pragmatics*, Amsterdam, Benjamins.
- Waugh, L.R. & Monville-Burston, M. (1986). Aspect and discourse function: the French simple past in newspaper usage, *Language*, 62, 846-877.
- Weber, M. (1971). *Economie et société*, Paris, Plon.
- Weck, G. (de) (1991). *La cohésion dans les textes d'enfants. Etude du développement des processus anaphoriques*, Paris, Delachaux & Niestlé.
- Weinrich, H. (1973). *Le temps*, Paris, Seuil.
- Wertsch, J.V. (1979). *The Concept of Activity in Soviet Psychology*, New-York, Sharpe.
- Wertsch, J.V. (1985). *Vygotsky and the social formation of mind*, Cambridge, Harvard University Press.
- Wertsch, J.V. (1991). *Voices of the mind. A sociocultural approach to mediated action*, Cambridge, Harvard University Press.
- Wertsch, J.V. (1995). The need for action in sociocultural research. In J.V. Wertsch, P. del Rio & A. Alvarez (Eds), *Sociocultural Studies of Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 56-74.
- Wilmet, M. (1976). *Études de morpho-syntaxe verbale*, Paris, Klincksiek.
- Wittgenstein, L. (1961). *Tractatus logico-philosophique*, Paris, Gallimard.
- Wittgenstein, L. (1961). *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.
- Wittgenstein, L. (1975). *Remarques philosophiques*, Paris, Gallimard.
- Zezula, J. (1969). Le passé simple dans la langue de la presse française d'aujourd'hui, *Romanische Philologie*, 9, 336-345.
- Zinchenko, V.P. (1985). Vygotsky's ideas about units for analysis of mind. In J.V. Wertsch (Ed.), *Culture, communication and cognition*, New-York, Cambridge University Press, 94-118.

Références des extraits-exemples

- Achard, M., *Auprès de ma blonde*, Paris, La table ronde, 1960.
 Adam, J.-M., *Votez Mir Rose, achetez Giscard: analyses pragmatiques*, Pratiques, 1981, 30.
 Adam, J.-M., *Le texte narratif*, Paris, Nathan, 1985.
 Archives Jean Piaget, *Protocoles du Centre International d'Épistémologie Génétique*, Genève, 1971.
 Baettig, M., *Ceux qui font Genève*, Lausanne, Favre-Sonor, 1988.
 Berger, J., *Joue-moi quelque chose*, Paris, Éditions du Champ Vallon/Curandera - Collection Points, 1996.
 Bianciotti, H., *Sans la miséricorde du Christ*, Paris, Gallimard, 1985.
 Blaug, M., *La pensée économique*, Paris, Economica, 1981.
 Bournerias, M., Pomerol, Ch. & Turquier, Y., *La Bretagne du Mont-Saint-Michel à la Pointe du Raz*, Paris, Delachaux & Niestlé - Guides naturalistes des côtes de France, 1985.
 Bouveresse, J., *Le mythe de l'intériorité*, Paris, Minuit, 1976.
 Bouvier, N., *Chronique japonaise*, Paris, Payot, 1991.
 Camus, A., *L'étranger*, Paris, Gallimard - Folio, 1942.
 Clavel, M., *Les incendiaires*, Paris, Gallimard, 1947.
 Cohen, A., *Belles du Seigneur*, Paris, Gallimard, 1968.
 Curvers, A., *Printemps chez des ombres*, Bruxelles, Labor, 1987.
 Dantec, M.G., *Les racines du mal*, Paris, Gallimard - Série noire, 1995.
 Dard, F. (San-Antonio), *A prendre ou à lécher*, Paris, Fleuve noir, 1980.
 De la Salle, L., *Le serpent au diamant*. In *Contes populaires et légendes du Berry et de la Sologne*, Paris, Éditions du Club France loisirs et Presses de la Renaissance, 1976, 163-168.
 Donaldson, D., *Paradoxes de l'irrationalité*, Paris, Éditions de l'Éclat - Tiré-à-part, 1991.
 Doron, R. & Parot, F., *Dictionnaire de psychologie*, Paris, P.U.F., 1991.
 Druon, M., *Les rois maudits, T. 6: Le lis et le lion*, Paris, Le livre de poche, 1970.
 Duby, G., *Le temps des cathédrales*, Paris, Gallimard, 1976.
 Dumas, A., *Les trois mousquetaires*, Paris, Librairie Générale Française — Le livre de poche, 1961.
 Dumas, A., *Le page du duc de Savoie, t. I*, Genève, Éditions Famot, 1974.
 Eco, U., *Le nom de la rose*, Paris, Grasset - Le livre de poche, 1982.
 Ellroy, J., *White jazz*, Paris, Rivages, 1991.
 Exbrayat, *On se reverra petite*, Paris, Librairie des Champs-Élysées - Club des masques, 1964.
 Fante, J., *Mon chien stupide*, Paris, Ch. Bourgois - 10/18, 1987.
 Filliettaz, L., *Vers une approche interactionniste de la dimension référentielle du discours*, Genève, Cahiers de linguistique française, 1996, 18, 33-67.
 Flaubert, G., *Madame Bovary*, Paris, Librairie générale française - Le livre de poche, 1972.
 Foucault, M., *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
 Fraise, P., *L'évolution de la psychologie expérimentale*. In P. Fraise et J. Piaget, *Traité de psychologie expérimentale, I*, Paris, P.U.F., 1963, 5-84.
 François, F., *Morale et mise en mots*, Paris, L'Harmattan, 1994.
 Fruttero & Lucentini, *La femme du dimanche*, Paris, Seuil - Points, 1973.
 Glotz, G., *Histoire grecque*, Paris, P.U.F., 1925.

- Halté, J.-F. & Petitjean, A., *Pour un nouvel enseignement du français*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1982.
 Harpman, J., *Orlando*, Paris, Grasset, 1996.
 Hillerman, T., *Les downs sacrés*, Paris, Rivages-noir, 1996.
 Hugo, V., *Notre-Dame de Paris*. In *L'intégrale de Victor Hugo, T.I*, Paris, Seuil, 1963.
 Icart-Seguy, H., *Dialogues de femmes*, Université de Toulouse Le Mirail, Travaux de l'Institut d'études méridionales, 1976, N° 3.
 James, P.D., *A visage couvert*, Paris, Fayard - Le livre de poche, 1989.
 Jarry, A., *Ubu roi*. In *Tout Ubu*, Paris, Le livre de poche, 1966.
 Kundera, M., *La plaisanterie*, Paris, Gallimard, 1968.
 Laugier, A. & Tubiana, M., *La physique en médecine*. In P. de Graciansky & H. Péquignot, *Médecine I*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1980.
 Mme Leprince de Beaumont & Mme d'Aulnoy, *La belle et la bête et autres contes*, Paris, Hachette - Le livre de poche jeunesse, 1979.
 Lodge, D., *Un tout petit monde*, Paris, Rivages, 1991.
 Malet, L., *Fièvre au Marois*, Paris, Presses de la Cité, 1989.
 Manceron, G., *Pauvres petites crevettes*, Paris, Ditis - J'ai lu, 1957.
 Manchette, J.-P., *Fatale*, Paris, Gallimard, 1977.
 Martin, Ch.-N., *Le cosmos et la vie*, Paris, Retz - Encyclopédie Planète, 1963.
 Matalon, B., *La construction de la science*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1996.
 Mendès France, P., *Choisir*, Paris, Stock, 1974.
 Mezeix, P., *Méthodes de lecture*, Paris, Bourrellier, 1958.
 Minkowski, A., *Le mandarin aux pieds nus*, Paris, Seuil, 1975.
 Mitterrand, F., *La paille et le grain*, Paris, Flammarion, 1975.
 Musil, R., *L'homme sans qualité, Tome I*, Paris, Seuil - Points, 1982.
 Musil, R., *Les désarrois de l'élève Törless*, Paris, Seuil - Points, 1980.
 Negri, A., *L'anomalie sauvage. Puissance et pouvoir chez Spinoza*, Paris, P.U.F., 1982.
 Noël & De la Place, *Leçons françaises de littérature et de morale*, Bruxelles, Ad. Wahlen & Cie, 1842.
Nouveau petit Larousse en couleurs, Paris, Larousse, 1968.
 Pagnol, M., *Topaze*, Paris, Larousse, 1975.
 Pérez-Reverte, A., *Le tableau du maître flamand*, Paris, J.-C. Lattès, 1993.
 Piaget, J., *Biologie et connaissance*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1990.
 Piérait-Le Bonniec, G., *Le raisonnement modal*, Paris, Mouton, 1974.
 Poulantzas, N., *K. Marx et F. Engels*. In F. Châtelet, *La philosophie, T. III*, Verviers, Marabout, 1979.
 Proust, M., *Du côté de chez Swann*, Paris, Gallimard — Folio, 1988.
 Ragon, M., *Les cités de l'avenir*, Paris, Retz - Encyclopédie Planète, 1968.
 Reuchlin, M., *Psychologie*, Paris, P.U.F. - Fondamental, 1979.
 Revaz, F., *Les textes d'action*, Paris, Klincksieck — Publications du Centre d'Études Linguistiques des Textes et des Discours de l'Université de Metz, 1997.
 Rochefort, Ch., *Archaos ou le jardin étincelant*, Paris, Grasset - Le livre de poche, 1972.
 Rodari, G., *Histoires au téléphone*, Paris, Éditions de la Farandole, 1983.
 Simenon, G., *Feux rouges*, Paris, Presses de la Cité, 1964.
 Simenon, G., *Monsieur La Souris*, Paris, Gallimard, 1938.
 Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, Paris, Callimard - Folio, 1972.
 Vasquez Montalban, M., *Le pianiste*, Paris, Seuil - Points, 1990.
 Verne, J., *De la terre à la lune*, Paris, Gallimard - Folio Junior, 1977.